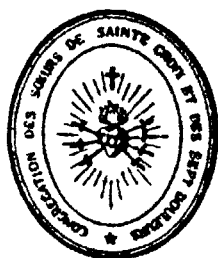


R. S. C.

Vers un Glorieux Passé



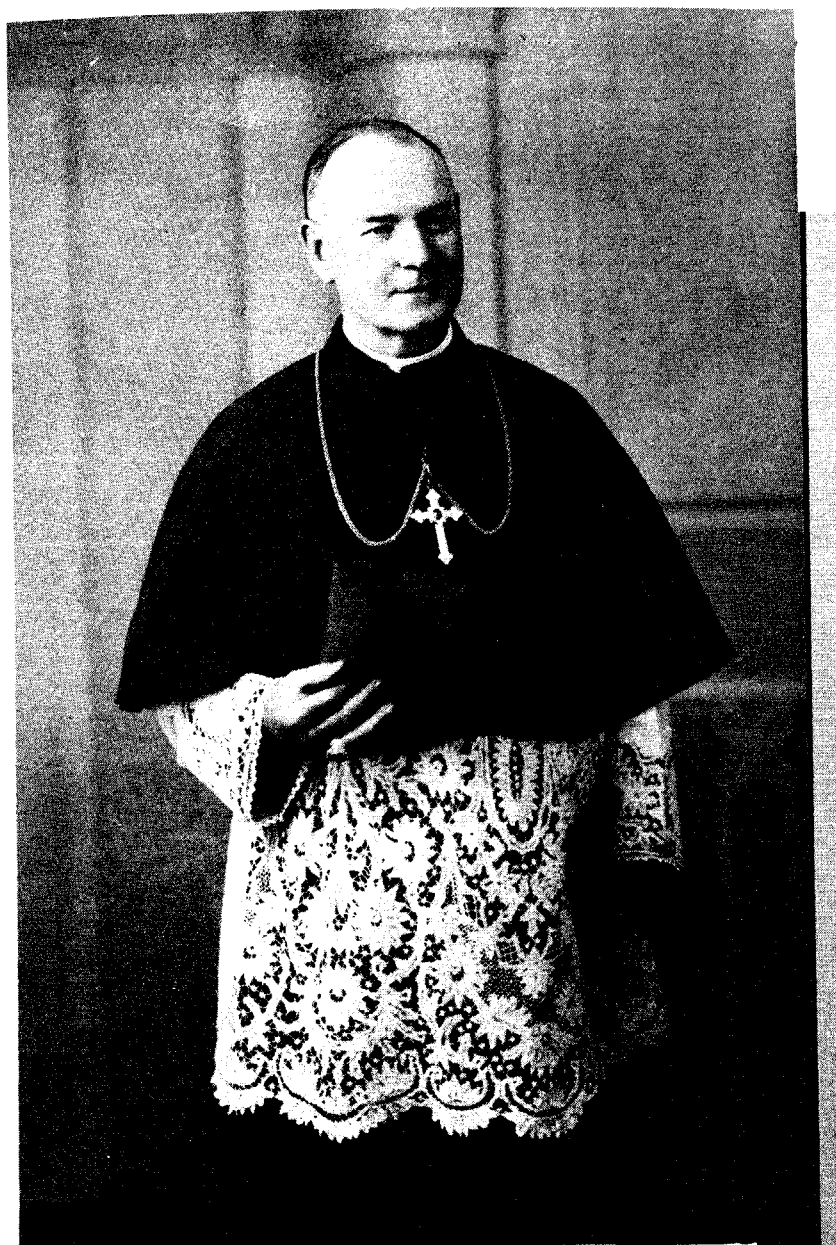
SAINT-LAURENT
1938

Imprimatur :

Monte Laureo, 24 Maii, 1937

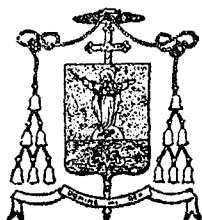
† Joseph Eugenius

episc. Montis Laurei.



Son Excellence Mgr Joseph-Eugène Timogès
EVÊQUE DE MONT-LAURIER

À NOS ÉLÈVES DE TOUS LES AGES,
À CEUX QUI AIMENT LA TERRE ET SES RICHESSES,
CES PAGES SONT DÉDIÉES.



Evêché de Mont-Laurier,

24 mai, 1937

Révérende Sœur . . .

Saint-Laurent, Québec.

Ma révérende Sœur,

C'est avec un vif intérêt que j'ai lu votre livre. Le passé que vous évoquez dans ces pages est si riche en exemples de dévouement, de ténacité, d'acceptation joyeuse des plus grands sacrifices et des conditions de vie les plus rudes, qu'on ne peut, à leur lecture, ne pas être édifié et rempli d'admiration pour les fondateurs de la paroisse de Nominigüe et du Couvent qui en fait l'orgueil.

Il me fait plaisir de joindre au vôtre mon témoignage sur l'importance du rôle qu'a rempli ce Couvent dans le développement de toute une région de mon diocèse. Il a évolué avec la région et il est appelé, sans nul doute, avec son programme d'enseignement ménager, à faire encore durant de nom-

breuses années une œuvre des plus utiles à nos futures mères de famille et, partant, à toute notre population. Aussi, je m'unis de grand cœur à vos actions de grâces pour les bienfaits dont Dieu nous a comblés dans le passé par l'entremise de cette chère institution, ainsi qu'à vos prières pour obtenir du Ciel ses bénédictions sur l'œuvre future de l'Ecole Ménagère Régionale de Nominigüe.

Vous ne vous êtes pas contentée de raconter des faits, si édifiants qu'ils aient pu être en eux-mêmes ; vous avez tenu à souligner longuement les leçons qui s'en dégagent. Espérons que les jeunes générations entendront ces leçons du passé et tiendront à imiter les vertus de leurs prédécesseurs, vertus qui sont la plus sûre garantie de l'avenir de notre race.

Acceptez, ma révérende Sœur, avec mes plus vives félicitations, l'assurance de mon profond respect et de ma meilleure bénédiction.

*J. Eugène Lamoignon
Civ. de Grand-Hévin.*

Nominingue, 18 juin 1937

Révérènde Sœur . . .

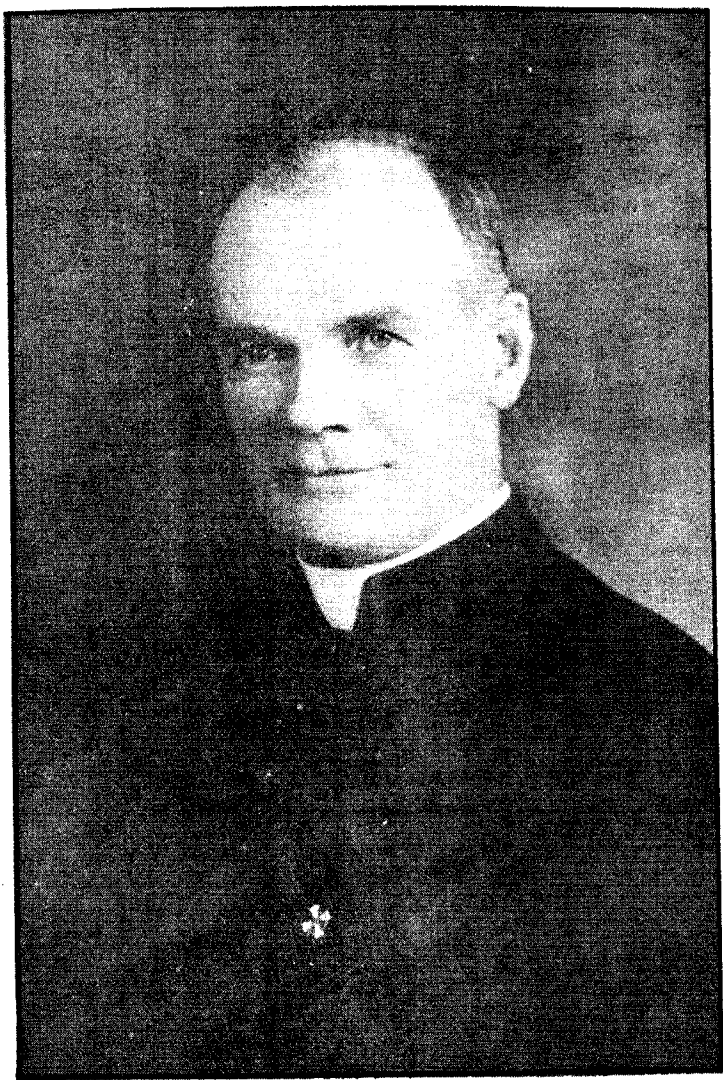
Saint-Laurent, Québec.

Ma chère Sœur,

J'ai lu " *Vers un Glorieux Passé* ", mémoires sur le pensionnat Saint-Ignace, l'origine et le développement de Nominingue. Votre ouvrage m'a vivement intéressé. Je vous félicite de votre initiative et du travail que vous vous êtes imposé.

La vie des Sœurs de Sainte-Croix de Nominingue est si intimement liée à toute notre histoire, qu'en lisant " *Vers un Glorieux Passé* " nous vivons les pénibles débuts de notre paroisse. Cet hommage aux vertus des anciens est bien mérité. Le récit de tant de sacrifices, virilement accomplis est pour les générations futures un encouragement et la base de leurs espérances.

Votre livre, en plus de faire connaître les vertus de ceux qui nous ont précédés, révèle aussi l'Ecole Ménagère Régionale. Voilà une œuvre qui a besoin d'être connue et appréciée. Quel bien elle peut faire à toutes les jeunes filles qui se destinent à devenir maîtresses de maison : mais plus particulièrement



Monsieur l'abbé Salomon Noisieux
CURÉ DE NOMININGUE
1932

celles de nos campagnes. Combien, dans les nombreuses familles, ne trouvent d'autres issues pour alléger le fardeau paternel que d'aller servir en ville. Plusieurs se déracinent pour le moins. Quand elles reviennent, se sentent-elles mieux préparées à s'acquitter de leurs fonctions de femmes de colon et surtout d'éducatrices ?

Si, au moins, une par famille pouvait suivre les cours d'enseignement ménager, se perfectionner intellectuellement d'abord, puis ensuite en art culinaire, domestique, en couture, ménage, mise en conserves, etc. . . , etc. . . Une fois de retour au foyer elle pourrait devenir institutrice à la maison et former ses sœurs qui ne peuvent pas profiter du même avantage.

Cette question est un problème social de la plus haute importance qui demande à être mieux connu et solutionné de façon pratique. Et l'Ecole Ménagère est l'organisme tout trouvé pour sa réalisation.

Je souhaite donc à votre livre une très grande publicité.

Je vous prie de croire,
Ma révérende Sœur,
à toute ma reconnaissance.

S. Moineau. The Curé.

AVANT-PROPOS

Le CINQUANTENAIRE de la fondation du couvent de Nominungue a inspiré le présent ouvrage. Nous le publions dans le but de faire revivre un passé riche de courage, en dépit de la *misère* et de la *pauvreté* ; riche d'endurance, malgré la *lassitude* ou l'*épreuve* ; riche de résignation chrétienne, dans les *souffrances physiques* ou *morales*.

Mais avant d'entrer dans l'intimité de la vie journalière des premiers colons, il convient — croyons-nous — de faire revivre la mémoire des personnages éminents que le bon Dieu avait préparés pour une grande œuvre.

La paroisse dont nous entreprenons de raconter l'histoire a pour patron saint Ignace de Loyola, fondateur de la très illustre Compagnie de Jésus et Père des Religieux qui ont évangélisé la colonie à sa naissance. Ces Fils de saint Ignace ont aussi annoncé l'évangile aux premiers colons du Nord.

L'apostolat de Monseigneur Antoine Labelle, le colonisateur du Nord, ne compte que des actes héroïques de dévouement, au milieu de difficultés sans nombre.

Avec les événements qui composent la trame des années 1882-1887 se confond la vie du révérend Père Marcel Martineau, jésuite. Nous rencontrerons encore les vaillants pionniers qui ont uni leur labeur à celui de l'apôtre que le ciel leur envoyait, pour les soutenir dans cette vie toute pétrie de sacrifices et marquée du sceau divin : le dénuement. Le prêtre, en leur montrant la route âpre et pénible du Calvaire, laissait entendre à ces braves cœurs que " le disciple n'est pas plus que le Maître ".

En 1887, se fonde le couvent des religieuses de Sainte-Croix. Il importe de raconter leur existence, puisqu'elles ont collaboré à la formation de la paroisse et favorisé la colonisation par l'éducation et l'instruction de la jeunesse, durant *cinquante* années.

Enfin, des Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception et des prêtres diocésains ont continué l'œuvre importante dont nous constatons aujourd'hui les consolants effets. Honneur à ceux-là qui ont su lutter, souffrir et . . . prier !

D'ores et déjà, la croix avait été plantée, ici et là, par Monseigneur Labelle. A l'ombre de cette croix devait grandir une génération d'âmes fortes et généreuses, préparées par les ouvriers de l'Evangile. Hélas ! le demi-siècle a pris plusieurs existences ! . . . Que de belles figures ont disparu ! . . .

Eh bien ! soit. Mais vous, les disparus, vous êtes les vivants véritables, puisque vous êtes à jamais fixés dans la vie sans fin. Revenez donc vers le coin de terre que vous avez défriché, que vous avez labouré, que vous avez ensemencé. Vos fils et vos petits-fils récoltent où vous avez semé, et ils désirent, en cette ANNÉE JUBILAIRE, vous faire hommage des gerbes recueillies.

*Maison mère des Sœurs de Sainte-Croix,
Saint-Laurent, le 3 mars 1937*

“ Ad Majorem Dei Gloriam ”

CHAPITRE PREMIER

Court extrait de la vie de saint Ignace de Loyola par Daurignac

A la paroisse de NOMININGUE revient le privilège d'avoir pour titulaire l'illustre fondateur de la Compagnie de Jésus, saint Ignace de Loyola.

Ignace – INIGO en espagnol – naquit en 1491 ; la date du jour n'est pas connue. Son père, don Bertram d'Honez, seigneur de Loyola, descendait de la plus illustre famille de Biscaye. Sa mère, dona Marina Saez de Licana y Balda, par sa naissance et ses vertus, était digne de cette alliance.

Dans la personne d'Inigo, dona Marina recevait le onzième enfant, le huitième fils. A la nouvelle qu'un fils lui était donné, elle éleva son regard vers le ciel ; puis, se retournant vers son mari : “ Dieu veuille, lui dit-elle, que ce cher enfant annonce des dispositions moins belliqueuses que celles de ses frères ; et que nous puissions l'élever et le garder près de nous ! ” L'enfant reçut au baptême le nom d'Inigo, qu'il porta jusqu'en 1534. A cette époque, il prit le nom d'IGNACE, par respect pour le saint évêque d'Antioche.

Dona Marina avait eu raison de ne pas compter sur les inclinations pacifiques de ce huitième fils. Dès ses premières années, il se montra plus vif, plus turbulent, plus emporté que ses frères, et, malgré les rares qualités de son esprit et de son cœur, il fut impossible de l'assujettir à l'étude.

N'entendant parler que de sièges et d'assauts, de batailles et de victoires, de hauts faits et de brillants renoms, il grandissait avec le désir de porter un jour l'épée et de se distinguer à son tour.

Le duc de Najera – très proche parent de don Bertram – avait une affection paternelle pour le jeune Inigo. La nature franche, le cœur loyal, l'âme ardente et généreuse de cet enfant, exerçaient sur lui le plus grand charme. Ses emportements et sa fierté précoce ne lui déplaisaient pas. " Bravo ! enfant, lui disait-il quelquefois, l'histoire militaire te signalera un jour à la postérité. "

" Hélas ! murmurait doucement dona Marina au duc de Najera, vous oubliez le cœur de sa triste mère. De tous mes fils, je n'aurai donc pas la consolation d'en garder un près de moi ! . . . – Je comprends votre douleur et votre sollicitude, chère senora ; mais, en Espagne comme en France, *noblesse oblige*. "

Le bon Dieu, en la rappelant à lui, épargna à dona Marina la douleur de voir son huitième fils s'éloigner d'elle pour entrer dans la chevalerie.

Inigo fut confié à sa tante, dona Maria di Guevara de Velasco, qui habitait près d'Avila. La tante l'éleva comme s'il eut été son fils. Plus tard, son oncle, le duc de Najera, grand d'Espagne, le faisait admettre à l'école des pages du roi Ferdinand le Catholique.

Charmé de sa grâce, de son intelligence et de sa bonté, le roi ne tarda pas à lui témoigner sa préférence. La vanité du beau page s'accrût par ses succès ; mais la noblesse de son cœur et la délicatesse de ses sentiments dominant cette faiblesse, il sut se faire aimer de tous, même de ceux qui lui portaient envie.

Cependant, Charles-Quint avait succédé à Ferdinand le Catholique. La guerre avait éclaté en plusieurs endroits à la fois et, au-dedans, les principales provinces de l'Espagne, regrettant leur indépendance, tentaient de la reconquérir les armes à la main. Inigo de Loyola apprend un jour que ses frères se distinguent dans l'armée de Naples, avec une égale valeur. Son ardente et poétique imagination rêve la gloire de se signaler aussi avec éclat. Il obtient du duc de Najera, son oncle, d'être placé à la tête d'une compagnie d'hommes d'armes et les conduit à une victoire éclatante. sm

SIÈGE DE PAMPELUNE. — Après un séjour de quelques années à la cour, il la quitta de nouveau pour se rendre où l'honneur l'appelait. Il fut char-

gé du commandement de la place de Pampelune. Il nous faut passer sous silence les négociations entreprises pour prendre cette place forte d'Espagne. Inigo, d'un coup d'œil, avait entrevu toutes les difficultés, tous les dangers de la situation; mais il savait aussi qu'il lui était possible de mourir en combattant, et il avait accepté la mort en se promettant de vendre chèrement sa vie.

Le 20 mai, les ennemis montent à l'assaut; le jeune officier vaut, à lui seul, une compagnie de vieux guerriers. L'ennemi redouble ses épouvantables décharges. Un éclat de pierre frappe Ignace à la jambe gauche; un peu plus tard, un projectile lui casse la jambe droite. Il tombe au milieu de ses compagnons désolés. Le blessé est transporté dans le camp ennemi où on le traite en héros; les Français lui prodiguent les soins les plus empressés. Il fut conduit aussitôt que possible au château de Loyola. Le chef, don Bertram, était mort; mais le fils reçut son frère avec une affectueuse et compatissante bonté.

Le brave guerrier souffrit affreusement de ses blessures. Inigo, sentant la mort approcher, demanda et reçut les derniers sacrements au milieu des larmes et des sanglots de sa famille. Don Garcia – le frère aîné – se souvint que, l'année précédente, Inigo avait composé un poème en l'honneur de saint Pierre; peut-être ce prince des apôtres lui

sera-t-il favorable en souvenir de cet hommage ? ...
On pria le prince des apôtres.

Vers minuit, le malade s'endormit paisiblement. A son réveil, tout danger avait disparu, les douleurs aussi ; mais le fier Inigo restait boiteux.

Cette pensée le consterne. " Non, je ne serai pas boiteux ! De nouveau, cassez-moi la jambe, dit-il au chirurgien, et, au moyen d'un appareil, vous la ramènerez à la longueur de l'autre. Peu important les douleurs : je ne paraîtrai pas boiteux à la cour, devant les princesses. " Il se soumit à la torture et, pour charmer ses loisirs ou pour endormir la souffrance, il pria son valet de chambre : " Va demander à mon frère, don Garcia, de m'envoyer un roman de chevalerie ". Hélas ! il n'y en a pas dans la bibliothèque du château. Il lui apporte la *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ* et les *Fleurs des Saints*.

" Comment ! je te demande un roman et tu m'apportes un livre de dévotion ? Es-tu fou ? — Senhor, il n'y en a point d'autres. Don Garcia n'a plus de romans ? — C'est bien, dit le jeune mondain, laisse-moi ces livres. " Inigo acceptait ces livres, faute de mieux ; très certainement, il ne les aurait pas choisis.

Saint Pierre m'a guéri miraculeusement, se dit-il ; à quoi me servirait la vie, si je ne retrouvais

pas mes avantages personnels ? J'aimerais mieux la mort."

Néanmoins, la vie de Jésus-Christ remplit d'enthousiasme l'âme du jeune et fier chevalier. "Hé quoi ! se disait-il, je me sou mets à de telles tortures pour plaire aux dames de la cour, et les saints ont enduré plus que cela pour Jésus-Christ ! . . . Pourquoi n'essaierais-je pas de les imiter ?"

Après des jours de luttes, de combats contre sa fierté et l'attrait des plaisirs, la grâce de Dieu venant à son aide, il se détermina résolument : " Je ferai ce qu'ont fait les saints ! "

Avec une nature comme celle d'Inigo de Loyola, cette résolution devait être exécutée.

Dans le cadre dont nous disposons, nous ne saurions placer les nombreux exemples d'humilité, de mortification, de mépris de lui-même portés jusqu'à l'héroïsme. Le fier et vaillant chevalier Ignace de Loyola est déjà connu dans le monde entier, ainsi que son renom de sainteté géniale et de fondateur de l'illustre Compagnie de Jésus. C'est donc sous ce haut patronage que la jeunesse de Nomingue a vécu, vit et vivra dans les années futures.

*

*

*

Jeune homme qui lis ces lignes, comprends-tu que les défauts ne sont pas un obstacle à la sainteté? Avec la grâce de Dieu et ta volonté droite et franche, soutiens le bon combat, détruis tes vices à l'exemple du fier Inigo : le ciel te donnera la victoire, et la région des Laurentides enverra un élu de plus dans les parvis célestes.



A MON PAYS

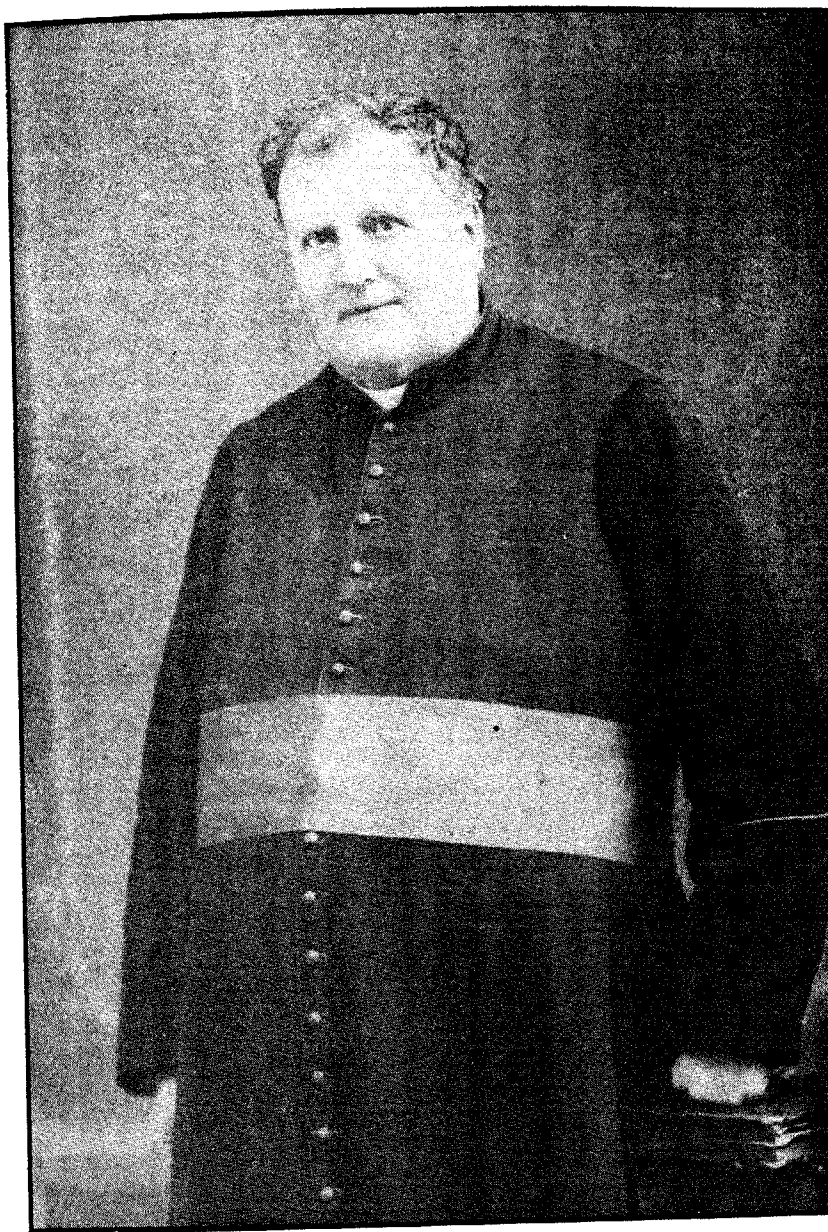
*Je ne sais pas les mots d'éternelle jeunesse,
Les accents par lesquels on donne avec ivresse
Notre âme dans un chant ;
Je ne sais pas chanter, mon pays, que je t'aime !
Mais je sais tant t'aimer, que je t'offre quand même
Mon amour impuissant.*

*Je t'aime, le printemps, quand une ardente sève
S'éveille dans le cœur de la forêt qui rêve
Aux caresses de Mai,
Quand l'été de nouveau décore la nature,
Enveloppe les champs d'un manteau de verdure,
Tout de fleurs parsemé.*

*Et je t'aime surtout, beau pays, quand l'automne
Des feuilles de nos bois te tresse une couronne
De pourpre et d'or vermeil ;
Je t'aime aussi, l'hiver, quand la brillante neige
Te couvre avec tendresse et toujours te protège,
Pendant ton long sommeil.*

*Je t'aime, ô Canada, pour ta belle jeunesse,
Pour ton fleuve géant, pour l'immense richesse
De tes grands bois épais,
Pour la solennité de tes beaux paysages,
Pour avoir conservé, fort, à travers les âges,
Un vrai cœur de Français ! . . .*

*Alice Lemieux,
de la Société des poètes Canadiens.*



Monseigneur Antoine Labelle, P. A.
"LE ROI DU NORD"

Vive le Christ-Roi !!!

CHAPITRE DEUXIÈME

Monseigneur Antoine Labelle courte biographie

“ Vous dont la gloire
sait comprendre toute gloire,
répondez : N'est-ce pas que
la soutane noire cache des
cœurs vaillants à vous ren-
dre jaloux ? . . . ”

Henri de Bornier.

L'histoire rapporte dans ses pages que le peuple canadien descend des preux et qu'il *sait se souvenir.*

En ce cinquantenaire, c'est l'heure où jamais de faire revivre l'homme éminent que fut Monseigneur Antoine Labelle, surnommé à juste titre *l'Apôtre colonisateur et le Roi du Nord.*

Monseigneur Labelle vit le jour à Sainte-Rose (Laval), le 24 novembre 1833, et le poétique village s'honore avec raison d'avoir donné naissance à un grand homme.

Son père, Antoine, cordonnier, jouissait d'une réputation intègre. Sa mère, Angélique Mayer,

femme admirable, éleva son fils dans la crainte de Dieu. Dès l'âge de onze ans, il entra au séminaire Sainte-Thérèse dont Messire Ducharme, le fondateur, vivait encore. C'était l'âge héroïque pour cette institution. L'âpreté d'une vie sans confort, mais toute ensoleillée de dévouement, préparait à merveille, pour la formation de cette âme généreuse, aux renoncements d'une carrière d'apostat.

Monsieur Labelle reçut l'onction sacerdotale à Sainte-Rose, le 1er juin 1856, des mains de Monseigneur Pinsonneault, premier évêque de London, Ontario, dont il fut le premier ordonné. Employé au ministère paroissial, il fut nommé successivement vicaire à Sault-au-Récollet et à Saint-Jacques-le-Mineur, puis curé à Saint-Antoine-Abbé. Il n'avait alors que vingt-cinq ans.

Quatre ans plus tard, il devint curé à Lacolle où il rencontra, comme à Saint-Antoine, de graves difficultés. Le jeune prêtre concilia les choses de part et d'autre, régla les différends avec sagesse et prudence ; puis, conquit l'estime et le respect de ses paroissiens.

Monsieur le curé Labelle, fortifié par ses premiers succès, entreprit d'agrandir son champ d'action. Après la guerre de 1837, les Canadiens, découragés par les vexations des vainqueurs s'en allaient à la recherche d'un ciel plus clément, et

sacrifiaient du même coup, peut-être, leur jeunesse, leur santé et, ce qui pis est, la foi de leurs ancêtres. Ils marchaient par centaines vers la grande République ensevelir leurs forces, leurs énergies si chrétiennement généreuses. Alors, le vaillant curé voyant défiler cette théorie de jeunes, l'espérance du pays, s'écria : " Mais quoi ! la province de Québec n'est-elle pas assez grande et assez riche pour garder et nourrir ses enfants ?... La forteresse de l'Eglise catholique ne peut-elle donc pas les abriter ? . . .



Le curé Labelle, comme tous les hommes supérieurs, savait planer au-dessus de tous les intérêts mesquins, de la richesse et du luxe. Il comprenait les dangers de l'agglomération dans les villes par la promiscuité des familles, les plaisirs licencieux, danger extrême pour la foi et les mœurs. Ce prêtre ambitionnait une œuvre d'apostolat et la bonne Providence lui en fournit les moyens quand, le 15 mai 1868, Monseigneur Bourget, de sainte et pieuse mémoire, le nomma curé de Saint-Jérôme. En arrivant dans sa nouvelle paroisse, en face de son presbytère et avant d'y pénétrer, M. le curé se jette à genoux, et remercie le ciel qui seconde les élans de son cœur.

Saint-Jérôme comptait à peine une centaine d'âmes ; mais l'humble paroisse formait *le portique des Laurentides*. Plus loin, débutaient les paroisses de Sainte-Adèle, de Saint-Sauveur et de Sainte-Agathe : la colonisation n'allait pas au-delà. Vingt années au moins s'écoulèrent avant de voir poindre la paroisse de Saint-Ignace, à Nominingue, celle-là même qui attire notre attention aujourd'hui.

Entre les années 1868 et 1882, que de courses dans les bois ! Le jeune curé eut vite fait de remonter la rivière du Nord jusqu'à sa source, avec son sacristain, Isidore Martin, qui ne le quitta jamais. Il conçut le dessein intrépide d'escalader *La Repousse* aujourd'hui appelée *Montagne du Sauvage*, que personne encore n'avait osé franchir. Heureux du succès de cette première aventure, il explora la vallée de la Rouge. Pétrissant de ses mains cette bonne terre jaune, mêlée de glaise, le vaillant explorateur s'écriait, les mains boueuses : "Quelle bonne terre ! . . . quelle terre magnifique ! . . ."

Comme Moïse descendant du Sinaï, le curé Labelle revenait de ces hauteurs le front illuminé et le cœur débordant d'un bonheur intense. Il avait trouvé sa mission ! Il se croyait capable de satisfaire l'impétuosité de sa nature, son besoin de se dépenser à une grande et noble cause.

Désormais, sa vie s'identifiera avec l'œuvre de la colonisation. Il lui consacre ses énergies, ses

talents, son temps et ses pauvres revenus. Le reste est noyé dans son œuvre unique : l'apostolat religieux et national par la colonisation. A ce titre surtout, le curé de Saint-Jérôme s'impose à la reconnaissance des générations.

*

* *

L'APÔTRE COLONISATEUR – L'intrépide apôtre explore les rivières : la Nord, la Rouge, la Diable, la Macaza, la Maskinongé et la Petite Nation, qui promènent leurs eaux furibondes à travers des montagnes de verdure et des pics gigantesques et vont se perdre dans la rivière Ottawa, baignant la riche contrée qu'on appelle la vallée de l'Ottawa. Cette entreprise terminée : “ Bon ! disait l'apôtre, il s'agit maintenant, – et ce sera son refrain de tous les jours, – il s'agit d'ouvrir ce territoire à la colonisation, d'y fonder des centaines de paroisses et de remplacer les épinettes et les pins par un million d'habitants ”.

Quelle tâche gigantesque pour un homme sans sou ni maille ! Mais cet homme avait du génie et de la volonté. Il parcourt les paroisses d'en bas ; il va dans les villes clamant – à qui veut et à qui ne veut pas l'entendre – ses découvertes, ses plans et les beautés du Nord. Sa facilité de donner la réplique, sa bonhomie naturelle expliquent qu'il n'eut jamais

d'ennemis et que, de ses adversaires, il se fit des amis.

Pour soutenir son œuvre, il fonda à Montréal, à Québec et à Ottawa des *Sociétés de Colonisation*, qui lui apportèrent des secours précieux. Avec son fidèle Isidore et deux sauvages, le curé entre de nouveau dans la forêt. Dans un endroit choisi, il fait abattre les pins et les épinettes sur une cinquantaine de pieds carrés et y planta une croix. Cette croix indiquait l'endroit où se bâtirait l'église et d'où surgirait une paroisse. Dans un arbre solide, il pratique une large entaille et fixe, sous une vitre, un document qui détermine le vocable de la future église. C'est ainsi qu'il fondera Saint-Faustin, la Nativité (Labelle), La Conception, l'Annonciation, l'Ascension, Nominingue et trente autres localités.

Durant ses absences souvent renouvelées, l'intendance du presbytère échouait à sa vieille mère que les gens surnommaient *Madame curé*, et le soin du ministère paroissial à son dévoué vicaire, monsieur l'abbé Pierre Pelletier.

De retour à Saint-Jérôme, le curé travaillait à sa paroisse, il voulait en faire la *Reine du Nord* et le modèle de toutes les paroisses. Puis, il retournait à Québec *donner un coup d'épaule* à son chemin de fer.

Cette affaire l'obsède à tel point que certaines personnes entendirent plus d'une fois au confession-

nal : " Pour votre pénitence, vous ferez *un chemin de fer* ".

Enfin ! il l'eut son chemin de fer ! En 1876, commençait à circuler un train de chars *plates-formes* entre Montréal et Saint-Jérôme. Ce fut un triomphe et comme une délivrance. La population de Saint-Jérôme se doubla en quelques années.

*

* *

Après ce succès, l'apôtre ne se reposa point. Il obtint de l'honorable Chapleau *le Montréal-Occidental*, voté le 19 mai 1883. C'est ce chemin qui aujourd'hui passe à Nominigüe et se termine à Mont-Laurier. Monsieur le curé Labelle fut aussi un des inspireurs pratiques de l'idée qui a donné naissance à la construction du chemin de fer le *Pacifique Canadien*.

Il est réellement impossible de peindre l'exubérance de vie dans ce prêtre justement appelé l'apôtre de la colonisation ! Le cadre dont nous disposons est trop étroit, mais une pensée nous dédommage : cette belle figure a été présentée à tout le Canada par un écrivain de renom, M. l'abbé Elie Auclair.

Ce qu'il convient d'avancer dans ces quelques pages, c'est que son zèle ne se borna pas seulement aux terres et aux épinettes, mais encore à l'honneur

de la sainte Eglise, à la gloire de Dieu. A ceux qui le sollicitaient de ménager sa santé, il répondait : " C'est pour vous faire aimer le bon Dieu que je fais cela ".

Au prône du dimanche, l'infatigable curé parlait de tout : du bon Dieu et de la bonne terre ; du chemin du ciel et du chemin de fer, de l'amour de la religion et de l'amour de la terre.

Le gouvernement apprécia le zèle patriotique de l'apôtre colonisateur et lui décerna des titres honorifiques. Et, ce qui vaut mieux encore, Sa Sainteté Léon XIII reconnaissant son travail immense en faveur de l'extension du règne du Christ, lui conféra la dignité de Protonotaire apostolique.

Les talents, les aptitudes diverses de Monseigneur Labelle, son activité dévorante, sa foi vive, son zèle ardent, son désintéressement héroïque, la largeur de ses idées, la grandeur de ses plans et les moyens extraordinaires d'un esprit fertile en ressources, ont été appréciés de ses supérieurs ecclésiastiques. Ils l'employèrent à un grand nombre d'œuvres extérieures, se rapportant à la religion et au développement matériel du pays.

Mais l'œuvre de sa vie fut d'abord la colonisation dans les cantons du Nord, à l'ouest de Saint-Jérôme, ensuite par toutes les terres colonisables de la province de Québec ; enfin, les vastes prairies du Nord-Ouest canadien. Lorsque la mort vint le

frapper, il occupait, dans le gouvernement de sa province, le poste de sous-ministre de l'Agriculture et de la Colonisation.



* *

Depuis vingt-deux ans, Monseigneur se dépensait d'une façon intense. Sentant ses forces décliner, il voulut accomplir un dernier pèlerinage à la Nativité (Labelle) et revoir le lieu béni où il avait célébré la première messe. Il se prosterna longuement près du tronc d'arbre qui lui avait servi de table d'autel. Eut-il alors le pressentiment de sa fin prochaine ? . . . Il est bien permis de le croire, car, dans l'attitude d'un homme épuisé, il répandit larmes et prières à cet endroit évocateur, pour son âme d'apôtre, de pieux et d'inoubliables souvenirs.

Dès le début de l'hiver, il se rendait à Québec pour subir l'opération devenue inévitable. Il y mourait dans un hôpital, le 4 janvier, entre les bras de son fidèle Isidore, loin de sa mère et de ses chers colons . . .

Pour le Canada, ce fut un deuil national. La vénérée dépouille fut ramenée à Saint-Jérôme où ses obsèques, les plus imposantes depuis celles de Sir Georges-Etienne Cartier, réunirent ministres et députés du provincial et du fédéral, maires du comté de Terrebonne, populations du Nord et délégations de partout.

“ L'éloge de Mgr Antoine Labelle n'est pas à faire, dit M. l'abbé J.-B. Proulx au service funèbre, car, à sa louange toutes les bouches prennent la parole, depuis les îles du golfe Saint-Laurent jusqu'aux rives de l'océan Pacifique. Ils le proclament tous : cette ville, cette paroisse, cette locomotive même qui vient de traîner, sur l'aile de la vapeur, tant d'admirateurs à ses funérailles, les paroissiens en deuil, ces montagnes qu'il a mille fois parcourues et dont les vallons, les sommets, les échos lugubres gémissent et le pleurent.”

“ Le corps de Mgr Labelle repose à Saint-Jérôme, dans la crypte de la chapelle de ce cimetière qu'il avait fait lui-même l'un des plus beaux de la province.”

Pour clore cette notice sur l'œuvre du regretté Mgr Labelle, faisons nôtre l'appréciation de l'un de ses biographes qui nous montre son héros *prêtre* d'abord – ce qu'il convient de souligner – tout autant que colonisateur, homme de ministère et de vie intérieure, tout autant que patriote et champion du sol.



LA COLONISATION

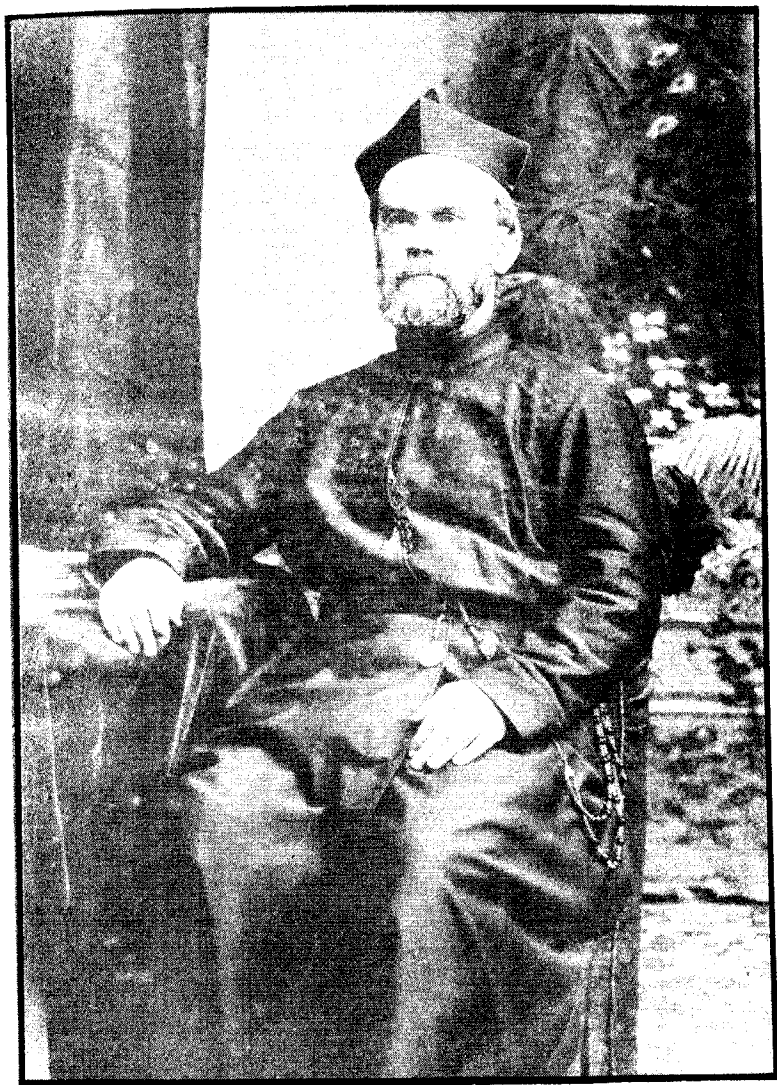
*Forêt vierge du Nord, songeuse, prosternée
Dans l'ombre, recueillie, attends ta destinée ! . . .
Car, sur le Golgotha de tes vastes côteaux
Se dresseront demain les mornes écriteaux . . .*

*Pour ses besoins d'un jour, méprisant ta durée,
L'homme abrogera ton éternité sacrée :
Le vandale mettra ton cou sur le billot
Et mêlera ta sève à l'azur de tes flots.*

*La hache et la charrue ouvriront les artères
Pour abreuver sa vie aux sources de la terre . . .
Et bientôt les hameaux, les villes, les cités*

*Rempliront les échos de leurs activités . . .
Mais, compensation divine, de tes flammes
Rédemptrices naîtront les immortelles âmes !*

Les Aubes sur les Cimes.



Révérend Père Marcel Martineau, S. J.
CURE-FONDATEUR DE LA PAROISSE SAINT-IGNACE
- NOMINIQUE -

CHAPITRE TROISIEME

Comment Dieu prépare son oeuvre

“ Vivons de l'histoire et
faisons vivre l'histoire.”

R. P. Simard, o. m. i.

Après avoir compris le zèle, l'activité, les larges vues du curé Labelle pour coloniser la région du Nord, il nous est facile de présumer qu'il s'employa avec non moins d'ardeur à trouver des ouvriers évangéliques, sans lesquels son oeuvre ne pourrait ni vivre ni glorifier Dieu comme il le désirait.

Abattre les pins et les épinettes, c'est bien ; mais en leur place mettre un homme, c'est mieux : tel était son rêve. Essoucher, labourer, ensemençer, c'est parfait ; mais près du cultivateur, appeler un apôtre qui, à son tour, sèmerait la parole de Dieu dans les âmes, c'est divin. De cette semence croîtra la foi en Celui qui fit le firmament et le monde des étoiles, la terre et l'infinie variété de ses richesses. Le moissonneur reconnaîtra, dans les bons et les mauvais jours, la main de *notre Père des cieux* dirigeant les événements; et il la bénira, quoi qu'il lui advienne.

Le 5 octobre 1879, nous voyons M. le curé Labelle chez les RR. PP. Jésuites, à Montréal, où il passe la récréation du soir. Pendant la veillée si providentielle pour l'œuvre qu'il poursuit, et en présence des vaillants apôtres que sont les Jésuites, l'humble curé du Nord prend la parole : " Pourquoi n'établiriez-vous pas une mission au milieu de mes colons ? " leur dit-il avec enthousiasme. Et il développe, avec une volubilité qui révèle le véritable colonisateur, le vaste plan qu'il a conçu pour le défrichement des terres et la fondation de paroisses - qu'il entrevoit déjà - à travers les Laurentides. Il en fait connaître les avantages : " Vous pourriez choisir un grand morceau de terre sur le bord d'un beau lac où, plus tard, la population devenue plus nombreuse, vous ouvririez un collège, peut-être mieux un petit séminaire ".

Le R. P. Martineau, présent à cette récréation, goûta fort un entretien si conforme à son idéal. Au sujet de la colonisation, il avait au cœur, lui, fils de colonisateur, tout l'enthousiasme du curé Labelle. Il écrivait dans son carnet intime : " Pour ma part, cette fondation me paraît bien propre à la Compagnie ; ce sont les Jésuites qui ont implanté la foi dans notre pays ; ils sont encore appelés à continuer cette œuvre. La gloire de Dieu y est intéressée ; car il est opportun de jeter ici les bases d'un territoire chrétien dans ses mœurs, ses usages, ses institutions. Ce serait un grand appui pour l'Eglise en Amérique.

“ Notre intérêt aussi le demande : cette entreprise nous rendrait populaires dans le pays, surtout dans les paroisses que nous évangéliserions. “ Je me consacrerai volontiers à cette œuvre de foi et de patriotisme.” Ces dernières paroles révèlent déjà l'apôtre choisi que fut le R. P. Marcel Martineau.

Dès lors, le jeune Père saisit toutes les occasions propres à fortifier le pieux projet du curé Labelle.

*

* *

Le R. P. Purbrick, provincial, nouvellement arrivé des provinces maritimes, mande un jour à sa chambre le Père Martineau. Après s'être enquis de l'emploi de son temps, il lui dit : “ Avez-vous quelques suggestions à faire dans l'intérêt de nos missions ? ” Certes, l'à-propos plut au jeune Père, qui exposa d'abord la nécessité d'ouvrir quelques maisons dans l'Ontario et d'y fonder un collège où seraient enseignées les deux langues. “ Je crois, continue-t-il, que nous ferions bien d'accepter l'offre de M. le curé Labelle ; tout en travaillant à l'extension du règne du Christ, nous nous attirerions la sympathie de la population. Il importe, pour l'honneur de la religion, que la Province de Québec se développe de plus en plus et que nous puissions contribuer à accroître sa force morale en encourageant la colonisation de ses terres incultes.”

Il appert que la proposition du curé Labelle attira l'attention des Jésuites puisque, au printemps de 1880, le R. P. Raynel accomplissait un voyage au lac Nominique. A l'occasion de cette tournée dans le Nord, le R. P. Martineau, dans son journal, signale un incident assez pénible : " Le P. Raynel, écrit-il, est de retour du lac Nominique. En traversant une terre en friche où on avait mis le feu, le vent poussa la flamme de son côté et lui brûla le visage et les mains. En dépit de cette épreuve, le bon Père est enchanté de son voyage ".

Entre temps, nous supposons bien que le R.P. Martineau sollicitait du Ciel le succès de cette mission. Le bon Dieu sembla condescendre à sa prière puisque, le 12 octobre de la même année, le R. P. Supérieur partait avec le P. Raynel pour le lac Nominique, afin de choisir définitivement le terrain sur lequel il fixerait l'établissement projeté. Après onze jours d'absence tous deux rentraient au collège. Le R. P. Supérieur se disait ravi des beautés de la région visitée ; néanmoins, il fallut attendre deux années encore avant d'ouvrir la *terre promise* au zélé P. Martineau. Comme le temps lui durait ! (1) Enfin, le 6 mai 1882, le R. P. Supérieur lui propose d'aller demeurer à Nominin-

(1) Le R. P. Martineau, prêtre depuis quelques années, entra dans la Compagnie de Jésus en 1874. Il y prononça les vœux de religion, le 5 février 1877.

gue avec son père, sa mère et ses frères ; ceux-ci y possédaient déjà un lot considérable et bien situé.

Il est bon de mentionner ici que le gouvernement s'était engagé à doter d'un lot le premier garçon qui serait baptisé à Nominique. Or, ce garçon fut Ignace, fils de Vital et neveu du R. P. Martineau. Bien que le petit Ignace ne vécut que peu d'années, le lot n'en resta pas moins la propriété de la famille Martineau.

Le 15 octobre 1882, le R. P. Supérieur rappelle le Père Martineau de Trois-Rivières à Montréal, et lui annonce sa nomination pour le lac Nominique. L'heure de la Providence est donc venue ! . . . Le 18 décembre, nous lisons dans son journal : " Le R. P. Supérieur m'apprend qu'il désire que j'aille à Nominique le plus tôt possible, au printemps, avec mes parents et mes frères. D'ici là, je demeurerai à la *Chute aux Iroquois* (Labelle). Pour le missionnaire, ce poste sera le mont Nébo ; mais plus heureux que Moïse, il entrera bientôt dans la *terre promise*.

*

* *

Le départ de Montréal s'effectua le 4 janvier 1883. Le Père missionnaire eut la bonne fortune de voyager en compagnie de M. le curé Labelle jusqu'à Saint-Jérôme, où ils arrivent à sept heures du

soir. Le Père continua sa route, mais faute de place dans la voiture de la malle, il en loua une autre qui le conduisit, ainsi que son compagnon, à Sainte-Agathe. Le curé de l'endroit leur fit une *chaude* réception qu'apprécièrent beaucoup les voyageurs transis de *froid* . . . Le lendemain, le Père célèbre sa messe à six heures et, dès huit heures, il se remet en marche, laissant trois de ses colis au presbytère.

Arrivés à Saint-Faustin, vers midi, les deux voyageurs prennent le dîner chez un M. Duchesne. Dans l'après-midi, pas de place encore dans la voiture de la malle. Un M. Renaud, charitable colon, les conduisit à la Conception. Enfin, parvenu dans cette paroisse – non encore délimitée –, le R. P. Martineau veut se rendre à la chapelle du P. Raynel. Le conducteur s'égare et ce n'est qu'après un long parcours inutile qu'il retrouve le bon chemin, grâce à un petit garçon de neuf ans, Jean Pilon. Après avoir salué le P. Raynel, le P. Martineau revient à la maison du jeune Pilon. Le journal ajoute : " Le père, la mère sont absents ; nous avons été bien reçus par la gardienne de la maison : une fillette de douze ans. Le lendemain, je dis la messe dans la *pauvre* chapelle du P. Raynel : un véritable chantier. Après le déjeuner, je me rends chez le voisin, M. Gauthier. Ce jeune homme vient me conduire à la *Chute aux Iroquois*, où nous arrivons vers deux heures de l'après-midi. Là, je trouve le Frère

Lajoie et mon frère Arthur. Réception très gaie".



Nous ne donnons qu'une description abrégée du premier voyage du R. Père Martineau. Il rencontrera bien d'autres tribulations. A cette époque, le ministère du prêtre paraît ne s'exercer simultanément qu'à la Conception, à l'Annonciation et à Maskinongé (Minerve), les Pères n'ayant pas encore déterminé l'endroit de leur prochain établissement.

Le premier mars 1883, toute la famille Martineau quittait Montréal pour le Nord. Le R. Père s'était porté à la rencontre des siens, en compagnie de M. le curé Labelle, qui se rendait à Québec, afin d'obtenir au plus tôt la construction d'un *chemin de fer*. (- C'est en cette circonstance que le bon curé donna soixante-huit dollars au R. P. Martineau, pour l'aider à construire une petite chapelle à l'Ascension.-)

A cette époque surtout, les voyageurs du Nord devaient compter avec des misères sans nombre : la neige, la *poudrerie* obstruaient les chemins étroits. Que d'incidents malencontreux marquent presque tous les voyages : on se perd. . . la voiture verse. . . on cherche. . . on s'égare encore, et lorsqu'on retrouve la bonne voie, le cheval épuisé refuse sou-

vent d'avancer... Pour soulager la bête on descend de voiture, on l'allège encore de quelques colis que l'on reviendra quérir en un jour meilleur ; à certains endroits, il faut même se résigner à marcher en arrière de la voiture. La famille Martineau connut toutes ces tribulations, ces regrettables ennuis.

Mais qui dira la joie, la consolation des colons en voyant apparaître, dans leur pauvre petite chapelle, *l'homme de Dieu* à qui ils pourront désormais raconter leurs peines, leurs espoirs ou leurs désolations !... Pour ces bons chrétiens à la foi forte, pure et sincère, le prêtre est un autre Christ ; aussi, comme ils reçoivent avec respect, amour et piété celui qui va dorénavant demeurer avec eux, pour raviver leur foi, leur espérance et leur servir abondamment les tout-puissants secours de notre sainte religion ! Chacun est heureux de prendre sa part des bienfaits divins : du tribunal de la pénitence qui le purifie, il va s'asseoir à la Table sainte qui l'invite à refaire ses forces épuisées : " Venez à moi vous qui souffrez et qui êtes accablés... et je vous soulagerai !..." Puis le nouveau-né est présenté au baptême ; les mariages sont bénis ; les malades visités ; et les agonisants, munis de passeports pour le dernier voyage.

Le Père missionnaire distribue aussi le pain de

ques, le nombre des assistants aux saints offices. Il les exhorte à supporter, comme venant de la Providence, les souffrances morales, les déboires et toutes les épreuves inséparables de leur vie de pionniers.

Enfin, le R. Père Martineau est vraiment, pour la petite colonie, le *bon pasteur* qui veille sans cesse à la sécurité comme au bien-être de son troupeau, qui partage ses angoisses, sympathise à ses moindres afflictions et possède le secret de faire briller, aux yeux de tous, les rayons réconfortants de l'espérance en un avenir heureux et prospère.

Débordé d'occupations et de soucis toujours croissants, le Père-curé eût bientôt succombé à la tâche. Ses supérieurs lui accordèrent deux auxiliaires précieux : le R. P. Proulx, en qualité de premier vicaire de la région, et le Frère Chénard, habile et entendu dans la plupart des travaux manuels. Il va sans dire que les nouveaux venus furent accueillis avec une satisfaction visible autant que légitime.



Le mois de mars 1883 se termine par une aventure qui vaut la peine d'être racontée.

Après quelques jours d'une neige abondante qui a fait disparaître toute trace de chemin, le R. P. Martineau, son frère Arthur et un monsieur

Paquet décide de transporter, de l'Annonciation au lac Nomingue, une lourde charge de provisions. A peine sont-ils en route que les chevaux, enfonçant dans la neige jusqu'au poitrail, *s'enlisent* et ne font plus que piétiner sur place, en dépit de leurs vigoureux efforts et de non moins vigoureux commandements de la part des voyageurs. Force est donc à ces derniers de dételer les pauvres bêtes et de les aider à sortir de l'impasse, puis de leur renouveler ce service jusqu'à huit fois en l'espace d'un mille et demi. " Ne nous plaignons pas, murmurait le Père à ses compagnons aux abois, nous voya-geons en vrais jésuites."

Poursuivre le trajet dans de telles conditions étant reconnu impossible, on se résout à laisser la charge dans la forêt ; M. Paquet retourne sur ses pas ; le R. P. Martineau hisse sur son dos la *valise* qui renferme les articles nécessaires à la célébration de la sainte messe ; puis, avec son frère Arthur, il se rend à pied à la première hutte, habitée par un monsieur Blais. Ce dernier, homme obligeant, revient avec M. Arthur apporter de l'avoine, de l'eau et du foin aux chevaux épuisés, qui recouvrent leurs forces au bout de quelques heures.

Après avoir cordialement remercié leur bien-faiteur, le R. Père et son frère reprennent le chemin de Nomingue. Les chevaux marchent à pas lents et les courageux voyageurs parviennent enfin à leur logis. Le lendemain, deux autres

chevaux, attelés à une voiture d'emprunt, vont chercher les provisions laissées en cours de route.

Le fait relaté ci-dessus donne une idée bien incomplète des nombreuses difficultés que rencontrèrent l'un après l'autre, dans leurs différents voyages, les missionnaires et les premiers colons du Nord.

Dans la région des Laurentides, il y avait bien un chemin du roi, oui ; mais c'était celui du *roi du Nord* : chemin cahoteux, embroussaillé, tortueux et plus ou moins malaisé en toutes saisons. Un peu plus tard, les colons ouvriront le chemin *Boileau*, sur le côté nord du grand lac Nominingue, puis le chemin *Chapleau* qui relie Nominingue à la *Chute aux Iroquois*.



Jusqu'à présent, le R. P. Martineau vit un peu partout et ne séjourne nulle part. A la date du 28 avril de cette même année 1883, nous lisons dans son journal : "C'est à partir d'aujourd'hui que je me considère comme fixé définitivement à Saint-Ignace de Nominingue avec toute ma famille."

"Le R. P. Proulx sera chargé des dessertes et le Frère Rosselin aidera aux travaux. Que le bon Dieu bénisse nos œuvres et nos épreuves !"

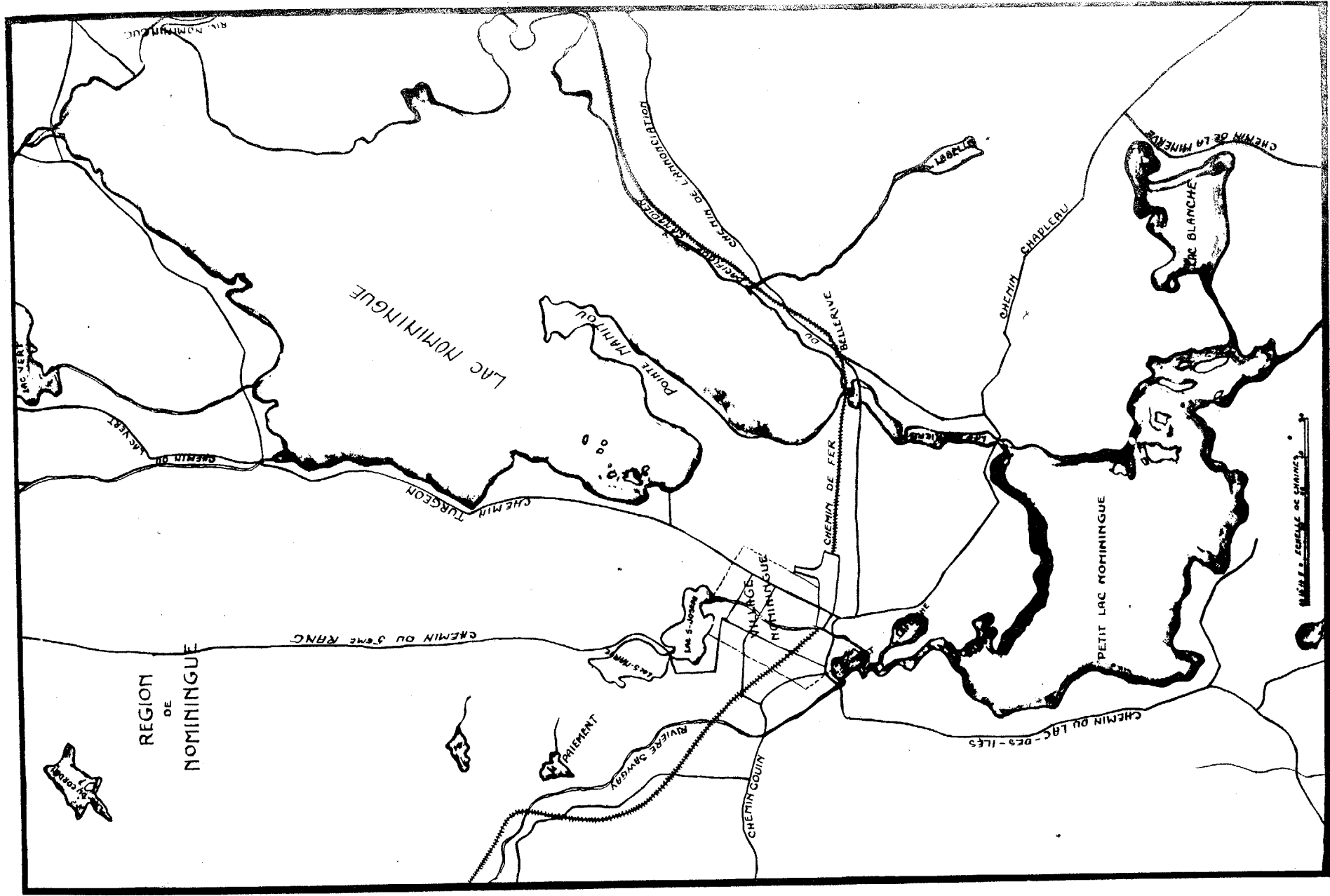
Dès que le Père Martineau eut établi sa rési-

dence à Nominigue, la nouvelle s'en répandit à travers la province, par correspondance ou par la voix des journaux.

Chaque semaine, de nouveaux colons apparaissent, à la grande consolation du missionnaire, qui consigne ainsi les faits dans son journal : " Le premier colon qui s'annonce est un monsieur Brault, de Montréal, déjà propriétaire du lot No 17, au IIe Rang, sur le bord du petit lac Nominigue. Il amène avec lui un ouvrier du nom de Poitras. Dès leur arrivée, tous deux se mettent en frais d'ouvrir un chantier sur le lot susdit. Malgré une pluie battante, ils travaillent ferme toute l'après-midi et ne rentrent à la résidence qu'à sept heures du soir, harassés de fatigues, pouvant à peine se soutenir sur leurs jambes."

" Au VIe Rang, les Numéros 41 et 42 sont retenus par M. Renaud, qui en revient à pied et apparemment satisfait de son choix."

" En juin, M. Benoit, député de Chambly, vient visiter et choisir des terres pour des cultivateurs de son comté. Vers le même temps, MM. Bock, Marinier, Jérôme et Turgeon, nouvellement arrivés à Nominigue, sont un jour mes hôtes à dîner. Puis, ces messieurs entreprennent une tournée d'exploration dans la forêt, poussant une pointe du côté de la Chute aux Iroquois et une autre pointe vers le canton Loranger.



“ Le canton Marchand reçoit des explorateurs en grand nombre. Ce canton possède une richesse de bois extraordinaire dont la qualité dénote une bonne terre végétale. De fait, ces terres, devenues arables par le défrichement, sont d'un rendement fort apprécié. ”

“ Non seulement de nouveaux colons viennent renforcer la population de Nominique ; mais des amis tiennent aussi à constater *de leurs yeux* comment vivent, dans le Nord, leurs connaissances qui y sont établies.”

Le 5 septembre, le R. P. Lacasse, o. m. i., et le docteur Bigonessé, de la *Chute-aux-Iroquois*, sont les hôtes du R. P. Martineau. Après le dîner, le Père-curé conduit ses visiteurs au grand Lac, dont la surface est calme et limpide. Le firmament s'y reflète comme dans un vaste miroir avec la gamme superbe de ses teintes azurées ; les montagnes qui l'ombragent lui donnent un air de majesté provocateur d'admiration.

En face de cette beauté, le Père Lacasse, n'y tenant plus, s'écrie : “ Vite le canot, et voguons sur cette onde tranquille. Oh ! comme on a raison d'appeler ce lac, *le roi des lacs du Nord ! . . .* ”

Visiblement heureux, le bon Père voulait en faire le tour ; mais le R. P. Martineau lui fit observer que le temps et les forces leur manqueraient à tous trois pour parcourir, avant la nuit, les trente

milles de circonférence de cette incomparable nappe d'eau. "Alors, retournons, dit le Père Lacasse; cependant, je garde en ma cervelle une impression assez nette de ce lac et de ses environs pour renseigner, avec avantage, tous les amateurs de beaux sites, de montagnes et de vallons, tous les amis des pins et des épinettes..." A quatre heures, les rameurs se séparaient en se disant: "Au revoir! à l'année prochaine!"

*

* *

"Le lendemain, 6 septembre, un monsieur Longpré, frère de l'avocat de ce nom, demeurant à Montréal, venait s'établir dans le canton Marchand. Il y fut bientôt suivi par l'honorable Sir Alexandre Lacoste, juge en chef de la cour du Banc de la Reine, le seigneur Globensky et M. Charles de Bellefeuille, tandis que MM. Massue et Beau-lieu préférèrent planter leur tente dans le canton Loranger, embelli par le lac Nomingue.

Quelques jours plus tard, MM. Paquet, Chamberland et Hamelin, tous trois d'Hochelaga, choisirent aussi chacun quelques lots. Bref, en ce mois de septembre 1883, Nomingue reçoit encore bon nombre de nouveaux colons, venus d'un peu partout, attirés par la réclame que font les journaux et surtout par les bonnes nouvelles que donnent à leurs amis les braves habitants du Nord.

Profitant aussi d'une belle journée du même mois, le R. P. Provincial des Jésuites, accompagné du R. P. Leblanc, vient surprendre, en son modeste presbytère, le bon Père-curé. Quel bonheur de se revoir ! Quelle joie profonde et sincère apporte au Pasteur cette visite aussi bienfaisante qu'inattendue ! Pendant son séjour à Nominique, le R. P. Provincial tint à récompenser, de façon tangible, les ouvriers de la première heure. En tête de ces vaillants, il convenait de placer – personne n'y contredit – les membres de la famille Martineau.

C'est ainsi que MM. Vital, Charles et Arthur Martineau et le jeune Ignace, leur neveu, reçurent chacun un lot de ferme, en reconnaissance des immenses services rendus à la colonie naissante. Les deux premiers se virent, en outre, gratifiés de deux lopins de terre de cent cinquante à deux cents pieds carrés, dans la partie de la paroisse où l'on entrevoyait déjà l'établissement du futur village.

Inutile d'ajouter que des dons aussi magnifiques comblèrent de joie les heureux bénéficiaires : joie que partagèrent sincèrement leurs parents et leurs amis, tous admirateurs de leurs hautes qualités comme de leur héroïque dévouement à l'œuvre de la colonisation.

*

* *

En compagnie de son Supérieur provincial, le R. P. Martineau fit un voyage à la *Chute-aux-Iro-*

quois. Ils eurent le bonheur d'y rencontrer Mgr Joseph-Thomas Duhamel, évêque d'Ottawa, le R. P. Leblanc, s. j., M. le curé Labelle, de Saint-Jérôme, et M. Samuel Ouimet, curé de Saint-Jovite.

Tous apôtres et colonisateurs, MM. les curés du Nord goûtèrent plusieurs fois, en ce mois de septembre, l'intime et rare jouissance de se réunir auprès de leur premier Pasteur, alors en tournée de confirmation.

Partout, Sa Grandeur est accueillie avec une piété confiante et filiale, avec un visible bonheur. Pour saluer son arrivée à Nomingue, au soir du 11 septembre, les colons tirèrent plusieurs coups de fusil et firent éclater un immense feu de joie, alimenté par plus d'un des gros sapins de la région.

Deux jours plus tard, grâce au canot que leur prêtèrent avec bienveillance MM. Dosithée et Eugène Boileau, père et fils, le R. P. Martineau, MM. les curés Labelle et Ouimet et M. Filion se rendirent à l'Ascension, où, à la surprise de Mgr Duhamel, ils rehaussèrent de leur présence la cérémonie de la confirmation.

La rencontre de son évêque, d'intimes conversations et des échanges de vues avec ses confrères, d'intéressantes randonnées à travers les paroisses nouvelles, encouragèrent puissamment M. le curé Labelle à poursuivre son idéal : coloniser le Nord, afin que le Christ en soit le seul Maître.

Répondant aux chaleureux appels de l'apôtre du Nord, plusieurs riches Montréalais viennent, à la même époque, acheter des lots et grossir considérablement, par l'envoi de colons nouveaux, le nombre des habitants de Nominique et des environs. C'est ainsi que *la Ferme d'en Haut* – l'Ascension, *la Chute-aux-Iroquois* – Labelle, *la Barrière* – Belle-rive, *la Ferme du Milieu* – l'Annonciation, reçoivent simultanément plusieurs familles qui se fixent de préférence autour des lacs, où se trouvent des lots superbes.

D'après la tradition, le premier lot à Nominique fut retenu par M. Damase Charbonneau, en vue d'y établir ses deux fils, Ménasippe et Exalaphat, cependant que lui, le père, demeura toujours à l'Annonciation.

Pour l'intérêt du lecteur et l'honneur des pionniers, citons les noms des vaillantes familles qui ouvrirent la forêt, s'y taillèrent des domaines – Dieu sait au prix de quels sacrifices ! – et préparèrent pour leurs descendants un sol fécond, au sein d'une nature splendide, sous un ciel clair et des plus salubres.

Outre les premiers colons déjà nommés, mentionnons les Charette, les Chénard, les Godard, les Lalande, les Wilson, les Normand, les Quevillon, les Corbin, les Constantineau, les Jetté, les Laberge, les Morand, les Lefebvre, les Labelle, les Laroche, les Paiement, les Gaumond, les Démanche, les Viau,

les Loisselle, les Nantel, les Boyer, les Delorme, les Blanchard.

C'est un monsieur Blanchard qui, le premier, proposa de bâtir un moulin à scie au ruisseau, près du lac Saint-Joseph, dont le pouvoir d'eau lui parut suffisant, pendant que, sans se lasser, de nombreux bûcherons abattaient des arbres séculaires et pratiquaient de larges éclaircies dans la forêt vierge. D'autres colons, ayant à leur tête MM. Anthime Lalande et Onésime Paiement, déployaient en même temps leur adresse et toutes les ressources de leur activité, dans la construction de rustiques maisonnettes, pour les nouvelles familles, et d'abris temporaires pour les animaux.

Après Dieu, qui a visiblement béni leurs durs labeurs, c'est à ces braves et courageux devanciers que la génération actuelle, disséminée sur les collines et dans les vallons des Laurentides, doit le bien-être, la prospérité et l'indépendance dont elle jouit, indépendance propre à rendre jaloux, si elle leur était connue, plus d'un journalier, plus d'un manoeuvre de nos grandes villes.

*

* *

L'automne de 1883 s'annonce hâtivement. Le vent plaintif, particulier à cette saison, étreint sans doute, parfois de façon douloureuse, les cœurs des colons solitaires, perdus au sein des grands

bois dénudés et silencieux. Et pourtant la voix lugubre de la bise ne murmure à l'oreille et au cœur du R. P. Martineau que le rythme consolant de l'espérance. Ni la rigoureuse froidure ni les neiges encombrantes de l'hiver qui approche, ni même la privation de pain, aliment de première nécessité, ne semblent préoccuper le vaillant missionnaire. C'est que, au sein de l'obscur forêt du Nouveau-Monde, tout comme dans les chaires chrétiennes les plus renommées, le fils de saint Ignace de Loyola vit, où qu'il soit, l'héroïque devise de son illustre Compagnie : *Ad maiorem Dei gloriam*.

Profitant de toutes les circonstances qui s'y prêtent pour attiser en l'âme de ses ouailles le feu sacré de la piété qui sauve et console, le Père-curé veut fêter le premier Noël dans les bois, à la *mode* des grandes paroisses. " Nous avons eu la Messe de minuit, écrit-il. Vingt grandes personnes y assistaient. On a chanté quelques cantiques ; l'autel, éclairé de seize lumières, était joliment orné ainsi que la crèche de l'Enfant-Jésus."

" Après la messe, j'ai prêché, puis célébré la messe de l'aurore ; et, à neuf heures, la messe du jour. Tous ceux qui ont assisté à la messe de minuit ont réveillé, dans la salle attenante à la chapelle, avant de retourner à leurs logis. "

Ainsi se termine l'année 1883, la première vécue dans la forêt par le missionnaire et les valeureux colons de Nomingue.



LES GRANDS BOIS

*O les bois ! les grands bois où voltige le rêve,
Où la brise en passant émiette des rayons !
Je les ai contemplés dans le jour qui s'achève,
Remplissant d'or tous les replis, tous les sillons.*

*Je les aime, au printemps, quand se gonfle leur sève ;
Je les aime, l'été, sous leurs dômes feuillus.
Je les aime, l'automne, en leur parure brève ;
Je les aime, l'hiver, sous les neiges perdus.*

*Ils conservent en eux quelque chose qui tremble,
Qui soupire, gémit, qui pleure et nous ressemble . . .
Arbres, vous vous groupez, tels des troupeaux humains,*

*Et vous cachez des nids qui chantent des prières.
Vous respirez les vents et les grandes lumières ;
Vous élevez vers Dieu votre front et vos mains !*

Louis-Joseph Doucet

CHAPITRE QUATRIÈME

Tribulations Succès des oeuvres

Le paisible cultivateur
De son petit champ est le roi ;
Lui seul peut dire à l'empereur :
" Je suis bien, Majesté, chez moi."
R. P.

Les tribulations dont il est parlé dans le chapitre précédent renaîtront sous des aspects divers : l'épreuve étant le lot de toute vie humaine. Mais, dans sa tendresse de Père, le bon Dieu prend en pitié la faiblesse de ses enfants et leur envoie des consolations pour soutenir leurs forces.



Les missionnaires ne comptaient pas sur de riches établissements pour leurs colons, dans cette région du Nord : ils n'aspiraient qu'au nécessaire et le Ciel le leur donnait, en échange d'un travail rude et constant.

Dans plusieurs endroits où la hache et le feu avaient passé, le colon réussissait à labourer la terre au moyen de troncs d'arbres à fortes racines, appointées à cette fin. Les hommes, debout sur ces charrues *nouveau genre*, et les bœufs attelés à ces racines, parvenaient, à force de temps et de patience, à rendre la terre neuve suffisamment propre à de premières semailles.

De dimensions plutôt restreintes, les champs ainsi cultivés ressemblaient à des jardins : les choux, les carottes, les navets croissaient à côté du blé, de l'avoine et du sarrasin. A la fin de l'été, ces jardins primitifs, que l'on découvrait çà et là, offraient un coup d'œil charmant : le sarrasin en fleurs, dont la tige s'élevait souvent à trois pieds de haut, donnait l'illusion d'un *tapis de neige* sur des arbustes, pendant que les épis verdoyants ou dorés du blé et de l'avoine se balançaient mollement, sous la brise du grand lac Nominique. Cette vue gracieuse amenait un sourire de satisfaction sur les lèvres des pauvres et rudes paysans. Le souvenir de leurs fatigues, de leurs sueurs, de leurs inquiétudes se perdait dans la brume du passé et, spontanément, un acte de reconnaissance jaillissait de leur âme émue : Merci, Seigneur, de vos dons, de vos largesses !... Merci pour toutes vos bontés !...

*

*

*

Ces braves ouvriers de la forêt se montrèrent toujours soumis et sympathiques à l'égard des missionnaires. D'ailleurs, ils étaient assez intelligents pour comprendre que leurs pasteurs se dévouaient tout entiers au bien de leurs âmes, aux intérêts de la religion et à la gloire de Dieu. L'avenir, il est vrai, ne promettait la fortune ni aux uns ni aux autres ; mais tous avaient foi en la parole du Maître : " Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice et le reste vous sera donné par surcroît. " Et leur espoir ne fut pas trompé.

Selon le rapport d'un vénérable octogénaire de Nomingue, M. Vachet, Français d'origine, " le grain poussait en abondance et les légumes atteignaient une grosseur étonnante. Oui, — disait-il à qui le consultait, — la bénédiction du ciel descendait visiblement sur nous et nos travaux ; les petits coins ensemencés rapportaient une moisson superbe : la terre neuve est si généreuse ! . . . "



La piété des Religieux et une édifiante fidélité à tous les devoirs de leur saint ministère, jointes à la vie exemplaire des familles, attiraient sans doute, sur les uns et les autres, des bienfaits particuliers, tant spirituels que temporels.

Dans leurs minuscules chapelles, répliques de Bethléem, les prêtres célébraient les fêtes avec toute

la solennité possible et ne négligeaient aucune occasion de semer du *surnaturel* dans les âmes : ils prêchaient à dix auditeurs avec le même soin, la même préparation que devant une nombreuse assistance ; puis, se tenaient au confessionnal avant la sainte messe, à la disposition des personnes qui désiraient *faire leurs dévotions*.

Si le pasteur encourage, si lui-même travaille au défrichement, il se fait encore un devoir d'aller rencontrer ses paroissiens, dans leurs chantiers ou dans leurs habitations respectives. C'est ainsi qu'au mois de janvier 1884, en dépit d'un froid piquant et de fréquentes *bordées* de neige, et donc par des chemins impraticables, le R. Père Martineau commence la visite de la paroisse et des premières deserts : Turgeon, Hébert et Saguay. Il note dans son journal : " Monsieur Horace Chartier me conduit chez tous les colons ; monsieur Charles Boileau m'accompagne. Je profite de la circonstance pour faire signer une requête, afin d'obtenir le " Conseil municipal " pour la paroisse de Saint-Ignace. Cette requête part aujourd'hui, le 17 janvier 1884. "

" En cette même année, continue-t-il, la paroisse de Nominigue voit augmenter et sa population et son industrie. Le gouvernement aidant les colons, de nouveaux acheteurs viennent choisir des lots et l'on commence à bâtir un moulin à scie, près du lac *Saint-Joseph*. "

Dès le début de cette construction, un accident dû à la manœuvre inhabile d'un employé, faillit causer la mort de tous les hommes du chantier. Seule, une intervention divine explique leur survie. Les blessures mêmes n'ont pas été graves.



A la même époque, M. Joseph Normand, un des premiers colons, s'occupe activement à déboiser sa propriété. Du même coup, il facilite l'ouverture du chemin de la Lièvre qui sera d'un grand avantage pour la circulation. Cent hommes s'emploient bientôt à ouvrir ce chemin le long duquel se rencontrent, outre le lac *Saint-Joseph*, qui fournit l'eau au moulin à scie, les lacs *Sainte-Marie* et *Saguay* et quelques autres de moindre importance.

Le chemin Boileau qui va de Nominique à Labelle, en passant par l'Annonciation, permet d'admirer les deux lacs les plus importants de l'endroit, le *Grand Nominique* et le *Petit Nominique* et, en plus, le lac *Laflèche*, qui tire son nom de Mgr l'évêque de Trois-Rivières, et le lac *Bourget*, qui rappelle le grand évêque de Montréal, Mgr Ignace Bourget, de sainte et vénérée mémoire.

Un chemin direct ou *raccourci* reliant Nominique à Labelle, sans passer par l'Annonciation, ne tarda pas à être ouvert : c'est le chemin *Cha-*

pleau, ainsi nommé de Sir Adolphe Chapleau député provincial de Terrebonne et membre du cabinet fédéral à cette époque. Sur ce chemin on peut admirer encore le *lac Blanc* et les quatre lacs sus-mentionnés.



A peu d'intervalle, un second accident se produit encore au moulin à scie et jette de nouveau la consternation dans la petite paroisse.

Le 30 août, au début de l'après-midi, les employés préparaient la chèvre pour hisser les grosses pièces : poutres, madriers et soliveaux, quand la charge trop lourde de la machine les contraint à lâcher prise ; en même temps le pied de cette machine, maintenu par M. Bergeron, se renversant brusquement, projette avec violence le pauvre ouvrier, d'une hauteur de vingt pieds, sur le roc solide.

Vite, on court à lui : il est sans connaissance... Avec d'infinies précautions, on le transporte au presbytère. Le Père-curé dépêche immédiatement son frère Charles à Saint-Jovite, où se trouve un médecin. Le trajet est long et difficile !... Vers le soir, le Père juge opportun d'administrer l'*extrême-onction* au blessé, dont les yeux sont fermés et la langue, paralysée. Néanmoins, il paraît conscient de ce qui se passe autour de lui ; car, à la fin de la cérémonie, il fait le signe de la croix.

Enfin, vers une heure du matin, le médecin arrive. Hélas ! rien à faire, tous les soins sont superflus : congestion cérébrale et pneumonie.

Le premier septembre, à onze heures de la matinée, le Père récite auprès du mourant les prières des agonisants et lui donne l'indulgence *in articulo mortis*. A quatre heures de l'après-midi, M. Bergeron rendait son âme à Dieu, deux jours et deux heures après l'accident.

Le R. Père Martineau s'occupa de faire préparer le cercueil et creuser la fosse ; puis, le 3 septembre, il chanta le service funèbre. Le R. P. Proulx fit la levée du corps. Toute la paroisse, péniblement impressionnée, assistait aux funérailles : le deuil était général.

M. Bergeron habitait Nominique depuis deux mois seulement ; néanmoins, ses qualités lui avaient déjà conquis l'estime de tous.

Trop ému pour prêcher à la messe des obsèques, le Père-curé ne put que prononcer quelques paroles à la louange du défunt et rappeler, avec instance, à ses chers paroissiens le sage avertissement de nos Saints Livres : " Soyez prêts, vous ne savez ni le jour ni l'heure ".

*

* *

Le 11 octobre, un samedi, le R. P. Martineau et deux paroissiens, MM. Onésime Paiement et

Calixte Constantineau, se dirigent vers l'Annonciation, en canot, par la voie du lac Nominique. Le vent souffle en tempête. Bientôt les vagues deviennent si fortes que les voyageurs sont ballottés, pendant plus d'une demi-heure, au même endroit. La frêle embarcation craque de toutes parts ; l'eau entre dans le canot. . . L'âme en proie à d'indicibles angoisses, les trois rameurs croient leur dernière heure arrivée. En cette mortelle inquiétude, le Père Martineau promet de célébrer une messe d'action de grâces, s'il échappe au danger avec ses compagnons. Sa supplique est entendue : peu à peu le vent tourne et pousse l'embarcation à un demi-mille du rivage d'où, profitant d'un moment d'accalmie pour virer de bord, ils gagnent la terre en quelques minutes. Les promeneurs sont sauvés ! . . . Oh ! quel vibrant *Merci, mon Dieu !* s'exhale alors des lèvres ou plutôt du cœur des rescapés ! . . .

*

* *

Vers la fin de janvier 1885, le Père-curé s'occupe à dresser un état des recettes et dépenses de la maison Saint-Ignace, à Nominique, pour le présenter au Bureau de la Société de la Colonisation, qui a son siège à Montréal. Il y joint aussi les demandes d'informations, adressées par nombre de personnes de maints endroits, sur les cantons du Nord à coloniser. Son travail terminé, il part pour

Montréal. Le 13 février, à huit heures du soir, il assiste à une assemblée spéciale du Bureau, présidée par Monseigneur Duhamel, évêque d'Ottawa.

En présentant le bilan de son administration, le R. P. Martineau donne toutes les explications requises par les membres du Bureau et sollicite une avance de quatre cents dollars – qui lui est accordée – sur le montant à percevoir au mois de mai, en vue du prochain établissement d'un moulin à farine, à côté du moulin à scie déjà en activité.

Le missionnaire se disposait à repartir pour le Nord, le 16 février, quand une tempête de neige le contraignit d'attendre que la voie ferrée fût libre. A la date du 18 février, nous lisons dans son journal : "Je vais chez les Sœurs de Sainte-Croix, rue Saint-Hubert, où j'ai le plaisir de rencontrer la Supérieure générale, Mère Marie-de-Saint-Basile, en visite régulière dans ce couvent. Je lui expose mon désir d'avoir une maison de sa Congrégation, à Saint-Ignace de Nomingue. Ma proposition paraît lui être agréable. Je me retire plein d'espoir en l'heureuse issue de ma démarche".

Le R. P. Martineau connaissait les Sœurs de Sainte-Croix depuis septembre 1873, alors qu'il était nommé leur chapelain. Il avait quitté ce poste, le 31 décembre 1874, pour entrer au noviciat des Jésuites. Le souvenir de ses hautes qualités sacerdotales militait en sa faveur et nous

verrons bientôt, couronnée de succès, la requête de l'ex-chapelain, devenu religieux.

*

* *

Plein de confiance, le Père reprend le chemin de son cher Nord. A son retour, il apprend, avec une vive satisfaction, que M. Anthime Lalande projette de venir demeurer à Nominingue avec sa femme et ses enfants : sept garçons et deux filles.

Aidé de quelques hommes, M. Lalande avait précédemment ouvert un petit chantier qui lui avait permis de déboiser quelques arpents de terre. Depuis un an déjà, ce brave colon habitait la paroisse ; il s'était élevé une maison avec grange et bâtiments, au bord du lac Nominingue, dans le dessein de s'y installer aussitôt que possible avec sa nombreuse famille, laissée temporairement à Saint-Jérôme.

C'est au mois de mars 1885, que M. Lalande entreprit, par des chemins très dangereux, le long voyage du déménagement. Laissons-lui la parole : " En maints endroits, *dit-il*, je devais, pour surmonter les obstacles, vider la voiture. J'étendais alors une peau de bœuf sur la neige, j'y installais les petits enfants, – le plus jeune avait alors sept mois, – je traversais la voiture et puis, nous *rembarquions*, sûrs d'avoir à renouveler la corvée un

peu plus loin. La prévoyante mère avait pourvu aux besoins des enfants : galettes et bouteilles de lait remplissaient les tiroirs d'un *bureau* placé à portée de la main, dans la voiture. Mais quel courage il nous fallut pour arriver à destination ! ”

Quelques années après, M. A. Lalande ouvrit un magasin, qui fut longtemps le seul dans la paroisse. Et c'était à Saint-Jérôme encore qu'il lui fallait aller chercher les marchandises d'approvisionnement. A quels périls et à quels ennuis ne s'exposait-il pas chaque fois qu'elles venaient à manquer !

Laisser femme et enfants, seuls, au milieu des bois, des semaines entières ! . . . Que d'inquiétudes ! que d'insomnies de part et d'autre ! . . . “ Si vous aviez pris note de toutes ces misères, disait un Père jésuite, on pourrait en écrire un magnifique volume ”.

*

* *

A cette époque, l'économie était pratiquée à l'égal d'une vertu de premier ordre. On ménageait l'huile et la farine. On allumait la chandelle de suif, fabriquée à la maison, *rien que pour le nécessaire*, et l'on se servait de l'allumette de cèdre pour remplacer l'allumette phosphorique. Il en était ainsi chez presque tous les colons où la solitude et la pauvreté avaient élu domicile. Témoin une autre brave femme qui racontait les larmes

aux yeux : " Nous restions dans une pauvre cabane, à cinq milles du village ; parfois nous n'avions pour nous éclairer ni huile ni chandelle. Mon mari était absent très souvent. Je faisais souper les enfants, de bonne heure, à la galette de sarrasin ; puis, lorsqu'il faisait noir, je m'asseyais par terre près du poêle avec mes petits enfants, et eux de me dire : Maman, chantez-nous donc quelque chose. Pour leur faire plaisir, je chantais des refrains appris dans mon enfance ; mais quelquefois les sanglots m'étouffaient et je ne pouvais continuer. Ces pauvres petits, ne me voyant pas à cause de l'obscurité, disaient naïvement : Etes-vous fatiguée, Maman ? Continuez donc, c'est si beau. Et je refoulais mes larmes pour chanter encore et leur faire plaisir. "

*

* *

Le dimanche, 29 mars, en la fête des Rameaux, soixante personnes assistent à la messe. C'est une augmentation digne de mention. Le Père-curé profite de l'occurrence et réunit en assemblée plénière les chefs de famille, afin d'aviser au moyen de bâtir une maison pour les religieuses, attendues dans quelques mois. Tous s'engagent à donner une journée de travail pour couper des billots et les transporter au moulin. De plus, ceux qui ont des enfants en âge de fréquenter l'école promettent

de travailler gratuitement autant de journées qu'ils enverront d'enfants à la classe. La coupe du bois doit commencer sans délai. Un comité, composé de quatre pères de famille, veillera à l'exécution des résolutions. (Les détails ci-dessus sont extraits du journal du R. Père Martineau.)

Dès les premiers jours d'avril, dix à quinze hommes sont à l'œuvre, abattant des arbres et les transportant au moulin. Ils ont à leur service deux paires de chevaux et trois paires de bœufs. Tout va bien. Mais voilà qu'un pénible accident suspend le travail. Un jeune employé – nommé Lefebvre – se trouve tout à coup resserré entre un billot et un arbre. On parvient à le tirer de sa dangereuse position, mais il a la hanche droite douloureusement contusionnée. Par bonheur, après quelques jours d'immobilité complète, le blessé parfaitement remis, retourne à l'ouvrage, ne gardant plus de sa mésaventure qu'un souvenir propre à le rendre prudent et circonspect pour longtemps.

Au lendemain de ce malheur et dans les mêmes travaux, M. Vital Martineau perd un cheval. Son frère, le bon Père-curé, s'en plaint ainsi : "Vraiment, on dirait que le diable veut à tout prix paralyser le succès de notre œuvre." Tout de même, le travail se poursuit sans relâche et la maison des sœurs avance peu à peu.

La perspective de voir bientôt Nomingue doté d'une maison d'éducation religieuse attire de

nouveaux colons. Et malgré d'innombrables soucis, l'avenir ne laisse pas d'être encourageant pour les missionnaires et les travailleurs.



Nous lisons dans la relation du Père Martineau que, vers la mi-juillet, les scolastiques de l'Immaculée-Conception, de Montréal, viennent passer leurs quelques jours de vacances, sur les bords du lac Nominingue.

L'espace est vaste, le site pittoresque et des mieux choisis : les jeunes y prendront leurs ébats à cœur joie et à longueur de jour ; mais la nuit où se retireront-ils ? . . . Impossible de dormir sous des tentes ou à *la belle étoile* : déjà par légions, et bien avant la brunante, moustiques, maringouins et *brûlots* sont à l'affût . . . L'épiderme délicat des jeunes citadins ne saurait impunément braver leurs dards sanguinaires . . .

En cette conjoncture, le bon Curé offre de les coucher au presbytère. C'est un abri de fortune que ce presbytère, si l'on en juge par la description suivante, due à la plume de M. A. de Montigny, publiée dans "Le Nord", journal hebdomadaire de la région.

"Le presbytère fait partie d'un corps de bâtisse d'environ 40 pieds sur 30 pieds, à trois divi-



HABITATION DES RR. PP. JESUITES

sions, construit en rondins et recouvert de pièces fendues.

“La première partie comprend une salle mise à la disposition des étrangers qui y partagent, l'heure s'y prêtant, la table de M. Vital Martineau, intendant de la propriété.

“Le plancher est aussi fait de madriers équarris à la hache, ce qui veut dire que les deux ou trois chaises qui s'y trouvent ne sont pas d'aplomb. A l'une des extrémités de la pièce, séparées par des rideaux de coton, se trouvent deux chambres à coucher. Le reste sert à la fois, pendant le jour, de cuisine, de salle à manger et de salon et, la nuit, de dortoir, au besoin, pour les pèlerins et les ouvriers, qui y étendent des grabats et y ronflent à qui mieux mieux.

“Une table de trente pieds de longueur, entourée de bancs, complète, avec le poêle et la *marmite*, l'ameublement de cette pièce. Quand la pluie tombe abondante, des gouttes nombreuses et indiscreètes obligent souvent le dormeur à déloger, s'il reçoit plus d'eau qu'il ne lui en faut pour se rafraîchir.

“La partie du milieu – à peu près double de la première – est destinée à devenir la nef de la chapelle, quand les moyens permettront de la couvrir. Elle n'était encore, en 1884, qu'à l'abri des rayons du soleil. Aussi est-ce là que, le dimanche, les

colons attendent, assis sur des bancs, des billots ou des lambourdes, l'heure de la messe qui se dit, mais ne se chante pas encore, faute de chantres.

“ La troisième partie, faisant pendant à la première, est aussi de la même dimension et identiquement divisée par des rideaux de coton, derrière lesquels se trouvent deux cellules meublées : l'une, d'un grabat, c'est celle de Monsieur le curé ; l'autre, de deux lits, c'est la chambre de *Monseigneur*, que se partagent au besoin les visiteurs distingués. Une seule chaise trouve place en cette alcôve. Si l'on désire causer, il faut passer dans la pièce voisine où, la nuit, s'allongent parfois des paillasses et des matelas. Le jour, cette pièce sert de chapelle, de sacristie et de retraite au curé qui y confesse. Le mobilier se compose d'un petit autel, de quelques chaises et de grands bancs sans dossiers. Ajoutons que cette habitation hospitalière passe pour la plus somptueuse et la plus vaste de *sept lieues à la ronde*. ”

Plus tard, la chapelle sera exhaussée, l'intérieur, restauré et le vieux toit, remplacé par un comble neuf. Une nouvelle voûte et plusieurs améliorations ajouteront aussi au confort du premier presby tère.

*

* *

Aux branches d'un chêne, à proximité de la chapelle, était suspendue la cloche paroissiale, ca-

deau des marguilliers de Saint-Eustache. Avant la réception de cette cloche, on frappait à coups redoublés, avec la tête d'une hache, sur une énorme pierre, près de la porte d'entrée, pour annoncer l'heure des offices paroissiaux.

Cette cloche historique, victime des troubles de 1837, portant encore en brèche, preuve de son identité, la trace d'un boulet de canon anglais, était doublement chère aux paroissiens de Nominque. M. Anthime Lalande avait été le premier à la faire vibrer et il rappelait ce geste avec une visible satisfaction...

Cependant, en 1885, le Père-curé et ses paroissiens jugèrent à propos d'élever un campanile pour y loger la précieuse relique. De trente-deux pieds de hauteur, ce campanile permettra désormais à tous les colons d'entendre la voix sacrée leur annoncer fidèlement, outre la messe et les vêpres, les autres événements religieux de la paroisse : baptêmes, mariages, décès, sépultures. Il leur permettra encore d'ouïr,

“ trois fois la journée,
L'Angélus dire à ceux qui peinent pour le pain
Que la tâche ici-bas, saintement terminée,
Reçoit, dans l'autre vie, un salaire divin.”

*

* *

Une respectable tradition veut que la région

colonisée aujourd'hui par les RR. PP. Jésuites ait été visitée, il y a plus de cent ans, par d'autres Jésuites, accompagnant les sauvages dans leurs courses à travers les lacs et les forêts. Qui sait si l'un ou l'autre de nos vénérés martyrs canadiens n'a pas, quelque jour, fumé le calumet aux endroits mêmes, habités présentement par les colons ; s'il n'a pas contribué à éteindre la soif de sang qui dévorait les pauvres enfants des bois ! . . . Voit-il aujourd'hui la transformation opérée dans ces forêts ? Si oui, quelle indicible joie doit vibrer en son âme d'apôtre et d'évangéliste !

Comme ceux du siècle passé, les vaillants Jésuites de nos jours, ceux du Nomingue en particulier, ont travaillé pour la plus grande gloire de Dieu. Aussi, le Maître est-il constamment glorifié par ces missionnaires, tous frères d'armes et cœurs généreux qui se sacrifient, à travers le monde, pour l'extension de son règne et le salut des âmes.

Qu'Il soit aussi glorifié par les admirables colons qui, dans l'attente de l'éternelle récompense, se soumettent généreusement à la loi du travail, édictée par Dieu lui-même : " Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front ".

Courage, bon et fidèle serviteur, ta part est belle et glorieuse ! . . .





Sa Grandeur Mgr Joseph-Thomas Duhamel
" ARCHEVÊQUE D'OTTAWA "

L'ÂME DE LA FORÊT

*L'âme de la forêt est une grande harpe,
Que le vent fait chanter et pleurer tour à tour,
Que l'azur du beau ciel revêt comme une écharpe
Et qui vibre, sans trêve, et la nuit et le jour.*

*L'âme de la forêt est pleine de mystère,
Avec ses recoins d'ombre et ses arbres moussus,
Ses morceaux de ciel bleu, ses tapis de lumière
Si beaux ... que l'on voudrait ne pas marcher dessus.*

*L'âme de la forêt ... elle est un peu notre âme,
Avec tout son mystère et tout son infini ;
Et quand le soir descend sur son beau char de flamme,
Elle pleure avec nous la beauté qui finit.*

Alice Lemieux.

CHAPITRE CINQUIEME

Espoirs - Joies - Tribulations

La croix que porte le soldat du Christ a trois places : sur l'épaule, pour cheminer ; à la main, pour lutter ; sur le coeur, pour aimer. Elle est fardeau de mérites ; elle est arme de guerre ; elle est bouquet de myrrhe.

Chanoine J. Lemann.

A l'instar du curé Labelle, le R. Père Martineau se donna à sa tâche avec une inlassable activité. Les travaux accomplis, malgré la pénurie des ressources, en sont une preuve évidente : la chapelle restaurée ; la maison des Sœurs en construction ; cinq milles de chemin ouverts sur le côté nord du lac Nominique ; la route du Ve Rang très avancée ; le chemin *Boileau* terminé ; la rue Saint-François-Xavier presque carrossable ; le moulin à scie bientôt en voie de fonctionnement ; les broussailles éparses et nuisibles, coupées et brûlées. Tels sont les résultats palpables de l'esprit d'initiative du Père-curé, âme dirigeante de toutes les entreprises et toujours en tête du bataillon de ses va-

leureux et dévoués paroissiens. Aussi, comme l'espérance en l'avenir grandit dans tous les cœurs !



Au cours de l'été 1886, la paroisse a l'honneur insigne de recevoir la visite de son premier pasteur, Mgr Joseph-Thomas Duhamel, deuxième évêque d'Ottawa et récemment préconisé archevêque du diocèse. Venue de l'Annonciation en canot, Sa Grandeur, accompagnée de deux Pères Oblats, débarquait sur le bord du lac Nominigue.

Tous en liesse, parents et enfants se portent au-devant du prince de l'Eglise ; puis, en procession, cheminent vers la chapelle où Monseigneur entre *solennellement*, pour une première cérémonie de confirmation.

Dans une allocution fort paternelle, Monseigneur l'archevêque se montre très heureux de rencontrer les colons de Saint-Ignace, dont on lui a dit tant de bien. Sa Grandeur les félicite de leur endurance, de leur esprit chrétien, du respect, de la confiance qu'ils témoignent envers l'autorité ecclésiastique ; puis, Elle les encourage fortement à persévérer dans leurs bonnes dispositions. En prenant congé de l'assistance, Monseigneur la bénit avec une affection visible et toute l'effusion de son grand cœur.

Ce jour-là et les suivants, dans les familles, on causa longuement de Sa Grandeur, de son affabilité, de sa sympathie envers tous, des caresses prodiguées aux petits, surtout aux confirmands, des paroles aimables et consolantes, adressées aux uns et aux autres. Bref, tout le monde, sans exception, avait joui de la fête et en conservait un souvenir des plus réconfortants.

Ce fut aussi grande réjouissance au presbytère, où se prit le dîner à l'issue de la cérémonie.

Pour cette circonstance, la vénérable madame Martineau, mère du Père-curé, étend – à défaut de nappe – sur une table de douze pieds de longueur, les plus beaux draps de sa lingerie ; puis, l'intendant du foyer, M. Vital Martineau, se paye le luxe de faire rôtir la poule la plus dodue de sa basse-cour. Avec la poule paraît aussi la *barbotte*, fraîchement pêchée au grand lac et frite à point.

Le dîner fini, les prêtres, sur l'invitation du R. Père-curé, se réunissent à l'ombre des pins qui ornent les abords du presbytère, pour présenter à Monseigneur Duhamel leurs hommages de respectueuses félicitations, à l'occasion du titre d'archevêque dont Sa Grandeur vient d'être honorée. Le 29 juillet suivant, le R. P. Proulx, s. j., vicaire et desservant de l'Annonciation, sera délégué à Ottawa, pour assister à la cérémonie de la remise du pallium.



Au mois d'août, plusieurs Jésuites vinrent en promenade à Nominingue, entre autres, les RR. PP. J.-B. Nolin, L. Leblanc et Louis Lalande. Ils furent reçus, écrit ce dernier, avec la plus fraternelle cordialité, par le R. P. Martineau, dans sa cabane de *bois rond*.

Le grand lac Nominingue fait l'admiration des Pères touristes, de même que ce coin des Laurentides vraiment pittoresque avec ses lacs mystérieux, cachés dans les ravins ou creusés au sommet des collines, bordés d'éternelle verdure de diverses hauteurs : buis, sapin, cèdre, épinette, pin altier dont la cime s'élève souvent à plus de cent cinquante pieds vers le ciel.



Relevons, en passant, la signification et l'origine du mot " Nominingue ". En langue iroquoise, *Nominingue* veut dire *peinture rouge*. La tradition rapporte que les Iroquois, faisant autrefois la chasse dans cette région, s'y fixèrent temporairement. Or, il y a, au Ve Rang, une mine de craie rouge dont les sauvages se tatouaient et coloriaient les plumes de leurs coiffures, avant de partir pour leurs excursions guerrières.

Les habitants des environs se servent encore de cette craie délayée pour *peinturer* leurs granges et les barrières qui ferment leur terrain. C'est aussi, peut-être, de cette mine que la rivière *Rouge* tire son nom.

La tradition veut encore que la région des lacs du Nord ait été visitée, sous la domination française, au cours du XVIIIe siècle, par des Anglais et des Américains, puis, par des Sauvages qui s'y livraient à la pêche.



Quoi qu'il en soit, la digression nous ramène au mois d'octobre 1886, à l'époque de la visite que font à Nominingue deux religieuses de Sainte-Croix : Sœur Marie-de-S.-Jean-Baptiste et Sœur Marie-de-Bon-Secours. Déléguées par leur Supérieure générale, elles viennent s'enquérir de la possibilité d'établir, dans ce nouvel endroit, une maison de leur Institut.

Hébergées par la bonne Madame Martineau, les visiteuses sont à la source des renseignements désirables. Elles retournent après deux jours, satisfaites de leur voyage et laissant à Nominingue l'espoir de posséder un couvent de Sainte-Croix, dans un avenir plus ou moins prochain.



Vers le même temps, le jeune baron Joseph d'Halewyn, avocat, emmené de France par Mgr Labelle, vint se fixer au *Lac-des-Isles*. Ancien élève des Jésuites, à leur collège de Vannes, il s'estima fort heureux de rencontrer ces religieux sur une terre étrangère. Plus tard, au cours d'un voyage qu'il fit en France, il contracta mariage puis revint vivre au pays.

Etant données sa haute culture intellectuelle, ses connaissances en droit et en médecine, M. d'Halewyn fut d'un secours réellement providentiel pour la région.

A la joie du Curé-fondateur, plusieurs colons français et belges élargirent le cercle paroissial en venant aussi, à la même époque, s'établir dans le comté Labelle.

Deux d'entre eux, MM. André Brun et Jean-Baptiste de Varennes, y avaient été amenés par M. le chanoine J.-A. Plantin, de la cathédrale d'Ottawa. Nous reconnaissons encore aujourd'hui les descendants de ces pionniers et des précédents à leurs noms patronymiques : Ragot, Multo, Vachet et quelques autres. M. Vachet, par ses études spéciales en architecture et en sculpture, puis, comme marbrier et agriculteur, rendra de très

grands services aux Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception, qui succéderont aux Jésuites, à la cure de Nominique.

*

* *

A la date du 10 août de l'année suivante, le R. Père Martineau note dans son journal : " Nous avons commencé le couvent des Sœurs, le bois étant préparé depuis quelques semaines. Ceux qui y travaillent le plus assidûment, mais à petites journées, sont MM. Joseph Normand, Alexandre Corbin, Aldéric Loïselle, Onésime Paiement, Vital et Charles Martineau, Brazeau et Meilleur. "

Enfin, le 30 septembre, bien que leur maison soit inachevée, deux religieuses, Sœur Marie-de-Saint-Jean-de-la-Croix, supérieure, et Sœur Marie-de-Sainte-Ursule, arrivent à Nominique. Elles sont l'objet d'une très cordiale réception de la part des révérends Pères Jésuites qui leur donnent le titre de *Premières Missionnaires des bois*.

Quelques détails sur le voyage des sœurs intéresseront sans doute le lecteur de ces pages. Dans l'impossibilité de se porter à leur rencontre, le Père-curé délègue le baron d'Halewyn pour le remplacer. Celui-ci, heureux d'obliger son pasteur, attelle ses deux meilleurs chevaux à une *barouche*, le plus convenable véhicule de la région

à cette époque, et file vers Saint-Jérôme, station terminus du chemin de fer du Nord et lieu du rendez-vous.

Parties de Saint-Laurent, le 27 septembre, et escortées de Montréal à Saint-Jérôme par le frère de la supérieure, M. l'avocat Archambault de Varennes, les deux missionnaires eurent la bonne fortune de rencontrer, sur le train, M. le curé Labelle, qui leur manifesta sa grande joie de les voir s'acheminer vers Nomingue, en vue d'une fondation. A Saint-Jérôme, les voyageuses descendirent et passèrent la nuit chez les bonnes sœurs de Sainte-Anne qui les reçurent avec une cordialité toute fraternelle. Le lendemain, M. Archambault fit ses adieux à sa chère sœur et remit au baron d'Halewyn la garde des deux religieuses. En compagnie de leur nouveau guide et sous la protection vigilante d'en haut, elles quittèrent Saint-Jérôme, première étape du voyage.

Dans le but d'abrégé la durée d'un long et pénible trajet, le gentilhomme crut devoir conduire ses chevaux à toute vitesse, même dans les côtes. Les deux missionnaires eurent à se cramponner fermement au siège de la voiture pour amortir les contre-coups et surtout pour s'épargner le redoutable ennui d'une expulsion forcée.

Après trois heures de cette course vertigineuse, les voyageuses harassées, *à bout d'haleine*, jouirent

d'une halte bienfaisante au presbytère de Saint-Sauveur où le bon curé, M. Adolphe Jodoin, leur fit servir un repas réconfortant. Remontées en barouche, elles atteignirent, ce soir-là, pour y passer la nuit, le presbytère de Sainte-Agathe-des-Monts, M. le curé T. Thibodeau les accueillit avec une parfaite amabilité.

Le deuxième jour, M. J.-S. Ouimet, curé à Saint-Jovite, les reçut non moins charitablement ; et le lendemain, elles dînèrent à Labelle, chez un monsieur Nantel, hôtelier de l'endroit, qui se montra aussi plein de bienveillance à leur égard.

Si le guide était brave et les chevaux fringants, les chemins laissaient beaucoup à désirer. Obstrués en maints endroits par des broussailles et des arbres renversés, ils devenaient, d'une localité à l'autre, de plus en plus montants et rocailleux. Plusieurs fois, les voyageuses durent descendre de voiture et aider leur diligent conducteur à se frayer un passage. Toutefois, elles bénissaient ces contretemps qui leur procuraient une détente opportune en les reposant du cahotement de la *barouche*.

Enfin, vers six heures du soir, après un trajet mouvementé de trois longs jours, les deux fondatrices atteignaient Nominigüe, terme de leur voyage, théâtre de leur futur apostolat. C'était le 30 septembre 1887.

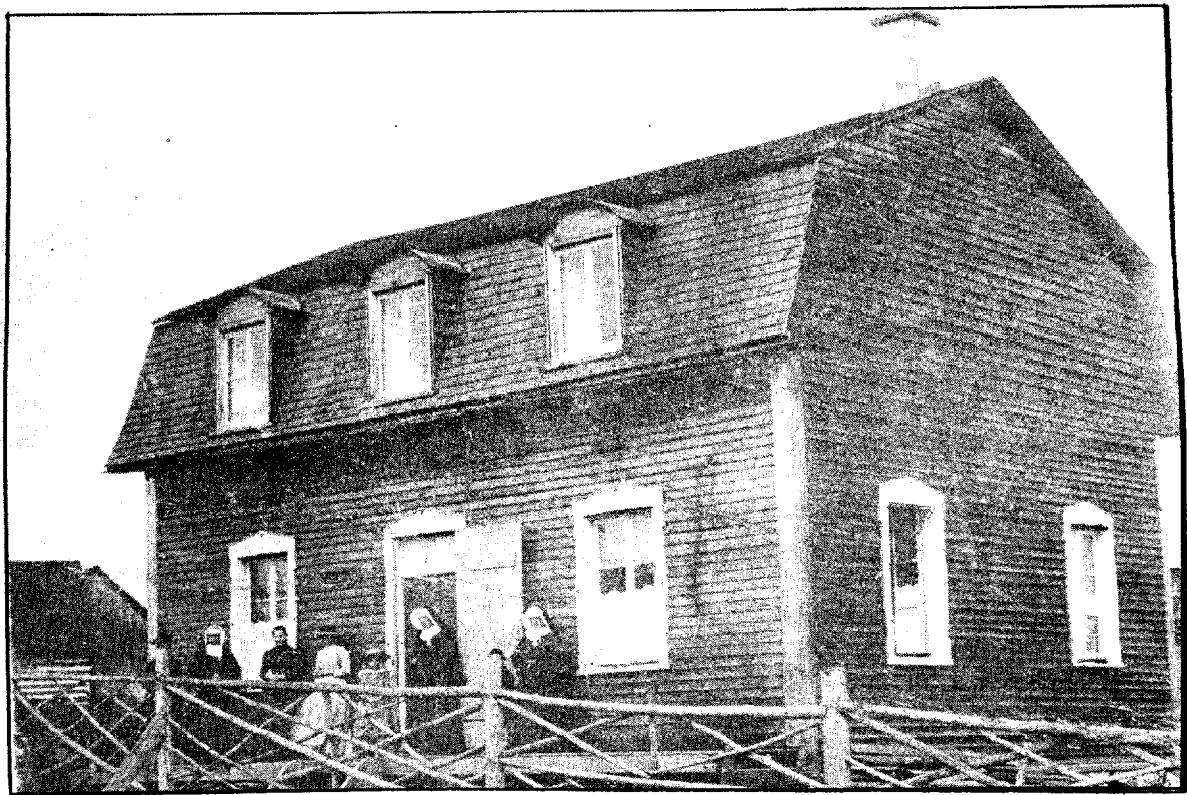
A l'arrivée des religieuses, quelques colons, de

concert avec les Pères, tirèrent plusieurs coups de fusil en signe de réjouissance. Après un frugal repas, servi au presbytère, elles furent conduites chez Madame Martineau, pour le repos de la nuit. Chaque soir, cette charitable voisine hospitalisera ainsi les sœurs, tandis que les Pères se chargeront de pourvoir à leurs repas, et cela, jusqu'à leur entrée définitive dans leur couvent. Elles ne devaient en prendre possession que sept semaines plus tard et même, à cette époque, les travaux ne seront pas encore terminés.



C'est donc là, en pleine forêt, que les Sœurs de Sainte-Croix inaugurent l'œuvre de la formation morale et intellectuelle de la jeunesse canadienne des Laurentides. Sans tarder, elles aménagent une salle de classe dans une partie de la maison en construction et, dès le 5 octobre, douze élèves, dont cinq pensionnaires et sept externes, s'inscrivent sur le registre de la *petite école*.

A cette date, la paroisse Saint-Ignace-de-Loyola compte trente-deux familles et le village cinq maisons, y compris le couvent. De ces maisons, deux seulement appartiennent à des séculiers : MM. Vital Martineau et Rodrigue Cyr.



PREMIÈRE MAISON DES SOEURS DE SAINTE-CROIX
A NOMINGUE



A son école en germe, le Père-curé consacre une large part de son zèle d'éducateur et d'apôtre. Le 7 octobre, il vient voir les enfants et les bénir. Dans une courte allocution, mise à leur portée, il s'efforce de leur faire comprendre l'amour de prédilection que le bon Dieu leur témoigne en leur envoyant des religieuses pour les instruire.

Le dimanche, 20 novembre, à l'issue de la grand'messe, l'assistance, clergé en tête, se rend en procession au couvent neuf, situé à quelques pieds de la chapelle paroissiale, pour la cérémonie de la bénédiction de chacune de ses pièces. Sur le parcours, les élèves chantent pieusement de jolis cantiques à la Sainte Vierge.

Ensuite, le bon Père-curé entretient, pendant quelques instants, ses paroissiens de leur maison d'éducation religieuse si ardemment désirée, enfin obtenue ; de tous les bienfaits qu'on en peut espérer pour la génération montante et pour la jeunesse de l'avenir. "Les maisons d'éducation sont des ateliers divins. Toutes les jeunes âmes qu'on y façonne sont des ébauches destinées à la gloire éternelle". La voix du pasteur se fait, ce jour-là, particulièrement pénétrante et dans l'assistance plus d'un père et plus d'une mère, attendris, versent des larmes de bonheur ! C'est que dans leur foi

confiante, ils croient aussi, ces braves gens, que la présence des sœurs au milieu d'eux doit non seulement les aider dans l'œuvre de l'éducation de leurs enfants, mais encore adoucir les ennuis, les rigueurs de leur solitude et les sauvegarder de tout danger.

Et cette belle fête, la première au sein des bois, se clôt dans l'union de tous les cœurs au pied de l'autel, par le salut et la bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement.

Au lendemain de la bénédiction de leur couvent, les sœurs, jusque-là cantonnées avec leurs élèves dans un espace très restreint du logis, prirent possession de toute leur maison, qui mesurait vingt pieds de profondeur par trente pieds de largeur. Les garçonnets aidèrent vaillamment les religieuses dans le transport et le placement de leur humble mobilier lequel, faute d'espace, avait été remisé en attendant la fin de la construction. Puis, le 22 novembre, le règlement de l'école reprit le cours régulier. Déjà les élèves, attachés à leurs maîtresses, font preuve d'une belle discipline et se montrent attentifs à tout ce qu'on leur enseigne. Le pasteur vient souvent les interroger sur le catéchisme, la grammaire, la lecture et les autres matières du programme d'études. Chacune de ses visites lui permet de constater des progrès, dont il se réjouit et pour lesquels il ne manque jamais de féliciter chaleureusement les bons élèves et leurs dévouées maîtresses.

*

* *

A l'œuvre naissante, il manquait une épreuve spéciale : elle ne tarda guère et ne surprit point les religieuses. " Une sœur de Sainte-Croix sans croix, mais c'est un paradoxe ! " Cette parole du R. P. Moreau, leur vénéré Fondateur, avait déjà aguerri les sœurs missionnaires et les maintenait prêtes à la lutte. Grâce à Dieu, elle ne fut pas longue.

Une dame de l'endroit, favorablement connue et bien intentionnée, sans doute, forme un jour le projet de supplanter les sœurs dans l'œuvre de l'enseignement. Elle se présente comme inspirée du ciel pour fonder une nouvelle communauté avec la mission d'instruire et d'éduquer la jeunesse de Nominigue. De plus, d'après une prétendue révélation qui lui fut faite, les Sœurs de Sainte-Croix devaient être remerciées sans délai.

Monté en l'absence du R. Père-curé et encouragé par des personnes de marque, le projet commençait à troubler les esprits. Heureusement, dès son retour, le R. P. Martineau, en homme sage et prudent, ne s'y laisse pas prendre. Il examine les faits, découvre le jeu de l'intrigante et met promptement fin à la regrettable *comédie* ...

Boulangères pour elles-mêmes, les sœurs, comme nous l'avons dit plus haut, l'étaient aussi pour les Pères ; or, que de fois le froid excessif gela le levain et la poche de patates qu'elles croyaient en sûreté près du poêle ! Au moins, si elles eussent eu du bois sec pour se chauffer. . . Mais non, c'était le fameux bois vert qui occasionnait fréquemment des feux dans le tuyau traversant le toit. Il n'y avait pas de cheminée . . . et les feux de tuyau effrayaient avec raison les pauvres habitantes du logis.

Afin de ne pas compromettre la santé des pensionnaires, la supérieure résolut de les remettre à leurs familles.

Au couvent, le soir, les paillasses se descendaient dans la cuisine, près du poêle qu'il fallait chauffer bien modérément toujours, de crainte que le feu ne prit au tuyau. Que de fois les sœurs s'éveillaient le matin, grelottantes, et sous une couche de neige plus ou moins épaisse, lorsqu'il avait venté et *poudré* au cours de la nuit.

Qu'il nous soit permis d'ajouter, pour l'intérêt du récit, que le supplice du froid devenait intolérable à certains jours. C'est ainsi que, dans la pauvre chapelle, pour prévenir l'engourdissement et l'onglée, le célébrant devait se réchauffer les doigts de son haleine à tout instant pendant la sainte messe, et, en outre, se hâter de boire le vin du sacrifice avant qu'il ne se congelât dans le calice de bois. (Ce calice, le premier dont se servirent les RR. PP.

Jésuites, dans leurs missions du Nord, est précieusement conservé à l'église de l'Annonciation.)

Au couvent, on n'osait s'éloigner du poêle, même pour les repas, afin de s'épargner de douloureuses engelures aux mains et aux pieds. L'une des premières sœurs rapporte que le froid l'a martyrisée au point que, plus d'une fois, elle fut extrêmement tentée de quitter la maison et de s'enfuir vers Saint-Laurent. . . à *pied*. La bonne mère à qui elle racontait ses souffrances lui dit tout simplement : " Vous avez été prudente, ma fille, en ne cédant pas à cette tentation . . . "

Cette pénible épreuve du froid vaillamment supportée, depuis décembre jusqu'en avril, et cela, pendant plusieurs années, témoignait d'une spéciale protection du Ciel. En réalité, cette divine assistance ne manqua jamais aux missionnaires.



Le bon Maître doit à sa sagesse et à sa vigilance de soutenir de son bras tout-puissant les ouvriers qui se consacrent à son service. Son amour les rend vainqueurs de tous les obstacles, intrépides dans la souffrance, de quelque nature qu'elle soit. Aussi, dans les Laurentides ou l'Ouest canadien, aux glaces polaires comme sous les feux tropicaux, la même divine charité embrase le cœur des missionnaires, inspire et stimule leurs énergies et de-

meure, sous tous les climats, la source incessamment féconde de tout bien, l'inépuisable génératrice de confiance, de courage et d'héroïsme.

Au froid glacial dont souffrirent *les premières Missionnaires des bois*, il convient d'ajouter le dangereux voisinage des loups et des ours qui les faisaient trembler d'effroi des nuits durant. Cruel et poignant vivait toujours le souvenir des trois enfants des familles Brun et de Varennes, disparus subitement, et dont il fut impossible de retrouver aucune trace en dépit de nombreuses battues à travers la forêt. Ces chers petits étaient sûrement devenus la proie des fauves . . . Qui racontera la douleur des pauvres parents ! Qui séchera les larmes des mères désolées ! . . .



Au déclin de l'année 1887, la petite colonie de Nomingue devait connaître l'une des grandes épreuves de son existence. Le 23 décembre, la nouvelle se répand que le révérend Père Martineau, le premier curé, l'apôtre au cœur débordant de bonté, la providence des colons, le soutien des courages et le conseiller de tous, en un mot, le fondateur de la paroisse est officiellement rappelé à Montréal, par ses supérieurs ! . . . Quelle douloureuse surprise ! . . . quel coup de foudre, et pour la paroisse Saint-Ignace ! . . . et pour les dessertes de la région, ...



Sœur Marie de Saint-Jean-de-la-Croix
SUPÉRIEURE-FONDATRICE
1887-1895

et pour les Sœurs récemment établies à Nominique ! O impénétrabilité des desseins de Dieu dans la distribution des joies et des tristesses ici-bas ! . . .

A la nouvelle du départ de leur bon pasteur les paroissiens sont atterrés et les enfants qui lui sont si attachés versent des larmes, preuve manifeste de leur profond chagrin. Le R. Père Martineau, en noble et digne fils de saint Ignace, se soumet sans réplique à l'ordre qui lui est intimé par ceux qui tiennent auprès de lui la place de Dieu. Outre qu'elle édifie grandement ses ouailles, son obéissance prompte et généreuse, en une si pénible occurrence, n'est pas, on le devine, sans étreindre à la briser l'âme tendre et si délicate du fondateur.

A tous ses chers colons réunis dans la chapelle pour son départ, le Père Marcel Martineau donne des conseils de sagesse, de prudence et de respectueuse soumission à l'autorité établie ; puis, dans un geste d'affection particulière, il bénit une dernière fois les enfants et les parents agenouillés à ses pieds. Encore un dernier mot, un dernier adieu . . . et le fondateur s'éloigne du poste pénible si généreusement rempli durant quatre années. Le Frère Louis Boily et quelques paroissiens se font un devoir de filiale gratitude d'accompagner le regretté Pasteur jusqu'à la station de Saint-Jérôme, d'où il prendra le train pour Montréal.



Comme LA NOËL fut triste en cette année 1887 ! . . . Tous les cœurs semblaient sous le pressoir d'une même mystérieuse angoisse. Rien n'annonçait la naissance du Rédempteur, sauf la neige et les frimas. Le R. Père Santerre, s.j., vicaire, célèbre une seule messe à Nominique et dit les deux autres messes dans les dessertes. Le *Gloria in excelsis Deo*, chant des anges ravis, demeura sans échos dans les chapelles de la région. Seules, refoulant leur tristesse, quelques dames unies à un petit groupe de jeunes filles, entonnèrent, non sans émotion, les cantiques d'espérance et de paix : *Dans cette étable . . . Il est né, le divin Enfant . . . Les Anges, dans nos campagnes . . . Ça, bergers, rassemblons-nous . . .*

Puis, dans les âmes, la puissante vertu de l'espérance, un instant ébranlée, renaîtra bientôt plus forte que l'épreuve, l'amertume et les chagrins de l'heure présente. Le bon Dieu proportionne toujours le poids de la croix qu'il impose à la générosité comme à la force morale de ses serviteurs. Il demeure le Maître souverain des événements et, quoi qu'il advienne, son vouloir s'accomplit : son œuvre ne saurait périr.

Dès le 26 décembre, le successeur du regretté Père Martineau, le R. Père Olivier Nault, s. j., en-

trait dans la mission de Nominique. Le nouveau curé connaissait les colons et les colons le connaissaient. Désireux de marcher sur les traces de son prédécesseur, il les assura d'abord de son entier dévouement au bien de leurs âmes ; puis, de l'intérêt particulier qu'il entendait porter au développement et à la prospérité de la colonie.

*

* *

Le baron d'Halewyn, dont nous avons parlé plus haut, et quelques paroissiens transférèrent à la chapelle le petit harmonium acheté de leurs deniers, et si cordialement offert au R. P. Martineau. Le départ précipité du cher fondateur l'avait même privé d'en ouïr les premiers accords.

La supérieure seule connaissant la musique se prêta de bonne grâce à rehausser, par son modeste concours, la beauté des offices paroissiaux. Et pendant la grand'messe du 22 janvier 1888, l'instrument vibra, pour la première fois, à l'émotion manifeste de l'auditoire que les faits récents bouleversaient encore. C'est que la disparition subite du bon Père Martineau hanta longtemps l'âme des colons comme un lugubre souvenir de deuil.

*

* *

Vers le même temps, la *Société de Colonisation*, que Monseigneur Labelle avait réussi à organiser, fit

parvenir quelques centaines de dollars aux courageux bûcherons, à titre d'allocation pour l'année. Les sœurs reçurent aussi de la même source une certaine somme destinée à couvrir les frais de leur déplacement et l'achat de quelques meubles indispensables. Néanmoins, plus de cinq années s'écouleront avant que leur mobilier soit en rapport avec la destination de leur établissement. C'est dire que l'aménagement resta longtemps encore à l'état primitif.

Dans une visite que fit au couvent le R. Père L.-E. Lemire, s. j., procureur de sa communauté et délégué par ses supérieurs pour régler des questions importantes, le compatissant religieux s'attendrit à la vue du dénuement dans lequel vivaient les sœurs. Celles-ci, déjà rompues à la vie des indigents, s'étonnèrent de tant de sympathie : elles s'estimaient heureuses d'avoir quelques traits de ressemblance avec la sainte Famille, qui honora la Pauvreté dans l'humble demeure de Nazareth.



En cette première année scolaire, la cérémonie de la première communion eut lieu le Jeudi Saint, jour heureusement choisi pour cette fête eucharistique. Les sœurs éprouvèrent la joie de conduire à la Table sainte cinq garçonnets et quatre

fillettes, agés de dix à douze ans. Le nouveau pasteur déploya un dévouement remarquable dans la préparation de ces jeunes âmes à l'acte le plus important de leur vie, et la piété des sœurs s'appliqua à leur rendre ce jour inoubliable.

Les parents assistèrent émus et nombreux à l'imposante cérémonie, la première du genre à Nomingue. Le Couvent offrit le dîner aux petits heureux du jour et, dans l'après-midi, il y eut, pour les premiers communians, rénovation des promesses du Baptême et réception du scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel.

La fin des classes, qui a lieu le 29 juin, prend aussi les *proportions* d'un événement remarquable.

Après des examens *publics*, présidés par le Père-curé et son nouveau vicaire, le R. P. Mouvet, les élèves qui ont donné satisfaction reçoivent des félicitations du Président et des récompenses, dont les parents se montrent aussi fiers que leurs enfants. Suit la lecture d'une adresse, par une élève de la *première* classe, chargée d'exprimer à l'auditoire : révérends Pères, parents et maîtresses, les bons sentiments et la reconnaissance de tous les écoliers.

On se rend ensuite à l'église pour la bénédiction du Très Saint Sacrement pendant laquelle, selon le désir du Père-curé, on chante le *Te Deum* en action de grâces des bienfaits reçus au cours de la présente année scolaire.



A l'époque des vacances, les deux religieuses sont conviées à leur maison mère pour suivre les exercices de la retraite annuelle et prendre quelques semaines d'un repos bien mérité. Sous la garde du Frère Boily, jésuite convers, elles reprennent en sens inverse, l'itinéraire suivi en septembre dernier. La distance de cent huit milles qui sépare Nominingue de Saint-Jérôme exige encore trois longues journées de voiture.

C'est le cœur visiblement ému que, le 10 juillet, sœur Marie-de-Saint-Jean-de-la-Croix et sœur Marie-de-Sainte-Ursule rentrent à Saint-Laurent. Elles y sont saluées de leur nouveau titre : *Les premières missionnaires des bois* et reçues à bras ouverts et avec grand honneur comme des héroïnes. Qui décrira les émotions et les joies réciproques de cette rencontre fraternelle, après dix longs mois de séparation ! . . . Et combien de fois les chères "*sœurs du Nord*" durent répéter, pour l'information de leurs compagnes, avides de les entendre, les événements typiques de leur première année de séjour là-bas à Nominingue !

HEURES RUSTIQUES

*J'ai promené mes pas sur les sommets splendides,
Lorsque la pourpre et l'or, par les lacs et les bois,
Dans les calmes couchants des hautes Laurentides,
Répandaient leur orgie et leur gloire à la fois.*

*Au lointain bleu, j'ai vu passer des cerfs rapides,
Couchant leurs bois mêlés dans leur fuite aux abois:
Au bout des pins pointus et du vertige, avides,
Les noirs corbeaux scandaient leurs gutturales voix!*

*Et petit à petit s'élargit le mystère,
Dans la mort du soleil abandonnant la terre,
Après son agonie et son dernier décor.*

*Soirs, qui repassez sur les âmes du monde,
Donnez-moi le salut de votre paix profonde,
De l'auguste agonie et de l'auguste mort!*

Louis-Joseph Doucet

CHAPITRE SIXIEME

Difficultés -

Secours et Sympathies -

Profond Chagrin

“ La foi donne en trois mots
le secret de toute existence :
c'est un devoir à accomplir,
une douleur à porter, un apos-
tolat à exercer. ”

R.P. de Ravignan, s.j.

“ Il y a ”, écrit quelque part monseigneur Camille Roy, “ des jours et des circonstances où craindre les répétitions n'est plus un artifice littéraire, mais une méconnaissance de l'histoire”. Celle dont nous tentons de dégager les grandes lignes comporte nécessairement des redites.

Entremêlé de joies et d'épreuves, identiques par certains côtés et qui en composent à elles seules presque toute la trame, ce récit, en narrant les unes et les autres, a surtout en vue d'exalter un passé glorieux et d'amasser des matériaux utiles à quelque futur historien, désireux de mettre en lumière, de façon complète, les faits particuliers à la région

du Nord, faits tout à l'honneur des premiers colons et dignes d'être connus de la postérité.

*
* *

L'obstacle qui ralentit, pendant de longues années, le développement de la partie du pays qui nous intéresse, de Nominingue, en particulier, fut sans contredit la distance qui le séparait de Saint-Jérôme, station terminus du chemin de fer du Nord et centre d'approvisionnement pour les localités de cet immense territoire.

Aller à Saint-Jérôme, franchir, par des routes à peine ouvertes, cette longue distance de cent huit milles, était pour tous les colons un problème hérissé de difficultés. Ces difficultés devenaient à certaines époques presque insurmontables, notamment lorsque d'abondantes pluies détrempaient profondément le sol, ou encore quand, sous l'action du vent, de fortes *bordées* de neige, multipliant les cahots, rendaient les chemins impraticables et dangereux ou même en faisaient disparaître tout tracé sur des longueurs à perte de vue. Et, personne ne l'ignore, l'hiver dans le nord s'annonce de bonne heure ; d'ordinaire, il ne va s'adoucissant qu'avec le retour d'un printemps frisquet et trop souvent tardif.

*
* *

Le deuxième voyage de ce genre que firent les fondatrices, à leur retour, au mois d'août 1888, fut

remarquablement pénible et ennuyeux.

Sous prétexte de gagner du temps, leur guide, jeune homme inexpérimenté, engagea sa monture en pleine forêt, dans une voie plus courte mais nouvellement tracée. Cette voie tortueuse, parsemée d'obstacles, ne permettait d'avancer qu'avec une extrême lenteur.

Malgré les contretemps, on espérait sortir du bois avant la noirceur ; mais l'on avait compté sans la voiture qui se brisa et sans la rencontre d'un énorme pin que des bûcherons venaient d'abattre, lequel, contrairement à leurs prévisions, était tombé en travers de la route déserte.

La situation est critique. Il n'est qu'un moyen de sortir de ce mauvais pas : ébrancher l'arbre à l'aide de la hache et du couteau dont le guide est heureusement pourvu ; puis, à trois, soulever la *barouche* et lui faire sauter le tronc renversé. Rassemblant leur courage et conjuguant leurs forces, les trois voyageurs réussissent à se remettre en route après un travail de près de deux heures. Deux fois encore, en cette même forêt, les sœurs devront aider leur conducteur à dégager de ses entraves la voie périlleuse qu'il a choisie. Par surcroît, le soleil baisse et le ciel se couvre : il en descend bientôt une pluie fine et pénétrante contre laquelle l'unique parapluie préserve à peine les deux coiffes tuyautées.

En cette conjoncture, on décide avec sagesse de faire halte pour la nuit dans la hutte du gouvernement, que l'on atteint à la *brunante*. Cette hutte, au cœur de la forêt, est un misérable abri à peine chauffé, ouvert aux passants en quête de repos et aux bûcherons, surpris au travail par le mauvais temps ou par l'obscurité. Les sœurs, transies de froid, y claquent des dents jusqu'au matin.

Sœur Marie-de-Sainte-Ursule, la plus jeune, qui vit encore, ajoute en narrant l'aventure : " Ces misères ne nous décourageaient point. Loin de là, nous lorgnant l'une l'autre, nous avions peine à réprimer le fou rire à la vue de nos bonnets bicornus et de nos *mines piteuses*. Le matin venu, nous reprenions gaiement le voyage et *vogue la galère!*

" Durant plusieurs années, continue la narratrice, tous nos voyages rencontraient des ennuis de ce genre ou d'autres aussi désagréables. " Et la bonne septuagénaire, toujours en verve quand on lui parle de *sa fondation*, raconte l'héroïque passé avec une joie communicative qui provoque l'admiration de ses consœurs. J'ai porté la croix, semble-t-elle se dire en toute assurance, je porterai aussi la couronne.



Dans les pages précédentes, nous avons parlé des rigueurs de l'hiver ; pour être impartial, il convient de souligner aussi les méfaits ou les inconvé-



Sœur Marie de Sainte-Arsule
COMPAGNE DE LA FONDATRICE
1887-1891

nients de l'été. " C'était le temps, d'après le Père L. Lalande, que les maringouins à Nominique étaient légion. " Oui, il fallait vivre dans les bois, près des lacs, pour avoir une idée de l'énervant bataillon d'insectes affamés qui vous dévoraient sans répit.

Dans l'espoir de les éloigner et de pouvoir prendre un peu de repos, les sœurs devaient, le soir, entretenir autour de la maison une épaisse fumée, seule arme défensive en ce combat aérien.

Chez quelques colons, en guise d'attrape, on tendait des linges imbibés d'eau bouillante sur les carreaux des fenêtres d'où on les retirait presque aussitôt littéralement tapissés d'insectes de tout ordre. En un clin d'œil, les morts étaient remplacés par une armée de relève, aussi belliqueuse et plus fraîche.

Quant aux puces qui semblaient jouir d'un certain monopole dans ces terres sablonneuses, on réussissait parfois à en diminuer le nombre, par des actes de mortification qui ne devaient pas être sans mérite. Il s'agissait de se coucher héroïquement, pendant les chaudes nuits d'été, entre deux couvertures de laine. Attirées par l'appât, les ennemies, prises dans les filaments du tissu, restaient captives jusqu'à ce qu'une paire d'ongles, taillés à souhait, leur fit expier leur gourmandise, leur audace et leur tyrannie.



Grâce aux secours reçus de la Société de Colonisation, les Sœurs purent se faire construire une grange et se munir d'instruments agricoles, en vue de cultiver le terrain que les Jésuites leur avaient gracieusement concédé.

Aidée de quelques garçonnets, – bien connus des MM. Lalande d'aujourd'hui, – Sœur Marie-de-Sainte-Ursule réussit à épierrier et à ameubler un jardin potager de quatorze carrés, séparés par des allées tirées au cordeau. Ce jardin rapporta cent pour un de la semence qu'on lui confia : patates, maïs, carottes, navets, betteraves, oignons, choux, etc. ; quelques légumes atteignirent un poids phénoménal, à preuve, un chou de *vingt-cinq* livres ; la récolte de patates s'éleva à cinquante minots. Pour le pauvre couvent, tous ces produits constituaient une richesse qui frisait l'opulence. Le jardin et la jardinière recevaient du Ciel une bénédiction visible et magnifique. En face de cette abondante récolte, la bonne sœur Marie-de-Sainte-Ursule oubliait les fatigues, les sueurs et les interminables journées de travail qu'elle lui avait coûtées.

Mais l'hiver vint... et la belle provision ne put échapper entièrement à ses rigueurs. Toutefois, la quantité que l'on réussit à préserver de la gelée suffit aux besoins de la petite communauté qui dé-

clare, en outre, n'avoir jamais, grâces à Dieu, souffert à Nomingue du manque de nourriture.

Cependant, comme les colons, les sœurs se sont alimentées de galette de sarrasin, lorsque le froid gelait la levure ou qu'elles ne parvenaient pas à chauffer suffisamment le fourneau pour la cuisson du pain. C'est ainsi qu'un matin du premier de l'an, l'on déjeuna de *pain noir* ou galette de sarrasin, faute de mieux.

La chronique rapporte que, ce matin-là, les deux missionnaires essuyèrent quelques larmes fugitives que le froid, l'éloignement, la solitude et l'extrême pauvreté contribuaient à rendre particulièrement amères. D'autre part, le souvenir des douceurs du foyer familial ou des joies de la maison mère, à l'époque du renouvellement de l'année, était bien de nature à attendrir des âmes délicates et à rendre excusable le signe sensible de leurs multiples émotions.



Au début de la quatrième année de la fondation, précisément au mois d'août 1890, la révérende Mère générale adjoint aux deux fondatrices une compagne qui, partageant leurs nombreux travaux, en allégera le poids ; nous avons nommé sœur Marie-de-Saint-Euthyme. Celle-ci enseignera la classe des petits.

L'inscription qui a lieu le 8 septembre suivant enregistre dix-neuf élèves. C'est une augmentation de neuf élèves sur l'année de la fondation.

Malgré le renfort reçu par l'arrivée d'une troisième religieuse, sœur Marie-de-Sainte-Ursule garde encore suffisamment de besogne pour occuper toutes ses journées. Outre les travaux de cuisine et d'entretien de la maison, c'est encore sur elle que retombe la charge de fabriquer le pain d'autel, de cuire les aliments apportés par les externes, garçons et filles, qui prennent leurs repas au couvent; donc, plats variés et nombreux : autant d'élèves, autant de mets différents. Quelle habileté ne doit-elle pas déployer pour économiser le bois de chauffage et faire tout cuire à point sur l'antique *poêle* à deux ronds ! Il va sans dire qu'en dehors des heures de classe, on vit en famille et que les trois missionnaires mettent de concert la main à la cuisine, à la buanderie ou au jardin, selon le besoin des circonstances.



A sœur Marie-de-Saint-Euthyme incombait la surveillance des garçons pendant les études et les récréations, depuis le déjeuner jusqu'à huit heures et demie du soir, alors que, bien *alignés* et *silencieux*, ils se rendaient au presbytère pour la nuit.

Remarquablement joviale, la bonne sœur a laissé chez ses élèves d'autrefois un souvenir impérissable. Aussi, tous en parlaient encore avec vénération et se sont fait un reconnaissant devoir d'aller la saluer, lors de son passage à Nominingue, plus de quinze ans après son départ. De son côté, sœur Marie-de-Saint-Euthyme, — qui a célébré son jubilé d'or de profession religieuse, — évoque encore souvent, grâce à sa mémoire restée fidèle, les espiègleries, les gentilleses et les vaillants exploits de ses *charmants* petits *gars* du Nord.

*

* *

Si les sœurs ont souffert du froid, du manque de confort et des incommodités de toutes sortes, qu'il serait trop long d'énumérer, c'est dans l'ordre des choses. Vouée tout entière au service de Dieu, la religieuse n'est pas surprise de voir son sacrifice accepté et les souffrances de corps et d'âme devenir son pain quotidien. Mais, à la majorité des colons pour qui les conditions d'existence n'étaient guère meilleures, quel courage, quel héroïsme ne fallait-il pas et surtout quelle confiance absolue en la divine providence ! . . .

La plupart d'entre eux venaient de la ville ; les femmes, encore jeunes, habituées au bien-être, se trouvaient soudain transplantées au milieu des bois, ignorant tout des travaux d'une ferme et

de la vie des champs, loin des leurs et sans autre moyen de communication que le service de la malle . . . Service primitif, souvent irrégulier : les lettres et les journaux ne parvenaient que de trois semaines en trois semaines . . . Rien d'étonnant donc que plusieurs familles, regrettant leurs démarches, aient repris, à la suite de quelques essais peu encourageants, le chemin de la ville. Celles qui après avoir mis la main à la charrue ont voulu coûte que coûte aller de l'avant, ont bien mérité de l'Église et de la Patrie.

Honneur à ces femmes canadiennes, compagnes intrépides, dignes des premiers colons, dont elles ont secondé les vues, soutenu les efforts, conservé la foi et l'espérance en l'avenir !

Elles demeuraient souvent seules à la maison, ces vaillantes mères, chargées d'enfants, pendant que leurs époux, occupés au défrichement en des lieux plus ou moins éloignés, leur étaient un sujet de continuelles inquiétudes. En effet, sans cesse exposé aux accidents, plus d'un bûcheron revenait souvent de la forêt grièvement blessé.

Outre le soin des enfants et la tenue ordinaire de la maison : cuisine, blanchissage, couture, etc, il incombait encore à la mère de fabriquer le pain et le beurre, de voir au poulailier et aux animaux de la ferme ; puis, de préparer, d'ensemencer et de sarcler de grands jardins, seules ressources de plus d'une

famille. Quels tours de force et d'ingéniosité n'ont-elles pas accomplis, ces braves pionnières, pour suffire à tant de travaux ! On se demande où elles puisaient leur courage et leur surhumaine énergie ? Vous l'avez deviné : c'est dans la prière et surtout dans une confiance illimitée en la bonté du Père qui est dans les cieux. Oh ! comme on priait chrétiennement dans tous les foyers ! La prière du soir et le chapelet de la sainte Vierge se récitaient en commun : jamais les fatigues et les travaux harassants de la journée n'en pouvaient justifier l'omission. Et, comme les dimanches et les fêtes d'obligation étaient scrupuleusement observés ! Ni les mauvais chemins ni les pires tempêtes hivernales ne pouvaient empêcher d'assister à la messe, ces jours-là. A défaut de cheval, on utilisait le bœuf pour se rendre à l'église ; quelquefois il fallait, à l'aide de pelles, déblayer la voie en avant de l'animal pour qu'il pût continuer à traîner la voiture chargée de bons petits paroissiens bien emmitouflés et rangés dans le fond de la *berline*, sous les robes de *carriole* ou soigneusement recouverts d'épaisses *catalognes*.

Que de fois, pères et fils, montés sur des raquettes aux jours de poudrierie aveuglante, se rendaient à la messe au prix d'excessives fatigues ! Pour rien au monde on eût voulu passer le jour du Seigneur sans lui faire visite dans son temple et sans en rapporter des bénédictions spéciales

pour chacun des membres de la famille, gardiens du foyer.

Les religieuses revendiquent aussi l'honneur d'avoir été traînées par le bœuf du monastère, soit pour aller à l'église, soit encore pour faire leurs *commissions*, à travers les sentiers de la paroisse.



Sous l'administration des RR. PP. Jésuites, l'année scolaire comptait des dates remarquables. Elles s'ouvrait invariablement, au matin de la rentrée, par la messe du Saint-Esprit et le chant du *Veni Creator*. Toute la paroisse était convoquée à cette messe et il y avait communion générale. Le 13 novembre, fête de saint Stanislas Kostka, jeune saint jésuite, était jour particulièrement chômé de la jeunesse étudiante. Après la messe et la communion générale, les enfants prenaient congé; vers le soir, ils retournaient à l'église pour renouveler leur consécration au Sacré-Cœur de Jésus et assister à la bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement.

La première communion avait lieu à date fixe, le 13 juin (sauf la première année -1888- où elle se fit en mars), en la fête de saint Louis de Gonzague, fête choisie à dessein d'assurer un protecteur de plus à la jeunesse de Nominigüe.

Cette cérémonie, précédée de quelques jours de retraite pour les premiers communians, donnait encore lieu à une fête paroissiale. L'après-midi convoquait tout le monde à l'imposition des scapulaires de Notre-Dame du Mont Carmel et de l'Immaculée Conception et à la rénovation des promesses du baptême.

Enfin, la distribution des prix qui suivait l'examen final des classes revêtit, dès la première année, un cachet de particulière solennité, qui alla s'accroissant à mesure que les élèves devenaient plus savants et moins timides. Les examens de juin étaient publics. A titre d'encouragement pour les religieuses et leurs élèves, les parents se faisaient un devoir d'y assister, de même qu'à la séance de clôture de l'année scolaire.

A l'instar des établissements d'éducation, dans les grands centres, le programme comporta dès les premières années : chants, récitation, exercices de culture physique, rondes, petits dialogues ; puis un mot de remerciement à l'assistance, par l'un des élèves les mieux doués en talent oratoire... que l'on ne manquait jamais d'applaudir. Vraiment, la séance était belle ; mais le rôle le plus apprécié était toujours celui du bon Père-curé qui, malgré son indigence, prélevant sur ses maigres ressources quelques deniers, trouvait le moyen de réjouir ses chers enfants en accordant des récompenses au

succès, à l'assiduité, à la bonne conduite, au travail sérieux.

Et la fête se terminait toujours au pied de l'autel. Les enfants y renouvelaient leur consécration au Sacré-Cœur de Jésus. Cette cérémonie était suivie de la bénédiction du Très Saint Sacrement pendant laquelle, selon le désir du Pasteur, on chantait le *Te Deum* en reconnaissance des faveurs reçues du ciel, au cours de l'année scolaire, par toute la population de Nomingue.



Les encouragements et les sympathies ne manquèrent pas aux missionnaires, pendant les rudes années des débuts de la fondation. A plusieurs reprises, de hauts personnages ecclésiastiques, des étrangers de marque : confrères religieux, séculiers ou amis des RR. PP. Jésuites tenaient, en visitant ces derniers, à saluer aussi leurs voisines, les religieuses de Sainte-Croix.

Mentionnons en premier lieu la visite officielle de Monseigneur Duhamel, archevêque d'Ottawa, en juillet 1889. Le modeste couvent eut alors l'honneur d'offrir, deux jours durant, le vivre et le couvert à Sa Grandeur ainsi qu'aux deux prêtres distingués qui l'accompagnaient dans sa tournée de confirmation.

Puis, ce furent tour à tour les visites répétées du R. P. J.-B Nolin, s. j., l'apôtre de la dévotion au Sacré-Cœur ; de MM. J.-P. Bélanger, chanoine de la cathédrale d'Ottawa et curé de Saint-André Avellin ; E. Rochon, curé de Papineauville ; Aimé-A. Labelle, de Saint-Henri de Montréal et prédicateur de la Colonisation.

La visite conjointe de ces trois derniers abbés coïncidant en 1890 avec le premier mars, l'ouverture du mois de saint Joseph se fit solennellement comme jamais peut-être depuis. M. le chanoine chanta la grand'messe, M. le curé de Papineauville prononça un magnifique sermon, au cours duquel il fit ressortir l'œuvre bienfaisante des missionnaires et des colons dans la région du Nord ; et, le soir, à la bénédiction du Très Saint Sacrement, le prédicateur de la Colonisation se joignit à ses deux confrères et tous trois firent résonner, de leurs voix fortes et pieuses, les murs de l'humble chapelle provisoire, à la joie et à l'édification des paroissiens réunis. Cette visite fut pour tous une consolation très sensible et un puissant encouragement.

Monsieur F.-L.-T. Adam, curé d'Hochelaga, représentant la Société de Colonisation, venait aussi de temps en temps s'enquérir des besoins des colons et de l'emploi des deniers qu'il obtenait en leur faveur.

Citons encore les visites réitérées de l'honorable Louis Beaubien, commissaire de l'Agriculture et de la Colonisation ; de M. A.-L. Mangin, ⁽¹⁾ curé d'Hartwell, et de son successeur à la même cure, M. A. Guillaume ; de M. et Madame Grant, d'Ottawa, tous si bienveillants envers les religieuses et leurs élèves et qui ne passaient jamais à Nomininque sans entrer dans la modeste école et sans distribuer aux enfants des souvenirs pieux ou utiles. En chacune de leurs visites, ces bons amis offraient de vivessympathies aux religieuses dont l'indigence par trop manifeste excitait leur pitié ; aucun d'eux, en se retirant, ne manquait jamais de leur souhaiter un peu plus de confort et l'agrandissement de leur maison, dans un avenir prochain.



Grâce au zèle du R. Père Pierre Mouvet, s. j., la ligue du Sacré-Cœur de Jésus fut établie au couvent et dans la paroisse, dès l'année 1888, précisément le 7 décembre. La fête fut belle, impressionnante et la chapelle, gracieusement ornée pour la circonstance. Tous les colons s'approchèrent de la sainte table.

(1) et plus tard, fondateur des Servantes de Jésus-Marie, à Hull.



Le Révérend Père Pierre Mouvet, S. J.
SUR LE GRAND LAC NOMINIQUE



LA "FERME NORMAND"
ET SES PROPRIETAIRES ACTUELS

La consécration solennelle de la paroisse au Sacré-Cœur de Jésus date du 21 juin 1891. A cette occasion, il y eut décoration inaccoutumée, illumination extraordinaire. Un magnifique et substantiel sermon, donné par le R. P. Primeau, s. j., alors vicaire à Nominingue, précéda la bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement. Cette fête laissa dans tous les cœurs un souvenir inoubliable et des plus consolants.

Bien que surmenés par les soucis de la cure et des dessertes, les bons PP. Pierre Mouvet et Olivier Nault se sont encore constitués à deux reprises les prédicateurs de la retraite annuelle aux religieuses de Nominingue ; le premier, en juillet 1889, et le R. Père-curé, au mois d'août 1891. " Ces deux retraites, se plaisaient à rappeler les auditrices, comptent parmi les plus fructueuses de notre vie. Les Pères ont déployé un *grand* zèle pour assurer notre conversion. "



Quatre années avaient passé depuis le départ du vénéré fondateur, le R. Père Martineau. Son successeur, le R. P. Olivier Nault, héritier de son esprit apostolique et de ses nobles ambitions ne cessait d'encourager les colons et leurs familles dans le rude labeur du défrichement et de la culture, labeur qui, en éloignant les fauves, ramenait

la sécurité dans tous les foyers. Petit à petit, le rêve de Mgr Labelle se réalisait. Sous les efforts des bûcherons qui ne cessaient d'abattre pins, épinettes et autres géants forestiers, surgissaient de nombreuses éclaircies, élargissant l'horizon et rayonnant l'espérance. De plus, nouvelle agréable, les journaux annonçaient – en vedette – que le chemin de fer du Nord en construction se rapprochait de plusieurs milles, chaque fois que Mgr Labelle allait à Québec pousser le gouvernement à plus d'activité.

Encouragés par la perspective de communications plus faciles, de nouveaux colons venaient s'établir à Nominigüe chaque année ; de là, augmentation appréciable du nombre des élèves. Au mois de septembre 1891, les sœurs reçurent quinze pensionnaires et douze externes. Quoique avec lenteur, le grain de sénévé allait se développant à la joie manifeste des habitants du Nord.

Avide de développement intellectuel pour les enfants de sa paroisse, le R. Père-curé prit l'école sous sa direction et s'intéressa vivement à toutes les branches du programme des études. Il constata, avec une joie d'apôtre, que les mères, bonnes chrétiennes, enseignaient *bien* à leurs petits les prières et les premiers éléments de la religion. En effet, dès leur entrée à l'école, tous savaient faire le signe de la croix et possédaient une première notion du bon Dieu, de l'Enfant Jésus, de la Vierge Marie,

sa bonne Mère, de leurs anges gardiens. Les marmans leur avaient aussi appris qu'une bonne petite prière, les mains jointes, les yeux clos, fait plaisir au bon Jésus et que, par contre, la désobéissance, les malices, les *chicanes* le font pleurer.

Chaque semaine, le Père-curé donnait une leçon de catéchisme aux élèves réunis. Les matières profanes devenaient aussi tour à tour l'objet de son attention qui ne laissait rien au hasard. Dès les débuts, plusieurs élèves se firent remarquer par leur amour de l'étude et leur intelligence précoce.

Bons et affables, les enfants de Nominique, comme leurs parents d'ailleurs, se sont toujours distingués par leur respectueux attachement aux vénérés Pères Jésuites, chargés du soin de leurs âmes et dignes à tous égards de leurs meilleurs sentiments. Aucun d'eux ne soupçonnait alors la cruelle épreuve qui s'abattrait bientôt sur la paisible colonie ; nul indice, non plus, qui permît aux Sœurs de la pressentir . . .

*

* *

Mais voici qu'à la fin d'octobre, une étrange rumeur circule dans la paroisse et les dessertes : *les Pères Jésuites quitteront bientôt la mission ! . . .* On se refuse d'abord à y croire. De part et d'autre, on conteste la véracité de la nouvelle. C'est impos-

sible ! se dit-on . . . Puis, pourquoi nous quitter ? demandent les paroissiens à leurs bons Pères. Qu'avons-nous à faire pour vous garder avec nous ? Ces questions et autres moins discrètes restèrent sans réponse.

C'est le 28 octobre 1891 que s'accomplit le redoutable événement. A l'issue de la messe spéciale, à laquelle toute la paroisse était convoquée, le R. P. Nault, curé, annonce la décision irrévocable, prise par leur supérieur, le R. P. Pierre Hamel, de rappeler à Montréal ses fils de Nominigue. " C'est l'heure du sacrifice, dit-il, il n'y a qu'à l'accomplir généreusement. "

Puis, le vénéré Père Nault remercie ses paroissiens de leurs bons offices, de leur loyauté, de leur esprit chrétien. En quelques paroles d'un pathétique inoubliable, il leur exprime ses regrets que partagent les vicaires employés aux dessertes, les RR. PP. Caisse et Primeau, et leurs dévoués auxiliaires, les frères Boily et Chouinard : *regrets*, pour chacun d'eux, de quitter la mission au moment où la communauté des souffrances et des relations d'amitié solidement établies semblent ne faire du Pasteur et des ouailles qu'une seule famille, où régner l'harmonie et la charité.

Ensemble, les trois Pères donnent une dernière bénédiction à leurs bien-aimés paroissiens qui se retirent lentement, les yeux pleins de larmes

et le cœur brisé par une émotion, que chacun s'efforce en vain de contenir.

Plusieurs chefs de famille restent aux abords du presbytère, cherchant à rendre encore quelques services aux chers Pères qui s'en vont, *eux aussi*, l'âme navrée. . . quoique parfaitement soumis aux décrets de la Providence, dont la sagesse dirige tous les événements sans se tromper jamais.

La raison du départ des RR. PP. Jésuites reste encore, après plus de quarante-cinq ans, un mystère impénétrable pour les bons colons de Nominingue.

Il va sans dire que les sœurs de Sainte-Croix partagent largement le deuil paroissial. Sans compter les bienfaits d'ordre matériel dont elles sont redevables à la charité des bons Pères, depuis leur établissement à Nominingue, qui donc, mieux que ces saints religieux, les aidera à gravir l'âpre montée de la perfection évangélique ? Le bon Dieu seul connaît le poids de la douleur qui pèse sur leur existence, depuis la terrible nouvelle du départ de leurs co-fondateurs

C'est après huit longues années de travaux, de dévouement et de sacrifices sans nombre, que ces dévoués apôtres quittent définitivement Nominingue . . . *Nominingue*, qu'ils ont, dans la mesure de leur pouvoir, défriché, colonisé et déjà aiguillé vers un avenir heureux et prospère ! . . .

Grâce à leur intelligente initiative et à leur active propagande en faveur de la colonisation, les RR. PP. Jésuites ont acquis à cette grande œuvre de puissantes sympathies. Par toute la province, des membres du clergé, des hommes d'État et des professionnels, gagnés à leur cause, parlent déjà avec enthousiasme de la région du Nord, ce Nord à la nature splendide, aux lacs poissonneux, aux montagnes de granit, aux vallons déjà lourds d'épis verts ou dorés.

Parfaitement reconnue de tous et hautement appréciée, l'œuvre des RR. PP. Jésuites, à Nominique et dans les localités avoisinantes, leur assure à jamais la reconnaissance des paroisses où ils se sont dévoués avec tant d'édifiante générosité, de personnel désintéressement ! Le nom du R. P. Marcel Martineau et celui des continuateurs de son apostolat sont pour toujours écrits dans le cœur de ceux qui les ont connus, aimés et regrettés sincèrement. Le Ciel se réserve l'honneur de les couronner de gloire et d'exalter leurs mérites *ad vitam æternam*.



LES FLOTS

*Les flots sont les baisers de l'âme de la mer,
Lorsqu'ils viennent sans bruit, à l'heure calme
et brève,
Toucher avec amour les sables de la grève . . .
Les flots sont les baisers de l'âme de la mer.*

*Les flots sont les soupirs de l'âme de la mer,
Quand, murmurant tout bas, lorsque vient l'heure
exquise,
Ils mêlent leurs aveux aux souffles de la brise . . .
Les flots sont les soupirs de l'âme de la mer.*

*Les flots sont les sanglots de l'âme de la mer,
Lorsque, voyant des nuits la tristesse infinie,
Ils pleurent des couchants la céleste harmonie . . .
Les flots sont les sanglots de l'âme de la mer.*

Alice Lemieux



EGLISE DE NOMINIQUE
BENITE LE 16 DECEMBRE 1892

CHAPITRE SEPTIÈME

Nouveaux Pasteurs -

Nouvelle église -

Nouvelles épreuves -

" Les œuvres de Dieu sont
comme cette étoile du matin dont
l'Eglise chante qu'elle ne connaît
pas de couchant. "

R. P. Rossian, o. f. m.

Abandonnant le théâtre d'un apostolat fécondé par les fatigues, les privations et l'épreuve morale, les RR. PP. Jésuites remettent entre les mains du Pasteur suprême la garde du troupeau qu'Il leur avait confié. Dorénavant, par l'intermédiaire de nouveaux bergers, Dieu continuera de lui prodiguer ses soins vigilants et paternels. Et c'est ainsi que les Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception succéderont à la Compagnie de Jésus auprès du bercail privilégié de Nominigue.

*

* *

L'Ordre des Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception, établi à Saint-Antoine (Isère),

France, eut pour fondateur le comte Adrien Gréa, qui consacra son opulente fortune à l'établissement de cet Institut, dont il devint le premier supérieur général.

Ramener la liturgie à son ancienne splendeur, unir les avantages de la vie commune et religieuse aux diverses fonctions de la cléricature, principalement, la célébration chorale de l'office divin et le ministère paroissial, tel est le but de l'Ordre des Chanoines de l'Immaculée-Conception.

Très fervents et très austères, ces religieux observent la règle de saint Augustin dans toute sa rigueur primitive : abstention complète de viande, jeûnes fréquents, silence rigoureux, chant du grand office canonial, y compris les *Matines* au milieu de la nuit.

Dépossédés de leurs biens et forcés de s'exiler, à la suite de la loi de 1901 et de la persécution religieuse qui en fut l'effet, les Chanoines se réfugièrent en Italie où se trouve encore (1938) leur maison généralice.

Peu après leur arrivée à Nominigüe, ils ouvrirent un juvénat pour l'éducation des jeunes clercs. Étaient admis à y étudier leur vocation les garçons d'au moins douze ans révolus. Sans aucun rapport avec les religieux, sauf à l'office durant le jour, les clercs en portaient néanmoins l'habit ;

mais ils étaient dispensés de la plupart des observances monastiques.

Parmi les jeunes gens d'alors, il fait plaisir de mentionner le père du petit Jacques Bernard, cet enfant prédestiné dont on ne peut lire la vie sans une profonde émotion. N'est-on pas fondé à croire que les exemples des Chanoines, les leçons et les conseils du parfait religieux préposé à la formation des juvénistes, le R. Dom Augustin Roux, exercèrent une bienfaisante influence sur M. Bernard, et lui inspirèrent cet idéal de sainteté qui se réalisa ostensiblement en l'âme pure et ravissante de son bienheureux petit Jacques ! . . . *Secret* et providence de Dieu qui conduit les événements selon des vues connues de Lui seul.



Le lecteur se demande sans doute à la faveur de quelles circonstances particulières les Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception, Français d'origine, se sont implantés à Nominingue. Il nous est agréable de pouvoir satisfaire ici sa légitime curiosité.

Quelques années avant le départ des Jésuites de Nominingue, Mgr Duhamel rencontra, dans un voyage qu'il fit en France, le fondateur des Chanoines Réguliers, le révérendissime Dom Adrien Gréa. Ce dernier, au cours d'une audience

qu'il obtint de Sa Grandeur, sollicita la direction d'une paroisse en son diocèse.

La requête, à cette époque, ne put être agréée ; mais, plus tard, lorsque les Jésuites résolurent de quitter Nomingue, Mgr Duhamel s'empressa d'en informer les Chanoines et de les inviter à venir sans délai prendre possession de la cure vacante.

Le 1^{er} novembre 1891, les RR. Pères Léon Dunoyer, supérieur et curé, et Louis-Marie Vuaillet, vicaire et assistant, arrivent à la mission. Deux religieux convers les accompagnent : ce sont les frères Antoine et Léonard. Le R. P. Etienne Riou, dont le souvenir reste vivace au cœur des anciens, leur sera adjoint quelques mois plus tard.

Les paroissiens souhaitent la bienvenue à leurs nouveaux Pasteurs. Les chefs de famille les plus en vue viennent les entretenir longuement des difficultés particulières à la région ainsi que des espoirs que l'avenir semble devoir réaliser. Bref, les Chanoines Réguliers sont vite mis au courant de la situation paroissiale à tous points de vue, et l'extrême bienveillance qu'ils témoignent à ceux qui les approchent leur gagne de prime abord et la confiance et tous les cœurs.

*
* *

Le lendemain de leur arrivée, les Pères vont saluer les sœurs et leurs élèves. Par quelques pa-

roles empreintes de suave bonhomie, ils assurent les unes et les autres de leur entier dévouement à leurs intérêts spirituels et temporels. Dès cette première entrevue, la supérieure, prise de pitié à leur égard, s'engage à préparer leurs repas au couvent jusqu'à ce qu'ils aient complété leur aménagement et se soient acclimatés aux usages du pays, étranger pour eux.

La première préoccupation des nouveaux Pasteurs fut d'engager des pourparlers avec l'autorité diocésaine et les membres du conseil de fabrique afin d'aviser aux moyens de construire en toute diligence une église paroissiale : la misérable chapelle provisoire et exiguë, dénommée jusqu'ici "église", devenant de moins en moins propre à sa destination.

L'édifice projeté s'éleva avec une rapidité extraordinaire, grâce au généreux concours de toutes les bonnes volontés, grâce surtout à l'apport des ressources paroissiales qui furent intégralement consacrées à cette fin. Bien que modeste d'apparence, le nouveau temple permit à tous les paroissiens, petits et grands, de s'y loger à l'aise. Et, le 16 décembre 1892, à l'issue d'un sermon très éloquent, riche de couleur locale et bonheur d'expression, M. Calixte Ouimet, curé de Saint-Jovite, bénit solennellement l'église de Nominigue.

Le clergé des paroisses voisines se fit un devoir de rehausser de sa présence l'éclat de cette

rare cérémonie, et des étrangers, venus d'un peu partout, partagèrent la jubilation des paroissiens. L'Office des Vêpres, aux psaumes reconnaissants et laudatifs, le salut solennel et la bénédiction du Très Saint Sacrement couronnèrent en beauté les sanctifiantes émotions de cette fête religieuse. Retournant à leurs foyers, les colons se disaient fièrement les uns aux autres : " Enfin, nous avons notre église, notre clocher ! " — Dieu soit béni !



Foncièrement chrétienne, la population de Nominingue appréciait beaucoup les offices religieux auxquels la piété des Pères imprimait tant d'onction et de ferveur communicative. Aux jours des grandes solennités, les cérémonies liturgiques revêtaient un caractère des plus imposants : office divin, chant, sermon, décors, tout parlait au cœur, dont la prière semblait percer la nue et s'élancer comme une flèche droit au ciel.

Les jours ordinaires, il y avait grand'messe à huit heures et salut du Très Saint Sacrement à quatre heures de la soirée. Le personnel du couvent se faisait un devoir d'assister au complet à ces saints offices.



Trois mois à peine s'étaient écoulés depuis la fête si consolante de la bénédiction de l'église, que

ce temple élevé à la gloire de Dieu, au prix d'héroïques sacrifices, faillit devenir la proie des flammes.

Le 12 mars 1893, vers huit heures du soir, alors que, portes closes, les colons se reposent des travaux du jour, des bruits insolites frappent leurs oreilles . . . " Au secours ! au secours ! la cheminée de l'église est en feu ! " clament bientôt distinctement plusieurs voix.

A cette heure même, le personnel du couvent était déjà réuni pour la récitation de la prière du soir. Dans les foyers, pendant que les hommes, répondant au lugubre appel, partent en courant vers le lieu du sinistre, les mères et les enfants, à genoux, supplient le bon Dieu, le Sacré Cœur, la Vierge Marie, saint Ignace, patron de la paroisse, et les saints de leur choix d'éteindre l'incendie et d'épargner la nouvelle église, qui leur est si chère à tous.

La confiante prière de tant de cœurs chrétiens est entendue . . . Par une intervention providentielle, admise de tous les témoins, le feu s'éteignit peu à peu de lui-même, avant que les colons n'aient organisé la chaîne de seaux d'eau pour le maîtriser.



Deux mois plus tard, le 7 mai, nouvelle frayeur ! Le feu se déclare, vers dix heures du soir,

à la grange des religieuses, qu'un espace de dix pieds à peine sépare de leur résidence.

Apercevant des jets de flammes qui traversent le toit, des voisins donnent l'alarme. En quelques instants, les sœurs et tous les villageois sont sur pied. Mais, en dépit de la promptitude des secours et des efforts multipliés de tous pour combattre l'incendie, il fut impossible de l'éteindre en ce bois résineux. A un moment donné, au plus fort de la lutte, des flammes poussées par le vent lèchent le toit et les murs de la résidence. Devant ce nouveau danger, le R. Père Riou, dans un geste spontané de confiance en Dieu, trace, en regard de milliers d'étincelles menaçantes, un large signe de croix ; et d'une voix impérieuse il interdit au feu d'aller plus avant. O puissance de la prière et de la foi ! Au moment même, le vent s'apaise, les flammes reculent, se condensent et se bornent à consumer les restes de la grange à demi calcinée. En moins d'une heure, la modeste construction est réduite en cendres.

Par prudence, on continue d'arroser le côté de la maison menacé et l'on surveille le brasier jusqu'à complète extinction.

Le lendemain, les religieux chantèrent avec une visible piété le *Te Deum laudamus*, en actions de grâces. La préservation du couvent fut tenue, par tous les témoins de la catastrophe, comme



CHANOÎNES RÉGULIERS DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION
RR. PP. : 1. CHARLES BERTIN - 2. AUGUSTIN ROUX - 3. PIERRE
TOUVAT - 4. VINCENT BARDIN - 5. ANSELME GAREAU -
6. FRÈRE FELIX ET TROIS JEUNES CLERCS
- - - - - P. P. BALDOME DUMAS

une preuve tangible de l'efficacité de la prière bien faite, à laquelle le Ciel ne sait jamais résister. En le sauvegardant, les anges gardiens du couvent ont, par le fait même, également protégé tout le petit village de Nominique : les maisons étant rapprochées, leur entière destruction devait suivre inévitablement. Autre détail digne de mention : un scapulaire lancé dans l'embrasement par une mère chrétienne fut, le lendemain, trouvé intact au milieu des cendres chaudes et de quelques débris encore fumants.



Il semble écrit que la fondation de Nominique ne puisse vivre et prospérer qu'au milieu des tribulations.

Après les deux incendies que nous venons de raconter, une terrible maladie contagieuse, la typhoïde, vint jeter à nouveau la consternation dans le paisible village Saint-Ignace. Le R. P. Étienne Riou en fut la première victime. Son état inspira, dès le début, des craintes sérieuses. En attendant l'arrivée du médecin, qu'il fallait toujours aller chercher très loin, on eut recours au charitable baron d'Halewyn, la *providence* des malades de la région. Une fois de plus son savoir médical, doublé de philanthropie, lui fut bon inspirateur. Les médicaments qu'il prescrivit furent des plus efficaces et le

vénérable patient reçut de si bons soins et du cher baron, qui le visitait *paternellement*, et de la supérieure, qui s'était constituée sa garde-malade en l'occurrence, que deux semaines suffirent à enrayer le redoutable mal. Aussi vit-on bientôt le bon Père Etienne, en pleine convalescence, récupérant ses forces à vue d'œil.

La supérieure, constatant que ses services de charité ne sont plus expressément requis, ferme le couvent et, avec ses deux compagnes, part pour la maison mère, afin d'y suivre les exercices de la retraite annuelle. L'amélioration des chemins leur permet, cette année, d'accomplir le voyage en deux jours.

Le 22 du mois d'août (1893), sœur Marie-de-Saint-Jean-de-la-Croix et sœur Marie-de-Saint-Euthyme revenaient à leur poste, emmenant avec elles sœur Marie-de-Saint-Norbert et sœur Marie-de-Sainte-Praxède : ces dernières paraissent dans le Nord pour la première fois.



Cette même année enregistre aussi la première visite de monsieur Thibault, inspecteur des écoles du canton Loranger. Satisfait de l'examen qu'il fait subir aux élèves, ce digne monsieur laisse en partant, outre un excellent rapport au registre des visiteurs, quatre volumes pour récompenser le

travail et le succès des plus méritants. De plus, il promet de recommander la jeune école à la particulière attention du gouvernement de la province.

Chaque année, ce même inspecteur viendra s'enquérir de l'enseignement donné aux enfants, de l'état de la maison et du mobilier des classes. Nouveau centre de son domaine d'inspection, Nomingue a l'heur de lui plaire, c'est évident.

Le plus humble couvent des Sœurs de Sainte-Croix reçut encore plus d'une visite de l'Honorable G.-Adolphe Beaubien, commissaire des Travaux publics et, plus tard, des Terres de la Couronne. MM. les curés C. Deslauriers, de Chute-aux-Iroquois ; L.-A. Corbeil, de Saint-Faustin ; A. Desjardins, de Casselman ; P. Montour du Township Amherst s'accordaient aussi de temps à autre le plaisir d'une visite chez les bons Chanoines et ne manquaient jamais de saluer les sœurs au passage. Le dernier nommé, M. P. Montour, attendrissait les élèves en leur décrivant les misères de sa paroisse en formation. Expérimentés par leurs propres souffrances et celles de leurs familles, les enfants comprenaient parfaitement ce sympathique abbé et goûtaient fort ses intéressantes causeries.

Il convient de mentionner aussi les fréquentes visites de M. Bureau, employé du gouvernement à titre de conducteur des travaux de nouveaux chemins, pour favoriser la vie des colons et le dévelop-

pement du Nord. Grâce à une entente parfaite avec le conseil municipal provisoire, M. Bureau fit ouvrir le Ve Rang, qui longe les lots appartenant à la communauté de Sainte-Croix, d'où il résulta pour cette dernière des avantages très appréciables.



A peine remis des mortelles inquiétudes que deux incendies successifs avaient fait naître chez ses colons, le petit village de Nominingue subit encore l'épreuve de l'élément destructeur.

C'était le 5 janvier 1894, à l'heure matinale où les Religieux offrent au Ciel l'hommage du divin sacrifice. Gardienne au couvent, ce matin-là, la supérieure aperçoit tout à coup un jet de flammes qui sort du toit du presbytère. Vite, elle donne l'alarme ; mais cette fois le feu, nouveau méfait du tuyau extérieur sans cheminée, demeure impitoyable. En moins d'une demi-heure, le très pauvre monastère des Chanoines est littéralement détruit. Le peu d'effets que l'on réussit à sauver de la conflagration sont transportés au couvent.

Ruinés et sans abri, les Pères sont charitablement hospitalisés par les religieuses qui mettent temporairement à leur disposition le rez-de-chaussée de leur résidence. Le séjour des Chanoines au couvent fut toutefois de courte durée : une autre épreuve devait les forcer à déloger encore bientôt.



Sœur Marie de Saint-Euthyme
MISSIONNAIRE A NOMINQUE
1890-1895

*

* *

Vers la fin du même mois, exactement le 27 janvier, la supérieure, nouvelle proie de la fièvre typhoïde, est forcée de s'aliter. Dans le principe, son état inspire de graves inquiétudes. Les Religieux, en cette occasion, se considérant à charge au couvent, se hâtent de le quitter, bien que le logement temporaire qu'on leur destine ne soit pas encore prêt à les recevoir. En attendant de s'y installer, ils élisent domicile dans la sacristie de l'église. Comme les sœurs valides ne peuvent suffire à leur tâche habituelle et donner en même temps à leur supérieure les soins qu'elle requiert, le charitable baron d'Halewyn, toujours prêt à soulager l'infortune, va quérir une garde-malade à Saint-Laurent.

Les élèves, dont plusieurs sont atteintes de la contagion, sont renvoyées dans leurs familles. L'une d'elles, Marie-Anne Chartier, de l'Annonciation, trop malade pour réintégrer le toit paternel est gardée au couvent. Elle y meurt après quelques jours de vives souffrances, dans des sentiments d'édifiante piété, munie des sacrements de notre sainte religion qu'elle reçoit avec une joie manifeste et pleine lucidité d'esprit. Ses parents éplorés viennent au-devant du cercueil de leur chère enfant, et lui font cortège jusqu'en l'église de l'An-

nonciation, sa paroisse natale, où se chantera la messe des funérailles.

Le cimetière de cette même paroisse conserve, pour l'heure du suprême réveil et de l'éternelle rémunération, les restes mortels de la première et unique pensionnaire, décédée à date au couvent de Nominingue.



Deux jours plus tard, le baron d'Halewyn était de retour de la maison mère, amenant sœur Marie-de-Sainte-Perpétue au secours des sœurs fatiguées autant qu'affligées. . . Pour comble de malheur, sœur Marie-de-Saint-Euthyme et sœur Marie-de-Saint-Norbert tombent, à leur tour, victimes de l'épidémie. . .

Et la supérieure dont l'état s'aggrave reçoit les derniers sacrements : on attend sa mort d'une heure à l'autre. Mais voilà que le dévoué M. d'Halewyn, faisant un nouvel et suprême appel à ses précieuses connaissances, tente un dernier effort pour sauver la chère patiente. O bonne et secourable Providence ! cette fois encore, le médicament produit l'effet désiré. Après quelques jours, la malade est déclarée hors de danger, mais combien la convalescence sera longue ! . . .

*

* *

Informée que deux autres sœurs sont atteintes de la fièvre typhoïde, la révérende mère Marie-de-Saint-Basile, supérieure générale, dépêche aussitôt sur les lieux sœur Marie-de-Sainte-Romaine, pharmacienne, et sœur Marie-de-Sainte-Félicité, avec instruction de ramener les malades à l'infirmierie de la maison mère.

D'une faiblesse extrême, la supérieure ne pouvait sans témérité entreprendre un si long voyage. Dès lors, il n'en fut pas question. Elle ne quittera Nominique que le deux juillet suivant, alors que mère Marie-de-Saint-André, conseillère générale, et mère Marie-de-Saint-Julien, préfète de discipline au Pensionnat Notre-Dame-des-Anges, venues lui faire une maternelle visite, prendront les dispositions requises pour la ramener en toute quiétude à Saint-Laurent.

Au jour fixé, le couvent, fermant ses volets et ses portes, reste désert. Sœur Marie-de-Sainte-Perpétue retourne à son poste et sœur Marie-de-Sainte-Praxède, la seule que la maladie a épargnée, l'accompagne à la maison mère, où elle refait ses forces affaiblies par le surcroît d'occupations et par les veilles prolongées auprès de ses chères malades.

Les survivantes évoquent encore quelquefois le souvenir des épreuves ininterrompues, qui leur

ont fait qualifier de *terrible* l'année scolaire 1893 - 1894.



Dans leur affliction, les sœurs reçurent de nombreux témoignages de sympathie. Le révérendissime Dom Gréa, supérieur général des Chanoines Réguliers, en visite officielle dans les maisons de son Ordre, au Canada, vint en compagnie du R. P. André Mouttet, alors vicaire, voir et bénir la Supérieure malade et ses compagnes attristées. Nombreux aussi les prêtres séculiers et religieux, amis des bons Chanoines, qui les réconfortèrent de leurs pieux encouragements. L'un d'eux semble avoir prophétisé en disant à ses confrères au sujet des épreuves qui frappaient sans merci le jeune couvent : " Sur tant de résignation et de souffrances s'élèvera une maison qui sera la force morale de la région du Nord." Au lecteur de juger si la prophétie est en voie de réalisation.



A l'issue de la retraite annuelle (1894), sœur Marie-de-Saint-Jean-de-la-Croix, supérieure, ayant recouvré la santé reprend le chemin de Nominigue avec sœur Marie-de-Sainte-Praxède et deux nouvelles compagnes : sœur Marie-de-Sainte-Anastasie et sœur Marie-de-Sainte-Mélanie.



St. Vincent's Home for Children, I. C. I. C.

Fermées depuis sept longs mois, les classes s'ouvrent à nouveau le 4 septembre. Vingt-cinq enfants s'inscrivent le jour de la rentrée ; ce nombre s'évève jusqu'à trente-deux, après les récoltes.



En la fête de Saint-Jean-de-la-Croix, sa patronale, la supérieure reçoit des élèves, habilement cotisés entre eux, trois jolies chaises pour le parloir conventuel. Ce cadeau est fort apprécié. Les boîtes et les malles, utilisées jusque-là comme sièges, sortent du *salon* et prennent discrètement, les premières, le chemin du hangar ; les autres, celui du grenier.



De pauvres qu'étaient les Chanoines Réguliers, lors de leur arrivée à Nominingue, l'incendie qui vient de consumer leur vestiaire et leur mobilier les a réduits à une indigence extrême.

En vue d'améliorer leur situation précaire et de faire honneur à l'administration paroissiale qui leur incombe, le R. P. Dom Étienne Riou, vicaire-assistant, sollicite et obtient de l'autorité diocésaine la permission de se faire *quêteur* à travers la province. Accompagné du R. P. Dom Joseph Radaz, de Manitoba, le bon Père parcourt les différentes paroisses du Nord, frappant à toutes les por-

tes. Hélas, en maints foyers, les colons vivent à grand'peine. La plupart n'ont encore déboisé qu'un lopin de terre et ne subsistent qu'à force d'industrie, d'économie et de prévoyance. En conséquence, les aumônes ne peuvent être que très modiques. Néanmoins, satisfaits de l'accueil plein d'affabilité qu'ils rencontrent partout, les Pères fidèles à l'itinéraire de leur randonnée, l'accomplissent avec un courage, avec une persévérance tout à fait dignes du projet qu'ils veulent réaliser.

Parti le 2 octobre, le R.P. Riou rentrait à Nominique le 4 mars et s'y fixait définitivement. Le succès de ses courses, à titre de mendiant, a dépassé toutes les espérances de sa communauté. Les sœurs et les élèves s'unirent aux bons Chanoines pour remercier Dieu de l'aide que sa providence, jamais en défaut, leur a permis d'obtenir.

*

* *

Au cours de ses pérégrinations dans les paroisses du diocèse, le R. P. Riou s'intéressait aussi au recrutement de colons pour le Nord.

M. le chanoine R. Décarie, curé à Saint-Henri de Montréal, dévoué à l'œuvre de la colonisation, invitait avec instance le R. P. Etienne à se retirer à son presbytère, lors de ses fréquents voyages à Montréal, et il le recevait toujours avec la plus parfaite cordialité. Sous l'inspiration de son curé,

la paroisse de Saint-Henri fournit à Nominingue plusieurs braves familles : les Charlebois, les Desnoyers, les Bonhomme, les Viau et d'autres aussi, sans doute. Qui ne se rappelle le bon M. McDuff et sa hutte de rondins à une seule porte et sans fenêtre ? . . . Il venait aussi de Saint-Henri, ce vaillant défricheur, ce bon catholique qui sans respect humain enjambait régulièrement chaque dimanche une douzaine de bancs, pour atteindre la balustrade et y faire sa communion hebdomadaire.

*

* *

Au mois de juin 1895, tout Nominingue est en liesse. Sa Grandeur Monseigneur Duhamel, archevêque d'Ottawa, fait sa visite pastorale. M. le chanoine L.-N. Campeau, de l'archevêché, l'accompagne. Pour la circonstance, les rues sont jalonnées de jeunes plants, les maisons pavoisées ; deux arcs de triomphe, parfaitement réussis, ornent le parcours que doit suivre Sa Grandeur. L'un de ces arcs est élevé en face de l'église et cette dernière a déployé ses plus belles décorations. Le lendemain, la paroisse entière assiste à la cérémonie de la Confirmation, administrée à seize bambins et bambines. Puis, Monseigneur passe au couvent, procède à la visite canonique de la petite communauté et reçoit les hommages des élèves, bellement endimanchés pour la circonstance. Un chant bien

choisi et bien rendu, une adresse heureusement tournée, lue avec grâce et candeur par Mlle Maria Martineau, eurent le don de plaire au Prince de l'Église que tous étaient si heureux de recevoir.

Le soir il y eut, signe de réjouissances extraordinaires, longue fusillade et feu d'artifice luxueusement nourri. Sa Grandeur parut étonnée de l'accroissement considérable de la population et des rapides progrès du défrichement, depuis sa dernière tournée pastorale en cette intéressante partie de son diocèse.

La visite de Sa Grandeur fut un bienfaisant rayon de soleil, chassant au loin les ombres et les nuages qui avaient précédemment obscurci le ciel de Nomingue.



L'heure est venue où la Supérieure fondatrice, sœur Marie-de-Saint-Jean-de-la-Croix, doit remettre en d'autres mains le soin de l'œuvre qu'elle a édifiée à Nomingue. Durant huit années, elle a généreusement porté le fardeau de la responsabilité avec les souffrances et les ennuis multiples qui en ont été le cortège quotidien. En maintes circonstances, le courage de la fondatrice, s'élevant au diapason de l'héroïsme, lui fit accepter avec joie des situations particulièrement pénibles. Le sacri-

fice, elle le savait, se trouve toujours à la base de toute œuvre durable ; aussi, l'accueillait-elle comme une nécessité *sine qua non* pour la vie et la prospérité future de l'œuvre qui lui était confiée.

Arrivée à Nominingue, le 3 septembre 1887, elle y fit ses adieux le 15 juillet 1895, non sans un serrement de cœur facile à concevoir. Sœur Marie-de-Sainte-Ursule, son unique compagne de fondation, l'avait quittée à l'été de 1891, après quatre années de séjour dans le Nord. Plus encore que celui de ses premières compagnes, le nom de sœur Marie-de-Saint-Jean-de-la-Croix s'identifie à l'établissement de Nominingue, dont elle fut la première et inlassable ouvrière.



" Autre est celui qui sème, autre est celui qui moissonne " ; mais, compensation appréciable, les généreuses pionnières eurent tour à tour le bonheur de revoir le couvent, qu'elles avaient fondé à grands coups de sacrifices, embelli, agrandi et en pleine voie de prospérité.

Quinze années après son départ, sœur Marie-de-Saint-Jean-de-la-Croix, en visite à Nominingue, secouée par des émotions qu'elle fut impuissante à dissimuler, prouva bien que son âme restait d'autant mieux rivée à sa chère fondation qu'elle y

avait plus souffert. Et, plus tard, quand elle fut désignée pour la fondation du couvent de l'Annonciation, sœur Marie-de-Sainte-Ursule disait gaiement :
" Il faut bien que j'aie retrouver mon esprit qui est resté dans le Nord ".

Il convient d'ajouter que le Ciel seconda de ses faveurs de choix la générosité des missionnaires, ainsi qu'en témoignent ces paroles de la fondatrice :
" Nous étions si heureuses à Nominigue, même au sein de la pauvreté et autres souffrances, que nous y avons laissé notre cœur. Nulle part ailleurs, nous n'avons goûté autant de joies intimes et de célestes consolations ".

Honneur à ces vaillantes qui, imposant silence aux réclamations de la nature, surent découvrir la valeur très souvent insoupçonnée de l'épreuve et de la souffrance et s'en composer de riches fleurons pour leur couronne de gloire !



La reconnaissance prescrit à l'auteur de ces pages d'évoquer de façon particulière le souvenir du bon peuple de Nominigue, si secourable à tous égards envers les premières " Missionnaires des bois ".

En tête de tous leurs bienfaiteurs se placent naturellement les RR. PP. Jésuites et, plus tard

les Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception, qui, sans parler des secours spirituels qu'ils accordaient surabondamment aux religieuses ont, plus d'une fois, tenté l'impossible pour leur épargner des travaux pénibles, au-dessus de leurs forces physiques, et pour leur venir en aide en toutes circonstances. Que de précieux services de tous genres les sœurs n'ont-elles pas reçus de ces charitables Pères qui connurent, comme elles, les privations et les épreuves de la colonie à son origine !

Aussi, leurs noms bénis demeurent-ils en vénération au berceau de la communauté de Sainte-Croix et dans la mémoire des survivantes, qui prient le Ciel d'acquitter la dette de leur gratitude envers ces généreux bienfaiteurs.

Également, plus d'une famille prenait les sœurs en pitié, s'enquérant de leurs nécessités les plus urgentes et des moyens d'y satisfaire.

Dresser la liste des bons amis du couvent serait presque dénombrer la population entière. Qu'on nous permette de nous borner aux grands amis des plus mauvais jours : la chère *Mère* Martineau, le baron d'Halewyn et la famille Anthime Lalande.

Au cours de l'inquiétante et si longue maladie de la supérieure, sœur Marie-de-Saint-Jean-de-la-Croix, Madame Lalande, bien que chargée d'enfants et de besogne, trouvait le temps de visiter la

chère recluse et de lui préparer d'excellents petits plats fort appétissants. Chaque semaine, elle choisissait, parmi les plus belles de sa basse-cour, la *poule* à sacrifier afin de hâter le retour des forces de sa patiente.

Outre le délicieux bouillon qui, selon l'expression de cette dernière, lui adoucissait le caractère, le volatile lui était apporté, pièce à pièce, chaud, ragoûtant, cuit à point et toujours assaisonné de la plus exquise cordialité. Immanquablement, le menu comportait aussi quelques *douceurs* auxquelles les bonnes mamans canadiennes donnent une saveur particulière dont elles garderont longtemps le monopole. Mais la palme, le dessert superfin était le succulent sirop d'érable que la malade appelait son meilleur tonique, celui dont chaque cuillerée lui assurait "un regain de vigueur et de belle humeur".

Ajoutons que, chaque année, la bonne famille Lalande invitait toutes les sœurs du couvent au *temps des sucres*. O le splendide festin aux *toques* d'or épanouies sur des plats de glaçons ou de neige immaculée ! à la *tire* fondante, délice sans égal des gourmets et des palais délicats ! aux *œufs* pochés ou brouillés, dans un bain bouillonnant de sirop blond à l'écume savoureuse et parfumée ! . . . Oh ! la fête jubilante entre toutes où l'on exaltait tour à tour les qualités du sucre d'érable, les

charmes prenants de l'hôtesse, les fruits du travail et de l'industrie au foyer, les douceurs de la vie familiale unies aux joies intimes de la charité, qui se plaît à rayonner le bonheur autour d'elle !!!



Braves gens de Nominingue, vous tous qui, de façon ou d'autre, avez contribué au bien-être des *missionnaires des bois*, soyez à jamais bénis dans vos espoirs, vos biens, vos entreprises et dans votre postérité !



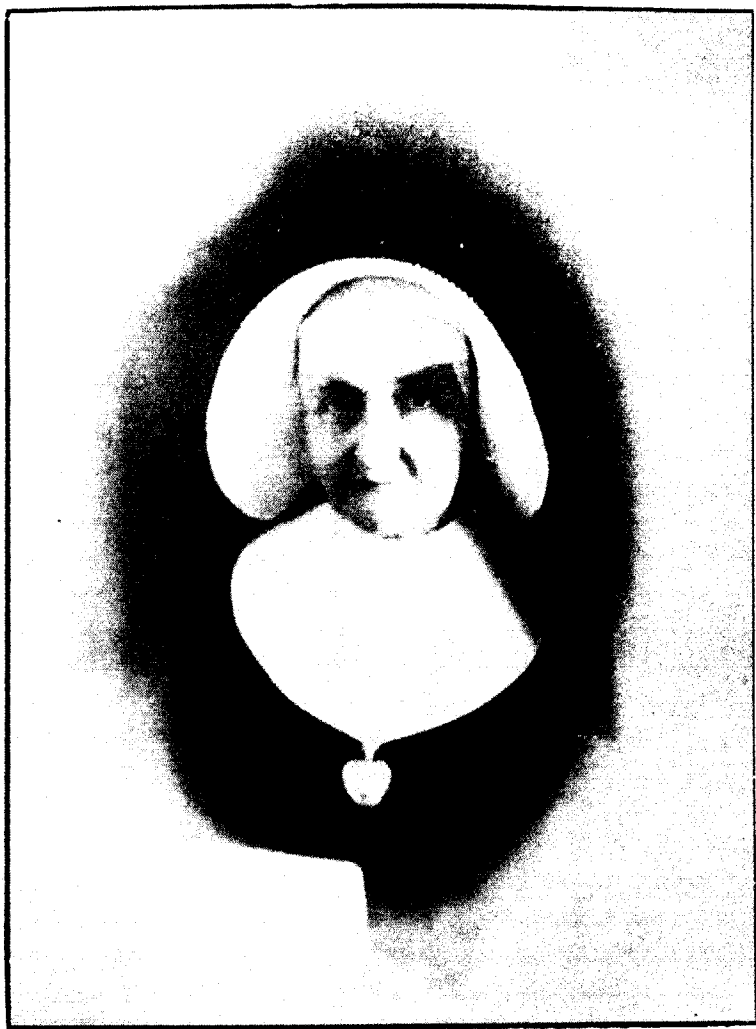
ACTES

*Le soir fermait la fleur. Je marchais en silence.
Dans le bois frémissant, j'entendis mille voix
Qui te chantaient, Seigneur, acclamant ta puissance.
J'ai murmuré : " Je crois ".*

*Mon âme te voyait dans une sainte ivresse ;
L'amour de tes beautés grandissait en mon cœur
Et je t'ai dit, soudain, dans un cri d'allégresse :
" Je t'adore, Seigneur ".*

*Et j'ai levé les yeux vers la voûte étoilée :
De toutes ces splendeurs je t'ai senti le roi.
Frémissant de désirs, ma pauvre âme éplorée
T'a dit : " J'espère en Toi ".*

Alice Lemieux



Sœur Marie de Sainte-Dorothée, supérieure
1895-1896

CHAPITRE HUITIEME

Progrès du Couvent -

**Les Chanoinesses des Cinq Plaies -
Visiteurs de marque**

“ La vie, la vraie vie consiste
moins dans la durée des années
que dans l'intensité, la noblesse,
la beauté de l'effort dépensé. ”

G.-M. Sancier.

Satisfait du travail accompli par la Supérieure fondatrice et trouvant pleine la mesure des souffrances imposées à sa générosité, le Ciel, comme on vient de le voir, l'a rappelée à la maison mère, par la voix de l'obéissance. La même voix désigne en même temps sœur Marie-de-Sainte-Dorothée pour diriger l'établissement de Nominique.

La nouvelle supérieure arrive à la mission le 22 août 1895. Elle a pour compagnes sœur Marie-de-Sainte-Mélanie, assistante, sœur Marie-de-Sainte-Praxède et sœur Marie-de-Sainte-Aglé.



Dès le début de l'année scolaire, une visite extraordinaire vient réjouir la petite famille religieuse. La révérende Mère Marie-de-Saint-Basile, supérieure générale de la Congrégation de Sainte-Croix, accompagnée de l'économe générale, Mère Marie-de-Sainte-Agnès, procède à la première visite régulière de la maison et toutes deux partagent, pendant quelques jours, la vie des "missionnaires des bois". Ces dernières gardent du séjour de leurs bonnes Mères un souvenir agréable et fortifiant.

Le premier soin de la nouvelle supérieure, femme surnaturelle et d'une ardente piété, fut de ménager à même la salle de communauté l'espace d'un petit oratoire afin d'y introduire en permanence l'Hôte divin, l'incomparable ami de l'âme religieuse.

Ingénieuse et habile, sœur Marie-de-Sainte-Dorothée broda sur satin blanc un joli baldaquin qu'elle fixa au-dessus du tabernacle. Ce travail lui coûta bien quelques heures de fatigues supplémentaires, mais comment décrire sa joie et celle de ses compagnes lors de la première messe au couvent, le 17 avril 1896. Désormais, Jésus, le ravisseur de leurs âmes consacrées, vivra avec elles sous le même toit, prêt à toute heure à recevoir leurs con-

fidences, à consoler leurs ennuis, à remonter leur courage . . . *peut-être* sur le point de faiblir.

A la première messe, chantée par les Pères et les Frères réunis, la chapelle est comble. L'assistance comprend les sœurs et les élèves, logés tant bien que mal dans le corridor et la pièce attenante au sanctuaire. Profondément ému, le R. P. Dunoier, supérieur, prononce une allocution qui fait passer dans l'âme de l'auditoire les sentiments qui l'animent en ce jour particulièrement heureux et béni.

Dans leur générosité, les élèves ont tenu à fournir le premier tapis de la chapelle et, quelques mois plus tard, M. le baron et Madame d'Halewyn, faisant visite aux religieuses, offrirent un substantiel cadeau pour le bénéfice du nouveau sanctuaire.

*

* *

La Saint-Léon, fête patronale du Père-curé, fut joliment chômée. La séance se déroula dans l'unique classe du couvent, décorée à coups de prodiges d'ingéniosité et de sentiments délicats.

Voici les items du programme :

DUO : joué – *un peu vile* – sur le petit harmonium par les deux *virtuoses* de l'époque : M. Ernest Lalande et Mlle Joséphine Corbin – aujourd'hui Madame Edmond Laroche, de Manchester, New Hampshire, États-Unis.

ADRESSE : récitée et *fort bien* par Mlle Blanche Alix - aujourd'hui Madame Docteur Matte de Mont-Laurier.

SAYNÈTE : "*Vœux de fête*", par les Petits.

DIALOGUE : "*L'Élève merveilleuse*" - Mlle Henriette Lalande devenue Madame Frédéric Dubreuil, de l'Annonciation, et Mlle Blanche Alix.

RÉCITATION : "*Le Pater*", par un garçonnet de huit ans, Emile Lalande. Il rendit si bien ce monologue que le bon Père en versa des pleurs d'émotion.

GRAND CHŒUR : "*Fêtons notre Père*", la gent écolière au complet.

Le programme ci-dessus prouve à l'évidence que l'école de Nominigüe, âgée de dix ans à peine, est déjà à la page et peut rivaliser avec des établissements similaires, comptant de nombreuses années d'existence.

Selon la coutume établie par sœur Marie-de-Saint-Euthyme, la fête du Père-curé, comme celle de la Supérieure, est encore cette année (1896) clôturée par une *autre* où les enfants, acteurs et spectateurs à tour de rôle, y vont de toutes leurs capacités en fait de discours, de chansons, de tours d'adresse, de pas de danse et de sauts périlleux. Libre de bancs et de pupîtres, la salle de classe favorise tous les ébats. Aussi, s'en donne-

t-on à cœur joie ! Avec entrain, le jeune Ernest Lalande plie, tend et replie l'accordéon paternel : c'est un branle-bas général. La maîtresse, fidèle à sa *consigne*, n'intervient que dans le cas d'accident. . . O la belle, l'inoubliable fête que celle qui suivait l'autre ! . . .

C'était, diront peut-être en lisant ces pages les enfants d'alors, couronnés aujourd'hui de cheveux grisonnants, c'était le plus beau temps de notre vie, les plus ensoleillés de nos jours. . .

*

* *

L'année scolaire 1896-1897 apporte un changement radical dans le personnel de la mission. Sœur Marie-de-Sainte-Scholastique remplace sœur Marie-de-Sainte-Dorothée, en qualité de supérieure. Elle a pour compagnes les sœurs Marie-de-Saint-Alfred, Marie-de-l'Immaculée-Conception et Marie-de-Saint-Isidore. Cette dernière, sœur Marie-de-Saint-Euthyme et sœur Marie-de-Sainte-Ursule sont les seules religieuses survivantes qui ont " missionné " à Nomingue, au cours de ses dix premières années.

*

* *

Sous l'administration de sœur Marie-de-Sainte-Scholastique, les chroniques enregistrent des faits remarquables qui font considérer son sexennat

comme une ère de progrès. Ainsi, de quarante-neuf élèves inscrits en 1896, leur nombre atteint quatre-vingt-dix en 1902. Ils sont alors répartis en trois classes avec titulaires respectifs.

La nouvelle supérieure, accueillante et d'âge vénérable, a le don particulier d'attirer les enfants qui, devinant ses prédilections pour la jeunesse, vont vers elle comme à une bonne grand'maman. De leur côté, les autres religieuses saisissent habilement toutes les occasions opportunes, pour se concilier l'estime et la confiance de la population. Les dévoués Chanoines contribuent aussi, pour une large part à la formation des écoliers, à l'émulation de bon aloi qui règne dans les classes : visites de contrôle des études, catéchismes, messes sur semaine, confession et communion fréquentes. L'instruction et l'éducation marchent de pair et, par des avis particuliers, les enfants sont vite amenés à comprendre les avantages de la piété unis aux bienfaits de l'étude pour leur bonheur à venir.



L'automne de 1896 apporte aux Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception un secours des plus appréciables par l'établissement d'un monastère de religieuses de leur ordre : les Chanoinesses des Cinq-Plaies. Les trois fondatrices : Mère Joséphine, supérieure, sœur Séraphine et sœur

Eulalie, viennent directement de la maison mère de l'Institut, établie à Lyon, France. Demi-cloîtrées, ces religieuses observent la même règle que les Chanoines : abstention de viande, sévère pratique de la pauvreté et chant du grand office canonial.

Dès leur arrivée, elles se chargent du soin de la sacristie, de la cuisine des Chanoines, de l'entretien de leur maison et de leur vestiaire. Elles habitent non loin de l'église un immeuble récemment construit et convenable à tous égards :

Bientôt, les Chanoinesses ouvrent un orphelinat et, peu après, un hôpital pouvant recevoir une quinzaine de malades. Entrepreneuses et débrouillardes, elles se révèlent aussi bonnes couturières : plus d'une dame, plus d'une demoiselle de la haute société de Nominique confient à leurs mains habiles la confection de leurs riches toilettes. Au besoin, ces religieuses cumulent encore le soin des malades à domicile. Ces multiples activités leur permettent de vivre sans obérer le budget paroissial, que les saints Chanoines sont souvent impuissants à boucler.

A l'exemple des Pères, les Chanoinesses ont aussi leur maison de formation ou noviciat. Leur première postulante canadienne est Mlle Éva Beaulieu, de l'Annonciation, qui y émet les vœux de religion sous le nom de sœur Marie-Rose.

Après avoir rempli, pendant plusieurs années, la charge de maîtresse des novices, sœur Marie-Rose est actuellement supérieure à leur maison de Gravelbourg, Manitoba. Une ancienne élève de Nominigue, Mlle Diana Cyr, est aussi religieuse dans cette communauté où elle porte le nom de sœur Honorine.

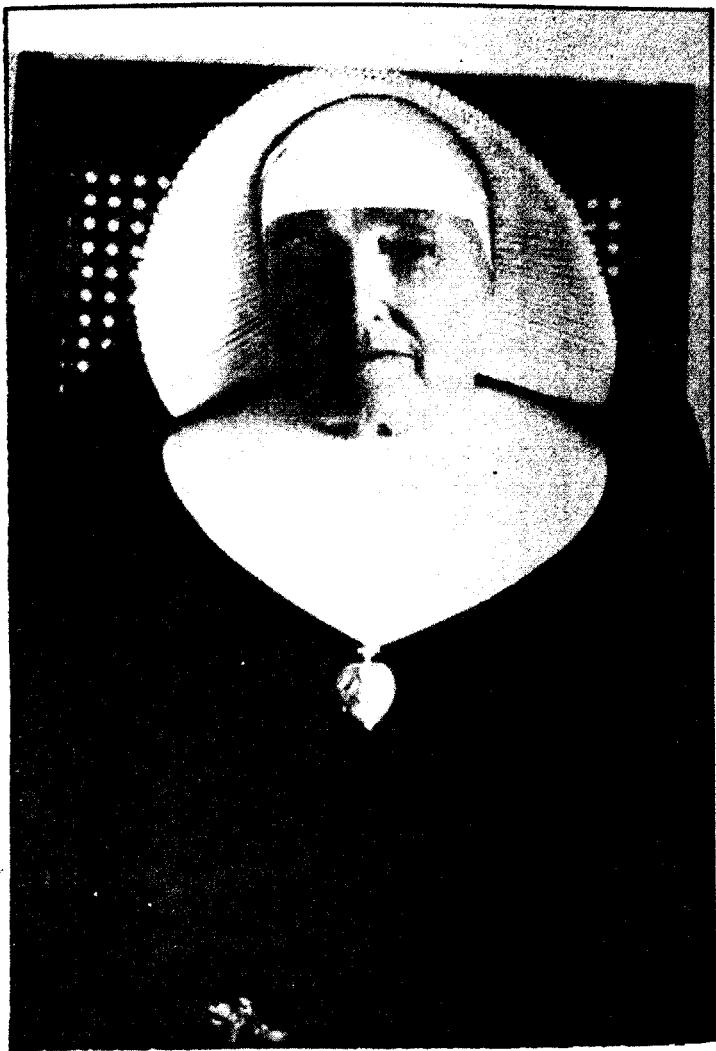
Plus tard, les Chanoinesses fondent une maison d'enseignement à l'Annonciation ; mais des événements incontrôlables les forceront d'abandonner ce poste après avoir toutefois préparé plusieurs bons sujets pour notre communauté, entre autres : Mlles Marie-Anne, Augustine et Marthe Boileau, en religion, sœurs Marie-de-Saint-Charles, Marie-de-Saint-Joseph-d'Egypte et Marie-de-Sainte-Marthe-de-Provence.



Vu l'exiguïté de l'oratoire des Chanoinesses, leurs cérémonies de vêtue et de profession religieuse se déroulaient à l'église, le dimanche, avant la grand'messe.

En ces jours solennels, tous les Chanoines occupaient les stalles, et leurs nombreux clercs, tonsurés de frais et vêtus de blanc, semblaient être les anges gardiens du sanctuaire, rempli chaque fois à sa capacité.

La nef avait peine à contenir la foule des paroissiens avides de pieux spectacles. Au dire de



Sœur Marie de Sainte-Scholastique, supérieure
1896-1902

tous, ces cérémonies étaient édifiantes et vraiment belles.

Aux fêtes de première classe comme à celles de moindre éclat, le petit harmonium était tenu par Mlle Béatrice Lalande, élève des premiers jours de la fondation et formée, pour la remplacer au besoin, par sœur Marie-de-Saint-Jean-de-la-Croix.

Agée de seize ans à peine, au départ de la supérieure-fondatrice, Mlle Lalande mit dès lors son âme et son cœur à faire résonner *gratuitement*, pendant plus de sept années, le modeste instrument de la chapelle paroissiale. Sans plus de rétribution, cette généreuse organiste apportait encore le concours de son art pour rehausser l'éclat des fêtes du couvent.

En dépit de la pauvreté de l'édifice et de la pénurie des décors, les offices religieux présentaient un attrait irrésistible ; on sentait que la population formait avec son clergé une grande famille unie par les liens d'une foi vive et sincère. Le dévouement des chantres s'exerçait aussi gratis *pro Deo...* Les premiers membres de cette pieuse chorale étaient MM. Anthime, Raoul, Arthur et Gustave Lalande ; MM. Hormisdas Lefebvre, Cléophas Viau, Edouard Rodier, Alexandre Corbin et d'autres sans doute. Quelles émotions leurs voix réunies et sympathiques ne provoquaient-elles pas notamment à Noël où le "*Minuit ! chrétiens...*" et autres chants

propres à cette fête traduisaient la ferveur, la piété sincère de l'assistance !

Rappelons aussi les "*Matines*" de cette même fête de Noël, où chaque enfant de chœur lisait sa leçon au lutrin, et les touchants offices de la Semaine Sainte, où les enfants encore, après plusieurs semaines de préparation, répétaient, de façon impressionnante, les lugubres lamentations de Jérémie ; puis venaient les Matines de Pâques rassemblant encore les familles, dès quatre heures du matin . . . Ah ! vraiment, la modeste église de Saint-Ignace semblait être, en ces émouvantes cérémonies, tantôt un angle des catacombes tantôt le vestibule du Ciel !

Premiers colons de Nominingue, la Providence a eu pour vous des prédilections et des délicatesses à rendre vos descendants jaloux . . . Quelle atmosphère de foi, de piété, de vrai christianisme a plané sur vos origines !



Le 23 décembre 1896, les examens des élèves ont lieu, pour la première fois, en présence des membres de la Commission scolaire récemment constituée : MM. Anthime Lalande, Vital Martineau et Ménéippe Charbonneau. Le R. P. Marie-Joseph, curé de la paroisse, fait partie de la Commission en qualité de président et se charge de

scruter les connaissances des élèves aux différents degrés du programme. Le résultat de cette enquête publique donne satisfaction aux enfants, à leurs maîtresses et à la Commission. Cette dernière, il va de soi, fait preuve de tact, de bonté et de condescendance : c'est la première fois que les élèves se trouvent en présence d'un groupe d'examinateurs si imposant par le nombre, si *redoutable* par le titre.



Les premières élections municipales marquent aussi cette même année 1896. A l'unanimité, M. Anthime Lalande est élu maire de la paroisse Saint-Ignace-de-Loyola. Les suffrages lui adjoignent pour conseillers : MM. Vital Martineau, Ménéippe Charbonneau, Alphonse Laberge et Allyre Charlebois. Comme nous venons de le voir, trois de ces citoyens cumulent la double fonction de commissaire d'écoles et de conseiller municipal.

Pour célébrer dignement le héros du jour, une cinquantaine de braves colons, munis de torches allumées et montés sur des *bob-sleighs canadiens* ou des traîneaux à bâtons, reconduisent M. Lalande à sa demeure au milieu de chants d'acclamation et de "hourras pour notre Maire!"

Dans la maison accueillante du premier citoyen, une soirée où l'on choque l'un contre l'autre plus

d'un petit verre de vin vieux porte à son comble l'enthousiasme des électeurs et couronne joyeusement la fête des premières élections municipales à Nominingue.

*

* *

Les chroniques de la première année de supériorat de sœur Marie-de-Sainte-Scholastique mentionnent le passage à Nominingue de personnages distingués. La veille de l'ouverture des classes, l'honorable Louis Beaubien, commissaire de l'Agriculture et de la Colonisation, fait au couvent une visite très encourageante. Ce digne visiteur comprend la situation précaire des religieuses et de bon nombre de colons et s'impose dans la suite de louables efforts pour leur venir en aide.

Le nouvel inspecteur, M. Albin Cléroux, accompagné des RR. PP. Marie-Joseph et Étienne, témoigne beaucoup d'intérêt aux élèves du couvent. Dans sa première visite, le 18 septembre, il leur prodigue ainsi qu'aux religieuses de bons conseils et de consolantes félicitations.

Un peu plus tard, l'honorable G.-Alphonse Nantel, commissaire des Travaux publics, et M. T.-A. Christin, agent des Terres de la Couronne, viennent constater sur place où en est la colonisation, afin d'aviser aux moyens les plus propres à en activer sans cesse le développement.

Le mois de mai voit reparaître le bon chanoine J.-A. Plantin, d'Ottawa, ami fidèle et visiteur régulier des élèves et des religieuses. Son passage est suivi de près par celui de M. l'abbé R. Décarie, curé de Saint-Henri de Montréal, qui a voué, lui aussi, une amitié particulière à la région du Nord. M. le curé Décarie est accompagné, cette fois, du révérendissime Dom Antoine, abbé de la Trappe d'Oka, qui vient lier connaissance avec les Chanoines Réguliers, dont la renommée de sainteté s'étend jusqu'aux limites de la Province et au delà. Ces visites rompent la monotonie de l'existence des colons, leur font apprécier de plus en plus les beautés de leur site, qui compte autant d'admirateurs enthousiastes que de visiteurs et de touristes.

*

* *

A l'occasion de la fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs, patronne de la Congrégation des Sœurs de Sainte-Croix, M. le baron d'Halewyn vient très aimablement chercher les sœurs et leurs élèves, ainsi que deux Chanoinesses des Cinq-Plaies, et les introduit dans sa princière demeure pour y passer le plus agréable des congés.

Messieurs Léon et Stanislas, frères du baron, réjouissent les visiteuses par des chants bien choisis et de la belle musique. Les élèves prennent leurs ébats sur la pelouse et près des dépendances

de cette ferme modèle : la journée s'écoule rapidement, en pleine liberté, au sein de ces nouvelles joies champêtres. Au départ, mille échos répercutent longtemps les acclamations de leur gratitude : Vive Monsieur le baron ! Vive Madame la baronne ! Vive Monsieur Stanislas ! Vive Monsieur Léon ! Vive la ferme d'Halewyn ! Vive et revienne le plus beau de nos jours de congé !

*

* *

Le 24 juin 1896, tout Nomingue est en fête. La visite pastorale de Sa Grandeur Mgr Duhamel coïncide avec la solennité de la Saint-Jean-Baptiste, royalement chômée par une procession et des feux d'artifice, qui se prolongent tard dans la soirée.

Le lendemain, après sa messe, Monseigneur confère le sacrement de Confirmation à trente-cinq enfants, garçons et fillettes. Et dans l'après-midi, sur la place de l'église, au milieu d'un grand concours de citoyens et d'étrangers, Sa Grandeur préside au dévoilement d'une statue de l'apôtre du Nord, l'incomparable et regretté Monseigneur Labelle.

Bénite et posée sur un haut piédestal, cette statue rappelle à tous l'œuvre immortelle d'un homme de génie, la foi entreprenante et la victorieuse ténacité du chef colonisateur de l'immense comté qui porte aujourd'hui son nom glorieux.

Monseigneur Duhamel félicite la population de son geste de patriotisme et de reconnaissance envers le grand disparu. De magnifiques discours exaltent l'humble prêtre dont la vie fut totalement consacrée à la gloire de Dieu par la gloire de la patrie. L'Église du Canada et la province de Québec s'honorent également de le compter au nombre de leurs fils les plus célèbres, les plus méritants.

Par malheur, la foudre détruisait, quelques années plus tard, ce monument qui faisait l'orgueil du bon peuple de Nominingue.

On songe, sans doute, à le restaurer, dans un avenir prochain ; car, dans la mémoire des pionniers du Nord et de leurs descendants, le souvenir de Monseigneur Labelle ne saurait s'effacer à jamais.



Vers la fin de l'année scolaire 1898-99, les autorités religieuses et civiles sont informées de la prochaine visite du lieutenant-gouverneur de la province de Québec, Sir Louis-Amable Jetté. Madame Jetté et ses deux filles accompagneront Son Honneur.

En conséquence, les citoyens, dans une réunion spéciale, s'entendent pour les préparatifs de la réception et la décoration du village. De bonne

heure, au jour fixé, les drapeaux se hissent sur les édifices publics et plusieurs résidences privées.

Monsieur Anthime Lalande, maire de la paroisse, et MM. les conseillers se portent à la rencontre du lieutenant-gouverneur. Une cavalcade de belle apparence le salue respectueusement à son entrée dans Nominigue.

Les nobles visiteurs sont les hôtes du presbytère où les RR. PP. Marie-Joseph, Étienne, Louis-Marie et quelques notables leur souhaitent d'abord la bienvenue, puis leur font escorte à la salle paroissiale où M. le maire présente à la première autorité civile de Québec le respect et les hommages de la paroisse. Son Honneur, visiblement ému, répond avec un à-propos, une amabilité qui lui conquièrent toutes les sympathies.

Le souper se prend chez les Chanoines Réguliers, à l'issue duquel, cédant à la douce invite de la température idéale en cette longue soirée de juin, les convives, d'un commun accord, dirigent leurs pas vers le grand Lac Nominigue, où se meurent en beauté les derniers rayons du soleil oubliés à l'horizon. En présence de cette splendide vision, Son Honneur, enthousiasmé, murmure spontanément ces vers de Crémazie :

*" Il est sous le soleil un sol unique au monde,
Où le ciel a versé ses dons les plus brillants ;
Où, répandant ses biens, la nature féconde
A ses vastes forêts mêle ses lacs géants. "*

Pour la nuit, le lieutenant-gouverneur et sa famille sont les invités de la famille V. Martineau. Honorés de les recevoir, Monsieur et Madame Martineau louangent la cordiale simplicité de l'aristocratie québécoise : la vraie noblesse, comme le vrai mérite, est modeste en toute circonstance.

Le lendemain, l'élite de la paroisse, Chanoines en tête, accompagne le lieutenant-gouverneur et sa suite au couvent. Les religieuses saluent au parloir les distingués visiteurs et les invitent à passer chez leurs élèves. La salle qui les réunit est gracieusement décorée de verdure prise à même la forêt voisine ; les visiteurs en font compliment. Un chant bien choisi et bien rendu, une adresse d'inspiration locale composent le programme de la réception. Son Honneur remercie par des accents de bienveillant intérêt qui trahissent l'émotion de son âme de patriote : " Non ! dit-il, je l'avoue, Messieurs, Mesdames, Mesdemoiselles, je ne m'attendais pas à tant et si bien ! ... car, après tout, nous sommes dans la forêt. Nous avons raison d'augurer quelque chose de bon de cette région du Nord de la province. "

Au cours de cette mémorable journée, le lieutenant-gouverneur, Madame Jetté et leurs filles veulent s'accorder le plaisir d'une promenade en *charrette à bœufs*.

De toute la paroisse, la plus belle paire de ruminants, étrillés, pomponnés pour la circonstance,

est à l'honneur et la noble famille Jetté, cherchant l'équilibre au rebord de la charrette, s'en donne à cœur joie tout le long de la grand'rue.

Amusés, les villageois, sortis de leurs demeures, suivent *l'équipage* de rires sonores, de bruyants et longs applaudissements.

" Comme il fait bon ici ! Pourquoi faut-il partir ? " dit, avec une visible émotion, Son Honneur au moment de quitter Nominingue. . . Et les braves citoyens voient aussi avec peine s'éloigner d'eux le très aimable et parfait gentilhomme qu'est le lieutenant-gouverneur, et sa sympathique famille : la jouissance a été réciproque.



Au mois d'août suivant, une seconde fête vient ensoleiller à nouveau le ciel de Nominingue : la bénédiction d'une cloche paroissiale, destinée à remplacer celle de Saint-Eustache, dont le timbre trahit de plus en plus la mémorable blessure. Sa Grandeur Mgr Duhamel voulut bien présider elle-même cette cérémonie.

C'est à l'issue de la grand'messe, chantée par Monseigneur, que se déroule, en présence de toute la paroisse et d'un nombreux clergé, l'imposant cérémonial de la bénédiction de la cloche nouvelle.

Préalablement instruits en classe des diverses phases de la cérémonie, les élèves en suivent avec

un intérêt manifeste les moindres détails. Les paroles et les gestes de l'officiant, dont ils comprennent le symbolisme, ravissent leurs âmes neuves, pleines de foi et de piété. La bénédiction d'une cloche, c'est un peu comme le baptême des nouveaux-nés : il faut de l'eau bénite, du Saint-Chrême, des parrains et des marraines, et on lui impose un nom particulier, pour la distinguer des autres.

Pendant la cérémonie, la quête est faite par Monsieur et Madame Anthime Lalande et Monsieur Thomas Potvin, accompagné de Mlle Bernadette Martineau.

L'honorable Joseph Marchand, premier ministre de Québec, accepte l'invitation d'être parrain ; Madame Marchand étant décédée, l'honneur de remplir la fonction de marraine, aux côtés du premier ministre provincial, échoit à Madame Miller, de Nominigüe.

Les autres parrains et marraines sont : l'honorable Louis Beaubien et sa fille, Madame Turenne ; Monsieur Adolphe Christin, agent des Terres de la Couronne et Madame Christin ; Monsieur le maire Anthime Lalande et Madame Lalande ; Monsieur le baron d'Halewyn et Madame la baronne ; Monsieur le juge et Madame Camille de Martigny, de Saint-Jérôme ; Monsieur le docteur et Madame Bigonessé, de Labelle ; Monsieur et Madame Richard, de Saint-Jérôme ; Monsieur et

Madame Joseph Beaubien ; Monsieur et Madame Charles Beaubien ; Monsieur et Madame Boileau, de l'Annonciation, Monsieur Horace Chartier et plusieurs autres dont les noms ne nous sont pas parvenus.

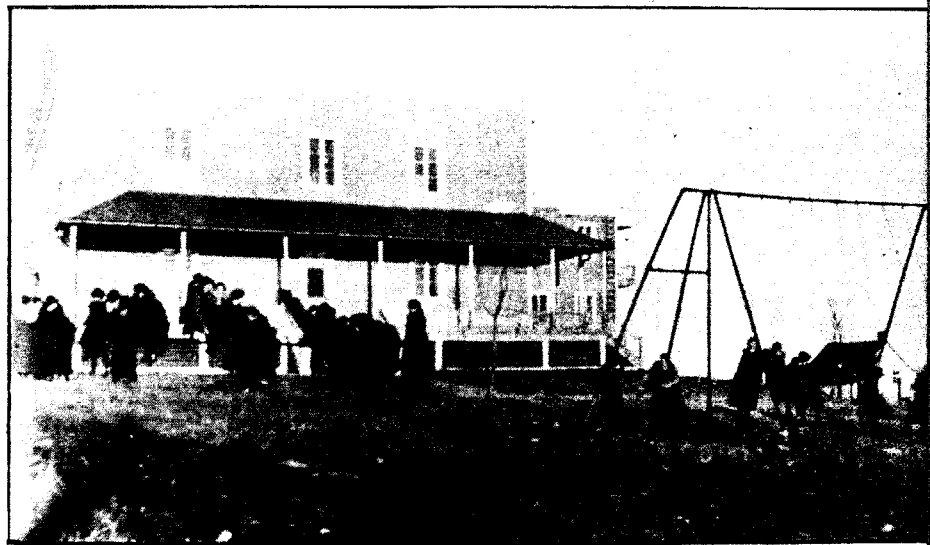
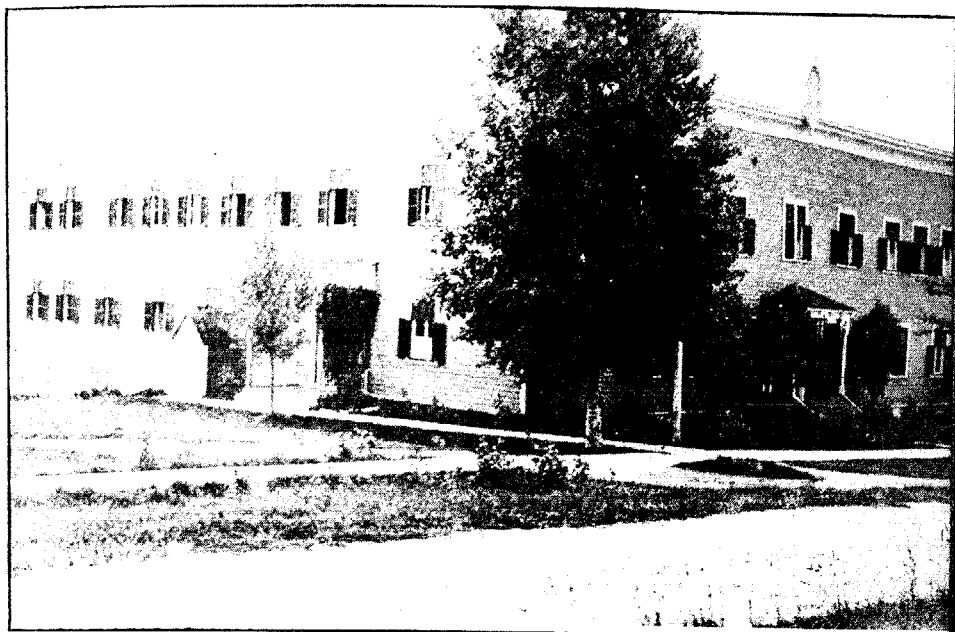
Après la bénédiction de la cloche paroissiale, que parrains et marraines, paroissiens et paroissiennes de tout âge ont tenu à faire joyeusement sonner, un banquet réunit l'assistance sur le terrain de l'église, jonché de tables à l'arome invitant. A ces délectables agapes succèdent des discours religieux et patriotiques, débités avec verve et conviction, tous évocateurs d'un passé glorieux, ferment d'espoir pour la génération montante.

Le soir au clair de la lune, sous un ciel richement étoilé, s'élancent vers les nues d'innombrables fusées multiformes et multicolores. Le miroir des lacs reflète ces splendeurs et les montagnes en prolongent indéfiniment les joyeux échos, amplifiés de ceux de chants canadiens répétés à l'unisson. Selon le mot d'un spirituel convive, "le mont *Tremblant* dut, ce soir-là, être secoué d'un frisson extrêmement patriotique".

*

* *

Peu après, l'honorable Adélarde Turgeon, commissaire de la Colonisation et des Mines, vint, en visite officielle, rencontrer les colons de Nominigue.



COUVENT DE NOMINIQUE
COUR DES ÉLÈVES

Honorée d'un si haut patronage, la paroisse lui fit une très digne réception. A l'issue de la grand'messe, M. le maire Anthime Lalande présenta au distingué visiteur les hommages des citoyens, et sa fillette, Mlle Annette, âgée de dix ans, lui offrit un superbe bouquet de roses fraîches-cueillies dans le parterre familial.

La réponse du ministre fut très encourageante. Il souligna l'importance des travaux accomplis et loua hautement la belle tenue des fermes déjà cultivées. Il se dit même émerveillé de la rapidité des progrès en tous genres : défrichement, culture, constructions diverses, y compris des moulins à scie et à farine, ouverture de nouvelles routes, notamment les chemins Chapleau et Boileau.

L'avenir de cette partie du Nord se dessinait déjà sous les plus heureux auspices.

*

* *

Le développement matériel que prend Nominique marche de pair avec l'accroissement de sa population. Aussi, le personnel du couvent devenu plus nombreux nécessite-t-il un agrandissement du logis ou même une construction nouvelle.

La question étant soumise au Conseil général de la Communauté, celui-ci, toutes choses pesées et examinées en vue des besoins de l'avenir, opine pour la reconstruction totale de l'édifice sur le ter-

rain de deux cents par deux cents pieds, don généreux des Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception. Les dimensions jugées nécessaires sont de soixante-quinze pieds de profondeur par cent pieds de façade. L'entreprise est confiée à M. Joachim Gagnon de Nomingue, au prix de trois mille dollars, non compris le système de chauffage.

Les travaux commencent le 15 avril 1900 et se poursuivent avec diligence, grâce à l'entrepreneur qui s'est engagé à faire vite et bien ; grâce aussi à la supérieure du couvent, sœur Marie-de-Sainte-Scholastique, ex-économe générale, femme versée dans les affaires et qui surveille de près les activités des manœuvres.

Dès le 27 octobre suivant, la maison est en état de loger le personnel du couvent. Les écoliers et les écolières jubilent ; les pensionnaires, plus que les autres. Comme le travail intellectuel sera désormais facile et attrayant pour tous !

La première messe dans le nouvel établissement est célébrée le 15 décembre. Les Chanoines Réguliers, tous leurs frères et les religieuses composent l'assistance. A cause des travaux de l'intérieur encore inachevés, le Très Saint Sacrement ne pourra être conservé dans le tabernacle qu'un peu plus tard, soit le 2 janvier 1901, après la seconde messe conventuelle.

La semaine suivante, le R. P. Charles Bertin présidera la bénédiction du couvent neuf et l'érection du chemin de la croix dans la chapelle.



Dans les institutions vouées à l'enseignement, le progrès des études n'est pas le seul souci des économes. Il leur faut honorer leur signature ou leurs promesses et payer leurs dettes à l'échéance convenue. Les modiques recettes du couvent, bien inférieures aux dépenses, engagent la supérieure à faire connaître aux autorités de Nominigue l'état financier de sa maison. Cédant à l'inspiration d'une philanthropie toute chrétienne, le conseil municipal convoque en comité les citoyens les plus influents; ces derniers prennent en mains les intérêts de leur maison d'éducation et décident de monter un bazar de charité.

Pendant huit mois, tous les moments disponibles, au couvent et dans les familles, sont consacrés à cette organisation. On en fixe l'ouverture au 29 juin, après le départ des élèves.

L'Honorable J.-D. Rolland, C. L., et le baron d'Halewyn, élus présidents conjoints de l'œuvre en perspective, se font représenter par madame Dominique Miller et mademoiselle Yvonne Christin. Nombre de personnes des paroisses voisines et même de la société montréalaise s'unissent aux co-

lons pour assurer le succès du premier bazar de Nominigue. Un si beau dévouement ne pouvait rester infructueux. Aussi, toutes dépenses couvertes, le bazar rapporte l'appréciable somme de deux cent onze dollars.

L'ouverture de la boîte des élections du bazar se fit en présence de sœur Marie-de-Saint-Romuald, économe générale. M. le baron d'Halewyn est proclamé vainqueur et remet aux religieuses la somme de deux cent quarante-deux dollars et quatre-vingts sous. L'Honorable Rolland, son rival, enrichit la caisse du couvent de cent un dollars, ce qui porte le total des recettes à cinq cent cinquante-quatre dollars et quatre-vingts sous. Ce montant dépasse les espérances de la supérieure et lui permet d'acquitter les plus pressantes dettes, encourues par la nouvelle construction.

*

* *

Le mandat de supériorité de sœur Marie-de-Sainte-Scholastique prend fin avec l'exercice scolaire 1901-1902. Sous l'habile direction de cette religieuse, le couvent accuse une marche progressive à la fois étonnante et rapide à tous points de vue. Néanmoins, l'intelligente supérieure ne saurait, sans déroger aux lois de l'Église qui régissent les communautés, être maintenue au poste qu'elle remplit si bien, ni jouir plus longtemps du fruit de ses talents ou de son industrie.

Conséquemment, l'autorité majeure lui signifie son changement de demeure, aux vacances de 1902, et délègue pour la remplacer une vénérable septuagénaire, sœur Marie-de-Saint-Jean-Baptiste.

Tour à tour maîtresse des novices, supérieure provinciale, économe et conseillère générale, la nouvelle supérieure se recommande encore, au bénéfice de Nomingue, par ses qualités administratives et une sainteté de vie hautement reconnue dans sa famille religieuse. Aussi bien, sa piété communicative, sa remarquable humilité et surtout son amour des pauvres et des affligés exercent-ils une action salutaire, bienfaisante sur tous ceux qui l'approchent.

Son âge avancé, ses longues et fructueuses années de service auraient permis à la nouvelle supérieure de prendre sa retraite et de ne plus songer – selon son attrait – qu'à resserrer les liens de l'union divine, en vue des années éternelles. Mais la perspective de rencontrer, dans la jeune et pauvre maison de Nomingue, l'occasion de souffrir et, partant, d'acquérir de nouveaux mérites pour l'au-delà lui fit accepter, avec une religieuse soumission, la nouvelle charge que l'autorité jugeait opportun de confier à son zèle, à sa louable activité.

*

* *

A cette époque, la vie au couvent de Nomingue avait perdu de ses rigueurs primitives : les

perplexités angoissantes de même que les souffrances amères semblent être le lot exclusif des fondatrices. Toutefois, la vaillante supérieure, dédaignant le confort bien relatif, hélas ! qu'elle pourrait s'accorder, s'ingénie à faire survivre les nécessités onéreuses des premières années.

Ses compagnes évoquent, non sans émotion, le souvenir de ses randonnées dans les broussailles et à l'orée du bois. Que de fois, dans la belle saison et aux heures de classe, croyant échapper aux regards de son entourage, n'est-elle pas allée ramasser du bois mort, en charger à pleine capacité la brouette qu'elle poussait devant elle, sans songer que ce travail fût incompatible avec son âge ou peu séant à sa dignité.

Et quand, souriante, le visage en sueurs, elle déposait près du poêle sa charge de fagots, la sœur cuisinière se désolait et respectueusement grondait la bonne mère, mais sans obtenir d'amendement. " Allons, ma chère sœur, répliquait-elle en hésitant un peu, vous aurez plus de facilité pour allumer votre feu : voyez donc, c'est du beau bois sec... sec... sec... que je vous apporte." Ainsi se disculpait la douce et compatissante supérieure.

Comme ses paroles, son administration porte le cachet de la sainteté. A l'exemple du Maître, elle se fit toute à tous. Les dames d'aujourd'hui, anciennes élèves d'autrefois qui l'ont vue à l'œuvre, en parlent encore avec vénération. " Cette bonne

supérieure, disait récemment l'une d'elles, aimait à nous faire plaisir et ne refusait jamais de satisfaire nos caprices d'enfants, pourvu toutefois que nos études n'eussent pas à en souffrir."

Sœur Marie-de-S.-Jean-Baptiste atteignit le bel âge de quatre-vingt-treize ans. Dans ses dernières années, ses facultés affaiblies ne lui permettaient plus de reconnaître ses sœurs en religion. Comme celles-ci lui en témoignaient de la peine ou de l'étonnement : " Le bon Dieu m'a tout ôté, répondait-elle, mais il m'a laissé sa sainte présence." De fait, elle semblait ne plus penser qu'au bon Dieu. Dès la prime aube et maintes fois le jour, au sortir d'un petit *somme*, se croyant encore au matin, elle déployait sa nappe de communion et demandait à l'une ou l'autre des garde-malades : " Est-ce que Jésus s'en vient ?" Pour les exercices de piété : préparation à la communion, action de grâces, récitation du chapelet et autres prières de règle, sœur Marie-de-Saint-Jean-Baptiste sembla les accomplir, jusqu'à la fin, avec une parfaite lucidité d'esprit.



Pendant le sexennat de sœur Marie-de-Saint-Jean-Baptiste s'établit au couvent la Congrégation des Enfants de Marie. La première réception qui enregistre neuf aspirantes, a lieu à l'église, en la fête de l'Immaculée Conception, le 8 décembre 1902,

en présence d'un imposant concours de fidèles. Dans une touchante allocution, développant le thème choisi : " Une véritable enfant de Marie ne saurait périr ", le R. P. Bertin décrit de façon éloquente et persuasive le bonheur que l'âme goûte au service de la Reine du Ciel, notre Mère à tous.

Puis, à l'appel nominal de l'officiant, les neuf privilégiées du jour, voilées de blanc et cierge en main, défilent et vont s'agenouiller à la balustrade. Ce sont : Mlles Blanche Christin, Annette Lalande, Bernadette Beaulieu, Marie-Anna Morache, Bernadette Gagnon, Hélène Grenier, Georgina Quevillon, Emmélie Hamelin et Virginie Daignault. Répondant aux questions du cérémonial, toutes s'engagent à promouvoir le culte de la Sainte Vierge et jurent fidélité à leurs promesses. Après quoi, elles récitent "l'Acte de consécration à Marie" et reçoivent, en la baisant respectueusement, la médaille-insigne de la Congrégation.

Les dames du village s'acquittent avec succès de la partie musicale. Leurs cantiques, où perce l'émotion qui étreint leurs âmes maternelles, touchent également l'assistance qui rapporte de cette fête, la première de ce genre à Nominigüe, un accroissement de dévotion envers la toute-puissante Vierge Marie.

Trois des neuf premières congréganistes ci-haut nommées, favorisées de la vocation religieuse,

sont connues dans la Congrégation de Sainte-Croix sous les noms de sœur Marie-de-Sainte-Henriette (Annette Lalande), sœur Marie-de-Saint-Bernard-de-Rodez (Bernadette Beaulieu), actuellement supérieure à Sainte-Rose de Laval, et sœur Marie-de-Saint-Vincent-de-Paul (Bernadette Gagnon).

Appelées à vivre dans le monde, les six autres jeunes filles d'alors, maîtresses de foyer aujourd'hui, y font bonne figure et mettent en pratique, à l'avantage de la société qu'elles fréquentent, les leçons de science et de vertu qu'elles ont puisées à l'école de l'intelligente éducatrice qu'elles dénomment toujours *notre bonne sœur Saint-Didace*.



Vers cette même époque de l'histoire de Nominique, il convient d'insérer le don généreux que fit à la Communauté de Sainte-Croix M. Joseph Normand, colon des tout premiers jours.

Ce bon pionnier eut le regret de perdre sa femme, qui décéda pieusement en 1902. Or, par le testament secret de la défunte, qu'on ouvrit pendant que ses restes reposaient en chapelle ardente, elle léguait tous ses biens aux Chanoinesses des Cinq Plaies, appelées communément *Sœurs Blanches*, à la seule condition que ces religieuses prissent soin de son mari. Ce qu'entendant, le bon vieillard, qui avait toujours laissé sa femme gérer

à *son gré* leurs biens communs, jugea l'heure venue de se soustraire à sa domination.

Lors de notre mariage, dit-il en substance, nous avons signé un contrat qui lègue les biens au survivant et, de par la loi, le contrat de mariage annule tout testament subséquent. Ce contrat produit, M. Normand eut gain de cause. Selon son désir, sa belle ferme située sur le lac Sainte-Marie et ses autres biens passèrent aux Sœurs de Sainte-Croix - *Sœurs Noires* -, qui détenaient ses préférences parce que, sans doute, comme lui, de nationalité canadienne.

Dès cette époque et jusqu'à sa mort, qui arriva en 1906, le bon vieillard résida à Saint-Laurent. Dans les fréquentes visites qu'il fit à Nominique, il se plaisait à répéter à ses connaissances : "Au couvent, je vis heureux comme un roi : c'est si beau partout et les sœurs ont si bien soin de moi."



L'Économe générale du temps, sœur Marie-de-Saint-Romuald, s'occupa de faire fructifier la ferme Normand. Sœur Marie-de-Sainte-Scholastique, ex-supérieure du couvent de Nominique, en fut la première fermière. Ses compagnes ont été tour à tour les sœurs Marie-de-Saint-Césaire, Marie-de-Saint-Matthieu et Marie-de-Sainte-Praxède. Mais

si grand que fût le courage des sœurs de la ferme, leur situation présentait de véritables inconvénients pour la pratique de la vie religieuse.

Aussi, leur éloignement de l'église, — plus d'un mille et demi, — la nécessité de s'y rendre en voiture, tous les matins, pour l'audition de la sainte messe, la fréquente impossibilité d'accomplir ce voyage aux jours de tempête, de grandes pluies ou de froid excessif et autres difficultés, peut-être, déterminèrent le Conseil général, après deux années d'essai, à vendre cette ferme. M. Joachim Gagnon, père de sœur Marie-de-Saint-Vincent-de-Paul, r.s.c., en devint l'acquéreur.

Cet intelligent colon sut faire valoir cette propriété, l'une des plus enviabiles de la région, tant par son étendue et son site avantageux que par son terrain à peu près plan et sans cailloux.





Soeur Marie de Saint-Jean-Baptiste, supérieure
1902-1904

LA BRISE DU TERROIR

*La brise du Terroir a la voix envoi-
rante
Des choses de chez nous,
Lorsqu'on l'entend chanter le soir, à la brunante,
Son chant pieux et doux.*

*La brise du Terroir emporte en son haleine
L'odeur de la forêt,
Le parfum généreux qui monte de la plaine,
Quand le jour apparaît.*

*La brise de chez nous chante à notre âme éprise
Des grandeurs du pays
La beauté de nos champs, leur charme qui nous grise,
Leurs espoirs infinis.*

*Son chant discret et pur vous dit : " Aimez la terre,
" O noble laboureur !
" Vous en êtes le roi, vous dont le geste austère
" Ensemente son cœur. "*

Alice Lemieux.

ENVOI :

*— Poète, vous avez d'une plume charmante
Fait parler le Terroir . . .
Oh ! dites-nous encor les secrets que vous chante
Notre brise le soir !*

Alphonse Desilets.

CHAPITRE NEUVIÈME

Arrivées et Départs -

Visiteurs nombreux -

Progrès - Fêtes - Deuils

“ Dieu se plaît à bénir ce qui est petit et imperceptible : l'arbre dans sa semence, l'homme dans son berceau et les bonnes oeuvres dans la timidité de leurs débuts. ”

Ozanam.

La vénérable supérieure, sœur Marie-de-Saint-Jean-Baptiste dont nous venons de parler, a consacré à la mission de Nomingue les derniers efforts de son zèle de religieuse éducatrice.

Fortement menacée de paralysie, elle dut déposer les armes à la fin de décembre 1903. Ses compagnes pressentaient que les forces déclinantes de leur chère supérieure ne sauraient bientôt plus seconder l'activité peu commune qui la caractérisait. Aussi bien, c'est le cœur brisé d'émotion qu'elles s'en séparèrent. Sœur Marie-de-Saint-Césaire, sa novice d'autrefois, eut la faveur de l'accompagner à Saint-Laurent.

Les voyageuses parcoururent plus de vingt-quatre milles en carriole et par un froid à pierre

fendre avant d'atteindre Labelle, d'où elles prirent le train pour Montréal.

Un mois exactement après ce départ, c'est-à-dire le 22 janvier 1904, la nouvelle supérieure, sœur Marie-de-Saint-Pierre-d'Alcantara, arrive à la mission. Elle est du nombre des premiers passagers de la ligne du Grand-Nord laquelle, par petites étapes, s'est allongée jusqu'à Nominigue. Le convoi entre en gare vers une heure du matin. Deux sœurs se sont portées à la rencontre de la nouvelle venue, que la petite communauté reçoit affectueusement. La joie renait au foyer ; la vie conventuelle reprend son activité coutumière.



Les départs et les arrivées, à Nominigue, vont se succédant avec rapidité. C'est ainsi que la veille de l'arrivée de la supérieure, le bon Père Charles Bertin était nommé premier curé à La Minerve. Son successeur, le R. P. André Mouttet, ci-devant curé à l'Annonciation, prenait le même jour la direction de la paroisse Saint-Ignace. Toutefois, le R. P. Charles demeura au monastère jusqu'au 19 mars, date où il put enfin trouver une résidence convenable dans sa nouvelle paroisse.

Le cinq avril : nouveau départ. . . La santé faible et languissante de la première maîtresse,

sœur Marie-de-Saint-Didace, réclame pour son rétablissement quelques mois de repos. N'est-il pas déjà trop tard ? Un bon chanoine qui la rencontrait rarement, surpris de son excessive pâleur, lui dit un matin en guise de salutation : “ *Requiescat in pace !* ” — “ *A... m... e... n !* ” répond langoureusement la bonne sœur. Grâce aux soins reçus à la maison mère, sœur Marie-de-Saint-Didace put retourner en septembre à son cher Nominigüe. Sœur Marie-de-Sainte-Alice-de-la-Croix lui fut donnée comme suppléante, pour terminer l'année scolaire.

*

* *

Les chroniques du couvent mentionnent à la date du 18 avril de cette même année 1904, la visite de Sa Grandeur Mgr Adélard Langevin, évêque de Saint-Boniface, Manitoba.

En dépit de l'heure matinale de l'arrivée du prélat, — deux heures du matin, — les maisons sont illuminées ; des représentants de presque toutes les familles l'accueillent à la gare et lui font cortège jusqu'à l'église, où chacun d'eux reçoit une précieuse bénédiction.

De l'église, Sa Grandeur passe au presbytère où Elle se trouve en *pays* de connaissance : les Chanoines de l'Immaculée-Conception possédant une maison provinciale à Notre-Dame de Lourdes,

Manitoba, et, dans le diocèse de Saint-Boniface, plusieurs cures et paroisses, où ils assument la charge onéreuse de construire et l'église et le presbytère. Aussi, Monseigneur considère-t-il ces religieux comme de vaillants apôtres en son diocèse.

Dans la matinée, Sa Grandeur vient bénir le personnel du couvent et l'entretient des difficultés qui se rencontrent dans l'Ouest pour conserver la religion et la langue française. Puis, s'adressant aux enfants : " Que vous êtes heureux et privilégiés, dit Monseigneur, de posséder ici des religieux et des religieuses pour vous instruire ! Oh ! les petits garçons qui se feront prêtres et viendront m'aider à convertir mes *Sauvages*, comme ils seront *fins* ! et comme je les recevrai bien ! J'en dis autant des petites filles qui pensent déjà à la vie religieuse et j'en vois qui ont la vocation écrite sur le front. Il me faut aussi des Sœurs là-bas : le prêtre *seul* ne peut pas faire grand'chose".

Depuis, l'âme du grand évêque est retournée à son Créateur ; mais, qui sait . . . ? Les Sœurs de Sainte-Croix auront peut-être quelque jour un pied-à-terre dans la province centrale du Manitoba, que déjà l'une et l'autre de leurs missionnaires en Alberta traversent annuellement. Car nul doute que, de là-haut, le saint évêque suive encore de près les intérêts du diocèse de Saint-Boniface, inoubliable

théâtre de ses pénibles labeurs, de son fructueux apostolat.

*

* *

L'été de 1904 est témoin de la première excursion dans le Nord, organisée par le *Pacifique Canadien* et dirigée par M. Émile Léonard, député de Laval.

De nombreux wagons, débordant de passagers, sont l'objet d'ovations sans précédent à chacune des stations qui jalonnent déjà la voie ferrée. A Nominigue, terme du voyage, l'enthousiasme des touristes prolonge celle de la population réunie pour les recevoir.

La fanfare de la paroisse Saint-Vincent-de-Paul, au complet, s'exécute avec brio à l'arrivée, en face du presbytère et tout le long du village. La réception est chaleureuse autant qu'amicale. M. le député de Laval trouve d'éloquents paroles pour remercier les autorités du *Pacifique Canadien*, qui ont favorisé cette première et *pompeuse* excursion, et les gens de Nominigue qui ont accueilli leurs visiteurs avec une si parfaite cordialité. C'est encore aux accords de la fanfare que l'on se sépare en échangeant d'amicales poignées de mains et mille " Au revoir " des plus prometteurs.

Grâce à la ligne du *Pacifique Canadien* qui les y amène à travers des paysages de toute beauté, Nominingue voit affluer chaque année, pendant la belle saison, des touristes de Montréal et des environs de la métropole, des étudiants des divers collèges de la province.

A leur tour, des membres distingués du clergé viennent aspirer l'air pur des Laurentides et savourer avec délices le calme, la paix d'une nature encore un peu sauvage. C'est ainsi que les Sœurs de Sainte-Croix ont le plaisir d'héberger M. le chanoine W.-C. Martin, leur supérieur ecclésiastique, M. le chanoine Laurent Cousineau, tous deux de l'archevêché de Montréal, et M. l'abbé P.-M. Moulin, aumônier de leur maison mère, à Saint-Laurent.

Dans leur paisible retraite, ces Messieurs disent puiser, chaque fois qu'ils y séjournent, un regain de force et de vigueur physique, un rajeunissement de leurs facultés surmenées par un travail prolongé de façon souvent épuisante.

Il convient d'ajouter que le voisinage des excellents Chanoines de l'Immaculée-Conception, leur parfaite courtoisie à l'égard des prêtres en villégiature n'étaient pas d'un mince attrait pour les visiteurs : un courant de vive et profonde sympathie s'établissait d'ordinaire, rapide et durable, entre les âmes sacerdotales.

Au nombre des prêtres qui choisirent aussi Nominingue pour y prendre quelques jours de repos, nommons encore MM. les curés Maxime Leblanc, de Saint-Martin de Laval, Charles Laforce, de Saint-Vincent-de-Paul, Montréal ; M. J.-B. Clément, p. s. s., frère de sœur Marie-de-Sainte-Delphine, l'une des supérieures du couvent ; MM. les abbés Alfred Bertrand, ancien aumônier, Philippe Brunelle, curé de Penetang, Ontario, frère de sœur Marie-de-Sainte-Clotilde, qui fut également supérieure à Nominingue et deviendra, plus tard, Mère générale de sa Congrégation.

Les chorales de Saint-Louis-de-France, du Mile-End, de Saint-Vincent-de-Paul, Montréal, vinrent tour à tour prendre leurs congés sur les bords des lacs enchanteurs de Nominingue. Ces pieuses chorales se plaisaient à réjouir l'âme de leurs hôtes et à rehausser l'éclat des offices de la paroisse Saint-Ignace par l'une ou l'autre des belles messes, par des hymnes et des cantiques particulièrement choisis dans leur riche répertoire.

De hauts personnages de la société civile honorèrent aussi Nominingue et sa population de visites réitérées. Citons, entre plusieurs, l'honorable juge en chef de la Cour suprême du Canada, Sir Henri-Elzéar Taschereau ; l'honorable juge en chef de la Cour du Banc de la Reine, Sir Alexandre Lacoste, et l'honorable Louis Beaubien, alors commissaire

de l'agriculture et de la colonisation. L'avocat Alfred Garneau, poète, fils de notre historien national, y venait passer, pendant plusieurs années, ses mois de vacances avec sa famille. Établi sur les bords du grand lac Nominingue, M. Garneau en a chanté la beauté, en un joli sonnet, dont voici le premier quatrain :

*"C'est en forêt un lac où règne un grand silence...
Vingt monts aux noirs sommets soutiennent son
bassin;
Une île çà et là - tel un pâle dessin -
S'estompe à peine, au ras du flot qui se balance."*

Le juge Lacoste possédait à Nominingue une ferme qui a donné son nom à l'une des stations du chemin de fer, qui la traverse entre Bellerive et l'Annonciation. L'honorable Louis Beaubien était aussi propriétaire d'une ferme modèle, de même que le seigneur Globensky, de Saint-Eustache. Cette dernière est passée aux mains de son fils Léopold.



A cette époque, le roi des lacs du Nord voyait glisser sur son onde transparente un petit bateau à vapeur, qui avait nom " L'Hirondelle ".

Les touristes le nolisaient pour explorer les rives du lac ou se balancer, par les nuits claires et

sereines, au gré des vagues légères et frissonnantes. Le pilote de ce gentil navire, M. Travelle, Français d'origine, était par malheur indifférent en matière de religion. Or, il arriva qu'un printemps, frété par les Compagnies pour le transport du bois, le petit bateau, poussé par un vent violent, sombra tout à coup et ne put être renfloué. Bon nageur, M. Travelle regagna néanmoins la rive malgré la distance qui l'en séparait et, surtout, malgré la basse température de l'eau à cette saison de l'année. Racontant le fait à des amis : "J'ai vu la mort de bien près, leur dit-il, et j'ai senti qu'il est un Être tout-puissant qui régit le vent, les éléments et la vie de chacun de nous. Aussi, lui ai-je promis, si j'échappais à la mort, de vivre désormais en bon chrétien." Dès ce moment et jusqu'à la fin de sa vie, M. Travelle prouva la sincérité de sa conversion par une conduite irréprochable.

*

* *

La première retraite paroissiale à Nominique eut lieu en septembre 1904. Elle fut prêchée par les RR. PP. Alexis et Stanislas, de l'ordre des capucins. Vénérable vieillard à longue barbe blanche, à la parole onctueuse, éloquente et persuasive, le Père Alexis conquérait au Christ et à sa pleine doctrine tous ses auditeurs. La sainteté de ce prédicateur était contagieuse : impossible de l'en-

tendre sans partager ses convictions. Aussi bien, cette retraite produisit-elle des fruits durables et abondants. Pour perpétuer le souvenir de cette semaine de bénédictions et pour célébrer en même temps le grand jubilé marial accordé par l'Église, cette même année, à l'occasion du cinquantenaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, les paroissiens, à la demande des prédicateurs, érigèrent sur la place de l'église une magnifique croix de mission, haute de cinquante-cinq pieds et ornée des instruments de la Passion.

Ce fut un spectacle très édifiant de voir plus de cinquante hommes de tout âge, de toute condition, réclamer l'honneur d'aider à fabriquer, à porter et à fixer au centre de leur village le glorieux symbole de notre rédemption.

C'est par les trois processions requises pour gagner les indulgences du jubilé, suivies de la bénédiction et de la vénération de cette croix, que se termina, le 18 septembre 1904, la première grande mission prêchée à Nomingue.



Des bienfaits spirituels, descendons aux progrès matériels. Depuis la fondation, c'est-à-dire depuis dix-sept ans, les Sœurs étaient forcées d'aller chercher l'eau chez les voisins et même au village,

en temps de sécheresse. Mais, *Deo Gratias !* chante le couvent le 15 novembre 1904 : l'aqueduc le desservira, l'approvisionnera désormais. Finies . . . les courses à droite et à gauche et les lourdes charges de seaux et de chaudières ! . . . Finies . . . les inquiétudes renaissantes pour se procurer cet indispensable élément ! L'eau, abondante et claire, lui parviendra à volonté par l'intermédiaire d'un canal reliant le presbytère au couvent. Un moulin à vent, installé sur le terrain des Pères, assure le fonctionnement régulier du service. M. Eugène Pressault est le réalisateur de cette importante amélioration.

Un réservoir pouvant contenir treize cents gallons d'eau a été aménagé sous le toit et une bouilloire, accolée au poêle de la cuisine, fournira l'eau chaude à toute heure . . . Quelle bénédiction appréciable après de longues années de privations !

*

* *

L'année suivante, la revue pédagogique "L'Enseignement Primaire" annonce que le titre d' "École Modèle", sollicité par les religieuses de Sainte-Croix, de Nominigue, est gracieusement accordé par le Surintendant de l'Instruction publique, l'honorable Boucher de la Bruère, sur recommandation de son Conseil. Le couvent, néanmoins, n'avait pas attendu ce titre officiel pour préparer des candidates au brevet d'enseignement.

Dès le mois d'août de cette même année (1905), les annales de la maison mentionnent que Mlle Cécile Lallier vient d'obtenir le brevet d'École modèle français et d'École élémentaire anglais ; et Mlle Imelda Laverdière, le brevet d'École élémentaire français. Ces premiers parchemins, à l'honneur du couvent, portent la note " AVEC DISTINCTION " .

Avec les années subséquentes, les études accusent des progrès croissants. Plus nombreuses se présentent les candidates aux examens du Bureau Central et de nouveaux succès viennent s'ajouter aux précédents, si bien que le couvent se verra décerner bientôt le titre d' " Académie " .

En avril 1906, Mlles Bernadette Beaulieu et Alberta Vézina recevaient de l'Institut de Paris les premiers diplômes d'exactitude sténographique, octroyés à Nominingue. Un peu plus tard, deux autres diplômes pour la vitesse, cette fois, couronneront les travaux présentés par Mlles Rosine Turgeon et Blanche Brunet : la première alignant soixante-quinze mots à la minute et la seconde cent un. Les récipiendaires seront publiquement félicitées par les autorités scolaires, à la séance de fin d'année.

L'école comptait alors cent soixante-seize élèves des deux sexes.



Cette même année marque aussi la vente de la ferme Normand à M. Joseph Gagnon, citoyen de Nominigüe. Les sœurs Marie-de-Sainte-Scholastique et Marie-de-Sainte-Praxède, ci-devant fermières, perdent sans regret leur titre onéreux et *encombrant*.

Avec un bonheur facile à deviner, toutes deux réintègrent la maison mère dont les attraits leur semblent avoir doublé, centuplé, pendant leurs années de solitude et d'éloignement. Elles quittent le Nord, avec au cœur la satisfaction d'avoir rendu, soit au couvent, soit à la ferme, de généreux services à leur Congrégation.



Usé à la tâche, un dévoué serviteur de la ferme y avait terminé son existence depuis quelque temps. Porteur d'un grand nom, *Bayard*, fidèle *coursier*, sans courir jamais comme sans jamais regimber, s'illustra, pendant plus de vingt ans, dans les exercices d'essouchement, de labour, de hersage et autres travaux agricoles. Pour ses beaux états de service, que l'histoire en fasse mention ! Que la terre de Nominigüe lui soit légère !

Cinq ans plus tard, *Barrée*, solitaire de l'étable, bien connue des écoliers du temps, allait rejoindre *Bayard* au pays des ombres. Perdant un bon matin le sens de la mesure, la pauvre bête tenta d'avaler toute ronde une grosse pomme de terre qui l'étouffa *subito*. Malgré les soins diligents et la science vétérinaire du bon frère Léonard, *Barrée*, la belle *Barrée*, dans un dernier spasme trépassa. . .

*" Elle était de ce monde où les meilleures choses
Ont le pire destin . . . "*

Hâtons-nous de fermer une parenthèse d'opportunité contestable et revenons aux choses sérieuses.



Ouverte en 1883, la mission Saint-Ignace de Nominigüe ne fut canoniquement érigée en paroisse que vingt-deux ans plus tard.

A la grand'messe du dimanche, 17 septembre 1905, le R. P. André Mouttet, curé, donna lecture d'un décret de Sa Grandeur Mgr Duhamel promulguant ce fait religieux de capitale importance. Les colons s'en réjouirent comme d'un pas considérable vers le progrès pour leur localité. Bientôt suivra la séparation du village du canton Lorranger. Puis un autre fait, d'ordre économique celui-là, vint aussi, à cette époque, encourager les rudes

travailleurs de Nominique.

Un jour que plusieurs curés du Nord, réunis chez les bons Chanoines, devisaient entre eux sur les moyens à prendre pour aider les colons et hâter le défrichement, le R. Père André eut une inspiration *géniale* : " Si nous nous formions en société, dit-il, nous, curés du Nord, pour travailler de concert au bien-être de nos paroisses en favorisant davantage les plus pauvres d'entre elles ? . . . Nous aurions des assemblées régulières auxquelles le maire et les principaux citoyens de chaque paroisse seraient invités. Chacun exposerait les besoins urgents de son centre. Ensemble, nous pourrions ainsi aller au secours des plus nécessiteux. — Qu'en pensez-vous, Messieurs ? " — " Ah ! quelle excellente idée ! " s'écrient d'une voix unanime tous ces bons curés.

Sans délai, la proposition est soumise à l'Ordinaire qui l'approuve, la bénit, félicite l'intelligent initiateur et promet son appui moral et pécuniaire, — autant que possible — à la Société naissante.

Forte de ce haut encouragement, la Société nouvelle convoqua tous ses membres en première assemblée et prit nom : *La Coopération des Colons du Nord*.

Cette Société rendit d'éminents services. Elle reçut du gouvernement, qui la voyait d'un bon œil, des faveurs et des secours signalés que de sim-

ples particuliers eussent été impuissants à obtenir. De façon évidente se vérifiait une fois de plus le proverbe : *l'union fait la force*.

Il convient de mentionner ici que le R. P. Joseph Cottet, curé, secondé auprès du gouvernement par d'influents amis, a contribué dans une large mesure au prolongement de la ligne du *Pacifique Canadien* à travers les Laurentides.



Précurseur de la " Coopération des Colons du Nord " un Cercle agricole, siégeant à Nominungue, aida les cultivateurs, pendant quelques années, en leur fournissant une partie de leur semence. Les fermes recevaient aussi la visite annuelle du Président de ce Cercle, accompagné de deux membres en vedette. Par l'entremise de ces inspecteurs, les terres les mieux cultivées bénéficiaient d'une prime du gouvernement : la perspective de cette prime entretenait une louable ambition parmi les fermiers.

La superficie des terres arables augmentait aussi chaque année, du fait des chantiers ouverts par les Compagnies Church et McLaren, qui s'étaient portées acquéreurs d'immenses coupes de bois. Nombre de colons y trouvaient aussi un travail rémunérateur pendant les longs mois d'hiver.



Déjà, à cette époque, Nominingue possédait sa Cour de Circuit qui siégeait tous les trois ou quatre mois. Le premier juge qui la présida fut Son Honneur Camille de Montigny. Les honorables juges Achille Delâge, Honoré Achim et Jean-Baptiste Bousquet ; MM. les avocats Édouard Montpetit, J.-L. Saint-Jacques, Édouard Rinfret étaient souvent retenus au barreau.

Les assises de la Cour de Circuit se tiendront bientôt dans une pièce vaste et très confortable, appelée "*Salle paroissiale*". Cette salle fut construite pour répondre aux besoins du conseil municipal, qui se devait d'admettre le public à ses assemblées.

Trop pauvre pour assumer les frais d'une telle construction, le conseil soumit le projet en réunion plénière. Un emprunt de trois mille dollars fut résolu d'emblée et l'édifice s'éleva rapidement. Tout le monde en bénéficia : orateurs politiques, conférenciers agricoles ou autres.

Unis sous la dénomination de " Cercle de Nominingue ", les jeunes gens qui, par philanthropie, cultivèrent la note esthétique - chant, musique, diction - se sentaient, dans cette salle, chez eux et à l'aise pour l'élaboration de leurs programmes

de séances récréatives, séances qui faisaient salle comble à chacune des représentations.

Les visiteurs de marque, plus nombreux à chaque nouvelle saison, louaient tour à tour l'esprit entreprenant et progressif de la population de Nominique.



Dès l'année 1903, l'humble chapelle de Nominique résonna des sons combinés de plusieurs instruments de musique : c'était la merveille du temps . . . Posséder une fanfare, quel progrès !

Aussi la fanfare fut-elle dès cette époque le clou de toutes les fêtes, de toutes les soirées. On la réclamait même dans les paroisses voisines. Les jeunes gens tenaient à honneur d'en faire partie : avides du beau, désireux de développer leurs facultés et leurs talents, les voyait-on, après les durs travaux du jour, s'astreindre à de fastidieuses répétitions, afin de rendre de façon très convenable, quelquefois artistique, des concerts, des pièces musicales, des drames prenants, tels *l'Expiation*, *le Roi de la Forêt Noire*, *Félix Poutré*, *le Maître des Forges* et combien d'autres ! La musique vocale, le solfège, la diction leur étaient enseignés avec zèle et méthode par M. Arthur Vézina, leur dévoué directeur.



Révérend Père Pierre-André Mouttet, r. r. i. c.
CURE DE NOMINIQUE,
1904-1910

Il va sans dire que le concours de cette société musicale ajoutait encore à la beauté des offices de l'Église, surtout aux jours solennels de Noël, de Pâques, de la Fête-Dieu. Et, de l'avis des paroissiens, les grandes processions à Saint-Ignace-de-Loyola rivalisent dès lors de splendeur avec celles d'anciennes et florissantes paroisses : la douce brise des lacs, la verte ceinture des montagnes, les beautés naturelles de la région leur prêtant un cadre unique, un charme incomparable.

Le " Cercle ", y compris la fanfare, toute modeste qu'elle était à ses débuts, joua auprès des jeunes gens un rôle bienfaisant et formateur au triple point de vue physique, intellectuel et moral : la dignité caractérisa leur maintien ; leur âme s'ennoblit au contact des beautés de l'art, leur intelligence se peupla d'idées justes, saines, généreuses ; bref, le " Cercle " a puissamment guidé et maintenu dans la bonne voie la vive, l'intéressante jeunesse de Nomingue.



Le R. Père André, assistant à la paroisse, fonda, vers le même temps, une imprimerie pour la publication hebdomadaire d'un journal *Le Pionnier*,⁽¹⁾ dont M. Amédée Denault, bien connu

(1) *Le Pionnier* avait précédemment paru à Sherbrooke, puis à Montréal, comme journal du dimanche.

pour ses talents littéraires, assumait la charge de rédacteur.

Durant sa courte existence, ce journal rendit d'importants services et contribua aux progrès de la colonisation. Outre des articles choisis et bien présentés, *Le Pionnier* informait le comté Labelle et les paroisses limitrophes des événements remarquables de la région. Disons aussi qu'il comptait plus d'un abonné dans certains grands centres.

Ce périodique fit connaître avec avantage la maison d'éducation dirigée par les Sœurs de Sainte-Croix. La perspective de pouvoir procurer à leurs enfants une instruction chrétienne et convenable à tous égards pesait pour beaucoup dans les délibérations des parents, lorsqu'il s'agissait pour eux de s'établir sur une terre boisée.

La paroisse recevait ainsi, chaque année, plusieurs nouvelles familles, dont la qualité stabilisait pour l'avenir les plus belles espérances.

En somme, le Nord montait vers la prospérité. Nominigüe, en particulier, outre ses trois communautés religieuses et ses valeureux colons, comptait encore une classe de professionnels d'élite : MM. les avocats Honoré Achim, J.-B. Bousquet, Joseph d'Halewyn et Achille Delâge ; les docteurs Raymond Doré, Napoléon Boucher et Robert

Lahaie ; le notaire F.-H. Robins, qui s'y étaient établis à demeure avec leurs familles.

Pour le service général, on y voyait huit magasins, quatre hôtels, une maison de pension, un restaurant, une boulangerie, deux étals de boucher ; puis, comme moyens de communication avec l'extérieur, la voie ferrée du Pacifique Canadien, celle des superbes lacs, nombre de bons chemins et, en plus, un atelier d'imprimerie qui travaillait ferme six jours par semaine.

Que de progrès ! quelle transformation en moins d'un quart de siècle !

Aux regards des touristes, Nominique prenait déjà l'aspect d'une petite ville en voie de précoce épanouissement sous le grand soleil, qui dore la crête de ses montagnes à perte de vue et mire à longueur de jour son disque resplendissant dans de multiples ondes aux chatoyants reflets.



Un incident qui eût pu affecter de façon regrettable la vie progressive de Nominique mit un soir tout le village en émoi.

Le récit est ainsi consigné dans les annales du couvent par Mère Marie-de-Saint-Flavien, alors maîtresse de piano et d'anglais, aujourd'hui, secrétaire générale de la communauté.

“ Le 2 août 1907, à huit heures et quarante du soir, au moment où chacune s'apprête à passer une bonne nuit après une paisible journée de retraite, le tocsin met toutes les sœurs sur pied et déjà l'odeur de la fumée avertit que le feu n'est pas loin. C'est l'hôtel Gauthier, situé à un arpent et demi du couvent qui devient la proie des flammes. Le vent souffle de notre côté et fait naître des craintes sérieuses. Sans perdre leur sang-froid, les sœurs s'habillent promptement ; la supérieure demande que des lampions brûlent à la chapelle. Deux sœurs sont aux aguets, tandis que les quatre autres reçoivent l'obédience d'aller prier au pied du Très Saint Sacrement.

“ Il faut bien être dans le danger pour savoir comment parler au bon Dieu ; aussi, jamais obédience ne fut remplie avec plus de foi.

“ L'incendie poursuit son œuvre destructrice ; les flammèches pleuvent sur la maison : le danger semble imminent. Plusieurs hommes viennent porter du secours. “ Ce que vous avez de mieux à faire, dit le bon frère Léonard, c'est de mettre les sœurs en prière.” — “ C'est fait, répond la supérieure, les sœurs implorent en ce moment le Sacré-Cœur.” — “ Certes, c'est le meilleur des pompiers ”, reprend un jeune séminariste.

“ Que sauverons-nous d'abord ? ” demande un brave. “ Vite, des échelles ! des chaudières ! ”

Toute la richesse en appareils de sauvetage est bientôt répartie. Heureusement, les tonnes sont pleines d'eau ; elles vont bien servir à cette heure périlleuse ! . . .

“ M. Lalande, le chef de ces pompiers improvisés, donne ses ordres. Le feu prend dans les bâtiments, dans les cordes de bois, les clôtures, les trottoirs, etc., et chacun est à son poste pour l'éteindre à mesure qu'il se propage.

“ Dans sa foi vive, la supérieure entoure le couvent de scapulaires du Sacré-Cœur. Pendant ces opérations, les *Moïses* sont toujours sur la *montagne*, faisant violence au ciel. Le chapelet et quinze SALVE REGINA sont récités, puis l'invocation *Cœur Sacré de Jésus, j'ai confiance en Vous !* est répétée à haute voix pendant plus d'une heure. Les surveillantes joignent aussi la prière à l'action.

“ Tout à coup, le feu prend à la couverture de l'église et du monastère, une *averse* de tisons ardents fond sur la chapelle. Il semble que tout est perdu, mais la confiance dans la prière l'emporte sur la frayeur.

“ Enfin, vers onze heures, le vent tombe, le feu diminue et tout danger disparaît. C'est alors seulement que les sœurs cessent leurs supplications pour rendre grâces au Sacré-Cœur de sa miraculeuse protection.

“ Émues et reconnaissantes, elles retournent à leurs cellules ; cependant deux sœurs continuent à remplir l'office de surveillantes jusqu'au matin.

“ L'hôtel seul et ses dépendances sont brûlés ; la maison de M. Gadoury, située à soixante pieds de là a été préservée, grâce sans doute aux oraisons jaculatoires et aux bénédictions réitérées des dévoués religieux qui se tenaient sur le lieu du sinistre.

“ Le grand silence de la nuit a été interrompu d'une manière bien alarmante ; mais ces quelques heures d'angoisse ont grandement accru, chez les sœurs, la dévotion au Sacré-Cœur dont la puissance vient de les protéger si visiblement. Aussi se promettent-elles de propager l'oraison jaculatoire que leurs lèvres ont redite plus de deux mille fois à l'heure du danger, et cela pour la gloire du Sacré-Cœur qui a tout leur amour et leur reconnaissance.”



En un des beaux jours de l'époque prospère, “ la Coopérative des Colons du Nord ” rêve de donner une triple fête : religieuse, patriotique et nationale, sans précédent. Son Excellence Mgr Sbarette, délégué apostolique au Canada, accepte l'invitation d'honorer de sa présence la manifestation projetée. Mgr J.-O. Routhier, vicaire géné-

ral du diocèse d'Ottawa, et nombre de prélats distingués feront cortège à Son Excellence.

Les Chanoines Réguliers se réservent les préparatifs de la messe en plein air : autel et estrades émergent bientôt fort jolis, relevés d'inscriptions, d'oriflammes, de verdure et de drapeaux fleurdelisés ou aux couleurs papales. Par une température magnifique, le ciel prend sa part de la fête et la bénit visiblement. La brise des lacs souffle douce et rafraîchissante et les petits oiseaux, par leurs trilles joyeuses, font écho sous la feuillée palpitante au chant liturgique de la pieuse chorale. Bref, l'ensemble offre un coup d'œil ravissant, un spectacle qui fait rêver du ciel.

Dans l'après-midi, un long défilé de chars allégoriques, représentant les différents corps de métiers, évoque la vision d'une procession mont-réalaise, exhibant, en plus, de superbes paires de bœufs qui y font *patriarcale* figure. Certes, ils méritent bien d'être à l'honneur ces athlètes des premiers labours, ces champions des rigoureuses corvées ! . . . Aussi bien leur passage ressuscite-t-il dans l'âme des colons les souvenirs émus, déjà lointains, de leur premier contact avec le sol du Nord. Et, dans l'âme des étrangers, naissent, puis s'extériorisent des sentiments d'admiration pour les premiers ouvriers de la terre qui les accueille si royalement. Sur le parcours de la procession, des arcs de triomphe artistement construits, mettent

en valeur décorative la verdure aux mille teintes dont se parent à profusion les Laurentides canadiennes.

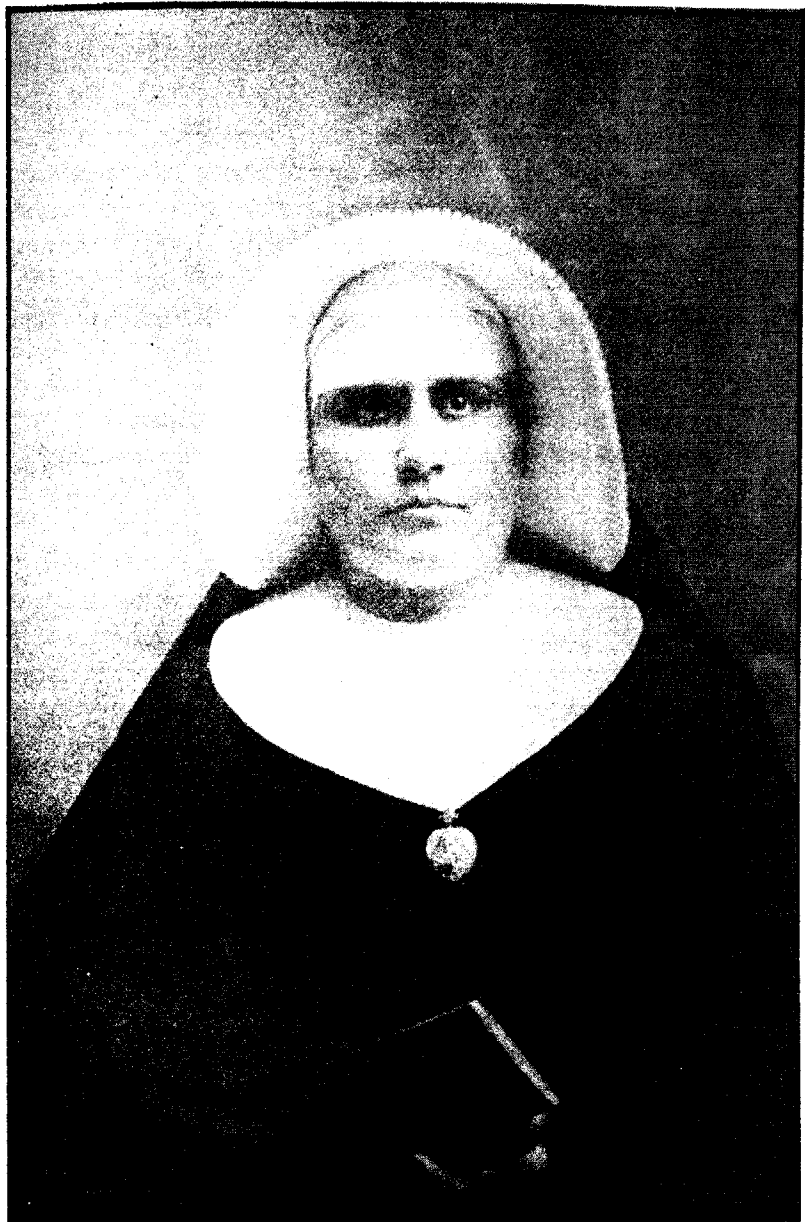
Dans le cortège, des personnages distingués, représentants de la haute société civile de Québec, de Montréal, d'Ottawa coudoient, heureux et fiers, le valeureux bûcheron comme le noble colon des jours primitifs.

Le soir, des feux d'artifice, les plus beaux que l'on pouvait réaliser, attendent pour éclater en merveilles l'arrivée du premier ministre provincial : l'honorable Lomer Gouin.

M. le maire Lalande attelle derechef ses superbes coursiers à son carrosse de gala ; accompagné de MM. les Conseillers et suivi d'une cavalcade imposante, il va recevoir à la gare l'illustre visiteur.

Hélas ! un pénible accident devait endeuiller le déclin de cette fête jusque-là splendide. . .

Désireux de saluer l'arrivée de Son Honneur par une canonnade, les organisateurs de la fête intimement au jeune Polydore Danis l'ordre de mettre le feu aux poudres au moment précis où Sir Lomer et sa suite sortiraient du convoi. Le jeune homme s'exécute, mais le coup tardant à partir, il s'énerve et retourne au canon. O malheur ! soudain, le coup éclate, le frappe au visage et le renverse, les



Sœur Marie de Saint-Pierre-d'Alcantara, supérieure

1904-1910

yeux brûlés, méconnaissable. . . Malgré la violence du choc, le blessé ne perd pas connaissance ; mais il souffre horriblement. Un train spécial mandé de Montréal transporte la chère victime, que son père accompagne à l'Hôpital Notre-Dame. Les soins les plus diligents comme les plus délicats s'avèrent inefficaces. Le troisième jour, dans des souffrances inouïes, mais sanctifiées par une résignation toute chrétienne, le pauvre jeune homme rendait son âme à Dieu. Monsieur Danis assiste, l'âme angoissée, aux souffrances et à la mort prématurée de son cher enfant, objet de toutes ses espérances.

La population entière, profondément impressionnée, partage le cruel chagrin de la famille. Comme les vieillards, les jeunes gens méditent sans doute une fois de plus ces graves paroles du Maître : " Je viendrai comme un voleur. . . "



Malgré le nuage de tristesse qui plane sur ses foyers depuis le malheur narré ci-dessus, Nominigue ne saurait passer sous silence la fête nationale du Canada français (24 juin 1905). Une procession de chars allégoriques à travers les rues du village, pavoisées et *balisées* pour la circonstance, précède la grand'messe. Cette procession, très bien organisée, démontre l'initiative et la

bonne volonté des gens qui peuvent faire beaucoup avec peu de ressources et en peu de temps.

A l'issue de l'office divin, l'assistance est invitée à la distribution des prix aux élèves du couvent.

La démonstration a lieu en plein air. La fanfare ouvre gaiement la fête. La proclamation des récompenses est entremêlée de morceaux de piano, de chants nationaux et de quelques récitations bien choisies. Neuf élèves des plus méritantes sont couronnées pour leur conduite et leur constante application durant l'année.

Parmi les donateurs des prix, on applaudit les noms suivants : le R. Père-curé, M. le chanoine W.-C. Martin, supérieur ecclésiastique des Sœurs de Sainte-Croix, M. l'abbé J.-Antonin Campeau, économe au séminaire Sainte-Thérèse, M. le maire Anthime Lalande, MM. Édouard Leblanc, notaire, G. Bigras, Dominique Miller, Aldéric Charbonneau, Jules Richard, Allyre Charlebois, Adélard Marin, Joseph Gadoury, Zéphirin Barrette et quelques autres parents des élèves ou amis de l'institution.

Le rédacteur de *L'Ami du Colon*, présent à la fête, a l'amabilité d'insérer dans les colonnes de son journal un article élogieux sur l'enseignement tout à fait pratique donné par les Sœurs de Sainte-Croix. Le maximum des élèves atteint cette année le chiffre *respectable* de cent soixante-seize.



Du point de vue matériel, le couvent s'efforce de suivre la marche progressive de la paroisse. L'année 1906 le voit procéder à une toilette extraordinaire. Sous l'habile conduite de M. Eugène Pressault, entrepreneur dans la construction et les réparations, l'intérieur reçoit dans toutes les pièces, murs et plafonds, une double couche de peinture qui en transforme littéralement l'aspect. Et dans la suite, quelle économie de temps et de fatigues ! Car, depuis la fondation, c'est-à-dire près de vingt ans, la propreté ne s'entretient qu'avec force coups de brosse et gallons de lessive !

A son tour, l'extérieur se recouvre d'une teinte pâle, plus foncée aux cadres des ouvertures. Le bon goût préside à ces réparations qui font du couvent un édifice nouveau, d'apparence agréable, que les étrangers se plaisent à visiter.

M. l'abbé J.-A. Campeau, ancien curé de Vergennes, N. Y., oncle de sœur Marie-de-Saint-Pierre-d'Alcantara, supérieure, fait don à la chapelle du couvent d'un harmonium désiré depuis longtemps par tout le personnel ; et le 19 mars 1907, un wagon chargé de pièces de mobilier, provenant de la mission fermée de Vergennes, devient, grâce encore à la générosité du même *bon oncle*, la propriété des sœurs de Nominigüe. On imagine

facilement avec quelle satisfaction est accueilli un tel cadeau ! Saint Joseph, céleste pourvoyeur de la pauvre maison, n'y est pas étranger, se disent entre elles les bonnes sœurs.

Un peu plus tôt, un nouveau chemin de croix, don de la maison de Keeseville, N. Y., remplaçait le premier, d'aspect minable et primitif. L'échange est tout à la gloire de Dieu et au bénéfice de l'oratoire conventuel. Le R. P. André Mouttet, supérieur, qui en fait l'érection le 22 septembre 1906, avait aussi érigé le premier en 1901.

*

* *

Pour assurer la sécurité de ses hôtes dans le cas d'un nouvel incendie, le couvent se munit d'un appareil de sauvetage dont l'installation est confiée à monsieur Bouvier. Cet appareil comprend un long boyau ouvert aux deux extrémités, dont l'une est fixée dans une armoire *ad hoc*, portative. Au besoin, il suffira d'ouvrir l'armoire vis-à-vis une fenêtre et de laisser pendre le *sac* le long du mur extérieur. En quelques instants, le personnel s'y introduira à la queue leu leu et, bientôt, chacun se retrouvera sain et sauf sur le sol.

*

* *

A cette amélioration s'ajoute encore la pose de trottoirs par tout le village. Ce travail d'em-

bellissement et de commodité est à la charge des propriétaires. M. Eugène Pressault a l'entreprise de ceux du couvent.



La nouvelle de la mort de sœur Marie-de-Sainte-Scholastique, survenue le 3 septembre 1907, trouve un sympathique écho dans l'âme des bonnes gens de Nominingue qui l'ont particulièrement connue et appréciée.

En reconnaissance du dévouement que la défunte a exercé dans la paroisse, le R. Père-curé chante pour le repos de son âme une grand'messe à laquelle il convie tous les paroissiens. Répondant à l'appel, l'assistance est imposante par le nombre et la piété dont elle fait preuve. La petite communauté de Nominingue en revient émue et doucement consolée.



La fête de Pâques (1907) voit monter à l'autel trois nouveaux lévites, chanoines de l'Immaculée-Conception. Le R. Père Vincent chante la grand'messe, assisté de ses confrères d'ordination: le R. Père Ambroise et le R. Père Baldomer. Après le saint sacrifice, les assistants sont invités à baiser les mains de l'officiant: cette cérémonie im-

pressionnante est particulière à l'Ordre des Chanoines Réguliers.

Pour prolonger et clore cette fête religieuse et paroissiale, les compagnons du " Cercle de Nominique " – nommés encore "*Membres de l'Harmonie*" – donnent une séance publique dans la salle du couvent, et, le lendemain, à titre d'indemnité pour l'occupation du local, ils veulent bien répéter le programme récréatif en faveur des religieuses et des élèves. Ce plaisir a été vivement prisé des unes et des autres.



La fin de l'année scolaire (1908-1909) porte le sceau divin d'une grande épreuve, qui affecte très sensiblement le bon peuple de Nominique comme, d'ailleurs, tous les catholiques du diocèse d'Ottawa.

Au soir du 3 juin, après une courte maladie, Sa Grandeur Mgr Duhamel rendait à Dieu sa belle âme de pasteur, de père et d'apôtre.

La paroisse Saint-Ignace qui lui doit, entre autres faveurs, sa récente érection canonique offre sans délai à la mémoire de l'auguste défunt un juste tribut de regrets et de prières : funérailles imposantes, messes et suffrages nombreux disent hautement le respect, l'affection et la reconnaissance de tous, envers le chef bien-aimé du diocèse.

Pendant la vacance du siège épiscopal, l'administration diocésaine sera confiée aux habiles mains de Mgr Routhier, grand vicaire de l'évêché d'Ottawa.

*

* *

A peine remises de l'émotion causée par la perte de l'Archevêque, au cœur si paternel envers ses communautés religieuses, les Sœurs de Sainte-Croix déplorent le décès de madame Anthime Lalande, insigne bienfaitrice du couvent, amie fidèle et secourable entre toutes. Sans préjudice pour l'affection des siens, chacune d'elles pleure et regrette la chère disparue à l'égal d'une parente, dont les bontés et les services resteront à jamais inoubliables. Aussi, la prière, seule monnaie en cours dans le règlement des dettes d'outre-tombe, monte ardente du cœur de toutes les religieuses qui ont connu la défunte et supplie le Très-Haut d'introduire, sans délai, dans le royaume de l'éternelle félicité, la femme forte, la mère profondément chrétienne que fut madame Lalande.

Décédée le 20 juin, en la fête du Sacré-Cœur qu'elle honorait d'un culte spécial, la défunte ne saurait tarder de jouir de la vision béatifique. Pour elle se réalise sûrement la divine promesse : " L'âme qui me sera fidèle aura son nom inscrit dans mon Cœur et il n'en sera jamais effacé ".

Un riche bouquet spirituel, offrande des religieuses et des élèves, est déposé dans la chambre mortuaire et tout le personnel du convent assiste aux funérailles qui se célèbrent le 23, en l'église paroissiale.

Pionnière dans la région, la famille Lalande a conquis et conserve l'estime générale : on le constate facilement à l'affluence qui remplit l'église aux obsèques de la défunte et à l'imposant défilé qui lui fait cortège jusqu'au champ béni du dernier sommeil.

Deux jours plus tard, le 25, un service solennel, pour l'âme du regretté Mgr Duhamel, réunit à nouveau la population de Nominingue. Et le R. Père-curé annonce que, jusqu'à la fin du mois, le *De Profundis* sera récité chaque jour, à l'office du soir, pour le repos éternel de l'auguste défunt.

*

* *

La distribution des prix vient bientôt clore l'année scolaire. Cette fête se fait de plus en plus brillante chaque année, tant par les personnages de qualité qui daignent l'honorer de leur présence que par les récompenses dues à leur générosité et à celle des bons parents des élèves.

Le "prix-médaille", tant convoité par les jeunes filles, apparaît pour la première fois et mul-

tiplié par cinq – ce qui est un luxe pour l'époque et la localité. Le R. Père-curé présente une médaille pour l'instruction religieuse et M. le chanoine Martin, une autre pour la musique vocale. Mlle Rosine Turgeon, nièce de ce dernier, est l'heureuse gagnante de ces deux bijoux. M. l'avocat Achim offre, pour le bon langage, une médaille que mérite Mlle Blanche Brunet. A Mlle Pauline Constantin échoit la médaille de catéchisme offerte par M. Alexandre Campeau, père de Sœur supérieure, et Mlle Léontine Deshêtres se voit décerner celle que donne la supérieure de la maison en récompense de l'assiduité.

A cette occasion, *Le Pionnier* publie un nouvel article à la louange du couvent. Il fait mention de l'exposition des travaux scolaires qui vient d'avoir lieu et des progrès marquants des élèves du double point de vue : instruction et éducation. Une telle appréciation de la part du directeur de ce périodique, homme de lettres et bon juge en la matière, redouble la confiance des familles envers la communauté de Sainte-Croix et donne à cette dernière un encouragement peu banal.



Dans le domaine de l'enseignement, relevons encore un fait digne de mention. En septembre 1908, par entente avec la Commission scolaire, une

classe distincte pour les garçons avait été aménagée à même le monastère, avec pour titulaire un bon Chanoine Régulier.

Cette classe à deux ou trois sections reçut les plus âgés, y compris les préparants à la première communion. L'intention du Père-curé, en opérant cette division, était d'initier plus rapidement ces *petits-grands* hommes aux questions de commerce et d'économie politique. Même la partie du monastère affectée à l'enseignement prit dès lors le titre *précoce* de "collège commercial".

De ce fait, les classes du couvent, exiguës pour le nombre d'élèves, bénéficièrent de plus d'espace ; les fillettes ne regrettèrent pas l'éloignement de leurs frérots, devenus trop souvent taquins à l'excès. Et les tout-petits continuèrent d'apprendre à prier, à lire, à écrire et à compter, dans la même salle de classe que leurs sœurette, sous la direction des religieuses.



Le voile de deuil qui a assombri le dernier mois de l'année scolaire s'étend de nouveau sur la fin des vacances qui le suivent.

Par une mort inopinée, le monastère voit ravir à son affection comme à son service un sujet d'avenir dans la personne du R. P. Baldomer

Dumas, Chanoine Régulier, comptant vingt-sept ans d'âge et une seule année de sacerdoce.

La population entière se porte aux funérailles du cher défunt, dont elle avait eu le temps de connaître et d'apprécier les vertus. Les curés des paroisses voisines s'unissent aux gens de Nominingue et, par leur présence, témoignent de leur profonde sympathie envers l'Institut rudement éprouvé.



Ici-bas, dit le poète, " la douleur à la douleur s'enchaîne ". Oui, mais il est juste de reconnaître, pour l'en remercier et lui en faire hommage, les joies, si courtes soient-elles, que le bon Dieu sème sur le sentier de la vie.

Ainsi la fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs, auguste patronne de la Congrégation de Sainte-Croix, vient jeter une note d'espoir et de consolation au sein de la famille religieuse qui porte aussi son beau nom. La fête, tombant un dimanche, revêt pour la première fois, à Nominingue, un cachet de splendeur inaccoutumé.

A l'église paroissiale, la liturgie, le chant, les décorations, tout nous parle de Marie et de son grand amour pour l'humanité. Dans un éloquent et substantiel sermon, le R. P. Elphège Hébert, c. s. c., supérieur du collège de Saint-Laurent,

touche profondément l'assistance et surtout la petite communauté qui a pour mission, dans l'Église, d'honorer d'un culte spécial la Vierge des Sept-Douleurs.



La clôture de l'année scolaire 1909-1910, qui termine le sexennat de l'administration de sœur Marie-de-Saint-Pierre-d'Alcantara, enregistre : le nombre croissant des élèves ; une seconde exposition des travaux scolaires ; la distribution répétée de médailles en récompense de l'instruction religieuse, de la conduite et de l'habileté dans les travaux à l'aiguille ; enfin, l'obtention de trois nouveaux brevets d'enseignement octroyés par le Bureau de l'Instruction publique, et de quatre diplômes de sténographie de différents degrés.

Les récipiendaires brevetées sont, pour le cours modèle, Mlle Amélia Champeau ; pour le cours élémentaire, Mlles Marguerite Beaulieu et Albertine Desjardins.

Reçoivent le diplôme sténographique accordé par l'Institut des Deux-Mondes, de Paris : Mlles Anna Christin, Agathe Adam, Albertine Desjardins et Blanche Brunet.





Soeur Marie de Saint-Camille-de-Lellis, supérieure
1910

L'ÂME DES BOIS

*Il est des nuits de rêve où les bois ont une âme
Qui dans l'ombre renaît, aux soirs d'enchantement,
Et vogue vers les champs fleuris du firmament,
S'enivrer d'un parfum qui la trouble et la pâme.*

*Du brin d'herbe au vieux pin, chaque plante proclame
A cette âme inconnue un éternel serment,
Qui vers l'azur heureux monte amoureuxment
Donner à chaque étoile un regard plein de flamme.*

*Il est des nuits d'extase où l'érable rêveur,
Évoquant le passé, célèbre avec ferveur
La gloire des aïeux qui dorment dans la plaine.*

*En ces rêves d'amour par l'aurore apaisés,
Quand la terre et le ciel confondent leur haleine,
On croirait que dans l'air il bruit des baisers.*

Jacques Savane.

CHAPITRE DIXIÈME

Fondation d'un collège classique : sa courte existence - Ordinations - Érection du diocèse de Mont-Laurier - Mgr F.-X. Brunet, 1^{er} évêque - Départ des Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception et des Chanoinesses des Cinq Plaies - Soeurs de l'Immaculée-Conception

" La séparation ne brise pas tout ; elle n'emporte pas avec elle toutes les roses de la vie : elle laisse une couronne encore belle faite des fleurs du souvenir entremêlées de celles de l'espérance."

Plusieurs faits importants trouvent leur place en ce chapitre dixième de l'histoire de Nominique, qui couvre la période 1910 - 1916. Nous les signalerons brièvement, comme les précédents d'ailleurs, afin de ne pas dépasser les cadres assignés à un simple *recueil de souvenirs*.



De santé précaire, la nouvelle supérieure, sœur Marie-de-Saint-Camille-de-Lellis, ne fait que

passer à Nomingue. Nommée en août 1910, elle est, dès le mois de novembre, remplacée par sœur Marie-de-Sainte-Clotilde, dont le stage comptera deux ans à peine.

Inspiré sans doute par la Providence, qui a ses vues particulières sur la nouvelle supérieure, le conseil général de la Congrégation l'appellera alors à partager la direction du noviciat. Nous la verrons bientôt à la tête de sa communauté.

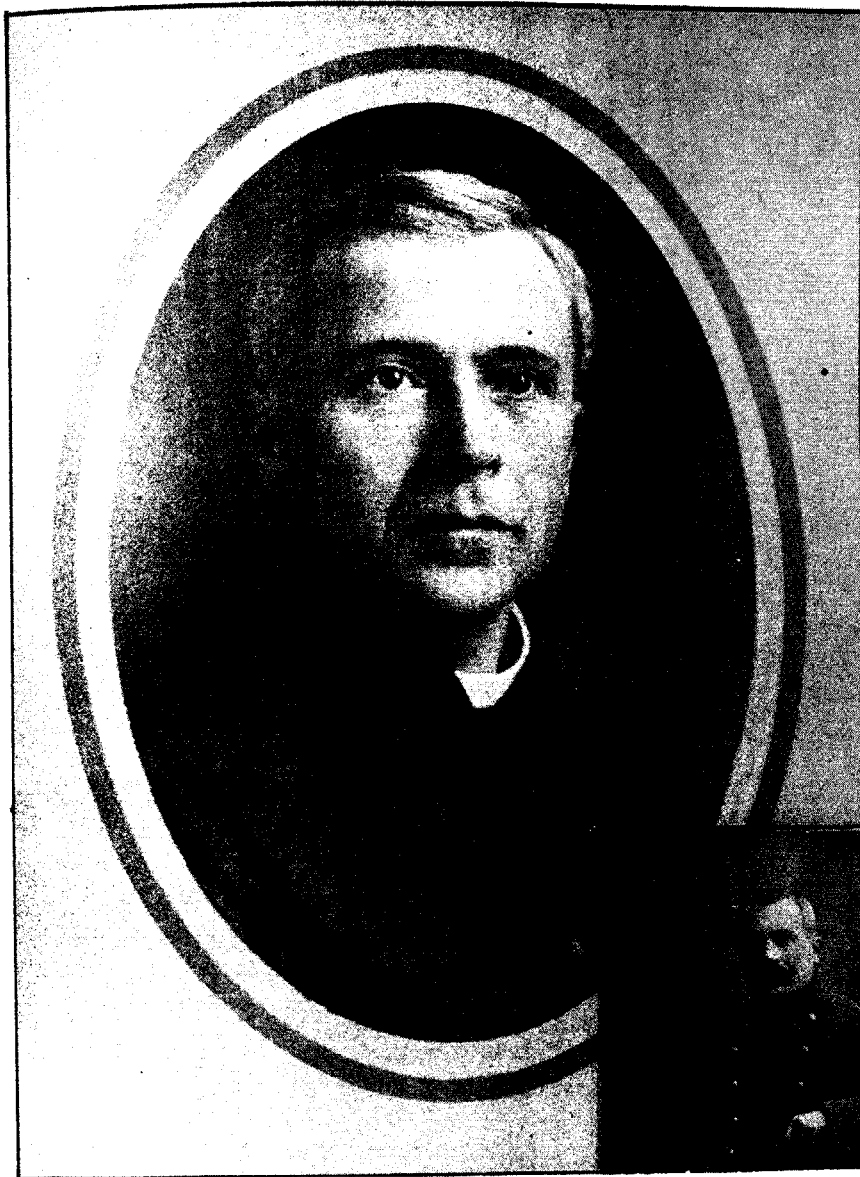
Un attachement réciproque lie, depuis son arrivée, les filles à leur mère. Aussi, sœur Marie-de-Sainte-Clotilde leur dit-elle sincèrement à l'heure du départ : " C'est à regret que je vous quitte, mes chères sœurs ; j'ai passé de si beaux jours au milieu de vous ! Votre esprit religieux et le dévouement que vous apportez à la formation de vos élèves ont fait ma consolation. Continuez dans cette voie : le bon Dieu est avec vous ".

Les ennuis et la tristesse que provoque un changement de supérieure, à cette époque de l'année, sont, grâce à Dieu, atténués ici par la nomination de sœur Marie-de-Sainte-Delphine, ci-devant assistante, estimée et respectée de tout le personnel et parfaitement au courant de l'état disciplinaire de la maison et de l'organisation des classes.

*

* *

Dès septembre 1910, le nombre croissant des élèves impose l'ouverture d'une quatrième salle de



Dom Henri Chalumeau, r. r. i. r.
CURE DE NOMINGUE

classe, dite classe des pensionnaires. La salle de communauté et, plus tard, le parloir seront sacrifiés pour le plus grand bien des écolières. Les différentes pièces de la maison serviront tour à tour, à certaines heures, de salles de classe. Les sœurs, déjà à l'étroit, serrent encore les rangs, afin que les études de leurs chers élèves ne soient nullement entravées par l'exiguïté du local.

*

* *

A l'occasion de l'approbation définitive de leurs constitutions, Mgr Routhier, administrateur du diocèse d'Ottawa, depuis la mort de Mgr Duhamel, autorise les sœurs à la célébration d'un triduum d'actions de grâces pour la grande faveur obtenue du Saint-Siège. Le programme du troisième jour – 18 janvier 1911 – comporte, après la messe conventuelle, le chant du *Magnificat* et l'exposition du Très Saint Sacrement, faveur unique depuis 1887. Dans la soirée, un très beau sermon sur "la fidélité aux Saintes Règles" est donné par M. Charles Laforce, curé à Saint-Vincent-de-Paul, Montréal, alors en repos à la cure ; puis le chant du *Te Deum* et la bénédiction du Très Saint Sacrement terminent cette fête d'une beauté exceptionnelle pour la communauté de Sainte-Croix.

•

• •

A l'automne de 1910, le R. P. Henri Chalu-

meau, supérieur, succède au R. P. André Mouttet. Le nouveau curé jette bientôt les bases du collège que son zèle rêve pour le bien et l'honneur de sa paroisse. Les garçonnets de douze ans et au-dessous sont remis à la direction des sœurs ; les plus âgés entreprennent les études classiques. Plusieurs élèves de Montréal, de ses environs et même des États-Unis, attirés par la propagande en faveur du collège du Nord, où l'air salubre refait à lui seul les santés débiles, composent le premier noyau des étudiants.

Mais, en dépit de son extraordinaire activité et d'une confiance illimitée en l'avenir, le bon Père Henri s'aperçoit bien vite, ainsi que son assistant, Dom Léon Ruty, qu'il s'épuise à la tâche ; il lui faut coûte que coûte s'adjoindre d'autres professeurs.

La Providence vient à son secours. Dans un voyage d'affaires à Montréal, il a l'heur de rencontrer inopinément le supérieur du collège de Sainte-Marie de Monnoir, M. le chanoine Joseph-Alfred Lemieux, alors aux prises avec des difficultés d'un genre spécial dont l'issue semblait fort problématique. Le Père Henri et le Supérieur causent longuement, s'entendent à merveille, si bien que leur commune proposition, soumise à Sa Grandeur Mgr Gauthier, successeur de Mgr Duhamel au siège d'Ottawa, reçoit prompt et entière approbation. Le double cas est réglé : les prêtres du

collège de Sainte-Marie de Monnoir passeront en groupe à la direction du collège de Nominique et y amèneront leurs élèves. Ces derniers vinrent au nombre de quatre-vingts.

Abrité dans la partie centrale du monastère, le collège s'avère, dès le début, trop étroit pour recevoir ses nombreux élèves. Avec toute la diligence possible, on construit un édifice séparé dont la bénédiction solennelle suivra de près celle des travaux de construction. Monseigneur d'Ottawa daigne présider lui-même la première cérémonie, le 7 juillet 1911.

Dans une courte allocution, Monseigneur l'archevêque dit tous les espoirs qu'il fonde sur le nouveau collège-séminaire et l'assure de sa bienveillance, de sa haute protection. M. l'abbé Élie Auclair donne avec une éloquence remarquable le sermon du jour. Sa Grandeur bénit en même temps une statue de Notre-Dame du Sacré-Cœur, pour le futur oratoire, et la minuscule chapelle que la piété des paroissiens venait d'élever à l'orée du bois, non loin du couvent.

Puis, le 23 novembre 1912, Monseigneur revenait à Nominique bénir le nouveau collège à peu près terminé. Dans la courte visite que Sa Grandeur fit alors au couvent, les élèves lui souhaitèrent la bienvenue par des chants bilingues : agréable surprise pour l'auguste visiteur, qui accorde en

retour un beau congé à prendre dans les deux langues.

Ancien élève des Sœurs de Sainte-Croix, à Alexandria, Monseigneur se montre heureux de rencontrer des membres de cette Congrégation à Nominique et s'entretient paternellement avec la petite communauté. Sa Grandeur est accompagnée de son secrétaire, M. l'abbé F.-X. Brunet, dont nous reparlerons bientôt.



Au début de février 1911, un concert sacré prélude à l'inauguration d'un orgue-harmonium à l'église paroissiale. Les élèves du couvent jouent dans cette fête un rôle apprécié en rendant avec brio l' "*Ave Maria*", de Bottazzo, et le superbe cantique de Faure, "*Vibrez encore, ô sainte harmonie ! . . .*" Bien que l'admission soit gratuite, les billets de banque comblent, à la quête, les plateaux des sollicitateurs.

Grâce à la générosité des parents de quelques sœurs, entre autres, les MM. Drouin, frères de sœur Marie-de-Sainte-Lidwine (supérieure actuelle à l'Académie Saint-Ignace de Montréal), la chapelle du couvent s'enrichit d'un autel de fort bon goût estimé à cent dollars, d'un tapis de sanctuaire, d'un prie-Dieu de valeur et d'un fauteuil de même style. Ce dernier est un cadeau des élèves. M. Jasmin,

oncle de sœur Marie-Saint-Gilbert, offre un missel à belle et solide reliure. Ces dons furent présentés à la supérieure, sœur Marie-de-Sainte-Delphine, à l'occasion de sa fête patronale, le 26 novembre.

En la fête de Noël, le petit oratoire, paré de ses nouvelles richesses, est vraiment joli. Le saint sacrifice y est célébré aux intentions intimes des bienveillants donateurs. Et l'Hôte divin est prié avec grande ferveur, par la communauté réunie à ses pieds, d'acquitter en grâces de choix les nouvelles dettes de sa reconnaissance émue et profonde.

L'autel, désormais remplacé, échoit au collège à la satisfaction des Pères qui le réclament discrètement pour leur futur oratoire à Notre-Dame du Sacré-Cœur. Ainsi, cette chère relique de la fondation reste au service du culte religieux. De temps à autre, on y célébrera encore les saints mystères.



Les collégiens et les "couventines" alternent pour chanter les louanges de Marie, pendant son beau mois, et les premiers devancent leur entrée en vacances, afin de laisser à la disposition des élèves du couvent la grande salle du collège, pour la fête des prix.. C'est ainsi que l'on vit en famille et que l'on échange de mutuels services. La bonne entente entre les deux institutions permet de *réali-*

ser un service religieux et des fêtes profanes frisant les merveilles, même au sein de la pauvreté, lot commun du couvent, du monastère et du collège.

En juin suivant, les élèves du couvent donnent à l'Hôtel-de-Ville (salle paroissiale, c'est tout un) une séance publique au bénéfice du collège en construction. Le programme, quoique chargé, est si bien réparti que chaque élève a l'honneur de paraître sur la scène, à la joie manifeste des bons parents qui sont *tous* de la fête. Le bataillon des *grands-petits* soldats, âgés de quatre à huit ans, exécute, au son du tambour, sous les ordres du commandant *Raymond*, une marche militaire bruyamment applaudie et appelée trois fois.

Ce même mois de juin 1912 est témoin de la première *communion solennelle* ou grande communion, récemment inaugurée dans le diocèse.

Après de sérieux examens sur l'ensemble du catéchisme, lettre et compréhension, cinquante élèves sont reconnus posséder la science requise pour l'admission à la religieuse *cérémonie*.

Une touchante allocution du pasteur, le chant et la musique sacrés feront, chaque année, de la "communion solennelle" à Nominingue, une fête de première classe, féconde en délicieux souvenirs.

*

* *

L'année 1913 vit disparaître, en la personne de M. Anthime Lalande l'un des pionniers de la

région et l'un des citoyens les plus marquants de la localité. De façon successive ou concurrente le défunt occupa tous les postes de confiance et d'honneur : premier maire de la paroisse, il le demeura de nombreuses années ; puis, il fut président de la Commission scolaire, greffier de la Cour de Circuit, juge de paix, secrétaire du Cercle agricole, de la Caisse d'économie et de la Corporation des Colons du Nord. Son expérience des affaires, son jugement droit et sûr le constituaient arbitre dans toutes les questions épineuses. — " M. Lalande, disait-on instinctivement, va nous tirer cela au clair. Allons le voir ! " Et l'on avait raison. Nul avocat ne sut mieux que lui faire la part des droits de chacun et ramener à la raison les esprits montés par des questions politiques ou autres.

Les paroles du R. Père Chalumeau, curé, le recommandant à la grand'messe aux prières de l'assistance, sont le plus éloquent panégyrique du regretté défunt.

" Nous venons de perdre en M. Lalande, dit le prédicateur, un citoyen de haute valeur, un père de famille modèle, exemplaire, un homme qui a admirablement compris et rempli son rôle de colon canadien et de chrétien. M. Lalande eut du parfait colon la patience qui triomphe avec le temps des difficultés inséparables de son existence, l'amour du travail opiniâtre et constant et surtout l'esprit de prière, qui féconde l'activité et la rend toute

puissante. On ne saurait mener une si belle vie, atteindre une fin si heureuse, sans un recours assidu à la prière. Or, moi qui fus son confesseur, le directeur de sa conscience, je puis dire que le défunt possédait l'esprit de sacrifice et l'esprit d'oraison à un haut degré. Ses multiples occupations, pas plus que ses souffrances physiques, n'ont interrompu sa prière. Il priait pour sa famille toujours et personne ne s'en doutait. Il priait aussi pour vous tous, ses amis et concitoyens : jamais maire n'a tant prié pour le bien général de sa paroisse, n'a mieux réalisé le devoir de surveillance, de bon exemple qui incombe à cette dignité. Je suis heureux des grandioses obsèques dont vous honorez sa mémoire : le cher disparu mérite les hommages que vous lui rendez aujourd'hui. Du ciel, où je me plais à le voir déjà parvenu, il continuera, avec plus de crédit qu'ici-bas, son œuvre bienfaisante pour la paroisse qu'il a tant aimée. Il reste à jamais le puissant facteur de la prospérité dont elle jouit présentement."

Le couvent de Nominungue, qui a pleinement bénéficié, depuis sa fondation, de l'initiative, de l'influence du grand apôtre laïque que fut M. Lalande, unit pieusement l'hommage de sa gratitude au concert de louanges qui s'élève sur la tombe bénie de ce fidèle serviteur de Dieu, de cet insigne ouvrier de la patrie canadienne.



La disparition d'un autre brave citoyen creuse bientôt un nouveau vide dans la famille en deuil et dans la sympathique population. Le 2 juillet, M. Charles-Auguste Lalande, fils du précédent, se noie accidentellement dans le lac Sainte-Marie, non loin de sa demeure, et sous les regards atterrés de sa famille, impuissante à lui porter secours.

La paroisse regrette ce colon de la première heure et le prouve manifestement en remplissant l'église à ses funérailles.

Sa grande terre de Bellerive défrichée, cultivée avec intelligence et amour du sol, est acquise, quelque temps après sa mort, par les RR. PP. de Sainte-Croix, qui y construisent en faveur des Frères, leurs auxiliaires, une maison d'été.

Une superbe grotte de Notre-Dame de Lourdes, œuvre de la piété des religieux, orne maintenant cette belle propriété.



Les RR. PP. Jésuites qui ont racheté, vers cette même époque – au prix de vingt mille dollars, – la pointe sur le lac Nominigue, y élèvent aussi, à trois cents pieds d'altitude, une maison d'été pour leurs scolastiques. Les bons Pères qui visitent tour à tour leur important domaine ne manquent

point de saluer, au passage, le couvent contemporain de leur premier séjour dans le Nord.



Un événement religieux de capitale importance marque encore cette même année 1913. Par une lettre circulaire en date du 8 octobre, l'archevêché d'Ottawa annonce l'érection du diocèse de Mont-Laurier, révèle en même temps le nom du nouveau prince de l'Église et la date prochaine de son sacre. Mgr F.-X. Brunet, évêque élu, est pieusement acclamé par la population, dont, à titre de secrétaire de Mgr Gauthier, il a déjà conquis la respectueuse estime.

Dès le 30 du même mois, on lisait en chaire le mandement d'entrée en fonction de Sa Grandeur. Chaque fidèle l'écouta avec un profond respect et fit du fond du cœur acte de soumission parfaite à son nouveau chef spirituel.

Trois semaines plus tard, Mgr Brunet venait en personne bénir la famille paroissiale de Nominigue. Le couvent reçoit sa paternelle visite le 8 décembre. Les sœurs qui l'accueillent au parloir ont la figure si épanouie que Sa Grandeur de demander : — " Qu'est-ce qui vous rend si joyeuses, mes sœurs ? " — " C'est votre visite, Monseigneur ; nous avons tant hâte de vous recevoir ! "

Mère Marie-de-Sainte-Euphrasie, supérieure provinciale, sœur Marie-de-Saint-Rodrigue, cousine de Sa Grandeur, et deux autres religieuses de Sainte-Croix avaient eu l'honneur de représenter leur Congrégation à la cérémonie de la consécration épiscopale en des jours précédents. Leur présence avait causé un sensible plaisir à Monseigneur qui tenait, dit-il, "à leur rendre la politesse".

Le lendemain, tous les enfants de la paroisse sont conviés à la messe de Monseigneur.

Dans la soirée, les élèves présentent leurs hommages à l'illustre visiteur. La salle décorée de branchettes de sapin, piquées de fleurs de lis, offre un joli coup d'œil et Sa Grandeur de dire en y entrant : "Oh! que c'est gracieux!" - Le programme de la fête comporte un duo d'ouverture, une cantate intitulée *Pasteur et Pilote*, suivie de l'adresse lue avec autant de naturel que d'amabilité par Mlle Marie-Rose Adam [1]. Puis, trois personnages allégoriques : *Espérance* - *Jouissance* - *Souvenance* - déposent aux pieds de Sa Grandeur trois gerbes de roses, que le train de Montréal avait diligemment apportées pour que la fête fût complète.

[1] Mlle Marie-Rose Adam, est devenue, sous le nom de sœur Saint-Joseph-Calasanz, l'une des fondatrices de la communauté des Petites Soeurs de Saint-Joseph dans l'Ouest canadien.

La grande bienveillance de Sa Grandeur envers le personnel du couvent le comble d'une joie qui se prolonge.

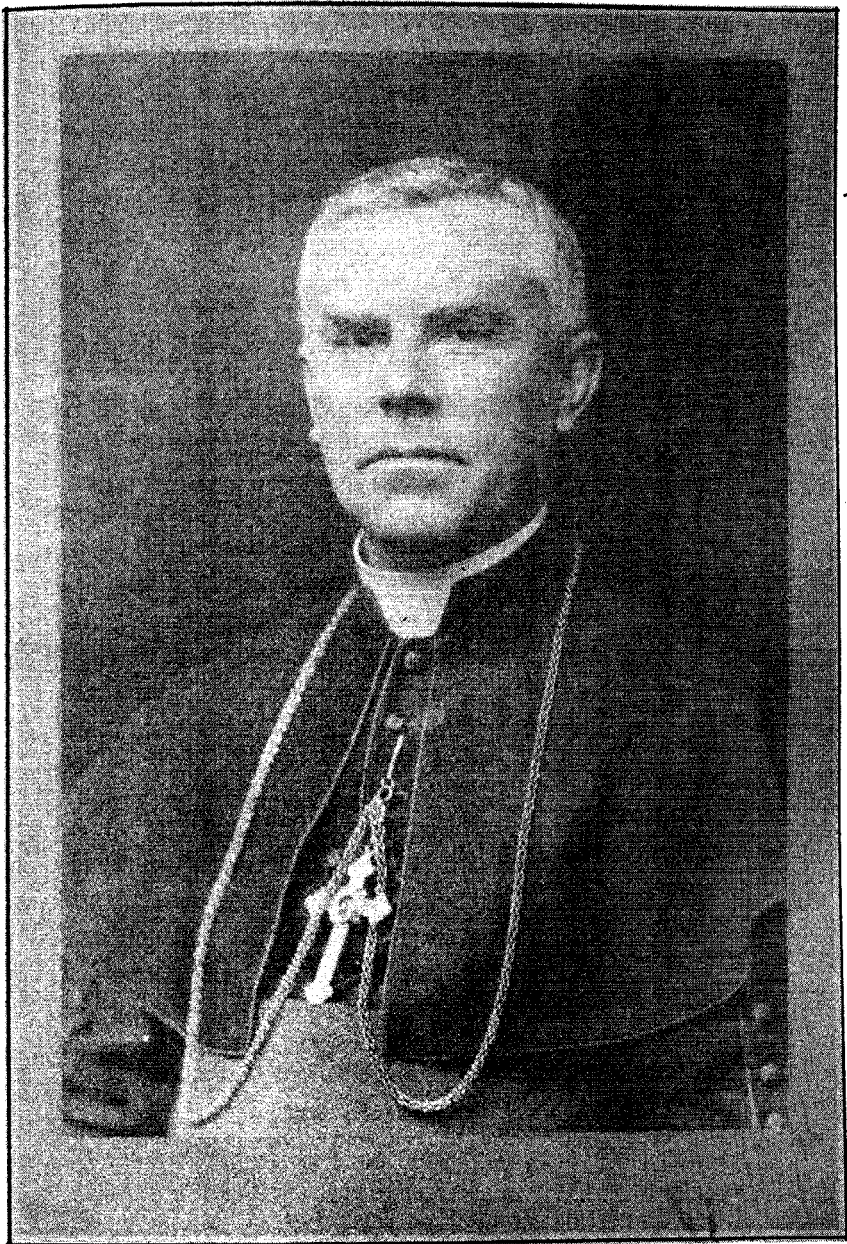
*

* *

Hélas ! cette réjouissance extraordinaire devait connaître un triste lendemain. Le 28 décembre 1913, par un soir de tombola, un violent incendie se déclare au collège de récente construction et le réduit littéralement en cendres, des combles à la salle du bazar, qui occupe le rez-de-chaussée. Ameublement, bureaux, bibliothèques, jusqu'aux instruments qui composaient la fanfare réputée dès lors la mieux dotée, la meilleure de toute l'Amérique : tout fut consumé. Quelle perte irréparable!... Que d'espoirs anéantis!...

Dans les desseins de la Providence, le collège de Nominigüe était destiné à disparaître. Après l'incendie, il subsista encore tant bien que mal ; des classes s'aménagèrent à même le monastère et dans quelques maisons privées, grâce au zèle ingénieux des Pères chanoines, à l'endurance des professeurs et des élèves, à l'aide secourable du conseil municipal et aussi, peut-être, à certaines contributions d'amis discrets autant que charitables.

Aux premiers jours de janvier 1914, Monseigneur Brunet vient offrir au personnel du collège, si rudement éprouvé, le réconfort de sa bienveillante et affectueuse sympathie. Sa Grandeur revient



Sa Grandeur Mgr François-Xavier Brunet
PREMIER EVÊQUE DE MONT-LAURIER

une seconde fois, vers la fin du même mois, consoler et encourager à nouveau les professeurs et leurs élèves. Les chroniques enregistrent encore plus d'une visite du bon évêque à ses fils dans l'affliction.



Par un privilège dû à la condescendance de Monseigneur, les religieuses jouissent pour la première fois, depuis leur établissement à Nominique, de la fête des Quarante-Heures en leur chapelle. Il va sans dire qu'elles apprécient hautement cette faveur divine et que l'Hôte du Tabernacle, exposé à leurs adorations, du 7 au 9 mars, reçoit de tous les cœurs des hommages ininterrompus de réparation, de reconnaissance et d'amour. Maîtresses et élèves se disputent l'honneur de monter la garde auprès de l'ostensoir d'or et le jour et la nuit.



Le 28 mars (1914), une cérémonie des plus imposantes se déroule à l'église paroissiale. MM. les abbés Joseph-Rodolphe Mercure et Henri-Adélaré Tremblay y reçoivent l'onction sacerdotale des mains de Sa Grandeur Mgr Brunet. Les jours suivants, les nouveaux ordonnés vont offrir le saint sacrifice chez les religieuses et imposer sur chacune d'elles leurs mains désormais chargées de bénédictions particulièrement efficaces.



Le mois de mai suivant enregistre la première visite de sœur Marie-de-Sainte-Maximilienne, alors directrice générale des études de sa Congrégation.

L'examen des élèves donne à celle-ci une telle satisfaction qu'elle les en félicite chaudement, ce qui les laisse ébahis : leurs maîtresses respectives leur ayant dit, même encore la veille, — sans doute pour les stimuler au travail, — qu'elles appréhendaient un fiasco. . . *déshonorant*.

Dû à l'application des élèves, le bon résultat de l'examen est aussi le fruit du dévouement des maîtresses. A titre de récompense, ces dernières accompagnent la directrice des études à Bellerive, où toutes visitent avec grand intérêt la fabrique de *veneer* (bois en feuilles), unique au Canada, fabrique que dirige M. Samuel Lacaille, riche propriétaire de l'endroit et bienfaiteur insigne du couvent.

Ce bon monsieur a prévenu les employés de la venue des religieuses. Les machines sont mises en mouvement et le chef de l'usine explique, en les démontrant, les diverses opérations que subit le bois avant d'être réduit en feuilles minces, si minces qu'on les croirait translucides. Un jour ou l'autre, les maîtresses utiliseront, dans une leçon de choses à leurs élèves, leurs nouvelles connaissances relatives au *veneer*.

*

* *

Le 7 juin ramène la fête du dévoué Père Henri. La salle de l'Hôtel-de-Ville, gracieusement mise à la disposition du couvent par M. le Maire, donne à la réunion un éclat inaccoutumé. Aussi bien, l'assistance est nombreuse et le programme évolue aux applaudissements du clergé, des parents, des amis de l'éducation et des étrangers, venus des paroisses voisines. De la séance on a surtout applaudi : *Le Chêne du Vallon*, cantate ; *Le Rosier*, comédie ; et un tableau vivant, *Jésus à Béthanie*.

La soirée rapporte une somme rondelette que l'on offre comme cadeau de fête au héros du jour, et tous les cœurs sont à la joie sous le grand ciel azuré de Nominique.

*

* *

Vers la fin du même mois, quatre élèves du couvent : Mlles Gabrielle Boucher, Alma Parent, Marie-Rose Adam et Berthe Chartrand se rendent à Saint-Jovite, centre d'examen pour les candidats au brevet d'enseignement. Après trois jours d'épreuves orales et écrites, elles reviennent toutes joyeuses, pleines d'espérance en l'arrivée prochaine du parchemin convoité.



Le couvent entre dans sa vingt-sixième année d'existence ; il a marché de progrès en progrès dans l'ordre intellectuel, depuis sa fondation.

Par contre, l'édifice a subi les injures du temps. Son œuvre de désagrégation est sensible dans les différentes pièces ; les escaliers surtout nécessitent des réparations urgentes. Mais où sont les réserves qui répondent de dépenses supplémentaires ? Depuis les premiers jours de 1887, on vit au jour le jour, comprimant sans cesse le budget sur toute la ligne : comestibles, chauffage, vestiaire et mobilier. L'économie semble être passée au rang des vertus cardinales, tant on la pratique avec délicatesse en toutes choses !

Néanmoins la bonne Providence, en qui les sœurs se confient, n'est jamais à court de moyens. Cette fois encore, son action opérera visiblement et, par l'entremise de madame Dominique Miller, âme dirigeante des secours opportuns, elle saura calmer les inquiétudes justifiées de la Supérieure du couvent.

Madame Miller n'en est pas à son premier acte de bienfaisance envers les Sœurs de Sainte-Croix. Unie à quelques dames de la paroisse, elle prend encore l'initiative d'une œuvre de charité en leur faveur. C'est ainsi que, pour provoquer l'intérêt

des citoyens et les gagner à sa cause, elle invite M. Camille Duguay, de Montréal, à se rendre à Nominigue avec sa troupe de musiciens pour y donner un concert inaugural en faveur de la tombola qu'elle organise. M. Duguay accepte la proposition et cède bénévolement à l'œuvre entreprise la moitié des recettes du concert.

De toutes parts arrivent de nombreux cadeaux; le dévouement des organisatrices opère des merveilles; le grand euchre et le tirage de divers objets de valeur rapportent un profit net de trois cent seize dollars.

Quelle aubaine! quel secours opportun pour le couvent en souffrance! Aussi, un peu à la façon de Perrette, en fait-on des projets de consolidation, d'embellissement, de renouveau avec *trois cent seize piastres* et *quatre-vingt-un sous* bien comptés!..

Point n'est besoin d'ajouter que les remerciements pleuvent à la louange de madame Miller et de ses dévouées collaboratrices. Des actions de grâces montent vibrantes vers l'Auteur de tout bien. . . : toutes les religieuses le suppliant de changer leurs prières en bénédictions de choix, pour chacun de ceux qui ont amélioré leur angoissante situation.



Comme par le passé la belle saison amène de

nombreux touristes et même des familles entières dans la région du Nord.

A la liste des habitués, s'ajoutent encore les noms de MM. les abbés Philippe Perrier, curé à Saint-Enfant-Jésus, Montréal; Élie Auclair, de l'archevêché de Montréal; Henri Bernard, du diocèse de Saint-Boniface, Manitoba; Joseph-Camille Caisse, curé à Sainte-Marie de Marlborough, États-Unis; aussi deux religieux de Sainte-Croix, les RR. PP. Élias Vanier, de l'Oratoire Saint-Joseph, et Elphège Hébert, supérieur au collège de Saint-Laurent. La double visite de Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, et de Mgr G.-T.-Z. Racicot, son vénéré auxiliaire au siège métropolitain, eût dû, dans l'ordre des faits, être insérée au chapitre précédent. Leurs Grandeurs honorèrent la paroisse de leur passage, au cours des années 1908 et 1909.

Par contre, les différents séjours à Nominungue de M. l'abbé Brunelle, curé de Penetang, Ont., et de M. J.-B. Clément, sulpicien de Montréal, mentionnés au chapitre IXe, appartiennent au présent chapitre (1910-1916) qui relate les faits contemporains à l'administration de leurs sœurs respectives, sœur Marie-de-Sainte-Clotilde et sœur Marie-de-Sainte-Delphine, qui se sont succédé comme supérieures au couvent de Nominungue.

Disons ici que les membres du clergé, d'où qu'ils viennent, trouvent toujours au monastère des Chanoines Réguliers une pension des plus agréables.

Évêques et abbés gratifient aussi les Sœurs de plus d'une visite. Chacun d'eux daigne même offrir le saint Sacrifice, au moins une fois, dans leur oratoire, et à leurs particulières intentions. Ces faveurs, appréciées par les gardiennes du logis, illustrent pour longtemps les vacances de l'année scolaire.

La bon Père Martineau ne manque pas non plus de revenir chaque année à ce coin de terre qui garde la grosse partie de son cœur d'apôtre. Il aime se reposer au milieu des pionniers qu'il a lui-même reçus, guidés, encouragés et qui, vieillissant, témoignent d'un attachement de plus en plus fort envers le regretté fondateur de leur paroisse. En échange, le vénéré Père prodigue à ses colons d'autrefois, dans chacune de ses visites, de très douces consolations.

*

* *

Nous sommes en août 1914. La guerre vient d'éclater en Europe centrale. La France ne tarde pas d'entrer dans la lutte contre la puissance envahissante, l'Allemagne, et, pour s'assurer la victoire, elle appelle sous les drapeaux ses fils disséminés en pays étrangers. Français et patriote, plus d'un Chanoine Régulier de l'Immaculée Conception vole au secours de la patrie menacée.

Le R. P. Chalumeau, curé, est le dernier à partir. N'escomptant point de retour, il s'empresse

de mettre ordre à ses affaires personnelles, à celles de la cure ; et, dès le 16 août, le " bon Père Henri ", comme on l'appelle, quitte définitivement le Canada pour la France.

Ce fut un deuil général chez les paroissiens qui, en toute sincérité pleurèrent son départ comme des enfants bien nés, le décès d'un père tendrement chéri.

Le Pasteur qui disparaissait à leurs yeux leur avait été si bon, si secourable, si compatissant à tous ! . . . Et chacun d'énumérer ses rares vertus, ses hautes qualités, ses bienfaits sans nombre. A l'unanimité, on rappelait à sa louange son affabilité conquérante, le charme de sa parole chaude et persuasive, son zèle constamment renouvelé pour la splendeur des offices paroissiaux. Jamais éloges plus sincères ne furent prononcés à l'adresse d'un religieux plus méritant et plus digne. . .

Le souvenir du regretté Père Henri, est-il besoin de le dire, ne s'effacera jamais de la mémoire de ceux qui ont eu le rare avantage de vivre sous sa direction.



Les Chanoines Réguliers, établis à Nominique depuis novembre 1891, ont donné à la paroisse sans compter, pendant près de vingt-cinq ans, le meilleur d'eux-mêmes. L'oubli de soi, un entier dé-

vouement au soin des âmes, le bon exemple à tous égards, une parfaite charité : telles sont les caractéristiques applicables à ces religieux. Oui, chacun d'eux tendait visiblement à reproduire, dans ses rapports avec le prochain, la douceur, la patience, la mansuétude que souligne à chaque page le Saint Évangile, en parlant de notre divin Sauveur.

Leurs paroles, leurs actes miséricordieux, recueillis et compilés, formeraient un volume de rare édification. Béni d'avance soit l'un ou l'autre paroissien qui entreprendra ce travail à la gloire de Dieu et de leur saint Institut !

D'un mot, évoquons, en particulier, la mémoire du Père Étienne Riou, universellement connu et estimé. Qui ne se rappelle son large et franc rire, ses fines plaisanteries qui déridaient les fronts les plus moroses, ses sermons enlevants, si pratiques toujours, sa direction ferme autant que lumineuse ! Quelle grâce insigne pour les malades, les mourants de recevoir l'assistance d'un tel directeur d'âmes ! Le Père Étienne n'était pas moins habile à traiter les maladies du corps. Des études antérieures lui permettaient de réussir coup double auprès des patients qui réclamaient ses visites.

Si évidente qu'elle fût, la sainteté des Chanoines ne leur a cependant pas toujours épargné l'ingratitude et la secrète malice de certains mécontents. Oui, plus d'une fois, leurs actes ont été mal

interprétés, mal jugés et même condamnés sans merci.

Le Père André Mouttet le signalait un jour dans l'un de ses sermons. " Il se trouve, dit-il, des paroissiens *indifférents* envers nous, parce que nous sommes Français. Eh bien ! mes frères, j'arrive de France où j'ai été prié sur la tombe de mon vieux père. J'ai pris de cette terre arrosée de mes larmes et je l'ai emportée ici pour la mêler à celle de votre cimetière, où plusieurs de nos Pères dorment leur dernier sommeil : terre canadienne et terre française ne font plus qu'une seule et même terre canadienne, comme nos cœurs unis aux vôtres ne sont tous désormais que des *cœurs canadiens*."

Les anciens ne peuvent se rappeler la mémoire du Père André, non plus que celle du Père Henri, du Père Étienne, sans ajouter avec émotion : " Ah ! qu'il était donc bon, ce Père-là ! c'était un vrai saint du bon Dieu ! "

Les Chanoines Réguliers s'en sont allés de divers côtés. Les uns étaient déjà retournés en France, le Père Henri et quelques autres les y ont rejoints. Sécularisés, les Pères André Mouttet et Charles Bertin se donnent au Vicariat apostolique de Témiscamingue, futur diocèse d'Haileybury. — Ils y sont décédés tous deux, depuis plusieurs années. — Les Pères Pierre Touvat et Augustin Roux vont retrouver des confrères ; le premier, à

leur maison du Pérou ; le second, à Notre-Dame de Lourdes, Manitoba. La cure de l'Annonciation, desservie par les Chanoines Réguliers jusque vers 1926, est confiée à cette époque à des prêtres séculiers. Le R. Père J.-B. Morlat, curé de cette paroisse et dernier Chanoine Régulier, représentant de son Ordre en notre province, passe au diocèse d'Haileybury. Actuellement (1938), il est curé à Laverlochère, Témiscamingue.

La maison de Saint-Boniface, Manitoba, subsiste et reste dépendante de la maison généralice de l'Institut, établie à Rome.

Daigne le Ciel bénir toujours l'œuvre apostolique de ces religieux, quel que soit le théâtre désormais assigné à leur inlassable dévouement ! *

Les Chanoines de l'Immaculée-Conception ont quitté le Nord ; mais l'un ou l'autre lecteur s'enquerra peut-être du sort des Chanoinesses, disparues aussi de Nominigüe. Légitime curiosité qu'il nous incombe de satisfaire.

*

* *

L'incendie du collège, qui mit à néant les plans d'avenir des Chanoines, eut sa répercussion

* Outre les cures de Nominigüe et de l'Annonciation, les Chanoines Réguliers desservaient encore les cantons Loranget, Montigny, Turgeon, puis l'Ascension, La Macaza, Hébert et La Minerve.

pénible sur le mode de vivre des Chanoinesses. Dépendantes des Pères, qui les rétribuaient pour l'entretien et le soin matériel du monastère, elles virent leurs recettes de ce côté considérablement réduites. Leurs autres ressources s'avérèrent bientôt insuffisantes à leur assurer une existence convenable.

En nombre restreint, les unes ayant déjà quitté Nomingue pour leur maison de l'Annonciation, les dernières Chanoinesses rentrèrent en 1914 à leur monastère provincial, établi à Ottawa, depuis un an. Elles y partagèrent la tenue du jardin d'enfance et de l'ouvrage déjà en activité, puis se livrèrent à l'enseignement privé du français, de l'anglais, de la musique et du dessin.

Vers 1928, la maison d'Ottawa est transférée à Hull où les religieuses ouvrent un orphelinat, qui connaît actuellement une ère de prospérité et opère beaucoup de bien dans la région.

L'établissement de Hull, désigné sous le nom d'Orphelinat Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, reste uni à la maison mère, sise à Lyon, France. A date (1938), il ne compte plus que des sujets canadiens.

Quant aux Chanoinesses de l'Annonciation, elles quittent cette paroisse, vers 1922, sauf erreur, pour aller rejoindre à Notre-Dame-de-Lourdes, diocèse de Saint-Boniface, Manitoba, les fondatrices de leur communauté au Canada français.

En 1913, les maisons du Manitoba étaient déclarées indépendantes sous le nom d' "*Institut Canadien des Chanoinesses Régulières des Cinq Plaies du Sauveur*". Aujourd'hui ces religieuses comptent trois établissements dans l'archidiocèse de Saint-Boniface, Manitoba : à Notre-Dame-de-Lourdes où elles ont un noviciat, une école paroissiale et un pensionnat ; à Saint-Léon et à Saint-Lupicin, où elles dirigent un pensionnat et une école paroissiale.

Elles sont aussi établies à Lebret, archidiocèse de Régina, Saskatchewan, où elles s'emploient au soin matériel du scolasticat des Oblats. Elles exercent les mêmes fonctions au collège Mathieu de Gravelbourg (Saskatchewan), dirigé également par les RR. PP. Oblats de Marie-Immaculée.

L'Institut canadien des Chanoinesses des Cinq Plaies se développe de façon consolante, si l'on en juge par de récentes statistiques religieuses. Leur noviciat s'enrichit de plusieurs recrues chaque année et leur nombre de Sœurs professes dépasse peut-être aujourd'hui la soixantaine, parmi lesquelles figurent deux noms bien connus à Nominque : Mère Marie-Rose de l'Immaculée-Conception, (Eva Beaulieu), supérieure à Gravelbourg, et Sœur Anne-Marie (Mlle Lallier), petite-fille de M. Richard. Deux sœurs de cette dernière, également Chanoinesses, sont connues au monastère de Hull sous les noms de Sœur Marie-Antoinette et Sœur Marguerite-Marie. Sœur Marie-

Honorine (Diana Cyr) habite aussi cette dernière maison.

*

* *

Dès le printemps de cette même année (1914), deux Sœurs de l'Immaculée-Conception, dont la Très Honorée Mère Marie du Saint-Esprit, supérieure générale, étaient de passage à Nominungue. Examiner les lieux en vue de choisir un endroit propice à l'établissement d'une maison de retraite pour jeunes filles et de formation pour leur œuvre missionnaire, tel est le but de leur visite. Trois mois plus tard, elles revenaient y rencontrer Sa Grandeur Mgr Brunet, pour mettre la dernière main à leur projet.

Vide depuis leur départ pour Ottawa, la maison des Chanoinesses offre aux nouvelles religieuses une habitation convenable ; elles l'acquièrent et la dénomment "*Béthanie*". Elles ne tardent pas à s'y installer avec leurs novices, munies au préalable de l'assentiment de Mgr Brunet et du Père Henri, alors presque seul au monastère.

Après le départ de ce dernier, elles achètent de l'évêché de Mont-Laurier, dont ils sont devenus la propriété, le monastère et le terrain adjacent.

Comme les Chanoinesses, leurs devancières, les Sœurs de l'Immaculée-Conception fraternisent en religieuse intimité avec les Sœurs de Sainte-

Croix et les deux communautés s'entr'aident dans leurs difficultés respectives. Elles s'unissent même pour fêter ensemble la patronne de Sainte-Croix, Notre-Dame des Sept-Douleurs, et, dans l'une de ses visites à sa nouvelle fondation, la Supérieure générale, Mère Marie du Saint-Esprit, honore le personnel du couvent en donnant aux maîtresses et aux élèves réunis une conférence, qui les intéresse vivement, sur les œuvres apostoliques de sa Congrégation en pays infidèle.



Au départ du R. P. Henri Chalumeau, Monseigneur Brunet vient en personne confier la cure vacante à M. l'abbé Léonidas Geoffrion, supérieur du collège.

Par une vive sympathie pour ses enfants de Nominingue, dont le Ciel semble se complaire à éprouver la force de résistance, Sa Grandeur les visite jusqu'à trois fois de la fin d'août au 21 novembre (1914), date de sa visite canonique.

Le bienfaisant passage de leur premier pasteur est pour les paroissiens, si souvent qu'il se renouvelle, l'occasion d'un regain de joie et d'espérance. Au couvent, Monseigneur poussera même l'intérêt jusqu'à faire subir, dans toutes les classes, un examen en profondeur sur les matières du cours d'études, parcourues depuis septembre.

Sa Grandeur ne cache pas sa satisfaction de trouver les élèves à point et parfaitement entraînés au travail intellectuel.

*

* *

Sous la direction du nouveau curé, les religieuses continuèrent à bénéficier de tous les secours religieux que, à titre de supérieur, il avait déjà partagés si charitablement avec les bons Chanoines. Ses confrères, MM. les abbés R. Mercure, procureur, S. Gaucher, économe, Hermas Desmarais, J.-O.-E. Alix, professeurs au collège, prêtaient aussi volontiers leur concours, soit pour la célébration de la messe à l'oratoire conventuel, soit pour la bénédiction du Très Saint Sacrement, aux jours de fête, soit encore pour autres pieux exercices : réception dans la congrégation des Enfants de Marie ou dans l'association des Saints Anges, catéchismes ou instructions particulières.

*

* *

Avec septembre, la gent écolière se remet à l'étude. Le convent se peuple de pensionnaires, de demi et de quart-pensionnaires. Les classes de l'externat s'ouvrent un peu plus tard.

Le mois de novembre suivant ramène Monseigneur l'évêque de Mont-Laurier en tournée pastorale. La cérémonie de la Confirmation qui coïncide

avec cette visite est imposante par le nombre des nouveaux "soldats du Christ". Ils sont *cent* des deux sexes, alignés, recueillis, bien préparés à la réception du sacrement qui fait les forts. Puis-ent-ils tous être à jamais fidèles à leurs saints engagements !

A l'occasion du passage de Sa Grandeur, les élèves du collège donnent une magnifique séance qu'ils répéteront quelques jours plus tard pour les religieuses et leurs élèves. A son tour, le couvent ne saurait demeurer en reste de politesse, il réédite, en présence des philosophes, le programme de la réception faite à Monseigneur. Le dialogue *Sous la houlette* provoque des *salves* d'applaudissements.

Et les fêtes se poursuivent. C'est, le 27 octobre 1914, la bénédiction de l'évêché de Mont-Laurier, à laquelle assistent les Supérieures de Nominique et de Labelle. Le 8 décembre, c'est une séance mariale, donc à programme de piété. Les élèves du cours modèle, en présence de M. le curé Geoffrion et de quelques prêtres du collège, sont, ce soir, à l'œuvre et à l'épreuve. Philosophes et un brin théologiennes, elles s'en tirent avec honneur ; leur dissertation sur le neuvième article du symbole leur vaut de chaleureuses congratulations. A la demande des parents, la dissertation est répétée le 13 décembre. M. le Curé se rend volontiers au désir des élèves et préside cette seconde fête qui fait salle comble. Une saynète comique, façon de

reposer l'esprit du sérieux des mystères, vient à point raviver le bon rire si favorable à la santé.

Entre-temps, la bonne sœur Marie-de-Saint-Maximin, cordon-bleu populaire au couvent, aujourd'hui jubilaire *dorée*, célèbre ses noces d'argent de profession religieuse.

Experte dans l'art d'affriander ses chères *petites* pensionnaires de toutes longueurs, la bonne cuisinière en reçoit, à titre reconnaissant, près d'une centaine d'ustensiles variés de forme et d'usage. Chaque élève tient à présenter son propre cadeau et, de concert, toutes lui dédient une séance récréative des mieux réussies. La chère sœur en est d'abord ébahie, . . . puis réjouie, . . . enfin épanouie pour plusieurs heures de vie ! . . .

*

* *

Cette succession de fêtes nous achemine rapidement vers la fin de 1914. Le mois de décembre inscrit encore l'ordination, à Mont-Laurier, de trois *ecclésiastiques* du collège de Nominique : MM. les abbés Sylvia Gaucher, Arthur Gilbert et Grégoire-Omer Côté. Le lendemain, les nouveaux ordonnés célèbrent à la même heure leur première messe en l'église Saint-Ignace-de-Loyola et, les jours suivants, les religieuses ont le bonheur d'assister au divin sacrifice offert par chacun d'eux, dans leur

oratoire, puis de recevoir une de leurs premières bénédictions.

M. le curé Geoffrion fait aussi vers cette même époque sa première et unique visite paroissiale. Par une délicatesse que les religieuses apprécient beaucoup, c'est au convent que le Pasteur porte d'abord ses pas et sa bénédiction. Aussi, d'une commune voix, lui en expriment-elles leur joie et leur reconnaissance.

Et profitant d'un beau jour d'hiver, les sœurs, répondant à l'invitation des RR. PP. de Sainte-Croix, montent en traîneau tapissé de fourrures et vont, au son des grelots, visiter la chapelle et la riche métairie que ces religieux ont récemment acquise à Notre-Dame de Bellerive. Sœur Marie-de-Sainte-Clarisse, alors maîtresse de piano — maintenant supérieure provinciale — accompagne la supérieure locale et deux autres sœurs dans cette agréable promenade.



Et nous voilà au dernier soir de l'année civile. Or, d'après une décision de leur Chapitre général tenu à Saint-Laurent, en avril dernier, les religieuses de Sainte-Croix, dans tous les oratoires de leur Congrégation, sont, pour la première fois, à leur prie-Dieu pendant la dernière demi-heure de l'année qui s'en va et la première de celle qui se lève.

Les actes d'adoration, de remerciement, de réparation jaillissent fervents de tous les cœurs en prière. Et les demandes ! oh, qu'elles sont pieuses, touchantes, multiples, en cette inoubliable *veillée d'armes* ! Seul, le Prisonnier du Tabernacle saurait en supputer le nombre. Bien des motifs les inspirent et les justifient : la guerre d'outre-mer se poursuit depuis de longs mois, implacable, meurtrière, inhumaine. Des parents, des amis, des connaissances en sont déjà victimes ; d'autres êtres, connus et aimés, restent encore exposés aux plus grands dangers. Aussi, l'heure sainte s'écoule-t-elle trop rapide au gré des âmes où dominant tour à tour les sentiments les plus divers : crainte, angoisse, amour, abandon, confiance.

Cœur de Jésus, sauvez le monde ! donnez-lui la paix !

Fortifiée et consolée par sa prière nocturne, la petite communauté se réunit à nouveau, au matin du premier de l'an, auprès du Souverain Maître, pour lui souhaiter une *bonne année* et recevoir, en échange, la ferme assurance de son constant secours, de sa toute-puissante bénédiction. Et l'an neuf s'irradie de calme et d'espérance !



Puis, l'on prépare de nouvelles fêtes, signe de bonne entente, puisque chacune d'elles est un cri de ralliement, auquel la population répond toujours avec enthousiasme.

Le 28 avril (1915), les collégiens donnent une séance dramatique, qui fait salle comble à répétition. Ils y interprètent de façon splendide *le Baptême de Clovis*. Le clergé du Nord assiste nombreux à cette représentation, qui se prolonge tard dans la soirée. Les Sœurs de l'Immaculée-Conception mettent gracieusement leurs chambres à la disposition des prêtres étrangers, tandis que l'amitié fraternelle les invite à partager les dortoirs chez leurs voisines de Sainte-Croix.

Les collégiens se sont révélés maîtres dans l'art théâtral et, au dire des connaisseurs, ils ont remporté, ce soir-là, un succès sans précédent.

Les " Fourberies de Scapin ", aussi au programme, ont littéralement, bon gré mal gré, désopilé l'auditoire. Autant d'éclats de rire, autant d'applaudissements !

Pour le collège de Nominique, cette superbe soirée fut le *chant du cygne*.

*

* *

Lors de l'érection du diocèse de Mont-Laurier, le collège classique tombait sous la juridiction du nouvel évêque. La *métropole du Nord* devenant siège épiscopal, il fut vite question d'y établir le collège diocésain ; de là une querelle de clocher que l'incendie se chargea de régler brièvement et... sans procès. Le 3 septembre 1915, le collège

de Nominingue devenait le *Séminaire Saint-Joseph*, à Mont-Laurier. Et la population de Saint-Ignace dut se résigner encore à cette perte cruelle pour le présent et . . . l'avenir.

Légitime orgueil de la paroisse, le collège avait connu des jours de gloire et de bonheur. Cordialement unis, professeurs et élèves rivalisaient d'entrain, d'activités, d'espérances. Combien de belles soirées, de magnifiques séances, montées par les philosophes et autres collégiens, que les paroisses du Nord venaient applaudir avec tant de fierté ! Et de quel œil admiratif les villageois ne suivaient-ils pas chaque dimanche le long, l'élégant défilé de ces jeunes gens se rendant à l'église paroissiale ! Quelle beauté angélique leurs voix fraîches et vibrantes n'ajoutaient-elles pas aux offices de la sainte liturgie !

En dépit de sa courte existence, le collège-séminaire de Nominingue a fourni plusieurs vocations sacerdotales. Outre MM. Mercure, Tremblay, Côté, Gaucher et Gilbert, déjà nommés, citons encore par ordre d'ordination : MM. les abbés Arthur Regimbal, Harold et Maurice Monty, Salomon Noiseux et Émile Bouchard.

M. l'abbé R. Mercure sera le premier principal de l'École Normale, qu'ouvrira plus tard la Congrégation des Sœurs de Sainte-Croix, à Mont-Laurier, et M. l'abbé Noiseux occupe actuellement (1938) la cure de Nominingue.

Le couvent s'honore aussi d'avoir contribué à donner un prêtre à l'Église, dans la personne de son petit servant de messe, aujourd'hui M. l'abbé Rosaire Lapointe.

Par l'intervention d'une religieuse à l'âme sacerdotale, sœur Marie-de-Saint-Maximin, l'enfant de chœur du couvent fut admis au collège de Nominungue. Il y commença le cours classique vers l'âge de 12 ans et le poursuivit à Mont-Laurier, après le transfert du collège. L'état débile de sa santé l'obligea d'interrompre ses études, qu'il réussit néanmoins à parachever, à Joliette, où il reçut les saints ordres.

Missionnaire dans l'Abitibi, il exerce présentement son dévouement à Amos, où il est le bras droit du Curé-fondateur, dont les forces commencent à décliner.

Le R. P. Baldomer Dumas, Chanoine Régulier, avait aussi reçu l'onction sacerdotale, dans la modeste église de Nominungue, et M. l'abbé Edmond Lacroix y avait été élevé au diaconat. Ce dernier, longtemps aumônier à l'École de réforme de Montréal, est maintenant (1938) curé à Sainte-Thérèse-de-Blainville. Monseigneur Racicot, de pieuse mémoire, avait présidé cette double cérémonie.

Autant de jours glorieux qui font époque dans le *passé* de Nominungue ! Pourquoi faut-il que des

regrets profilent une ombre attristante sur l'évocation de leur souvenir ! . . .

*

* *

Les derniers mois de l'année scolaire 1914-1915 comptent plus de matins sombres que d'heures ensoleillées. Le 10 mars, le couvent apprend la mort presque subite d'une de ses élèves finissantes, Mlle Yvonne Poulin, du Lac-des-Iles, qui, fatiguée depuis quelques jours, était allée dans sa famille prendre un peu de repos. La chère enfant est sincèrement regrettée : ses compagnes font chanter une grand-messe, le 14 du courant, pour l'éternelle félicité de leur bonne petite amie.

La fin du même mois voit s'éloigner la digne Supérieure du couvent, sœur Marie-de-Sainte-Delphine, dont la santé est gravement compromise. Sœur Marie-de-Saint-Flavien, déjà connue à Nominique, viendra sous peu prendre la direction de la maison.

A son tour, la paroisse, après avoir chômé dans l'allégresse la fête patronale de son pasteur, le bon M. Geoffrion, doit se résigner à lui dire un adieu définitif, le 19 juin. Groupés dans le parterre du couvent, les élèves pieusement attachés à leur bon Père, lui expriment une dernière fois leur filiale gratitude et leur vif chagrin de son départ.



Monsieur l'abbé Rosatre Bazin
CURÉ DE NOMINGUE
1915-1932

L'année scolaire se clôt dans le silence. M. l'abbé A.-P. Neveu, secrétaire de Monseigneur Brunet, fait subir les examens d'usage. M. Elzéar Quevillon l'accompagne à titre de président de la Commission scolaire, mais... point de séance ni de prix de fin d'année... C'est dans cette atmosphère lourde de tristesse que les chers enfants, pensionnaires et externes, entrent en vacances à la fin de juin 1915.

Déjà les prêtres du collège se sont dispersés. M. le Supérieur et curé est rendu à New Bedford, Mass., E.-U., où il continue d'exercer le saint ministère, dans la paroisse Saint-Antoine, la plus belle, dit-on, de la Nouvelle-Angleterre. Les Sœurs de Sainte-Croix, qui y dirigent l'école primaire, auront le bonheur de le rencontrer et de bénéficier à leur tour des sages avis, du rare dévouement de l'ex-curé de Nomingue.

*

* *

" Sur les ailes du temps, la tristesse s'envole. "
De fait, le cœur humain ne saurait vivre longtemps sous le pressoir de l'épreuve. Aussi, l'on se reprend à espérer en de meilleurs jours, avec l'entrée en fonction du nouveau pasteur, monsieur l'abbé Rosaire Bazin.

Arrivé à la cure au début de juillet (1915), M. Bazin célèbre la sainte messe au couvent pour

la première fois, en la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel. Les sœurs l'accueillent comme l'envoyé de Dieu, et l'avenir dira combien la Providence eut encore la main heureuse en confiant à un tel Pasteur la direction de la paroisse de Nominigue.

Bien qu'érigée canoniquement depuis le 23 août 1905, cette paroisse, d'après ses registres, n'avait pas encore de conseil de fabrique. La première élection date du 8 août 1915, donc, peu après l'arrivée à la cure de M. l'abbé Bazin. Furent élus : M. J.-B. Bousquet, marguillier en charge, MM. Napoléon Pagé et Joseph Gadoury.

On ne saurait ajouter non plus que le Ciel fit de grands préparatifs pour la réception du nouveau Curé. Le collège à ce moment déménage en vitesse et les travaux à l'école des externes sont suspendus.



L'histoire de cette école paroissiale ou externat de Nominigue n'est pas dépourvue d'intérêt. Relatons-la brièvement.

Dès septembre 1913, les classes du couvent, déjà remplies à leur capacité par les pensionnaires et les élèves de l'année précédente, ne peuvent admettre de nouvelles recrues. Les jeunes enfants qui se présentent à l'inscription, sont forcément renvoyés à leurs familles.

Cette décision de la Supérieure est acceptée dans une assemblée spéciale de la Commission scolaire, que préside M. l'inspecteur Albini Cléroux, après entente à ce sujet avec le Bureau de l'Instruction publique.

Dans cette même réunion, la Commission propose et décide de construire un externat pour l'année suivante.

Mais le manque de fonds contraint d'ajourner l'entreprise, de sorte que le mois de septembre 1914 voit se renouveler les mêmes ennuis : faute d'espace, un nombre encore considérable d'externes reste inadmissible aux classes.

Pour résoudre cet épineux problème, les Commissaires louent provisoirement une maison vacante, à proximité du couvent. A la hâte et tant bien que mal, on y aménage deux salles que 127 élèves se hâtent de peupler, dès le jour de la rentrée.

Hélas ! nouveau désappointement ! Déjà en ruine, cette maison est bientôt reconnue inhabitable : impossible de la chauffer convenablement. Par les jours humides et les temps froids, élèves et maîtresses y grelottent à longueur de jour.

Aussi, dans l'espoir d'une réelle amélioration de leur école, pour une autre année, l'ouverture des grandes vacances est-elle vivement désirée par les uns et les autres.

En cette conjoncture, la Commission acquiert l'immeuble Jetté, face au couvent, construction récente, mais non terminée, même abandonnée.

L'achèvement de cette maison et quelques modifications dans les devis la rendront néanmoins convenable à sa destination et – ce qu'il importe de souligner – sans frais trop onéreux pour les contribuables.

Pour des raisons plausibles, sans doute, les travaux requis ne s'exécutent qu'avec lenteur et seuls les élèves du pensionnat reprennent leurs études à la date régulière.

Cependant, dès le 8 septembre, tous les enfants, externes y compris, sont convoqués aux exercices de la retraite, que leur prêche M. le Curé, trois jours durant. Ses entretiens paternels lui conquièrent vite l'affection des benjamins de sa paroisse et, comme toujours, l'année commence pour eux dans la confiance et la sérénité.

Enfin, l'école paroissiale, prête à recevoir ses hôtes, est solennellement bénite le dimanche, 10 octobre 1915, à l'issue des Vêpres.

Conviée à cette cérémonie, la population s'y porte avec empressement, si l'on en juge par la foule compacte qui remplit les pièces et les abords de l'école.

Cette nouvelle maison d'éducation est placée

sous le patronage de saint Rosaire, du prénom de M. le curé Bazin.

Le lendemain, 98 enfants y font leur entrée ; les classes s'organisent rapidement. Mais on est en retard sur le programme d'études : on le sait, les maîtresses le répètent tour à tour. Aussi, la nouvelle ruche écolière entre-t-elle incessamment en pleine activité et, sans se laisser distraire, avide, bourdonnante, elle butine et compose, pour la fin de l'année, des rayons d'un miel nouveau, à saveur imprécise, que seuls sauront apprécier le tact et l'indulgence des examinateurs.



Les chroniques de ce même automne sont sobres d'événements. Elles mentionnent toutefois une courte visite de Sa Grandeur Mgr Brunet, et la fondation au couvent d'un *Cercle littéraire* qui donne sa première séance, le 30 novembre. L'histoire nationale et l'enseignement antialcoolique sont au programme.

M. le Curé et M. Adélard Roy, vicaire, louangent la maîtresse du cours académique, sœur Marie-de-Saint-Didace, et ses élèves de leur heureuse initiative et les engagent à aller de l'avant en toute confiance.

Quelques jours plus tard, M. l'abbé Roy, promu à la cure du Lac-des-Iles, quittera Nominigüe,

au regret des paroissiens et notamment des écoliers, qui perdent en sa personne leur dévoué professeur d'instruction religieuse.

M. l'abbé Alfred Martel succède bientôt à M. l'abbé Adélarde Roy, en qualité de vicaire.

Le *Cercle littéraire* donne sa deuxième séance le 10 mars. Moins timide, il risque un peu plus d'invitations. Outre M. le Curé et M. le Vicaire, plusieurs dames de la paroisse, mères des grandes élèves, forment l'auditoire avec le personnel du couvent.

La fête s'intitule : *Une soirée avec le bon La Fontaine*. Des fables récitées, dialoguées, mimées, chantées, divertissent, intéressent et moralisent à qui mieux mieux. Aussi, l'inimitable fabuliste, à peine connu jusque-là, devient-il subitement populaire, et ses petits chefs-d'œuvre, en vogue dans toutes les classes.



Vers la fin d'avril, il y a fête encore. Cette fois, le théâtre en est l'érablière des Sœurs de l'Immaculée-Conception et leurs hôtes, les Sœurs de Sainte-Croix. La *radio* ne l'a pas annoncé, les journaux non plus... mieux vaut peut-être, pour éviter tout commentaire, laisser ignorer que la réunion a été charmante, intime, cordialement *sucrée*.

A cette même époque, nouvelle cause de joie pour le couvent, la révérende Mère générale de Sainte-Croix, Mère Marie-de-Saint-Julien, accompagnée de la directrice générale des études, sœur Marie-de-Sainte-Maximilienne, accomplit la visite régulière dans ses maisons du Nord. Nominique est à l'honneur du 26 avril au 2 mai.

Qui connaît la très bonne Mère Marie-de-Saint-Julien ne saurait lui contester le titre de *Mère aimable* que ses filles se plaisent à lui décerner, titre que la Sainte Vierge lui laisse partager, chacune en est sûre, sans s'en offusquer le moins du monde. . . Et l'on se sent le cœur en joie tout le long de la double visite. . .

Les encouragements de la directrice générale des études reposent, à leur tour, du laborieux travail de l'enseignement et font oublier la monotonie des fastidieuses répétitions.

Le bonheur de vivre se prolonge par la perspective d'autres beaux jours qui déjà pointent à l'horizon. C'est demain, le 25 mai, anniversaire de l'ordination sacerdotale du Père spirituel de la paroisse. Les élèves, en belle tenue, lui présentent gentiment leurs hommages, leurs vœux ; puis, comme cadeaux de fête, un joli accessoire de bureau et une gerbe fleurie. En échange, monsieur le Curé les assure de son affection, de son entier dévouement, ce qui ne laisse aucun doute chez les enfants : le passé garantit l'avenir.

Au matin de la fête, les élèves causent une agréable surprise à leur bon Curé en chantant, pour la première fois, la messe du sixième ton. Ne voulant pas *rester* en dette envers ses enfants, le cher Père les amène *tous* à Bellerive, où ils passent une après-midi qui comble la mesure de leur bonheur.

A l'occasion des Quarante-Heures, qui s'ouvrent le 3 juin suivant, les élèves rechantent la grand'messe et le salut solennel du 25 mai. Puis, le lendemain, toute la séance est répétée publiquement à l'Hôtel-de-Ville. On y passe le plateau : la recette prouve le succès des jeunes acteurs et la satisfaction des parents qui composent l'auditoire.

*

* *

Bientôt les examens des élèves, tant du couvent que de l'externat, présagent l'approche des grandes vacances. M. le Curé et M. l'avocat J.-B. Bousquet, président de la Commission scolaire, les font subir conjointement. Avec le 23 juin se lève la fête des prix. La salle de réception se remplit pour cette solennité. Le programme se déroule agréable, varié, intéressant. Deux médailles d'or offertes, la première, par M. le Curé, pour l'excellence ; l'autre, par M. Fortier, M. P. P., pour la conduite, sont décernées à Mlles Albertine Gagnon et Rosa Morin. Quatre pièces d'or, deux dollars

et demi chacune, présentées par M. l'avocat Delâge, M. Dom. Miller, Mlle Firmine Sénécal et, la quatrième, par les anciennes élèves, récompensent l'excellence, l'application générale, les mathématiques et l'économie domestique qui ont distingué Mlles Bernadette Sénécal, Gabrielle Caron, Gilberte Drouin, Rosa Saint-Jean.

Une fois de plus, la foule s'éloigne, le couvent se vide et les religieuses, à l'ombre du sanctuaire, repassant dans le recueillement l'année écoulée, remercient le *Ciel* de son assistance journalière, des grâces et des joies glanées en cours de route, comme aussi des chagrins et des déboires qui les ont aidées à surnaturaliser leur travail et, partant, à s'en remettre de toutes choses au bon plaisir divin.



LA MAISON DU PASSE

*Bienheureux qui possède encore l'humble maison
Construite par l'aïeul, en bonne pierre grise,
Dans les arbres, au bord de l'eau, près de l'église,
Qui contente à la fois son cœur et sa raison !*

*Heureux qui de son seuil voit passer la saison,
Qui s'assied où sa mère autrefois s'est assise,
Qui dort dans le vieux lit de son père, à sa guise,
Qui garde la coutume et l'ancienne façon !*

*Sous le toit paternel le souvenir habite ;
L'âme des parents morts, dans les chambres, palpite.
Des générations y viennent s'émouvoir . . .*

*Le cortège infini des ancêtres défile
En silence, de pièce en pièce, chaque soir . . .
Il n'est point de passé dans les maisons de ville.*

Albert Lozeau.



Soeur Marie de Saint-Alphonse-Rodriguez, supérieure
1916-1922

CHAPITRE ONZIEME

École pédagogique : diplômes - Nominique : centre d'examen - Jubilé d'or du R. P. Martineau - Décès de S. G. Mgr Brunet - Mgr Limoges, Ile évêque de Mont-Laurier - Conventum.

L'idée est comme la semence.
Quand elle tombe dans une âme
fertile, elle lève, elle grandit, elle
fructifie par sa propre vertu.

Abbé Guibert, p. s. s.

Avec les vacances de 1916, le personnel du couvent subit plus d'un changement notable, en particulier, celui de la supérieure, rappelée à la maison mère et remplacée par sœur Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez.

De remarquables progrès dans les études signaleront le sexennat de la nouvelle supérieure.



Sous son administration, le pensionnat de Nominique ajoute à ses titres successifs d'école élé-

mentaire, d'école modèle et d'école académique (1913), celui d'école ménagère (1916).

Heureuse innovation, qui vient combler une regrettable lacune dans l'éducation des jeunes filles, vu le rôle futur du plus grand nombre d'entre elles.

Grâce au cours d'économie domestique, adjoint à leur programme d'études, elles seront désormais initiées aux divers travaux qui incombent à la femme, âme dirigeante de tout foyer.

Sans préjudice pour leur culture intellectuelle, les élèves consacrent leur congé hebdomadaire et autres loisirs à développer leurs aptitudes naturelles pour l'art culinaire, les travaux à l'aiguille ou au crochet, l'entretien de leur lingerie, la confection de leurs vêtements et le ménage des pièces à leur usage.

Des notions pratiques d'hygiène, d'ordre et de propreté leur sont aussi largement inculquées par l'habile maîtresse chargée de mettre en mouvement le nouvel organisme. Aussi, faut-il voir avec quel entrain, quel enthousiasme la chère sœur Marie-de-Sainte-Augustine guide, surveille, contrôle sa complexe besogne !

*

* *

Dès le 13 octobre (1916), M. l'abbé Olivier Martin, missionnaire agricole, inspecteur des écoles ménagères de la province, visite l'installation du

cours ménager, en vue de faire rapport au gouvernement et d'en obtenir au plus tôt pour la maison de Nomingue, le titre "d'école ménagère". [1]

Accédant à la requête qui lui est soumise, le gouvernement garantit en plus les subsides votés en faveur des maisons d'éducation qui ont introduit la science ménagère dans leur programme d'études.

Cette bonne nouvelle est transmise aux intéressées, le 22 du même mois ; chacune s'en réjouit et, de concert, l'on fait diligence pour hâter la fête de la bénédiction du nouveau cours.

Le 9 du mois suivant, Monseigneur Brunet daigne présider lui-même la cérémonie. Une académicienne – comme on disait alors – présente à Sa Grandeur les hommages du pensionnat; puis M. le curé Bazin prend la parole et s'exprime en ces termes :

Monseigneur,

" A Nomingue revient l'honneur et la joie de présenter à Votre Grandeur la première "école ménagère" de votre diocèse.

" Nous n'en doutons pas, l'inauguration faite sous votre présidence ne peut qu'être heureuse, puisque l'évêque bénit et les personnes et les choses.

(1) Vu l'évolution du programme, on dirait simplement aujourd'hui : école à "section ménagère".

“Votre bénédiction, Monseigneur, donnera à ce nouvel arbre, qui apparaît, la vie et fortifiera ses racines afin qu'il s'implante à Nominigüe, fort ! pour longtemps !! pour toujours !!!

“Au nom de mes paroissiens, à vous, Monseigneur, notre reconnaissance pour l'encouragement que Votre Grandeur nous donne en ce jour. Aux révérendes Sœurs de Sainte-Croix notre gratitude, et à M. le député H.-A. Fortier, à qui nous devons cette “école ménagère”, nos remerciements.”



Il s'agit maintenant pour la jeune école de donner des preuves d'activité pratique. La seconde visite de M. l'abbé Martin - 11 avril 1917 - lui offre une occasion, on ne peut plus propice, pour le déploiement de son savoir-faire.

Les élèves du cours s'acquittent des préparatifs du dîner que prennent, avec M. l'inspecteur, M. le curé Bazin et Dom Adrien Dalloz, C. R. I. C., curé à l'Annonciation.

Le menu comporte un potage, trois plats de viande différemment apprêtés, divers légumes, salades et desserts, raffinés pour la circonstance et trouvés par les hôtes, excellents.

Le repas est suivi de l'examen des travaux à l'aiguille : couture, reprise, raccommodage, tricot et broderie, à titre d'accessoire. Le bienveillant

inspecteur s'intéresse à chacun des articles en voie de confection ; il encourage et complimente, avec grande amabilité, les gentilles travailleuses qui, à tous leurs talents, joignent aussi celui de bien recevoir les félicitations.

M. l'abbé Martin se dit très satisfait de l'école ménagère de Nominigüe et M. le Curé partage ses sentiments ; à preuve, l'envoi du presbytère d'un gallon de sirop d'érable aux apprenties-ménagères que, joyeuses et reconnaissantes, elles dégustent incessamment en tire, en tartes et au naturel, avec tout le personnel du pensionnat.



La section ménagère ne manque pas d'accroître la bonne renommée du couvent, qui devient populaire, et les quelques diplômes de capacité octroyés à ses élèves, chaque année, par le Bureau de l'Instruction publique, militent aussi en faveur de l'établissement, en prolongeant de plus en plus les rayons de sa bienfaisante influence.



De Mont-Laurier, Sa Grandeur Mgr Brunet suit avec un vif intérêt le développement de la maison de Nominigüe. Son zèle pour la formation de la jeunesse de son diocèse lui fait désirer, depuis le début de son épiscopat, l'établissement

d'une École normale où viendraient s'instruire et s'entraîner les futures institutrices de la "petite école" qui s'élève et va se multipliant, dans tous les rangs des paroisses du Nord.

Un jour, de passage à Saint-Laurent, Monseigneur fit part de son projet à la directrice générale des études, sœur Marie-de-Sainte-Maximilienne. "Il nous faut *bientôt*, lui dit Sa Grandeur, une École normale dans le Nord et elle vous appartient. Donc, pensez-y, et soyez prêtes lorsqu'on vous l'offrira."

La fondation d'une École normale dans un diocèse relevant tout d'abord de l'autorité épiscopale, Monseigneur fait lui-même les premières démarches à cette fin auprès de la Législature et du Bureau de l'Instruction publique. La requête de Sa Grandeur est aussitôt prise en considération ; mais, comme les chances de succès d'une institution de ce genre restent incertaines, dans cette partie neuve des Laurentides, le Conseil de l'Instruction publique propose d'abord l'ouverture d'une École de pédagogie.

Si cette École se maintient avec succès pendant dix années, ce sera, de l'avis de M. le Surintendant, l'honorable Cyrille-F. Delâge, la garantie d'une École normale pour le Nord.

Informé de la condition préalable à la fondation de l'École normale, M. le curé Bazin saisit la

balle au bond. Dès le 20 août 1917, il sollicite du gouvernement pour son couvent de Nominigue, la tenue de l'École pédagogique en question. Sa demande est agréée. Le gouvernement s'engage à rétribuer la titulaire de la nouvelle École et fonde des bourses annuelles de trente dollars, en faveur des jeunes filles de la région, désireuses d'embrasser la carrière d'institutrice, moyennant obligation pour elles d'être pensionnaires ou du moins de coucher au couvent.

*

* *

Titulaire, depuis septembre 1909, de la classe des aspirantes au brevet d'enseignement, sœur Marie-de-Saint-Didace est le professeur d'expérience, tout désigné pour la direction de l'*École pédagogique*.

Sans délai, l'intelligente maîtresse, en collaboration avec sœur Marie-de-Sainte-Hermine, professeur de pédagogie au noviciat de la maison mère, se renseigne parfaitement sur l'organisation et le programme des Écoles normales, dresse l'horaire de sa nouvelle classe, la répartition mensuelle des matières à enseigner, puis soumet l'un et l'autre à M. C.-J. Magnan, inspecteur général des Écoles normales de la province, qui les honore de son approbation.

Encouragées par ce rassurant début, maîtresse et élèves se mettent résolument à l'œuvre. Dès

le 6 novembre, M. Magnan vient s'enquérir des conditions hygiéniques de la classe, du mobilier, du nombre des élèves et de la tenue des classes d'application. Les étudiantes sont en petit nombre, mais tout s'avère en bonne voie, sauf quelques modifications faciles à introduire. Aussi, quel stimulant que cette bonne visite ! Comme le travail désormais va gagner en vitesse, en assurance et en facilité !



La visite de Monsieur l'inspecteur a mis fin aux perplexités d'ordre pédagogique ; mais bientôt il en surgit une autre qui alarme et préoccupe spécialement la bonne supérieure.

Le puits du monastère qui dessert le couvent, depuis de nombreuses années, menace de se tarir. Les Sœurs de l'Immaculée-Conception, qui ont acquis l'immeuble depuis le départ des prêtres du collège, communiquent leurs craintes au sujet de l'eau qui ne saurait bientôt plus suffire aux deux établissements.

Averti de l'embarras où se trouvent les Sœurs de Sainte-Croix, Mgr Brunet leur obtient, à titre gratuit, de la Corporation du collège de Mont-Laurier, qui l'a acquis des Chanoines à leur départ, un terrain de 120 pieds de longueur par 25 pieds de largeur, à proximité du couvent. Sa Grandeur

leur conseille d'y faire pratiquer des sondages, dans l'espoir d'atteindre la riche veine désirée.

Commencés le 4 septembre 1917, les travaux se poursuivent avec des alternatives de repos, de découragement pendant de longs mois. MM. les ingénieurs Strubbe et Dufresne viennent tour à tour tenter l'entreprise. Certains filets jaillissent de temps en temps, mais pour se tarir au bout de quelques jours. D'autres travaux exécutés sur l'ancien puits, délaissé à cause de la mauvaise qualité de l'eau, sont aussi repris et de nouveau abandonnés.

En face de tant d'échecs, les Sœurs de l'Immaculée-Conception escomptent une fois de plus – advenant la disette – l'aide secourable de la Providence ; puis, décident en toute charité de maintenir leur bon service d'approvisionnement.

Entre-temps, on opère encore ici et là quelques *percées* et le puits de Nominique devient célèbre. Mais la maigre bourse, pour couvrir tant de frais, n'en peut plus . . . ; il lui faut recourir à l'emprunt. M. le Curé devine la gêne qui règne dans la petite communauté. Son bon cœur lui suggère un appel à la générosité publique : il annonce à ses paroissiens un parti d'euchre qui a bientôt lieu, dans la salle du couvent.

Nombre d'objets utiles, dons de la maison mère, sont offerts comme prix et traduisent, à

l'égard de leurs secourables amis, la reconnaissance de la supérieure et de ses compagnes. La somme réalisée permet de notables remboursements. Dieu en soit béni et bénies soient à nouveau les bonnes gens de Nomingue !



Leur inquiétude financière dissipée, les Sœurs goûtent en toute plénitude le bonheur que leur procure la visite de leur supérieure provinciale, Mère Marie-de-Sainte-Euphrasie (1). Sœur Marie-de-Saint-Stanislas-Kostka, économe générale et sœur aînée de la supérieure du couvent, accompagne la Mère provinciale. La joie est réciproque et les moments de la visite régulière s'écoulent trop rapidement au gré des unes et des autres. Qui eût pu prévoir, à cette époque, que le bon Dieu appellerait bientôt à Lui l'économe générale, jeune encore, active et de santé florissante.

Sa mort presque subite, survenue le 27 juillet 1918, fut une véritable épreuve pour la Congrégation entière et notamment pour les sœurs du Nord. Ces dernières n'auront garde d'oublier et les multiples secours qu'elles en ont reçus, et les fatigues et les démarches que s'imposa la chère Mère en

(1) Sœur de M. A. Christin, agent des Terres de la Couronne.

vue de leur assurer, coûte que coûte, l'eau à proximité et en abondance . . . Aussi, combien chacune la regrette et la pleure amèrement !

Sœur Marie-de-Saint-Stanislas-Kostka est suivie de près dans la tombe par celle dont elle fut l'assistante au noviciat, la bonne Mère Marie-de-Saint-Gabriel, ex-supérieure générale, qui, précédemment, en qualité de maîtresse des novices, a formé à la vie religieuse presque toutes les sœurs de la mission.

Sûres de la puissance d'intercession des deux chères disparues, les sœurs leur confient encore le soin de leurs intérêts présents, comme autrefois celui de guider leurs premiers pas dans l'abrupt sentier de la vie parfaite.

*

* *

En mai 1917, le couvent reçoit le nouvel Inspecteur des écoles du comté, M. Maltais, successeur de M. Langlois. Redevable à M. le curé Bazin de son honorable promotion, M. Maltais tient à lui témoigner sa gratitude, en plaçant la visite des écoles de Nominigüe en tête de son itinéraire d'inspection. La note appréciative des examens qu'il fait subir aux élèves se traduit par le mot "*excellent*".

La fin de l'année scolaire voit aussi M. le Curé procéder aux examens d'usage en compagnie de M.

l'avocat J.-B. Bousquet, président de la Commission scolaire.

Bien que le résultat en soit satisfaisant, aucun prix ne vient récompenser les élèves de leurs dix mois d'étude et d'application soutenues : *le couvent est trop pauvre*. Alors, M. le Curé, à l'âme tendre et compatissante, se charge lui-même de rémunérer princièrement les efforts et les succès de ses jeunes travailleurs. Il organise un pique-nique pour le 24 juin. A dix heures précises, tous les élèves sont réunis dans la cour du couvent. Au signal donné, voyons ce bienheureux petit monde, à la suite de M. le Curé, déambuler, allègre et chantant, vers l'une des belles plages du Grand Lac ! O le congé sans pareil qu'on y a pris ! ô la fameuse récompense ! la même pour tous . . . : pas de prise à la jalousie. Et de la voix et du cœur, la joyeuse troupe acclame le nom du si bon *Père* et bénit son extrême condescendance envers les benjamins de sa grande famille paroissiale.



Pendant la décade 1917 - 1927, que nous remettons en lumière dans ce chapitre, trois grandes retraites seront prêchées à Nominuingue.

Sans que l'on s'en doute, la première (1918) prépare les âmes à la visite de l'épidémie mon-

diale, *la grippe espagnole*, qui se choisit plusieurs victimes dans la localité (1).

Afin d'en arrêter la contagion, les classes de l'externat sont fermées ; seules les grandes pensionnaires continuent leurs études, toutes communications avec l'extérieur leur étant interdites.

Pour se distraire et tromper la monotonie de leur vie de recluses, elles préparent une séance littéraire : joute, dissertation, récitation et chant. L'auditoire est restreint au personnel du couvent qui jouit, complimente, applaudit. Après cette détente, la vie un peu triste pour toutes s'accepte plus facilement et l'on se flatte de voir bientôt poindre l'aurore de jours gais et sereins.

*

* *

Hélas ! le temps d'épreuve se prolonge . . . M. le Curé tombe lui-même au début de novembre, frappé par la redoutable maladie. L'armistice vient pourtant de mettre fin à la Grande Guerre ; les cloches joyeusement l'ont annoncé partout. Oui, mais au cœur de la population de Nominigüe, l'inquiétude persiste. Et le 16 novembre, le cher pasteur est réduit à partir pour l'Hôtel-Dieu de Montréal.

(1) A l'issue de cette retraite, il y a bénédiction, par Sa Grandeur Mgr Brunet, d'un nouveau chemin de croix pour l'église paroissiale.

Personne n'a été admis à lui rendre visite depuis qu'il est alité. A son départ, religieuses et élèves, groupées sur les *galeries* pour le saluer, lui souhaiter un prompt retour n'ont pu obtenir un seul regard du Père en partance . . . Il voulait sans doute cacher son émotion et ses larmes ; toutes l'ont vu et deviné . . . Aussi quel serrement de cœur en ce triste moment ! Avec quelle anxiété on attend les nouvelles promises par le prochain courrier ! Et comme les prières se font continuelles, ardentes, impérieuses ! . . . O bonheur ! elles sont entendues . . . *Deo gratias !*

Après onze jours d'hospitalisation, M. le Curé réintègre le presbytère, quitté avec tant d'appréhension. La joie renaît partout, on respire à l'aise ; il semble que l'atmosphère soit allégée d'un poids énorme et qu'un soleil nouveau luise au firmament.

Pendant l'absence de M. le Curé, le bon Dieu a voulu consoler la paroisse *orpheline* en permettant que le fondateur de Nomingue, le R. P. Martineau, s. j., fût choisi comme suppléant à la cure. Le 21 novembre, le premier curé de Saint-Ignace-de-Loyola dit la messe au couvent. Dans la soirée, il officie à la bénédiction du Très Saint Sacrement et enrôle sous la bannière de la Sainte Vierge, à titre d'esclaves, douze nouvelles recrues, choisies parmi les pensionnaires.

*

* *

En dépit des mesures préventives contre le fléau de la grippe, le terrible mal réapparaît après une courte accalmie : il s'installe au couvent. Une religieuse est d'abord atteinte, puis les pensionnaires tombent les unes après les autres. L'une d'elles, Mlle Gabrielle Caron (1) reçoit les derniers sacrements. La chère enfant va recouvrer la santé, mais si lentement que le médecin lui conseille d'aller faire sa convalescence au foyer familial. Force lui sera de remettre à la prochaine année scolaire la poursuite de ses études.

Enfin le danger de la *grippe* semblant conjuré, les classes reprennent leurs activités. Mais bientôt une autre maladie épidémique menace à nouveau la jeunesse, contraint encore les autorités scolaires à fermer les classes et le couvent à imposer la *clôture* à ses pensionnaires. La *rougeole* sévit et fait des siennes dans le village: elle tente aussi une petite incursion au couvent. Grâce à Dieu, le mal y est vite enrayé : les élèves atteintes se rétablissent rapidement, et, comme devant, on se remet à l'œuvre : avec diligence on revise le programme d'études, en vue des examens de fin d'année (1919) qui approchent à grands pas.

(1) Soeur de la maîtresse du cours pédagogique.

M. le Curé et MM. les commissaires, qui les font subir, tiennent compte de la perte des jours de classe, causée par l'épidémie, et de la faiblesse qui en est résultée, chez un bon nombre d'écoliers.

De même que l'année précédente, M. le Curé se charge encore de récompenser ses chers enfants. Faisant appel à la générosité de ses amis et de quelques paroissiens, il amasse une *jolie* somme qu'il distribue en volumes, médailles, chapelets et images, à la visible satisfaction des élèves qui reçoivent et du grand cœur qui donne si libéralement.



Chaque année, le mois de juin remet en scène les examens à l'école du village. Soucieux de leur mandat, MM. les commissaires quittent alors leurs occupations et viennent les uns et les autres, en compagnie de M. le Curé, stimuler et encourager par leur présence le travail des écoliers. Il va sans dire que les religieuses apprécient ce geste des autorités scolaires : elles le tiennent comme une reconnaissance explicite de leur propre dévouement, un témoignage non équivoque de satisfaction décerné à l'œuvre éducatrice qu'elles accomplissent dans la paroisse.

Les examens de 1920 revêtent à tous les degrés une forme aussi ingénieuse qu'intéressante. Une joute d'instruction religieuse met aux prises les

bambins de la classe enfantine : plus de soixante questions à résoudre sur les prières, le catéchisme, l'histoire sainte et même certains petits cas de conscience.

M. le Curé interroge jusqu'à ce que l'avantage reste aux garçons. Aussi, la lutte terminée, voit-on les vainqueurs, drapeau en tête, faire le tour des classes aux applaudissements de la gent masculine, tandis que les fillettes, tête baissée, humectent leurs pupitres de larmes chaudes, abondantes. . .

Oh ! les inconsolables chagrins d'enfant ! Qui de nous ne les a connus ! . . .

Dans une autre classe, c'est une partie de loto, adaptée à l'étude de la géographie ; ailleurs, un exercice de conversation anglaise, combiné avec une leçon de choses. Chaque groupe d'élèves présente un attrait particulier, quelque nouvel aspect de la méthode *inventive*.

Un garçonnet de deuxième année, confiant en sa science *infaillible*, disait le matin à M. le Curé : "Je sais tout ce que *notre sœur* nous a montré. Vous ne pourrez pas me faire tomber".

Bien que soumis à un interrogatoire serré, le cher petit, s'il hésita par moments, put néanmoins, grâce sans doute à la connivence paternelle, tenir parole et donc, chanter victoire (1) !

(1) Et le nom de ce savant précoce ? Combien il nous serait agréable de l'insérer ici, de le faire applaudir à nouveau par tous nos lecteurs !

Outre les visites de M. le Curé, de MM. les commissaires, les classes sous contrôle reçoivent encore, chaque année, celle de MM. les inspecteurs des écoles du comté. M. Desgagné, successeur de M. Maltais, constate, dans ses divers rapports, que les élèves sont gentils, bien enseignés, bien disciplinés.

Plus d'une fois, les étudiantes de l'École pédagogique ont donné de remarquables leçons en sa présence, ce qui leur a valu des mentions élogieuses de sa part. Et le cours d'économie domestique, malgré les heures limitées qu'on lui accorde, fait aussi besogne appréciable, encouragé qu'il est par M. l'abbé Olivier Martin, directeur de l'enseignement ménager, qui en suit le développement avec un intérêt visible, une sollicitude particulière.

Un jour, la classe déploie en sa présence un savoir-faire qui l'éblouit : une élève file, une autre carde ; une troisième fabrique du beurre après avoir soumis le lait à l'action du *centrifugeur* ; une quatrième prodigue les premiers soins à une compagne, inopinément atteinte de diphtérie ; celle-ci soigne une brûlure ; celle-là ramène par la respiration artificielle une prétendue noyée. Enfin, tisanes, sinapismes, sirop calmant et autres préparations pharmaceutiques opèrent des *prodiges* et guérissent sur le champ tous les maux . . . imaginaires. Hippocrate, en personne, n'eut jamais un tel succès ! . . . " Merveilleux examen pratique ! " de souligner M.

l'inspecteur. " La médecine domestique n'est pas plus poussée dans aucune école ménagère de la province. "

Lors de l'exposition à Québec, en septembre 1920, six *exhibits* de l'école de Nominigüe ont été "*primés*" et des récompenses sont venues proclamer l'habileté des jeunes ouvrières. La sagesse des juges leur a fait attribuer le premier et le plus beau prix au ravaudage des bas, preuve qu'en haut lieu on donne le pas aux travaux d'utilité pratique sur les articles accessoires ou de simple fantaisie.

Puis, au registre des visiteurs, on relève encore plusieurs notes laudatives, entre autres celle-ci : " L'École de Nominigüe est merveilleuse de réalisation. Les élèves de cette école sont bien initiées aux travaux de l'intérieur. Mes félicitations pour leurs constants progrès." A ces bons témoignages M. l'abbé Martin joint l'assurance d'un rapport non moins bon en faveur des titulaires du cours ménager (1), auprès de l'honorable Joseph-Edouard Caron, ministre de l'Agriculture à la législature provinciale.

Remplaceront successivement M. l'abbé Martin, MM. les abbés Joseph-Eugène Maurais et

(1) Soeur Marie de S.-Cléophas, aujourd'hui supérieure au pensionnat Saint-Martin (Laval), et soeur Marie de Saint-Fulgence, supérieure au pensionnat Sainte-Scholastique (Deux-Montagnes).

Honorius Bois, promu l'un et l'autre au poste d'inspecteur de l'enseignement ménager dans la province. Ces derniers firent aussi largement bénéficier le cours d'économie domestique, à Nominque, de leurs conseils, des lumières de leur expérience, de leurs précieux encouragements.



Le début des vacances (1920) signale une heure d'angoisse qui eût pu tourner au tragique. Au milieu d'une belle matinée, un jet de flammes s'élance tout à coup d'un amas de broussailles et, poussé par le vent du sud, atteint bientôt quatre cordes de bois sec, rangées tout près du couvent. A l'appel des enfants qui s'amuse dans les environs, les villageois accourent. Dans leur énervement, les petits crient à tue-tête : " Sauvez nos sœurs ! sauvez nos sœurs ! Leur vie cependant n'a pas été menacée. Avec les bonnes gens du voisinage, le Ciel vient lui-même à leur secours : une averse soudaine contribue à la prompte extinction de ce commencement d'incendie : le bois cordé est très peu endommagé et le couvent reste indemne.

En ce dernier samedi de juin, les litanies de la Sainte Vierge sont chantées par le chœur des religieuses, en action de grâces pour la protection obtenue et aux intentions des personnes venues à leur secours à l'heure du danger.

*

* *

M. le Curé ayant prévenu la nouvelle supérieure provinciale que la meilleure époque pour jouir des beautés de Nominigüe est le mois d'octobre, mère Marie-de-Saint-Bernardin-de-Sienne ouvre sa tournée d'inspection par cette intéressante mission des Laurentides.

Sa visite coïncide avec la cérémonie des *Quarante-Heures* à la paroisse. La chère visitatrice constate avec satisfaction que le bon Dieu est bien servi par ses filles les plus éloignées et qu'elles sont entre bonnes mains : les secours spirituels leur étant distribués abondants et réguliers.

Visitent aussi Nominigüe, cette même année (1920) : le R. P. Joseph Carrière, provincial des Jésuites, plusieurs professeurs du séminaire de Sainte-Thérèse et le R. P. Paquet, Chanoine Régulier de l'Immaculée-Conception. Depuis la fermeture de leur monastère en 1914, il est le premier *Père Blanc* qui reparait à Nominigüe. A la grande joie des sœurs, le R. P. Paquet célèbre le saint Sacrifice au couvent, puis cause longuement avec ses anciennes connaissances. Deux bonnes Chanoinesses d'Ottawa revoient aussi leur ancienne résidence, à la même époque, et surprennent agréablement sœur Marie-de-Saint-Didace, toujours fidèle à ses amies comme à son poste d'honneur et de dévouement.

Les chroniques mentionnent encore la bienveillante visite de Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal. Sa Grandeur prend le souper au couvent avec quelques prêtres qui l'accompagnent à la bénédiction de la cathédrale de Mont-Laurier.

Mgr Pietro di Maria, délégué apostolique au Canada, se rendant présider cette cérémonie en la ville épiscopale, honore aussi Nominique d'une petite halte à la gare.

Les élèves du couvent et de l'école font corps avec les paroissiens pour saluer Son Excellence au passage. En termes heureux, M. Napoléon Pagé, préfet du comté Labelle, adresse à l'éminent visiteur quelques mots de bienvenue, auxquels Mgr le Délégué apostolique répond par des félicitations, des encouragements et une bénédiction spéciale, gage de bonheur pour la population entière.

L'ouverture du mois d'octobre est présidée par un autre prince de l'Eglise, Mgr Elphège Brunault, évêque de Nicolet. Sa Grandeur a l'amabilité d'aller bénir les Sœurs et leurs élèves. En souvenir de sa visite, Monseigneur conseille à ces dernières la récitation pieuse et quotidienne de trois *Ave Maria*.

“ Cette pratique, d'ajouter Monseigneur, vous assurera en toutes circonstances, si vous y êtes fidèles, la protection toute-puissante et toute maternelle de la très Sainte Vierge.”



Depuis cinq années, il n'y a point de distribution de prix au couvent, à la fin des classes : l'indigence de la maison se refuse à toute dépense supplémentaire. Mais les amis de l'éducation, les parents à l'aise prennent l'initiative en vue de rétablir la " fête des prix ". Vous avez été trop longtemps, disent-ils en substance aux religieuses, sans donner de récompenses. Nous comprenons que vos recettes ne vous permettent pas ces largesses ; mais nous sommes tous d'avis de faire notre part et de vous faciliter le maintien de ce précieux encouragement pour vos élèves.

" Donc, faites-nous encore de belles fêtes et nous en paierons les frais." "*Et la mode en fut continuée.*"



Les vacances de 1921 brillent d'un éclat inaccoutumé. Nominique a l'honneur de fêter, le 7 août, les noces d'or sacerdotales de son fondateur, le R. Père Martineau.

A la messe solennelle, célébrée par le héros du jour, le chant est exécuté par des Pères de la Compagnie de Jésus ; plus de quarante d'entre eux ont tenu à venir, par leur présence, assurer leur digne

confrère de leur sincère et profonde estime. Le sermon de circonstance est donné par le R. P. Olivier Nault, dernier jésuite, curé à Nominingue.

A l'issue du saint sacrifice, M. le maire Adé-lard Marin présente au vénéré fondateur de la paroisse les hommages de respect, d'affection, de gratitude de ses fils d'autrefois, dont la descendance généreuse a décuplé le nombre.

Visiblement ému, le digne Père Martineau trouve à l'évocation de ce long demi-siècle, des accents qui touchent les cœurs de ses anciens colons et leur font délicieusement revivre les heures bénies d'un passé resté, pour tous, aussi cher qu'inoubliable.

Les fondatrices du convent, coopératrices du fondateur dans l'œuvre d'éducation de la jeunesse en sa paroisse, sont gracieusement invitées à la fête jubilaire. Retenue par la cruelle maladie qui l'emportera bientôt, sœur Marie-de-Saint-Jean-de-la-Croix ne peut s'y rendre. Ses deux premières compagnes, sœur Marie-de-Saint-Ursule et sœur Marie-de-Saint-Euthyme ont le bonheur d'y assister.

Le lendemain, monsieur et madame Vital Martineau fêtent aussi pieusement le cinquantenaire de leur union. Présidant la rénovation des promesses conjugales, le distingué *frère* jésuite désire que les religieuses, à titre de *parentes* des jours d'antan, occupent des sièges d'honneur en cette cérémonie.

Et le 11 août, la sainte messe que le fondateur de Nominique célèbre en la chapelle du couvent rassemble encore les vieux époux et la petite communauté.

Au moment de monter à l'autel, le R. Père Martineau rappelle le souvenir de sa première messe, en la chapelle primitive de la paroisse, et d'une *autre* également émouvante : celle qu'il offrit pour la première fois dans l'étroit oratoire du premier couvent. "*Nous disons la messe en famille*", ajouta-t-il d'une voix qu'il s'efforçait de rendre ferme... "*Unissons nos intentions. . . Prions les uns pour les autres.*" Il n'en fallait pas davantage pour faire déborder les larmes qui gonflaient les cœurs des héroïques pionniers.

Le divin sacrifice accompli, l'assistance se réunit au réfectoire pour un modeste banquet de noces. Le trois jubilaires apprécient les agapes fraternelles qui leur sont servies au couvent. M. le curé Bazin est au nombre des convives. Dans un long entretien, où s'entremêlent rires et pleurs, les épisodes de jadis renaissent en flots pressés et les cœurs se sentent rajeunis d'un demi-siècle.

*

* *

Le 14 octobre suivant, s'éteignait, dans une parfaite résignation à la volonté divine, sœur Marie-de-Saint-Jean-de-la-Croix, fondatrice et première

supérieure à Nominique. A l'occasion de son décès, plusieurs de ses anciens élèves font visite aux religieuses. Inspirés par des sentiments qui les honorent, ils rappellent le bien opéré au milieu d'eux par la défunte et le vivant souvenir que lui conservent encore, après plus de vingt-cinq ans, les premiers colons et ses écoliers d'autrefois.

*

* *

Quelques semaines plus tard, Mgr Brunet, gravement malade, entrait à l'Hôtel-Dieu de Montréal. A peine dix jours d'hospitalisation . . . et le premier évêque de Mont-Laurier allait, le 7 janvier 1922, recevoir la récompense de sa vie d'apôtre, de ses œuvres de bienfaisance, de ses hautes vertus. La mort de Mgr F.-X. Brunet éveille un écho douloureux dans l'Église canadienne et particulièrement dans le diocèse de Mont-Laurier, objet constant de la sollicitude du pieux évêque. Dans les paroisses les plus reculées, comme dans la ville épiscopale, on regrette sincèrement ce chef à l'âme pacifique, au cœur compatissant, à la charité compréhensive et débordante, à l'abord si accueillant toujours, qui ne sut jamais faire acception de personne.

La souffrance ne lui était pas étrangère ; aussi, comme il possédait l'art de deviner les peines d'autrui, le secret de les adoucir, de les consoler ! . . .

Les funérailles de Sa Grandeur eurent lieu le onze janvier, en la cathédrale qu'il avait fait édifier, neuf années plus tôt, au prix de fatigues inouïes, d'innombrables sacrifices.

De hauts dignitaires ecclésiastiques, tout le clergé du diocèse de Mont-Laurier ont rendu, par leur présence à ses obsèques, un solennel hommage de particulière estime et de profonde vénération au pontife défunt.

Outre les supérieures des maisons de Sainte-Croix, établies dans son diocèse, représentaient encore la Congrégation en cette occurrence : Mère Marie-de-Saint-Alphonse-de-Liguori, assistante générale, et sœur Marie-de-Sainte-Catherine-de-Sienne, supérieure locale à la maison mère.

A l'adresse de feu Mgr Brunet s'applique parfaitement, nous en avons l'intime assurance, l'invitation de nos Saints Livres : " Viens, bon et fidèle serviteur, entre dans la joie de ton Seigneur pour l'éternité. "

*

* *

Au décès de l'évêque suffragant succède bientôt la perte du métropolitain. Après quelques jours de maladie, Sa Grandeur Mgr Hugues Gauthier, archevêque titulaire de la province ecclésiastique d'Ottawa, appelé à son tour par le souverain Maître, va rendre compte de son administration et rece-

voir l'éternelle rémunération de son fructueux apostolat. C'était le 20 janvier 1922.

Deux jours plus tard, donc le 22 de ce même mois de janvier, Sa Sainteté Benoît XV, glorieusement régnant, père commun de l'archevêque, de l'évêque et de tous les fidèles, devient la plus célèbre victime de l'épidémie, *l'influenza*, dont les méfaits à travers le monde sont sans précédents.

Fait digne de mention. Peu de centres catholiques ont à inscrire ces trois décès à la fois, à déplorer, en moins d'un mois, la perte hiérarchisée de leurs chefs spirituels ! . . . Mont-Laurier est le seul diocèse frappé par ce triple deuil et Nominique a bien failli se voir enlever son bon curé ! . . .

Que d'illustres disparus en si peu de temps ! La vertu d'espérance que l'épreuve affermit s'empresse d'ajouter : " Que de puissants intercesseurs uniront désormais leurs suppliques à celles de la cour céleste en faveur de l'Église militante, que nous formons ici-bas, et qui, malgré les ronces et les épines du chemin, fidèle à la *voix du Pasteur des pasteurs*, poursuit, confiante, sa marche pénible, laborieuse vers la céleste *Patrie*.



Le six février, un service solennel pour le repos de l'âme du Souverain Pontife réunit en son église la population de Nominique et le treize du même



Sœur Marie de Saint-Tharcisus, supérieure
1922-1928 ET 1930-1936

mois, une grand'messe recommandée par les Sœurs de Sainte-Croix y est aussi chantée pour le très Saint-Père.

La valeur de l'auguste sacrifice étant infinie, la piété et la reconnaissance des fidèles associent à la mémoire de Sa Sainteté Benoit XV, celle de ses deux fils spirituels, l'archevêque et l'évêque, qui ont rejoint par-delà la tombe le Vicaire du Christ, après avoir présidé l'un et l'autre aux destinées religieuses de la paroisse de Nomingue.

*

* *

Les obédiences de juillet 1922 renouvellent presque en entier le personnel du couvent. Sœur Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez, dont le sexennat d'administration est terminé, est appelée à un autre poste de confiance et sœur Marie-de-Saint-Tharsicius devient supérieure de la mission.

Sœur Marie-de-Saint-Didace, épuisée, par treize années d'un dévouement à toute épreuve, quitte aussi Nomingue pour une charge moins lourde. Sœur Marie-de-Sainte-Hermine, déjà connue des élèves du cours pédagogique, assume la préparation des candidates aux brevets d'enseignement. Professeur de pédagogie au noviciat, depuis de longues années, la nouvelle maîtresse s'est, plus d'une fois, sur l'invitation de sœur Marie-de-Saint-Didace, transportée à Nomingue, afin d'examiner

les élèves, de les voir évoluer à l'école d'application.

Comme on le voit, sœur Marie-de-Sainte-Hermine n'est pas une étrangère à Nominique, aussi y reçoit-elle le plus cordial accueil.

La nouvelle directrice de l'école pédagogique sera aidée dans sa classe par sœur Marie-de-Saint-Charles-Borromée. L'enseignement ménager est confié à la diligente sœur Marie-de-Sainte-Agnès-d'Assise.

*

* *

Le 9 juillet 1922, la paroisse assiste à la première messe d'un fils de Nominique, le R. P. Médéric Adam, Oblat de Marie-Immaculée. En cette circonstance, monsieur le curé Bazin prononce une de ces substantielles allocutions dont il est coutumier. Une heure d'adoration réunit encore à la tombée du jour tous les paroissiens. Le nouvel ordonné y donne un sermon approprié à la fête que célèbrent, comme une seule famille, ses parents, ses amis, ses connaissances. Le lendemain, le jeune Oblat dit sa messe au couvent, aux intentions des religieuses.

*

* *

Cinq ans plus tard (1927), le R. P. Donat Boyer, c. s. c., chantera aussi, en son église paroissiale, sa première grand'messe. Les RR. PP. de

Sainte-Croix et leurs Frères de Bellerive s'acquitteront des frais du chant et le R. P. F.-X. Beaulieu, de la même Congrégation, sera le prédicateur de choix, en cette solennité.

Chacune de ces fêtes ajoute un nouvel éclat à l'auréole déjà resplendissante de la paroisse, dont nous voudrions révéler tout le mérite et la prenante beauté.



Missionnaire dans l'Ouest canadien, le R. Père M. Adam décédait jeune encore - 33 ans - au petit hôpital des Sœurs Grises, à l'Ile-à-la-Crosse. Des *Cris*, sauvages de l'endroit, transportèrent son corps en canot à la résidence de Beauval, dont il était le supérieur. C'est ainsi, loin des siens, au milieu de ses chers néophytes, que les restes de l'Oblat missionnaire attendent le glorieux réveil.

L'holocauste de sa vie et les souffrances de l'apostolat ont sans doute introduit bientôt son âme, chargée de mérites, dans la radieuse demeure de la joie sans déclin.



Depuis le décès de son évêque, le regretté Mgr Brunet, le diocèse de Mont-Laurier attend dans la prière que le Ciel lui donne un nouveau guide. Pour remplir la vacance épiscopale, le choix de l'Esprit-Saint ne tarde pas à désigner M. Joseph-

Eugène Limoges, curé à Saint-Jovite de Labelle et administrateur du diocèse, depuis la mort de Mgr Brunet. Cette nomination est rendue publique le 12 septembre 1922. Les diocésains acclament dans l'allégresse le nom de *l'évêque élu* et la Congrégation de Sainte-Croix remercie particulièrement le Ciel d'un choix qui favorise toutes les espérances.

Mgr Limoges recevra la plénitude du sacerdoce en sa cathédrale de Mont-Laurier, le 30 novembre prochain.

Les supérieures de Nominique, de Labelle et de l'Annonciation s'empressent d'offrir au nouveau prince de l'Église leurs respectueux hommages. Ces mêmes maisons, diocésaines de Mont-Laurier, sont aussi représentées à l'imposante cérémonie du sacre de Mgr Limoges, que préside Sa Grandeur Mgr Médard Émard, archevêque d'Ottawa et successeur de Mgr Hugues Gauthier, de pieuse mémoire.

Le personnel de Nominique devra attendre au mois de mars suivant, pour présenter ses hommages au nouvel évêque et recevoir le bienfait de sa première bénédiction. Sa Grandeur ne fera toutefois alors qu'une courte halte au couvent.

*

* *

Vers le même temps (4 avril 1923) s'éteignait à la maison mère l'ex-supérieure générale des

Sœurs de Sainte-Croix, la révérende mère Marie de Saint-Basile. C'est sous son administration que Nominingue fut dotée d'une maison religieuse d'enseignement. C'est elle qui, accédant à la requête du R. P. Martineau, députait en 1887 deux de ses filles avec la laborieuse mission d'ouvrir une école, dans la région boisée des Laurentides.

Pendant près de vingt ans, la très digne mère supérieure présida aux destinées de sa famille religieuse ; elle en consolida les bases et l'orienta vers le progrès avec une haute sagesse, une prudence consommée. La Congrégation entière garde de ses œuvres, de ses vertus, de ses talents administratifs une mémoire impérissable.

Le R. Père Martineau, fondateur de la paroisse et co-fondateur du couvent de Nominingue, possède avec mère Marie-de-Saint-Basile des droits inaliénables à la reconnaissance de la population présente et future, autant qu'à celle du passé.

Ce bon Père passait à une vie meilleure le 26 de ce même mois d'avril 1923. Nul doute que du ciel de gloire où ils recueillent le fruit de leur féconde existence, l'un et l'autre disparus n'appuient de tout leur crédit les requêtes qui leur sont adressées, pour la prospérité de leur commune fondation.



Inspiré par cette parole évangélique : " Laissez venir à moi les petits enfants . . . " et en action

de grâces d'une faveur obtenue, M. le Curé inaugure, pour le soir de la Fête-Dieu (1923), une touchante procession, dite "*procession des enfants*". Eux seuls, en cette circonstance, font escorte à Jésus-Hostie et, par des prières et des cantiques, le louent publiquement le long du défilé de l'église au couvent, où se dresse un pieux reposoir.

Cette cérémonie ne laisse pas d'impressionner ceux qui en sont les heureux témoins, surtout les bonnes mamans qui suivent, de leurs regards chargés d'amour, les moindres pas et gestes de leurs chers petits.



La première visite officielle de Mgr Eugène Limoges, à Nomingue, se place en septembre 1923. Le lendemain de l'arrivée de Sa Grandeur, soit le 29 de ce mois, les nouveaux confirmands au nombre de cent cinq assistent en corps à la messe du pontife et y communient de sa main. Les élèves du pensionnat assument les frais du chant.

Vers dix heures de la matinée, les aspirants à la confirmation et à la " communion solennelle ", réunis à l'église, subissent l'examen préliminaire d'usage. Chacun d'eux s'honore d'être interpellé par le nouveau Monseigneur à l'air si bon, si paternel, au sourire si rassurant pour tous. Aussi bien, l'examen donne entière satisfaction et les chers

petits candidats, sans exception, reçoivent le billet d'admission à la double cérémonie.

Dans la soirée, il y a réception au couvent. Au chant de bienvenue suivi de l'adresse traditionnelle, succède un dialogue d'occasion qui vaut aux confirmands un beau congé. Tous les élèves y participent *activement*.

En février suivant, Monseigneur procède à la visite canonique de la petite communauté. Le passage de Sa Grandeur laisse dans les âmes de ses filles spirituelles des grâces particulières de force, de piété, d'abandon entre les mains du divin Maître, à qui elles ont voué leur existence et leurs activités. La bienfaisante visite de Monseigneur sera bientôt suivie de celle de la Supérieure générale de Sainte-Croix.

Ex-supérieure de Nominique, la révérende Mère Marie-de-Sainte-Clotilde constate avec une visible satisfaction les progrès à tous égards, réalisés au couvent depuis son départ en 1914.



La difficulté de se procurer l'eau en quantité suffisante, à certaines époques, fait renaître la question du puits, — question un jour populaire, — mais abandonnée depuis près de sept ans. On *resonge* au creusage d'un puits *artésien*.

L'économe générale, mère Marie-de-Saint-Augustin, consulte M. Sam Lord, de Montcalm, expert en renom pour ce genre de travaux. La direction de l'entreprise acceptée, M. Lord s'associe M. Cléophas Nadon, de Saint-Liguori, et tous deux se mettent à l'œuvre au début de novembre. Vers la Noël, les espoirs de réussite sont tellement peu fondés qu'ils renoncent à poursuivre le creusement. Une fois de plus, le puits est abandonné.

Entre-temps, la supérieure, sœur Marie-de-Saint-Tharsicius, se rendant à l'Annonciation, rencontre sur le train le bon Frère André, c. s. c., et lui communique ses inquiétudes au sujet de l'eau qui menace sans cesse de manquer au couvent. D'un mot, le Frère compatissant la rassure : "*Vous allez en avoir de l'eau*, lui dit-il. *Jetez une médaille de saint Joseph dans la partie déjà creusée et l'eau va venir. Si elle retarde, grondez saint Joseph, dites-lui que ça n'a pas de bon sens de laisser sans eau tout un pensionnat et... tant de monde*"... Puis, suivent d'autres arguments péremptoires, propres à faire réfléchir le grand Saint. Ceci se passait un mercredi.

Confiante en la parole du thaumaturge de "chez-nous", la supérieure, de retour, annonce la réjouissante nouvelle et une grosse médaille de saint Joseph est lancée dans le puits, déjà profond de trente pieds. Or, coïncidence pour le moins frappante, monsieur Lord, qui avait, faute d'espoir,

abandonné le creusage arrive à Nominique, sans avis préalable, le samedi de la même semaine, pour tenter un nouvel essai. Et il raconte à qui veut l'entendre, comment le mercredi précédent, il a eu l'inspiration de venir à la rescousse, de creuser davantage, persuadé d'avance que le succès l'attend. Autre détail à noter : la pensée de reprendre le travail abandonné lui vint à *l'heure même* de la rencontre du Frère André avec la supérieure du couvent.

Associé de nouveau à monsieur Nadon, monsieur Lord se remet à l'œuvre en avril et, cette fois, saint Joseph aidant, les travaux sont conduits à bonne fin. A soixante pieds de profondeur une abondante veine d'eau potable et de bon goût est atteinte : l'eau en jaillit sous une forte pression, avec un débit de six cents gallons à l'heure. Bientôt une pompe aspirante automatique, activée par un moteur à essence, distribue l'eau par toute la maison.

Ce succès obtenu, le couvent fait chanter en l'honneur de saint Joseph, longtemps invoqué sous le titre *d'avocat des causes désespérées*, une messe d'actions de grâces.



Quelques jours plus tard, l'Économe générale, qui a suivi de près les travaux passe un contrat

avec un M. Lasalle, électricien de Montréal, en vue d'installer la lumineuse ampoule au couvent.

Quelle amélioration ! Et quel sujet d'inquiétude à jamais disparu ! . . . Et du *même coup*, la lumière électrique au couvent de Nominingue !!! Apparaissent ! chères sœurs devancières ; venez admirer la merveille de notre siècle . . . Les soirs ténébreux de 1887 ! ah ! qu'ils sont loin ! . . . perdus à jamais " dans la nuit des temps " !

Il faut avoir connu l'éclairage à la chandelle de suif ou à la lampe à pétrole pour apprécier à sa valeur la mirifique ampoule, rayonnant la lumière douce et toujours égale ! Devant celle-ci, s'éclipsent sans susciter de regrets, *ô ingratitude humaine !* les mouchettes, le bidon à pétrole, la poudre et les chiffons à éclaircir, les brûleurs et les verres polis et . . . *dentelés* . . .

Et le vent est aux améliorations. Un trottoir en ciment, de 639 pieds de longueur sur 5 pieds de largeur, est substitué (juillet 1924) à l'étroit trottoir de bois qui longeait jusqu'ici la résidence des sœurs.

Au printemps suivant, le couvent prend l'aspect d'un pensionnat . . . moderne, grâce à une large galerie qui longe le mur du côté est. Les travaux commencés en la fête de saint Joseph sont diligemment exécutés et les amatrices d'air pur le

hument bientôt à pleins poumons, à trente-cinq pieds du sol.

*

* *

On profite aussi des vacances de l'été (1926) pour rafraîchir la peinture de l'extérieur du couvent, réparer ou renouveler le parquet du dortoir et du grand corridor des élèves. En outre, désiré depuis longtemps, le téléphone est introduit dans la maison, à la satisfaction générale de ses hôtes.

Grâce à ces perfectionnements, le couvent de Nominungue devient presque *fashionable* et moins à la gêne pour recevoir les distingués visiteurs qui l'honorent, chaque année, de leur passage.

*

* *

Pour la première fois, depuis sa nomination au poste de supérieur ecclésiastique des Sœurs de Sainte-Croix, M. le chanoine J.-A. Mousseau, de l'archevêché de Montréal, visite la petite communauté et y prend quelques jours de repos. Bien que sobre de parole, monsieur le Supérieur n'en montre pas moins un réel enthousiasme pour le climat de Nominungue et son site favorable aux âmes avides de silence et de solitude.

Par une délicatesse exquise autant que discrète, M. le chanoine laisse à son départ une enveloppe d'images à distribuer aux sœurs, parmi lesquelles

il en est une d'espèce rare et précieuse, qui réclamera pour être échangée l'endossement par la supérieure. Que le généreux donateur en soit béni et cordialement remercié par la communauté entière !

Les vacances ont été agrémentées encore par le séjour de M. l'abbé Avila Lalande, curé de Wild Rice, Dakota. En visite chez ses parents, M. Lalande dit sa messe à l'oratoire conventuel.

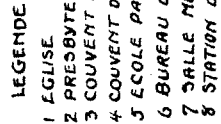
M. l'abbé J.-Z. Dufort, ex-aumônier de la maison mère, prend aussi ses vacances à Nominungue. Ce bon abbé pousse la condescendance jusqu'à prêcher le sermon à la messe du Saint-Esprit, qui groupe les élèves le 9 septembre, jour de la réouverture des classes.

En compagnie de M. Eugène Cloutier, curé à Saint-Julien de Lachute, l'ex-aumônier fait au couvent une visite qui en réjouit tout le personnel.

Les vacances de Noël (1924) réservent aux sœurs une agréable surprise. Sa Grandeur Monseigneur de Mont-Laurier daigne leur apporter sa précieuse bénédiction, pour l'an nouveau.

Monsieur le Curé accompagne Sa Grandeur. Tous deux acceptent l'invitation de prendre le souper au couvent, ce qui prolonge l'entretien joyeux, en ajoutant un délicieux épisode à la vie paisible des vacances.

PLAN





La veille du premier de l'an (31 décembre 1924), deux vénérables pionniers sont au parloir. Fidèles à la tradition qui remonte à 1887, monsieur et madame Martineau viennent offrir à la petite communauté leurs vœux de bonne année, y compris, pour chaque sœur, le paradis à la fin de ses jours.

Pour les religieuses, recevoir *Fepère* et *Memère*, comme elles se plaisent à nommer les bons vieillards, c'est savourer le charme toujours nouveau d'une rencontre d'aïeuls respectés et chéris.

Aussi, comme l'on cause à cœur ouvert ! Les jours d'antan sont *réévoqués* et leurs touchantes anecdotes revécues avec les détails qui les consacrent, les rendent inoubliables.

La chère *Memère* raconte une fois encore, les yeux roulant des larmes, l'énorme sacrifice de sa vie, lorsqu'elle quitta la belle paroisse Sainte-Brigide de Montréal pour suivre son jeune époux et planter leur commune tente au milieu des pins, des puces et . . . des maringouins . . . ; puis, désormais, vivre là, quasi solitaire, dans un perpétuel renoncement à ses goûts, au sein de souffrances et de privations inouïes... Tel n'était sûrement pas l'idéal rêvé par mademoiselle Saint-Amour lorsqu'elle unit sa

destinée à M. Vital Martineau : l'élégante citadine avait des visées autrement poétiques . . .

Mais l'esprit chrétien, si profond en ce jeune couple, ne tarda pas à leur représenter, à sa surnaturelle valeur, l'immense avantage d'élever une famille à l'abri des dangers, où se heurte et sombre trop souvent la jeunesse des grandes villes.

Et les tout-puissants secours de la religion : messe quotidienne, communion fréquente, unis au pieux voisinage du bon Père Marcel adoucirent peu à peu le joug de la solitude et de l'éloignement, favorisèrent la résignation en établissant à demeure la paix sereine dans leur modeste foyer.

Au rappel de leur vie héroïque, chaque sœur de se dire à part soi : votre histoire, braves gens, nous est à toutes une magnifique leçon d'endurance et de confiant abandon en la Providence divine. Nous ne l'oublierons pas.

Au moment du départ, M. Martineau dépose dans la main de la Supérieure un billet de banque, à titre d'*étrennes* pour toutes les sœurs de Nominique, dont il veut rester longtemps encore le bienfaisant, le généreux *grand-père*.

*

* *

Vu le prochain départ de monsieur le Curé pour Rome, les élèves anticipent au 18 mars la célébration de son anniversaire de naissance. Les

recettes de la séance publique, donnée à cette occasion, sont offertes au vénéré Pasteur, en vue de l'aider à acheter son billet de retour le plus tôt possible. Monsieur le Curé assure le couvent qu'il n'oubliera personne aux endroits des différents pèlerinages que projette sa piété : Lourdes, Montmartre, Lisieux et Paray-le-Monial.

*
* *

En l'absence de monsieur le Curé, le R. P. Primeau, s. j., préside, à la fin de l'année, les examens des élèves. Ces derniers consultés, sont d'avis d'échanger les récompenses qu'ils ont sûrement bien méritées contre divers jeux d'intérieur, auxquels tous auront droit de prendre part lorsque la température s'opposera à la détente en plein air. En conséquence, seuls, les diplômes, certificats et boutons d'écriture sont distribués à la séance finale de l'année scolaire ; quelques rares volumes sont aussi offerts aux finissants.

*
* *

Quelques jours plus tard, la population fête joyeusement le retour d'Europe de son dévoué pasteur. Chacune des religieuses reçoit une image-souvenir de l'un ou l'autre des lieux bénis que le Père a visités. Ce geste délicat honore à la fois et le donateur et les bénéficiaires.



Les vacances de 1925 enregistrent un accident fort pénible. Dans un exercice de natation, un élève du couvent, le jeune Robert Génereux, âgé de douze ans à peine, disparaît sous l'onde perfide du lac Sainte-Marie. La famille est inconsolable. Par des pensées de foi, les sœurs s'efforcent de calmer un peu la profonde douleur du père et de la mère que l'épreuve atteint particulièrement.



Le premier septembre (1925) coïncidant avec le premier mardi du mois voit l'école et le pensionnat reprendre leurs activités. Le défilé des élèves pour l'inscription et la mise au point des cas particuliers du classement sont rondement expédiés et, dès le lendemain, la gent étudiante entre en retraite. Le R.P. Jules Richart ⁽¹⁾, jésuite français récemment ordonné, en prêche les saints exercices.

La résolution générale, qui en implique bien d'autres, sans doute, paraît être le " bon emploi du temps " : les élèves se mettent à l'œuvre avec un entrain remarquable. Et les maîtresses de tous les cours s'en montrent fort réjouies.

(1) Se prononce Richarte.

Une année si bien commencée eût été féconde en progrès consolants, sans la visite importune de "*Demoiselle Rougeole*" qui, au début du printemps, fait des siennes parmi le cher petit monde scolaire. Pendant plusieurs semaines, les classes sont fermées. Cependant, l'épidémie conjurée, les convalescents récupèrent vite les forces perdues et ceux qu'elle a épargnés entraînent si bien leurs compagnons que tous réussissent à décrocher la promotion désirée, grâce à un travail à plein rendement jusqu'à la dernière heure du dernier jour de classe.

Vers la fin d'avril, les élèves, à tous les degrés du programme, ayant préparé des *joutes* différentes sur l'une ou l'autre des matières étudiées depuis septembre, comptaient lutter en présence de Sœur supérieure et remporter une récompense spéciale, au moins, une mention publique des groupes vainqueurs et une promenade, drapeau en tête, à travers l'*édifice*. Le débat prit une tournure encore plus solennelle. Selon le désir de M. le Curé, il eut lieu en pleine église paroissiale, où tous les parents invités se rendirent avec empressement.

Comprenant que l'heure n'est pas à la distraction ou à l'étourderie, que l'honneur personnel et familial est en jeu, les enfants se montrent presque prodigieux de sagesse et d'aplomb. Nombreux sont les élèves qui se distinguent par la justesse de leurs réponses, la vivacité de leur intelligence et

l'exactitude de leurs exercices de calcul raisonné. M. le Curé les en félicite tour à tour, les uns et les autres.

Non seulement les élèves sont à point et le programme d'études bien suivi dans toutes les classes, mais on constate aussi que l'art musical est en honneur au pensionnat du Nord.

En septembre 1924, les étudiantes musiciennes s'inscrivent au nombre de trente-six ; elles seront quarante en janvier suivant. Pour faciliter leurs progrès, une assistante est adjointe à la titulaire du cours et un troisième instrument, un beau piano *Fratte* de cinq cents dollars, est installé dans la salle de musique.

*

* *

Si la culture intellectuelle se poursuit intensément au profit de la génération montante, il convient de signaler que le zèle du Pasteur pour la vie spirituelle de ses ouailles ne souffre pas de *valenti*.

C'est ainsi qu'après la retraite de 1918, déjà rappelée, la population de Nominique jouit encore en 1921 du bienfait d'une autre mission dont les RR. PP. Pierre Prince et Georges Robichaud, s. j., sont les prédicateurs.

La première semaine est consacrée aux dames et aux jeunes filles ; la seconde, aux pères de famille et aux jeunes gens. Les élèves du couvent et les

enfants de la paroisse ont aussi des instructions particulières sur leurs devoirs d'état. Le bon Père Robichaud va jusqu'à se mettre à la disposition des aînées et à leur accorder des audiences privées, en vue de les guider dans l'étude de leur vocation. Cette retraite éveille les idées sérieuses et joue, pour plus d'une, le rôle bienfaisant d'antidote contre la légèreté déplorable et les caprices de la mode, qui percent de bonne heure et vont s'accroissant, chez les jeunes filles. . . , même à Nominigüe.

En 1926, deux prédicateurs, Oblats de Marie Immaculée, dont le R. P. Jean-Léon Binet, ouvrent une autre grande mission : les jeunes filles et les dames, les jeunes gens et les pères de famille ont leurs exercices distincts, une semaine durant.

Les grandes élèves sont invitées à suivre les sermons de la retraite des jeunes filles : chacune en recueille des fruits précoces de sagesse et une compréhension salutaire du but de la vie.

A la clôture de la retraite des dames, quarante fillettes du village sont à l'église pour l'offrande de couronnes à Marie. Cette nouvelle cérémonie, préparée par les Pères prédicateurs, émeut l'assistance, surtout les parents des chères petites. En renouvelant la ferveur de la piété envers Dieu, ces retraites paroissiales facilitent la pratique des vertus chrétiennes au sein de tous les foyers de la belle paroisse qu'est Nominigüe.

*

* *

Mouvementées apparaissent les vacances de 1926. C'est que la fondation d'une École normale à Mont-Laurier est acceptée par la Congrégation de Sainte-Croix et, à tour de rôle, les membres du conseil général, la supérieure fondatrice de la future école, sœur Marie-de-Sainte-Maximilienne, et son personnel, et quelques autres sœurs, — à qui s'offre l'occasion d'une visite dans les Laurentides, — descendent à Nominigüe, endroit désigné d'avance pour une halte reposante en cours de route, au sein de la même famille religieuse.

*

* *

Avec 1926 - 27, l'École pédagogique atteint sa dixième année d'existence. La belle œuvre qu'elle a accomplie vaudrait d'être longuement rappelée ; mais pour ne pas prolonger indéfiniment le présent ouvrage, déjà trop lourd, force nous est de résumer brièvement sa petite chronique.

Dès 1918, donc, à peine ouverte depuis dix mois, l'École présentait aux examens du Bureau central des Examineurs de Québec, tenu à Mont-Laurier, ses trois premières candidates, et trois brevets de capacité pour École modèle devenaient les premiers lauriers de la jeune institution. Les aspirantes au brevet d'enseignement, au nombre de

huit, l'année suivante, obtinrent un égal succès. Chaque année, un nouveau contingent d'institutrices qualifiées viendra ainsi grossir l'effectif de la milice enseignante, pour les écoles du Nord.

Déjà les jeunes filles, instruites au couvent de Nomingue et diplômées avant l'ouverture de l'École pédagogique, sont, à peu d'exceptions près, titulaires des écoles environnantes. Leur ancienne maîtresse, qui conserve à chacune d'elles un bienveillant intérêt, s'impose le devoir de les visiter dans leurs classes respectives, avec ses nouvelles candidates aux diplômes.

A certaines époques, elle les convoque toutes au couvent. Là, en réunion intime, chacune d'elles expose ses difficultés du point de vue de l'organisation de sa classe, de la discipline ou de la formation des élèves. Ensemble, on cause pédagogie, psychologie, règlements scolaires, éducation chrétienne. Les aspirantes à l'enseignement goûtent avec avidité ces entretiens formateurs et les jeunes maîtresses, déjà sous les drapeaux, affinent et approfondissent leurs connaissances, éclairent les points obscurs de la science à communiquer, puis retournent au *front* avec de nouvelles armes, un courage nouveau.

L'École pédagogique est déjà, sans contredit, l'École normale du nord en ce qui concerne le cours d'études et la formation spéciale des futures institutrices.

D'un regard bienveillant, M. C.-J. Magnan, inspecteur des Écoles normales, suit la marche progressive de la jeune École. Il la visite régulièrement, chaque année, encourage le personnel à marcher de l'avant en toute sécurité.

Dans l'impossibilité de se rendre à Nominigüe (1919), il réclame le registre contenant les leçons données par les étudiantes à l'école d'application. L'examen de ce cahier modèle mérite au professeur, sœur Marie de S.-Didace, une lettre de félicitations de M. l'inspecteur. Nous en extrayons les lignes suivantes : " Vous marchez vers le succès ; vous n'avez rien à envier aux Écoles normales. Je puis dire que vous faites plus de pédagogie qu'elles n'en font. Donc, ma sœur, vous êtes dans la bonne voie : tout va bien. Continuez ".

Et à la suite de l'une de ses bonnes visites, M. Magnan inscrit au registre des rapports, à l'adresse des candidates : " Mesdemoiselles, les leçons que vous venez de donner aux élèves de l'école d'application me prouvent que vous comprenez la pédagogie : votre enseignement est clair, suivi, animé".

" Il ne se fait pas meilleur travail dans les Écoles normales."

D'ordinaire, M. le Curé accompagne M. Magnan dans sa visite annuelle. MM. les commissaires y sont aussi invités. Parmi ces derniers, le registre mentionne, en l'une ou l'autre page, la pré-

sence de M.M. J.-B. Bousquet, J.-E. Trudel, Elzéar Quevillon, Adélard Marin, Aldéric Charbonneau, Jules Richard et Hermas Fournelle.

En juin 1923, l'École pédagogique devient centre d'examen pour l'obtention des brevets d'enseignement. C'est un privilège doublé d'un honneur que la localité apprécie et dont elle ne manque pas de se prévaloir à l'occasion et à bon droit.

Sous la présidence de M. l'abbé Antoine Lalonde, curé à Sainte-Marie-de-la-Minerve, délégué du Bureau central des Examineurs de Québec, les candidates de l'École subissent avec succès les épreuves qui leur ouvriront les portes de la carrière d'institutrice.

Monsieur Corbeil, instituteur à Saint-Jovite, présidera ces mêmes examens en 1924 ; l'École comptera alors treize aspirantes. L'année suivante, les candidates préparées aux deux couvents de l'Annonciation et de Labelle se joindront à celles de Nominique pour subir l'épreuve des examens.

Il en sera de même pendant deux années encore. En 1927, les séances du Bureau central ont lieu une dernière fois à Nominique. Le nombre total des parchemins délivrés aux étudiantes de l'École pédagogique, depuis 1918, se relève comme suit : vingt-huit brevets d'école élémentaire, trente-sept brevets d'école modèle et dix-huit brevets d'école académique.



Désireuse de célébrer avec quelque pompe ses dix années d'existence et de couronner par une fête mémorable le bien que le Ciel lui a permis d'accomplir, l'École réunit toutes les élèves qui en ont suivi les cours depuis sa fondation.

Donc, le 24 mai 1927, c'est jour de liesse au couvent. Avec empressement, les étudiantes de la première heure se joignent à celles de la dernière pour revivre ensemble les souvenirs d'un passé joyeux et fécond.

Le conventum coïncide — et non par hasard — avec la fête de M. le curé, fondateur de l'École de pédagogie.

Dans un compliment de belle tenue, le porte-parole du jour, Mlle Germaine Charbonneau, se plaît à évoquer la longue série de bienfaits d'ordre moral et intellectuel, que l'École doit au zèle éclairé de Monsieur Bazin. Elle rappelle aussi, non sans émotion, les bonheurs intimes et très particuliers qui, par l'intermédiaire du même bon Père, ont embelli le séjour des étudiantes à l'École pédagogique. Puis, l'on passe à l'église où chacune, pendant le salut et la bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement, loue, adore, remercie le premier Auteur de tous les biens, de tant de jours heureux.

Dans la soirée, une séance publique fait salle comble. Le drame "Zélie ou le martyr de l'obéissance" émeut, moralise, provoque de longs applaudissements. Les élèves ont bien fait les choses, se sont même surpassées.

Les anciennes, institutrices pour la plupart, retournent à leurs chères petites écoles, l'âme plus forte, le cœur plus léger, avides de donner ce qu'elles ont reçu de vrai, de bon et de beau dans la modeste École de Pédagogie, où la vocation d'éducatrice s'est révélée à chacune, grande, noble, désirable et hautement *méritoire*, puisque selon nos Saints Livres, "ceux qui auront enseigné les autres brilleront comme des étoiles, dans les perpétuelles éternités".



LES COLONS

*Entendez-vous chanter les bois où nous allons?
Sur les pins droits et hauts comme des colonnades,
Les oiseaux amoureux donnent des sérénades
Que troubleront, demain, les vigoureux colons.*

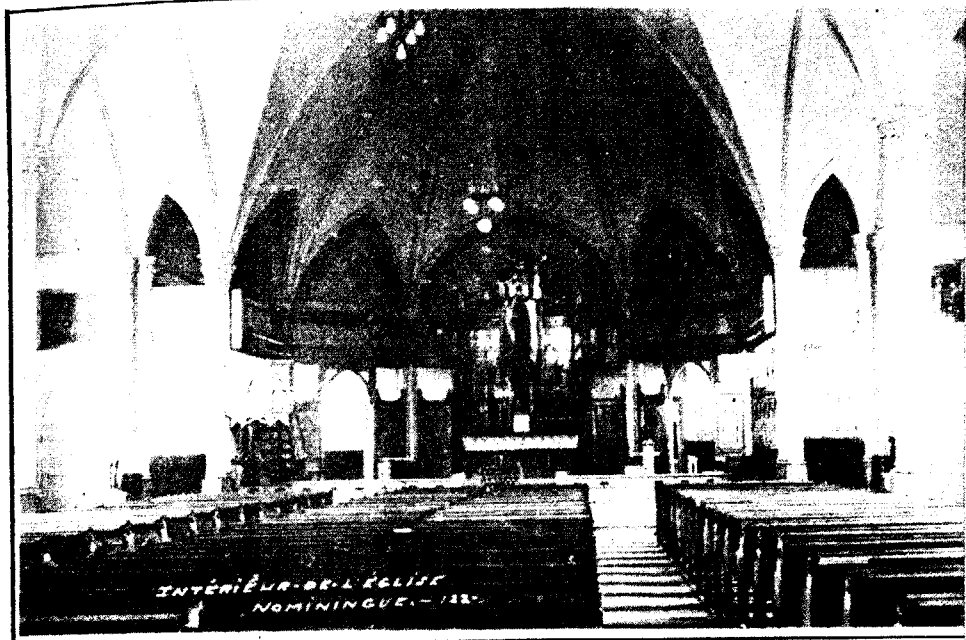
*Entendez-vous gémir les bois ? Dans ces vallons
Qui nous offraient, hier, leurs calmes promenades,
Les coups de hache, drus comme des canonnades,
Renversent bien des nids avec les arbres longs.*

*Mais dans les défrichés où tombe la lumière,
L'été fera mûrir, autour d'une chaumière,
Le blé de la famille et le foin du troupeau.*

*L'âme de la forêt fait place à l'âme humaine,
Et l'humble défricheur taille ici son domaine,
Comme dans une étoffe on taille un fier drapeau.*

Pamphile Lemay.

INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE



INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE
NOMINQUE - 12.



ÉGLISE ET PRESBYTÈRE
NOMINQUE - 12.

CHAPITRE DOUZIEME

Jubilé d'argent de M. le curé Bazin ;
son départ. - M. l'abbé S. Noisieux, curé
de Nomingue - Reconstruction de l'église
et du presbytère - Incendie de l'externat.

O paysans ! aimez, louez, choyez la terre !
De la ville, en vos coeurs, chassez les vains appas.
Anathème à qui fuit la tâche héréditaire,
Car un souvenir meurt à chacun de ses pas.

Ulric-L. Gingras.

En septembre 1927 s'ouvre l'École normale de Mont-Laurier. L'École pédagogique de Nomingue a vécu ; elle a tout simplement préparé les voies à la grande sœur qui la supplante amicalement. Héroïque de résignation, Nomingue s'efface une fois de plus pour laisser le champ libre à la ville épiscopale, à qui reviennent de droit tout honneur et toute gloire. Le clergé du Nord et les supérieures des maisons de Sainte-Croix, du diocèse de Mont-Laurier, assistent à la bénédiction de l'École normale, fête que l'on célèbre à la même date que le jubilé d'argent sacerdotal de Sa Grandeur Mgr Limoges.



Modeste dans le succès que lui a valu l'École pédagogique, pendant les dix années de son existence, le couvent de Nominique ne se laisse pas abattre par la perte de ce *titre*, dont il prisait néanmoins la significative valeur.

Avec sérénité, il reprend l'œuvre plus humble que la Providence lui assigne et laisse couler l'eau comme *elle* la fait couler. Le nombre des élèves, réduit de deux cents à cent cinquante, lui réserve encore un travail intéressant et méritoire. En dépit du déficit, l'espoir se maintient à la hausse dans tous les cœurs et, plus que jamais peut-être, l'avenir du couvent est remis entre les mains de Dieu.



Vers la fin de la présente année scolaire (le 12 juin 1928), la paroisse a l'insigne honneur de recevoir Son Excellence Mgr Andréa Cassulo, délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve. Le reposoir érigé pour la Fête-Dieu, que l'on vient de chômer, est converti en estrade où siègent l'illustre visiteur et sa suite qu'entoure la foule des paroissiens. Un chant de bienvenue, exécuté par les élèves, salue l'arrivée du prélat.

Après quelques paroles empreintes de touchante bonté, Son Excellence bénit la population au nom de Sa Sainteté, le Pape Pie XI, glorieusement régnant, qu'Elle représente en notre pays.

Au moment où Mgr le Délégué allait monter en voiture, les benjamins de l'école sollicitent un congé qu'ils obtiennent avec un sourire des plus encourageants.

*

* *

Un beau jour de juillet 1929 amène au couvent, pour la première fois, le R. P. Léopold Pauzé, c.s.c., aumônier de la maison mère. Fait regrettable pour les absentes, il n'y a que deux sœurs à la maison, les autres sont aux fraises. La cueillette qui a fait perdre une si agréable rencontre en perd aussi sa saveur accoutumée. Vivement invité à repasser, le bon Père — qui ne sait pas refuser — promet de revenir. Il tiendra parole l'été suivant, en se rendant à Mont-Laurier, et toutes les sœurs jouiront alors de son agréable visite. En l'attendant, elles n'oseront plus aller aux fraises.

En voyage aussi vers la ville épiscopale, M. le chanoine J.-A. Mousseau, de l'archevêché de Montréal, supérieur ecclésiastique de la Congrégation des Sœurs de Sainte-Croix, arrête saluer et bénir la petite communauté.

Visites paternelles et bénédictions de choix !
autant de gages de bonheur, de prospérité pour
l'humble maison du Nord.

*

* *

Une autre visite dont le même personnel jouit encore est celle de la Supérieure générale des Sœurs de l'Immaculée Conception, la révérende Mère Marie-du-Saint-Esprit, en séjour chez ses filles de l'endroit. Deux religieuses l'accompagnent aimablement : sœur Saint-Joseph-du-Sacré-Cœur, conseillère générale, et sœur Saint-Antoine, nouvelle supérieure de la maison " Béthanie ".

Cette dernière maison recevait, en février précédent, Monseigneur Langlois de Valleyfield apportant à sa nièce mourante, Sœur Marie-Lucie, religieuse de l'Immaculée-Conception, une dernière bénédiction et un suprême adieu. Sa Grandeur célèbre à l'église le saint Sacrifice. Les élèves prévenus y assistent en corps et font entendre leurs plus beaux chants. En témoignage de satisfaction, Monseigneur leur accorde un beau congé, ce qui cause aux grands comme aux petits un bonheur toujours nouveau.

Le 25 mars, à l'occasion des vœux perpétuels de leur chère voisine, si malade, les sœurs et les élèves lui présentent un joli bouquet spirituel et des cadeaux de circonstance. La bonne petite sœur

Marie-Lucie se montre réjouie et très sensible aux témoignages d'affection fraternelle et toute cordiale qu'elle reçoit, en ce beau jour de sa parfaite oblation.

La vie et les souffrances de la chère malade se prolongent, pour sa gloire future, jusqu'au 4 juin, date de son départ pour la patrie. A la demande de M. le Curé, l'école entière fait cortège à la dépouille mortelle jusqu'à la gare et un télégramme de sympathie est adressé à Monseigneur de Valleyfield, que la perte de sa digne nièce religieuse affecte particulièrement.

*

* *

Le 16 décembre 1929, Nominique enregistre le décès du doyen de la paroisse, l'un de ses plus courageux fondateurs, M. Vital Martineau, âgé de 81 ans. Premier marchand de l'endroit et maître de poste depuis toujours, ce brave citoyen ouvrait encore sa demeure hospitalière à tous les visiteurs étrangers. A toute heure et à toute époque, ces derniers trouvaient chez lui un séjour agréable et une table bien servie.

En la personne du défunt, les sœurs de Sainte-Croix perdent un bienfaiteur signalé qui s'est acquis, depuis leur établissement à Nominique, des droits incontestés à leur reconnaissance comme à leurs meilleures prières.

Ses funérailles sont chantées par M. le curé Bazin, assisté de M. Joseph-Ad.-Ernest Brousseau, curé du Lac-Saguay, comme diacre, et de M. l'abbé Arthur Fréchette, vicaire à Saint-Jovite, comme sous-diacre. Le personnel de l'école se joint aux nombreux paroissiens pour rendre un dernier hommage de vénération à ce digne ouvrier des premiers jours de Nomingue.

Bientôt succède à ce regretté vieillard un enfant dont la carrière est à peine commencée. Après une maladie de quelques jours, le jeune Robert Leclerc, élève de deuxième année, est péniblement enlevé à sa famille et à ses petits compagnons, que le phénomène de la mort, dans leurs rangs, étonne et stupéfie.

Mais, suprême consolation ! la fin du petit Robert est celle d'un prédestiné et le couvent garde l'impression d'introduire au ciel un protecteur de plus pour la jeunesse confiée à sa sollicitude.

*

* *

Outre ceux déjà nommés, l'histoire du couvent de Nomingue se doit d'accorder un souvenir particulier à quelques autres disparus qui l'ont touché de près. Brave garçon de seize ans, Noël Ragot, ancien élève, rêvait du sacerdoce et

recherchait de préférence à toute autre la compagnie des prêtres de la paroisse, des religieux de passage.

Choisi, pendant les vacances, par le R. P. Athanase Ménard, c. s. v., pour compagnon d'excursion ou de chasse dans les bois voisins, le bon Noël était au comble de ses désirs. Au soir d'une de ces courses, dix minutes à peine après qu'il eût quitté le Père, une hémorragie soudaine le terrassa. Mandé en toute hâte, le Père Ménard ne put arriver avant le dernier soupir du cher enfant.

Comme sa mère lui suggérait de réciter l'acte de contrition : " Dites-le avec moi, Maman, " murmura-t-il, et tenant en main son chapelet, il en baisa affectueusement le crucifix. C'est dans ce geste de foi et d'amour que, le 2 août 1927, le jeune Noël rendit à Dieu son âme pieuse et candide.

Sept ans plus tard, à la même date, survient la mort tragique de Mlle Marguerite Cardinal, pensionnaire des vacances.

Dans un exercice de natation au lac Sainte-Marie, cette jeune fille, prise de syncope, ne peut être ramenée à la vie, bien que retirée promptement de l'eau. Les médecins Sanche et Lachapelle pratiquent vainement sur la patiente, pendant plus d'une heure, la respiration artificielle.

Cette mort subite ne fut cependant pas imprévue. Ame noble et délicate, Mlle Cardinal avait

consigné dans son carnet, le matin même, un acte d'offrande de sa vie, si telle était la volonté de Dieu. Une demi-heure avant de partir pour la grève, elle avait aussi confié à son intime amie, Mlle Thérèse Lavigne, de Montréal, son ardent désir de mourir bientôt. L'holocauste plut au Seigneur qui l'accepta sans délai.

Averti de l'accident, M. le curé Noiseux juge opportun d'administrer l'Extrême-Onction à la chère enfant. Comme un tendre père, il veille et prie pendant de longues heures consécutives, auprès de la défunte, qui semble déjà jouir d'un bien-faisant repos.

Dans la chambre mortuaire, les religieuses se succèdent, émues, mais confiantes. Tant de beaux témoignages sont rendus à l'adresse de leur distinguée pensionnaire des vacances que, d'instinct, elles réclament plutôt son intercession qu'elles ne pensent à prier pour elle . . .

Un autre deuil fait encore couler bien des larmes. Au cours de la retraite qu'elle suit pieusement avec ses compagnes, Jacqueline Simard, élève de huitième année, tombe gravement malade.

Conduite à l'Hôtel-Dieu, elle y termine son existence au soir du 24 octobre 1934, assisté par le R. P. George-Marie, de l'ordre des franciscains.

Sa dépouille mortelle est ramenée à Nominique où M. le Curé chante le service funèbre.

Bannière en tête, les enfants de Marie du couvent lui font cortège, d'abord à l'église, puis au champ du dernier repos ici-bas. Ainsi la chère Jacqueline est entourée des élèves et des maîtresses qu'elle a si vivement désirées voir à son chevet !

Quel sujet de profondes réflexions pour les écolières, qui rêvent d'un avenir brillant, heureux et . . . sans fin !

Quatre mois s'écoulent encore et un ancien élève de troisième année, Vincent Levac, alors âgé de quinze ans, tombe à son tour, victime d'un accident lamentable.

Revenant du bois, la hache sur l'épaule, Vincent s'efforce de suivre son compagnon de travail qui a monté ses skis. L'outil s'opposant à une marche rapide, il le glisse dans sa ceinture. Hélas ! le pauvre enfant a compté sans l'obstacle qui le guette et le fait trébucher. L'angle du tail-lant lui pénètre dans l'aine en ouvrant une artère. . .

Profitant de cet arrêt, le compagnon prend de l'avance et s'empresse de raconter ce qu'il croit être un *tour* de l'ami Vincent.

Mais Vincent ne revient pas . . . On va au-devant de lui . . . : on le trouve inerte, raigé à blanc . . .

Le prêtre est appelé . . . La mort a achevé son œuvre avant qu'il n'arrive . . .

Quelle épreuve pour la famille Levac ! Quelle leçon terrifiante pour tous ceux qui ont connu la pauvre victime ! O mort ! que tu es redoutable à toute heure ! et l'on songe si peu aux surprises de ton approche ! . . .

*

* *

A la liste funèbre que nous dressons en ce moment, qu'il nous soit permis de joindre le nom de deux religieuses de Sainte-Croix, que Nominingue a particulièrement intéressées. La première est sœur Marie-de-Sainte-Julia, professeur d'économie domestique, dont les élèves ont connu le dévouement sans bornes, et qu'un terrible mal contraignit d'abandonner la vie active, dans la force de l'âge et au moment où l'impulsion donnée à l'œuvre chère allait porter des fruits consolants.

Originnaire de la république voisine, sœur Marie-de-Sainte-Julia avait rêvé pour Nominingue d'une installation ménagère sur le modèle des écoles similaires de New York ou de Boston. Avec les modiques ressources que lui offrait la maison du Nord, l'ingéniosité de la chère sœur fit néanmoins merveille. La plupart des *exhibits* de l'exposition d'octobre 1934 ont été choisis par elle et commençés sous sa direction.

Après de longues souffrances, offertes sans doute pour le succès de l'œuvre qu'elle eût tant

voulu parfaire, la bonne ouvrière passait à une vie meilleure, le 20 décembre 1933.

La seconde, déjà jubilaire, consacra ses dernières forces physiques et les derniers traits de sa plume alerte à recueillir, à compiler les matériaux du présent ouvrage, puis, à en élaborer le plan d'ensemble. Son désir était de le publier à l'occasion du cinquantenaire qui approchait.

Le bon Dieu n'a pas voulu tarder davantage à couronner l'activité extraordinaire de sa fidèle servante. Sœur Marie-de-Saint-Anselme décédait le 20 octobre 1937.

Outre plusieurs nièces dans la Congrégation de Sainte-Croix dont sœur Marie-de-Saint-Elphège-de-Cantorbéry, chargée de l'enseignement du tissage à l'École de Nominingue, la défunte compte encore ses deux aînées, les sœurs Marie-de-Sainte-Maxime et Marie-de-Sainte-Julie, également jubilaires, et toujours à l'œuvre comme celle que l'on regrette à tant de titres.

Pour tous les chers trépassés, dont ces pages évoquent le souvenir, la charité chrétienne réclame du lecteur l'aumône d'une prière.

REQUIEM ÆTERNAM DONA EIS DOMINE !

REQUIEScant IN PACE !

Puisse ce souhait maternel de la sainte Église se réaliser promptement en faveur des parents, des

amis, des religieux et religieuses, des anciens élèves, en un mot, de tous les regrettés disparus de Nominique depuis sa fondation !

Cet hommage rendu à leur mémoire bénie, revenons à la vie du couvent, à l'histoire de la localité.



Les six années de son administration étant écoulées, sœur Marie-de-Saint-Tharsicius quitte le poste aimé, en août 1928, pour prendre la direction d'un autre pensionnat du Nord, celui de Labelle, et sœur Marie-de-Sainte-Victorine devient, par mandat de l'autorité, supérieure du couvent à Nominique. De part et d'autre, il y a, dans cet échange, matière à sacrifice, et donc, belle occasion d'ajouter quelques fleurettes à la gerbe de mérites que l'on compose soigneusement pour l'au-delà.

Encore deux ans et nous verrons, joyeuse, celle qui s'en va aujourd'hui reprendre la direction du pensionnat. Sœur Marie-de-Sainte-Victorine montera plus haut dans le Nord ; l'obéissance lui confiera l'école de Ferme-Neuve. Ainsi s'entremêlent dans la vie religieuse les départs et les arrivées, les bienvenues et les adieux. Puisse le Maître de tout événement être à jamais glorifié par la bonne volonté, la parfaite soumission de ses servantes, de toutes les âmes qui lui sont consacrées.

*

* *

Au début de l'année scolaire, le R. P. F.-X. Beaulieu, c. s. c., vient au couvent retenir des places pour quatre nièces. Et le registre d'inscription signale une augmentation de bon augure. Dès le premier jour de classe on compte vingt-sept pensionnaires et cent dix-huit externes. L'année s'annonce déjà sous d'heureux auspices.

*

* *

A l'encontre des écoliers qui croissent et se fortifient avec les années, le couvent qui les abrite donne, depuis quelque temps, des signes de décrépitude. A certains endroits, il tremble même sur ses bases. Prévenue, l'économe générale, mère Marie-de-Sainte-Jeanne, confie le soin de consolider l'édifice à M. Joseph Collin, entrepreneur de travaux de ce genre, chez les Sœurs de l'Immaculée-Conception.

Au bout de neuf jours, la sécurité est rétablie. Les douze manœuvres ont opéré double besogne ; en poussant un peu plus le travail d'excavation, ils ont ménagé une soute à l'abri de l'humidité, pour le charbon — le bois à volonté — et supprimé, en exhaussant la cave, le danger encouru plus d'une fois jusqu'à date, de s'y assommer sur les poutres.

*

* *

Lors de la fermeture de l'École pédagogique, en 1927, l'enseignement ménager est maintenu au pensionnat en faveur des élèves des classes de 7e et 8e année, à titre de complément obligatoire d'une bonne formation.

Informé des succès réalisés en cette matière, et sur la recommandation expresse de Sa Grandeur Monseigneur de Mont-Laurier, le Conseil de l'Instruction publique confère, en septembre 1930, au pensionnat de Nominigue, le titre d'École ménagère régionale, avec une subvention annuelle de mille cinq cents dollars, sujette à augmentation, d'après le nombre d'élèves qui en suivront les cours.

Faculté est de plus accordée à la maison d'ouvrir des cours abrégés de vacances, en faveur des religieuses et des institutrices laïques, désireuses de se munir d'un diplôme d'enseignement ménager.

En haut lieu, on s'occupe sans délai de la nouvelle école ménagère régionale. M. Alphonse Désilets, directeur de l'Enseignement agricole et ménager l'honore de sa visite. Minutieusement, il examine les élèves des septième et huitième années et les trouve aptes à suivre le nouveau programme.

Une lettre de l'honorable Cyrille Delâge, surintendant, annonce quelques jours plus tard, 22 oc-

tobre 1930, que l'honorable H.-G. Carrol, lieutenant-gouverneur, vient de confirmer la décision du Conseil de l'Instruction publique au sujet de l'École ménagère régionale des Sœurs de Sainte-Croix.

Avec quel enthousiasme le modeste couvent n'accueille-t-il pas ces heureuses nouvelles ! cette encourageante promotion ! Une telle faveur appelle des remerciements ; ils sont dus d'abord à Dieu, auteur de tout don ; puis à Son Excellence Mgr Linoges promoteur de toute bonne œuvre en son diocèse ; à M. le Surintendant, qui n'en est pas à son premier acte de bienveillance envers la Congrégation de Sainte-Croix ; enfin, aux autorités civiles de la province, lesquelles, en favorisant la création d'une École ménagère dans les Laurentides, posent un acte de saine philanthropie qui les honore et leur vaudra, espérons-le, au moins le *renouvellement* de leur mandat.

*

* *

Entre-temps, la supérieure visite l'École ménagère des Sœurs Grises, à Montréal, celle des Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, à Sainte-Martine (Châteauguay). Elle en rapporte des lumières et des directives qui l'aideront à asseoir l'œuvre naissante sur une base convenable et solide. Que les deux communautés-sœurs soient de nouveau re-

merciées pour leur fraternel accueil, leurs précieux renseignements !

Et c'est ainsi que, grâce à de puissants et si généreux concours, le modeste couvent de Nominique possède désormais le titre d' " École ménagère régionale ".

Laissons grandir la jeune Institution. Un dernier chapitre racontera par le menu sa petite histoire et s'efforcera de mettre en relief le bien déjà opéré, et celui plus grand encore que laisse entrevoir l'avenir, grâce à la bienveillante sympathie qu'elle reçoit de la région entière.

*

* *

Nous sommes en novembre. Ce mois triste et nuageux apporte néanmoins, chaque année, au pensionnat, deux jours de liesse : la Sainte-Cécile et la Sainte-Catherine. La première invite les parents à venir constater le talent particulier et les progrès de leurs enfants en art musical.

Entremêlé de divers items où chacune y va de son écot, le programme de 1930 porte, comme pièce de résistance " Beethoven et la jeune Aveugle ". C'est la rencontre de cette infortunée, dit-on, qui aurait inspiré au célèbre musicien l'une de ses plus touchantes sonates : " Clair de Lune ".

Une grande élève, Mlle Simone Martin, attendrit aussi l'auditoire par son accent pathétique

et naturel, dans la récitation d'un poème en prose de P. Colonnier : "*O Mother ! I love you so !*" Puis, pour dérider les esprits et débrouiller les yeux, "Tante Aurore," dialogue de facture locale, est rendue avec succès. Enfin, une cantate à la sainte "Patronne de l'harmonie" termine sur une note pieuse et joyeuse à la fois cette jolie fête au pensionnat.

L'assistance distinguée prodigue les compliments aux élèves et aux professeurs de chant, de musique et de diction.

A son tour, la soirée du 25 novembre vient, quelque temps qu'il fasse, exalter à la canadienne la patronne du célibat féminin. A l'âge des illusions, des brillants rêves d'avenir, les jeunes pensionnaires dégustent la tire blanche ou blonde en croquettes et en bâtons, aux intentions ou mieux en l'honneur de *leurs devancières*, dans l'illustre congrégation de Sainte-Catherine.

Au couvent de Nominungue, ces deux fêtes sont . . . d'obligation. . .



A la demande de M. le Curé, les élèves retardent leur entrée en vacances, afin d'exécuter à minuit, le 25 décembre (1930), la messe de l'abbé Bourguignon, sur les airs des anciens Noël. Jésus bénit leur sacrifice : leur chant remporte un beau succès.

S'inspirant du même auteur, une autre grand'messe, sur les airs de cantiques à la sainte Vierge, est chantée par les élèves à la fête de M. le Curé. L'âme délicate du pasteur s'en montre heureuse. A son tour de leur réserver une agréable surprise : un pique-nique à Bellerive, chez le bon M. Lacaille. Par ordre exprès du surintendant du Pacifique Canadien, le train stoppe à Nominique et laisse monter à midi, puis descendre, le soir, un contingent de jeunes et gentils voyageurs, enthousiastes, ivres de joie.

*

* *

Un peu plus tard (1932), le jubilé d'argent de M. Bazin fournira à la gent écolière l'occasion de manifester au paternel curé son attachement et sa reconnaissance. Un riche bouquet de prières à ses intentions, une parure de glaïeuls et de glycines pour son église, sont les cadeaux des enfants à l'occasion de ses noces sacerdotales.

Le déclin de cette fête, si belle en son aurore, est assombri par l'annonce imprévue du prochain départ de M. le Curé. Promu à la cure de Saint-Faustin (Terrebonne), M. Bazin quitte Nominique le 9 juin 1932. Une séance publique a, quelques jours plus tôt, exprimé de façon tangible au Pasteur qui s'en va, le respect, l'affection et la gratitude des familles, parents et enfants, sincèrement attristés de son départ.

Le dimanche suivant, M. le Curé fait ses adieux à ses paroissiens. Le marguillier en charge, M. Louis Godard, lui offre, au nom de tous, des regrets, des vœux et une bourse de cinquante dollars, faible tribut de reconnaissance pour le bien opéré parmi eux depuis dix-sept ans. La réponse de M. le Curé sait, comme toujours, trouver le mot juste qui pénètre l'âme et qui ne s'oublie pas.

Outre les bienfaits marquants de son saint ministère, M. Bazin s'est toujours intéressé au progrès social et économique de sa paroisse, au bien-être particulier de ses ouailles. La lutte qu'il a soutenue en faveur de la tempérance suffit à immortaliser son passage à Nominigüe. Cette lutte lui a causé bien des soucis ; mais combattre l'alcoolisme, c'était combattre l'ennemi du bien, l'ennemi de tous. Longtemps encore, les épouses, les mères et tous les citoyens intelligents, fiers de leur titre de chrétiens, béniront la mémoire du sage et vigilant pasteur que fut M. l'abbé Rosaire Bazin.

C'est sous son administration, le 22 mars 1931, qu'eut lieu la première élection des syndics à Nominigüe. D'après le bill de Québec, le curé de la paroisse est président de la commission "ex officio". Les syndics élus à cette date sont : MM. Victorin Charbonneau, Donat Généreux et Louis Godard, alors marguillier en charge.

*

* *

Une paroisse ne saurait rester sans chef spirituel. Aussi bien, la date qui voit s'éloigner M. l'abbé Bazin signale l'entrée en fonction de son successeur. M. l'abbé Salomon Noiseux, ci-devant aumônier à l'orphelinat des Frères de Notre-Dame de la Miséricorde, à Huberdeau, est accueilli avec esprit de foi, comme le représentant de Dieu, par la population entière.

Dès le lendemain, le couvent, religieuses et élèves, souhaite la bienvenue au nouveau Pasteur et l'assure d'avance d'une confiante et filiale soumission à toutes ses directives.

Comme son prédécesseur, M. Noiseux conquiert vite l'estime de ses nouvelles brebis et se les attache par des liens d'affection qui se resserrent avec les années et les bienfaits de son fructueux apostolat.

Homme d'action, M. le curé saisit habilement toutes les occasions opportunes pour obtenir du gouvernement l'aide nécessaire au développement agricole et commercial de sa paroisse. Le Cercle des "Jeunes Agriculteurs", celui des "Dames fermières" doivent leur existence à sa louable initiative.

Au point de vue religieux, le zèle du nouveau curé s'avère inlassable ; ainsi, sont ou fondées ou

maintenues et constamment activées la confrérie des Dames de Sainte-Anne, la Congrégation des enfants de Marie et la Ligue du Sacré-Cœur. De même, mises en honneur les retraites fermées pour hommes, mères de famille, jeunes gens et jeunes filles.

M. le Curé a vite fait aussi de lier intime connaissance avec la génération en herbe de sa paroisse: le menu peuple des écoles. Il procède aux examens de fin d'année, en compagnie de M. Émile Lalande, président de la commission scolaire, et de MM. Alphonse Laberge et Osias Leduc, commissaires. Rien n'échappe à l'œil observateur du nouveau curé. Son indulgence paternelle l'empêche de souligner les bévues et les erreurs, — désespoir inévitable des professeurs à l'heure des examens, — et lui dicte un témoignage de satisfaction des plus encourageants pour tous.

Il va sans dire qu'une aide efficace de sa part est assurée d'avance à la cause de l'éducation de la jeunesse. Le secondent et le suivent dans cette voie, les dévoués Commissaires et les fidèles Inspecteurs des écoles du district. Deux fois l'an, ces derniers visitent, examinent soigneusement la marche suivie dans la formation physique et intellectuelle des élèves, donnant au personnel enseignant des conférences appréciées et de judicieux conseils. Institutrices religieuses et laïques bénéficient également de l'expérience de MM. Gustave Girard et

J. Lefrançois. Le premier a vivement intéressé son auditoire en l'entretenant de la discipline scolaire. Le rôle du tableau noir, comme auxiliaire dans l'enseignement, a été aussi traité en vrai *pédagogue* par le même visiteur, dans une autre réunion.

M. Lefrançois a surtout préconisé les exercices de langage à tous les degrés et souligné l'importance qu'il convient d'accorder à l'enseignement des matières principales du programme : religion, langue maternelle, histoire nationale et arithmétique. M. l'inspecteur J. Bédard, son successeur, ne fait que passer dans le district en 1930.

Vient ensuite M. A. Brillon qui illustre deux sujets intéressants et pratiques : l'enseignement des fractions et l'analyse logique et grammaticale. M. Brillon recourt à des "examens écrits" qu'il corrige sur place. Ce procédé, selon cet inspecteur, permet de reconnaître le vrai mérite de tous les élèves. . . , timides ou délurés. M. Rosaire Filion, qui le remplace en 1937, vient, dès le début de l'année, expliquer aux professeurs la teneur du nouveau programme des Écoles primaires. Il leur conseille d'exploiter, pour l'étude du français, le vocabulaire du catéchisme diocésain. Ses dictées aux élèves portent sur le signe de la croix, l'offrande de la journée et autres prières, telles que l'acte de foi, de charité, un commandement de Dieu ou de l'Église.

Pratique dans ses procédés, M. Fillion l'est encore dans sa façon de récompenser. Ses volumes, il les donne au début de l'année ; l'enfant aura ainsi l'occasion d'en prendre connaissance et la seconde visite facilitera l'enquête. Obtient le prix, l'élève qui répond le mieux aux questions d'histoire, de géographie, de jugement. Celui-là, de l'avis de M. l'Inspecteur, a plus de mérite que le gagnant par une lettre ou un chiffre, tirés au hasard. Cette façon d'agir, pour le moins originale, rallie les suffrages des maîtresses et contribue, sans contredit, à la culture de l'attention, de l'esprit d'observation chez les élèves.

Dans une visite subséquente (1938), M. l'Inspecteur inscrivait, au registre des rapports, l'élogieux témoignage suivant : "Magnifique école, académie modèle, des maîtresses de choix et une organisation à point : telle est ici la réalisation parfaite de l'œuvre d'instruction."

*

* *

Les classes sont encore visitées, chaque année, par la supérieure provinciale, accompagnée de la préfète des études. La première contrôle l'enseignement religieux ; la seconde, les autres matières du cours d'études. Ainsi passent successivement chez les élèves Mère Marie-du-Mont-Carmel (1) et

(1) Aujourd'hui, assistante générale de sa Congrégation.

Mère Marie-de-Sainte-Clotilde, supérieures provinciales ; les sœurs Marie-des-Chérubins, Marie-de-Sainte-Aimée-de-Jésus, Marie-Auxiliatrice et Marie-de-Saint-Pierre-Nolasque, tour à tour préfètes des études de la province Notre-Dame-des-Sept-Douleurs.

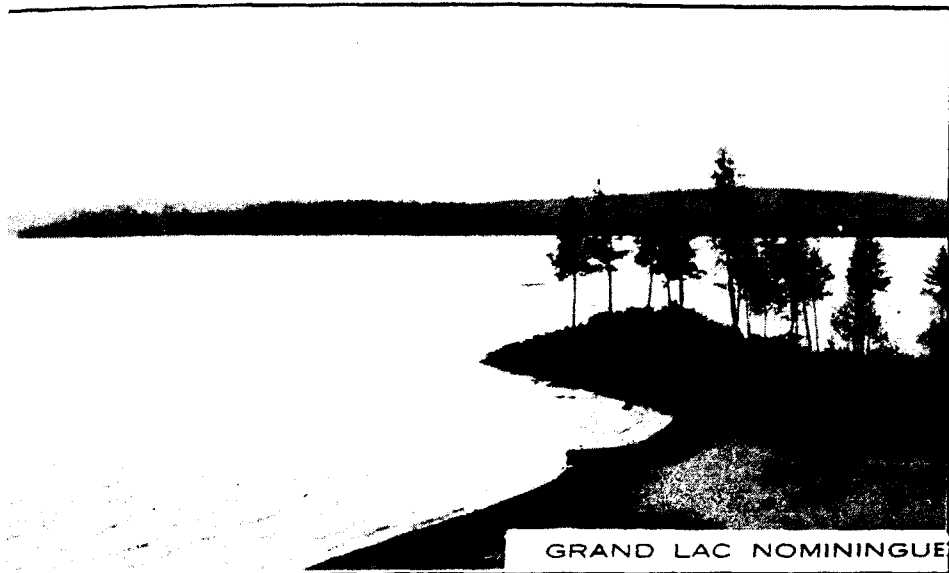
L'enseignement du piano et du solfège est aussi encouragé et contrôlé régulièrement par sœur Marie-de-Sainte-Jeanne-du-Rosaire, préfète des études musicales.

En suivant l'itinéraire de ses visites, l'aimable préfète, native de Nominingue, influencée par l'aimant naturel que l'on devine, ne saurait manquer de remplir un double mandat, au site de ses *premières amours* : celui de sa mission officielle et cet autre, non moins impérieux, inspiré par une piété filiale toujours vivace.

Comme on peut le constater, les enfants du Nord sont l'objet de soins attentifs, assidus. Ces écoliers que ne troublent pas encore, grâce à Dieu, les cinémas des villes, sont, au témoignage de leurs nombreux examinateurs, studieux, intéressants, éveillés, et en général jolis, ce qui n'est pas de nature à leur nuire auprès de leurs nombreux amis, dans la sphère de l'éducation.



En 1931, le grand nombre de *petits nouveaux* engage la commission scolaire à séparer le cours



GRAND LAC NOMININGUE



CAMP DES CLERCS DE SAINT-VIATEUR

préparatoire de la première année. Mlle Florida Demers, ancienne élève de Nominungue et diplômée de l'École normale de Mont-Laurier, devient titulaire de cette dernière classe.

*

* *

Les études, sans conteste, marchent dans la voie progressive, mais les dépendances du couvent, au dire de l'économe générale, Mère Marie-de-Sainte-Jeanne, sont de véritables disgrâces, offensantes pour son bon goût et celui de tous les visiteurs ou résidants du Nord. Aussi, propose-t-elle au conseil général qui l'approuve, la prompte démolition de la vieille grange et autres appendis à figure d'antiquailles.

Vite une équipe d'ouvriers est embauchée — octobre 1931 — et bientôt s'élève la charpente d'une construction de 65 pieds par 30 pieds, de style moderne, dont l'économe générale suit les travaux avec un visible intérêt. Afin de donner un peu plus de confort et d'espace aux sœurs, elle fait aussi construire une buanderie, en ajoutant une aile à la partie sud-est de la résidence. Le chauffage devenant difficile, irrégulier, à cause de cet agrandissement, l'économe générale conseille de substituer le bois au charbon et, par là même, remédie à l'inconvénient ci-dessus.

Actionné par un moteur à l'électricité, le système de chauffage devient automatique et rayonne

depuis une chaleur bienfaisante, égale, dans toutes les pièces de la maison. L'installation de ce système tout à fait pratique s'opère avec une grande rapidité. Et tout le couvent bénit la Mère Économe qui améliore sa situation, en mettant fin à de multiples ennuis, *agés* de plusieurs années.

*

* *

Vers la même époque, un ancien édifice miné par le temps, mais encore très cher au bon peuple de Nominique, tombe aussi sous les coups des démolisseurs. C'est l'église, élevée en 1892, pendant l'administration des Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception.

A monsieur le curé Noisieux revient la gloire d'édifier un nouveau temple au Seigneur. La pierre angulaire en est bénite, le 6 août 1933, par Son Excellence Mgr Limoges, évêque de Mont-Laurier. Outre M. le curé de Nominique, accompagnent Son Excellence en cette cérémonie : MM. les curés Alma-Pierre Neveu, de la cathédrale de Mont-Laurier ; Donat Guay, de Labelle ; J.-Pascal Thibault, de La Conception ; MM. les abbés Antonio Morin, Roméo Brunelle, procureur diocésain ; puis, nombre de RR. PP. Jésuites, de Sainte-Croix et de Clercs de Saint-Viateur. L'assistance compte aussi des laïques : touristes, gens de Nominique et quelques étrangers voisins. Le sermon

est donné par le R. P. Adélarde Dugré, provincial des Jésuites.

Petit chef-d'œuvre de bon goût, unique en son genre, la nouvelle église s'élève, sur un monticule, presque au centre du village qu'elle domine, au milieu de verts sapins où nichent quantité de petits êtres ailés qui, par leur gazouillis, louent à qui mieux mieux l'Auteur de la belle nature où il leur est donné de vivre. Presque en même temps, tout près du temple neuf se bâtit le presbytère : la maison du Père désormais entourée de celles de ses enfants ! Quelle atmosphère familiale ce rapprochement ne répand-il pas sur le gracieux coin de terre qui s'appelle Nominique !

La première messe se célèbre dans la nouvelle église, le 25 novembre 1933. Le 19 août suivant, Son Excellence Mgr Limoges la bénit très solennellement et y chante une messe pontificale. Le sermon de circonstance est prononcé, cette fois, par M. l'abbé Uldéric Beaulieu, directeur des œuvres d'Action catholique, dans le diocèse de Mont-Laurier.

Prêtres, religieux et laïques assistent nombreux à cette imposante cérémonie. Les Clercs de Saint-Viateur, en vacances, ont bien voulu s'acquitter de la partie musicale et l'on sait avec quel succès ! Cette fête, pour les heureux témoins, reste inoubliable.

Il va sans dire que les anciens évoqueront encore souvent la mémoire de l'autre . . . la vieille église de bois . . . Témoin des actes les plus solennels de leur vie chrétienne, elle leur a été si douce, si maternelle, aux jours nébuleux de leur existence ! Très légitimes soupirs ! . . . personne n'en disconvient . . . ; mais, lorsqu'on voit, de nos jours, chacun s'ingénier à embellir sa résidence, s'accorder le plus de bien-être, de confort possible, il fait bon de constater qu'à Nominique on a songé aussi à mieux loger le bon Dieu. Tout à l'honneur des paroissiens, ce geste de croyants ajoute encore de brillants rayons à leur glorieux passé.

*

* *

En plus de la bénédiction solennelle de la nouvelle église, les chroniques de 1934 mentionnent, à la date du 6 octobre, le passage à Nominique de Son Éminence le cardinal Villeneuve. Informé que l'illustre archevêque de Québec est en route pour Mont-Laurier, M. le curé Noiseux alerte les religieuses, leurs élèves et les paroissiens qu'il peut atteindre, et les invite à se porter avec lui à la rencontre de Son Éminence. Sensible à cet hommage de vénération et de piété filiale, le primat de l'Église canadienne ouvre grande la portière de sa limousine, félicite M. le Curé, l'entretient cordialement, et du sourire et du geste bénit avec

effusion le beau groupe agenouillé sur la "route nationale".



Quelques jours plus tôt, les sœurs recevaient la bienveillante visite de leur supérieure générale, la révérende Mère Marie-de-Saint-Barthélemy, accompagnée de quelques membres de son conseil. L'heure est des mieux choisies pour les dignes voyageuses : l'exposition annuelle tient ses portes largement ouvertes depuis deux jours. De ce fait, la visite est doublement intéressante et, de part et d'autre, fort goûtée.

Les élèves réunies présentent leurs hommages à la très digne Mère générale. Les paroles débordantes de bonté qu'elles en reçoivent les touchent profondément et laissent dans leurs âmes un souvenir qui demeure. Approbation, louanges, encouragements sont à l'ordre du jour.



Le même automne (1934) est fécond en événements. Rappelons la célébration quasi grandiose qui a marqué au couvent le quatrième centenaire de la découverte du Canada. On avait rêvé pour cette occasion de l'érection d'une croix commémorative et d'une fête splendide : le programme tracé ne peut être exécuté dans tous ses

détails. Mais un cercle d'élite, réuni à cette fin, met en relief les traits saillants de l'œuvre admirable de Jacques Cartier. A la lumière de l'histoire, on en étudie les caractères moraux, politiques, économiques et religieux. La musique et des chants nationaux, intercalés dans le programme, font du quatrième centenaire une fête patriotique, génératrice d'énergie et de fierté pour l'âme canadienne. Nouvelle preuve éloquente de la culture générale dont on est avide et que l'on s'efforce de donner *copieusement* à la jeunesse étudiante de Nomingue.



Signalons encore la grande retraite paroissiale, que prêcha avec un zèle d'apôtre, le R. P. Hilaire Cholette, o. m. i. Dans un sermon spécial, auquel elles furent convoquées, les grandes élèves eurent la faveur d'entendre le célèbre prédicateur traiter la question importante entre toutes pour des finissantes : le choix d'un état de vie et, tout particulièrement, " la vocation religieuse ".

Les signes caractéristiques de cette vocation, dit le prédicateur, sont avant tout : la pureté de vie, la générosité, l'esprit de sacrifice. Si elle suppose l'appel préalable de Dieu, elle dépend surtout de la volonté : on est religieux ou religieuse parce qu'on le veut, parce qu'on l'a voulu. Quelle force dans ce petit mot : " Je veux " !

Et le R. Père Cholette appuie la vérité qu'il proclame sur des exemples frappants. Il s'ensuit, pour les chères grandes, des attitudes, des gestes, des paroles qui manifestent on ne peut plus l'impression profonde, l'intime pénétration de la parole divine.

De même que les cadets du Sacré-Cœur ont fait belle figure à l'heure sainte, au soir du 26 octobre, ainsi les élèves du pensionnat, en uniforme et voilées de blanc, évoluent dans l'église à l'heure sainte du lendemain, en chantant des cantiques à la Vierge Marie. Puis, elles forment couronne autour de sa statue, dressée dans le sanctuaire, et lui renouvellent, en présence de leurs parents, de la paroisse entière, leurs sentiments de confiance et de vénération, leurs promesses de fidélité.

La nouveauté, la beauté de cette double cérémonie remuent l'assistance, même les moins susceptibles d'attendrissement ; de là naîtront sans doute de généreuses résolutions dans ces bonnes âmes en retraite.



Au mois d'août 1936, sœur Marie-de-Saint-Tharsicius termine son deuxième sexennat de supériorité. Cette fois, la chère sœur, à la santé si frêle, semble épuisée. Dans l'espoir de lui rendre un peu de vigueur et de prolonger ses jours, l'infir-

merie de la maison mère lui offre sa réconfortante hospitalité et lui prescrit le repos absolu.

Son départ de Nominique s'accompagne de sincères regrets. Pressentant l'adieu définitif, sœur Marie-de-Saint-Tharcisus en est, plus que toute autre, sensiblement affectée.

Elle y laisse néanmoins, chez tous ceux qui l'ont connue, l'impérissable souvenir d'une grande bonté de cœur, d'une parfaite compréhension de sa mission d'éducatrice religieuse et surtout, disons-le à son honneur comme à la gloire de la paroisse, elle laisse une école en belle voie de prospérité.

*

* *

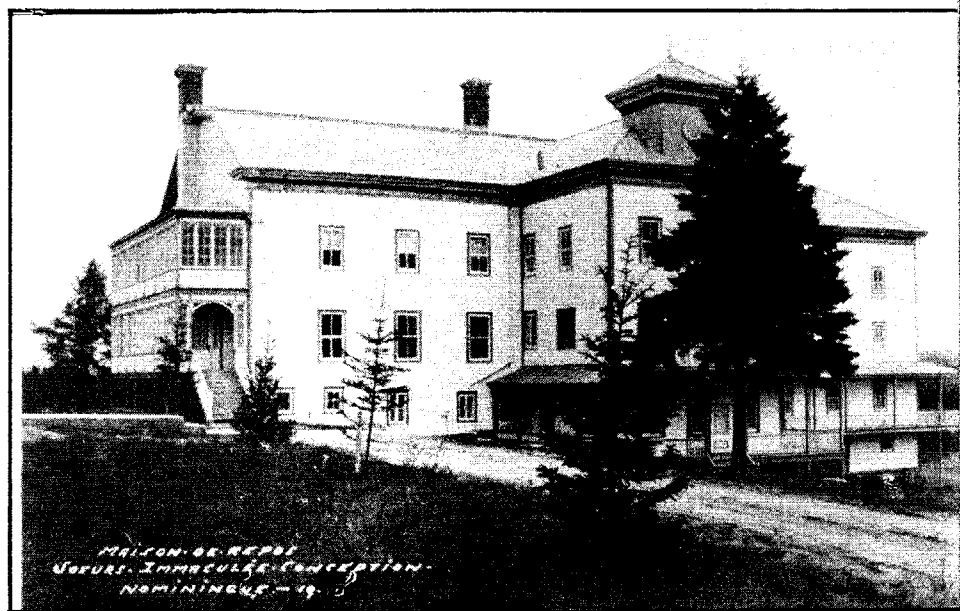
A sœur Marie-de-Sainte-Gertrude-de-Nivelles, ex-supérieure du pensionnat Notre-Dame des Anges, Saint-Laurent, échoit le mandat de poursuivre l'œuvre de Sainte-Croix, à Nominique.

La nouvelle supérieure inscrit, en septembre suivant, vingt-cinq pensionnaires – le nombre en augmentera sous peu – et cent élèves à l'école paroissiale.

*

* *

Décrépite avant l'âge cette dernière école devient, en février 1937, la proie d'un incendie qui, en moins de deux heures, la réduit littéralement en



MAISON DE REPOS - SOEURS DE L'IMMACULEE-CONCEPTION

ÉCOLE DU VILLAGE - 1938 -

cendres. Situé en face, le couvent est sérieusement menacé du même sort : les heures d'anxiété que son personnel a vécu alors lui ont fait multiplier les *Salve, Regina* et autres supplications à la Sainte Vierge. Une fois de plus, le couvent est préservé du danger.

Grâces en soient rendues à la Vierge secourable, " que l'on n'invoque jamais en vain ".

Quant à l'école paroissiale, la Commission scolaire devra bien maintenant, coûte que coûte, entreprendre de la reconstruire. On la verra bientôt renaître, agrandie, exhaussée et *modernisée*. En attendant, au prix de quelques sacrifices, les deux communautés religieuses viennent au secours des élèves sans abri.

Deux classes d'externes sont aménagées chez les Sœurs de l'Immaculée-Conception et les deux autres se tiendront dans la salle d'étude et la salle de récréation des pensionnaires. C'est ainsi que l'on s'entr'aide entre bons voisins. En dépit de l'épreuve, les études à l'externat se poursuivent presque sans interruption. Et les neuf élèves de 6^{ième} année, qui subiront les examens du Bureau de l'Instruction publique en juin prochain, sortiront victorieux de l'épreuve et porteurs du certificat de promotion.

*

* *

Malgré le désarroi causé par l'incendie, la séance publique en préparation, pour la fête de M.

le Curé, n'en est ni modifiée, ni retardée ; elle a lieu le 13 mars en présence d'un nombreux auditoire.

Pour répondre à un vœu du Congrès de la Langue française, tenu récemment à Québec : *populariser la connaissance de l'Histoire du Canada*, la première partie de la séance chante les épisodes de la fin du régime français.

Les garçons de l'école interprètent "*Les derniers Lys de France*" ou "*Lévis brûlant ses drapeaux*" et les jeunes filles, "*La Fille du vieux Porte-drapeau de Carillon*", inspirée du poème de Crémazie.

A titre d'intermède, la chorale chante "*La Maison paternelle*", de Pamphile Lemay, et Mlle Rhéa Lalande récite "*La Vision de Montcalm*" de M. Eugène Achard.(1)

La seconde partie emprunte son thème à la France. Le drame intitulé "*La Fin d'une Étoile*" révèle les merveilles de grâce opérées dans Eve Lavallière, actrice parisienne qui, à l'apogée de la gloire théâtrale, quitte les vanités du siècle pour se livrer à une vie de pénitence, aussi généreuse qu'expiatrice. Eve Lavallière est morte en odeur de sainteté le 10 juillet 1929. La sainteté reste

(1) Rédacteur de "l'École primaire".

donc accessible à tous, même aux sujets longtemps réfractaires à la grâce.

Le chant mimé des benjamins est goûté de l'assistance. Le chœur final, "*Le Clocher natal*", paroles de Blanche Lamontagne-Beauregard, harmonisées par sœur Marie-de-Saint-François-Solano, c. s. c., termine la fête en un brillant crescendo que prolongent les applaudissements de la foule.

Sans réticence, monsieur le Curé fait l'éloge du programme. Tous les items reçoivent l'honneur d'un commentaire spécial. Mise en scène des théories spirituelles rappelées dans ses homélies du dimanche, le drame d'Ève Lavallière semble toutefois lui avoir plu de façon particulière.

Les recettes s'élèvent à soixante dollars, que l'on verse avec satisfaction dans la caisse de la fabrique en vue d'un maître-autel convenable, pour le Seigneur et Roi de la paroisse.

Et les élèves, qui ont bien fait les choses, jouiront d'un congé de vingt-quatre heures, bénévolement accordé par M. Hervé Desjardins, président de la Commission scolaire.

*

* *

Au mois de juillet suivant, Nomingue avait l'honneur de voir monter à l'autel paroissial, pour y célébrer sa première grand'messe, un autre de ses fils, et le couvent un ancien élève, M. René

Lalande, fils de Raoul et petit-fils de M. Anthime, de vénérée mémoire.

Remplissent les fonctions de diacre et de sous-diacre, MM. les abbés Germain Lalande, p. s. s., et Jean Ragot, ce dernier, enfant de la paroisse.

En cette circonstance, M. le curé Noisieux prononce un sermon superbe de doctrine et de tenue littéraire. La grande famille Lalande, y compris la mère du jeune lévite, assiste au complet à l'imposante cérémonie.

*

* *

Dans l'une de ses visites aux religieuses, le jeune abbé leur confie que ses premiers désirs de prêtrise datent de son séjour à leur école. De là, le souvenir, l'attachement pieux qu'il conserve encore pour son ancienne maîtresse de classe : sœur Marie-de-Saint-Philippe-de-Jésus.

*

* *

Trois ans plus tôt, un autre fils de Nominigüe, le R. P. Garcia Adam, o. m. i., célébrait aussi parmi les siens sa première grand'messe. M. l'abbé Aubert Hamelin, professeur au collège Saint-Jean de Québec et cousin du jeune oblat, donna le sermon de circonstance. A cette occasion, nombre de figures connues et aimées reparurent à Nominigüe, entre autres : le R. P. Louis-Médéric Hamelin, c.s.c.,

l'abbé G. Lalande, p. s. s., et trois religieuses, sœurs du nouvel ordonné : sœur Joseph-Calasanz (Marie-Rose) d'Otterburne, Manitoba ; sœur Pierre-d'Alcantara (Marguerite), de Seattle, Washington; sœur Antoinette-du-Rosaire (Carmen), de Jersey City, N.J.

La première appartient à l'Institut des " Petites Missionnaires de Saint-Joseph " ; les deux autres, à la communauté des " Sœurs de la Charité de la Providence ".

Aujourd'hui le R. P. G. Adam est missionnaire à Marieval, diocèse de Régina (Sask.).

*
* *

Encore pour faire écho au deuxième Congrès de la Langue française, le couvent de Nominique donne, à l'occasion de la Sainte-Cécile (1937), un concert dont les morceaux de piano et de chant, de même que les récitations sont empruntés à des auteurs canadiens : le R. P. G. Boileau, o. m. i., MM. Alfred Lamoureux, J. Vézina, P. Duval, André Mathieu, Mme Morin-Labrecque et quelques religieuses de Sainte-Croix.

*
* *

Comme pieux prélude à la fête jubilaire qui approche et surtout en vue d'aider à doter la nouvelle église de l'orgue qui lui manque encore, la chorale du couvent, toujours alerte, organise un

concert sacré et revoit, pour le perfectionner, le riche répertoire de ses diverses hymnes, de ses cantiques d'adoration, de louange et d'amour.

A titre d'intérêt pour l'un ou l'autre lecteur, nous cédon's au désir d'insérer ici le programme exécuté, en l'église Saint-Ignace de Loyola, au soir du 30 janvier 1938.



Première Partie :

HUMBLE ET MODESTE SANCTUAIRE	A. Vignal
VIERGE, REINE DES CIEUX	<i>Paroles :</i> R. Choquette
	<i>Musique :</i> S. M. S.-Frs-S., c.s.c.
O CŒUR D'AMOUR . . .	S. M. S.-Frs-S., c.s.c.
AME DE JÉSUS-CHRIST . . .	S. M. J.
O VIERGE RADIEUSE . . .	S. M. S.-Cécilia, c.s.c.
AVEC JOIE . . .	S. M. S.-Frs-S., c.s.c.
QUE LE SEIGNEUR EST BON ! . . .	Alfred Lamoureux
(<i>Extrait d'Esther</i>)	

SERMON par MONSIEUR S. NOISEUX, curé

Seconde Partie :

CANTATE DOMINO . . .	Beethoven
O MÈRE IMMACULÉE ! . . .	S. M. S.-Frs-S., c.s.c.
MAGNIFICAT . . .	Idem
PRIÈRE DE BOSSUET . . .	S. M. S.-Léonide, c.s.c.
PRIÈRE DU SOIR . . .	H. Colas

BÉNÉDICTION du TRÈS SAINT SACREMENT

COR JESU . . .	S. M. S.-Agnès-du-S.-C., c.s.c.
PANIS ANGELICUS . . .	R. C. Larivière, c.s.v.
O GLORIOSA . . .	O. Ravanello
ECCE FIDELIS . . .	J. Moreau
TANTUM . . .	R. C. Larivière, c.s.v.
DIEU SOIT BÉNI . . .	l'abbé L. Bouhier, p. s. s.



A sa manière, la nature prend une part active à ce concert paroissial. Après une abondante *borderée* de neige tout l'après-midi et une pluie cinglante, entremêlée de grêlons, à la brunante survient, à l'heure du concert, un vent violent qui, soufflant en tempête, réduit l'assistance des deux tiers. Les élèves, aidées des religieuses chantent quand même bel et bien les louanges de Dieu et de la Reine du ciel. S'il peut y avoir regret, c'est que leurs efforts rapportent peu en espèces sonnantes. Faisant de nécessité vertu, songeuses, les plus sages ajoutent au programme : *Froid, neige, pluie, vent et grêle ! Bénissez le Seigneur !*

*

* *

Brisé aux contretemps de la vie, le couvent se remet néanmoins avec grand cœur et sans délai à monter la séance anniversaire de la Saint-Salomon. A la date et à l'heure fixées, M. le Curé est intro-

duit au sein de son heureuse famille qui l'entoure affectueusement.

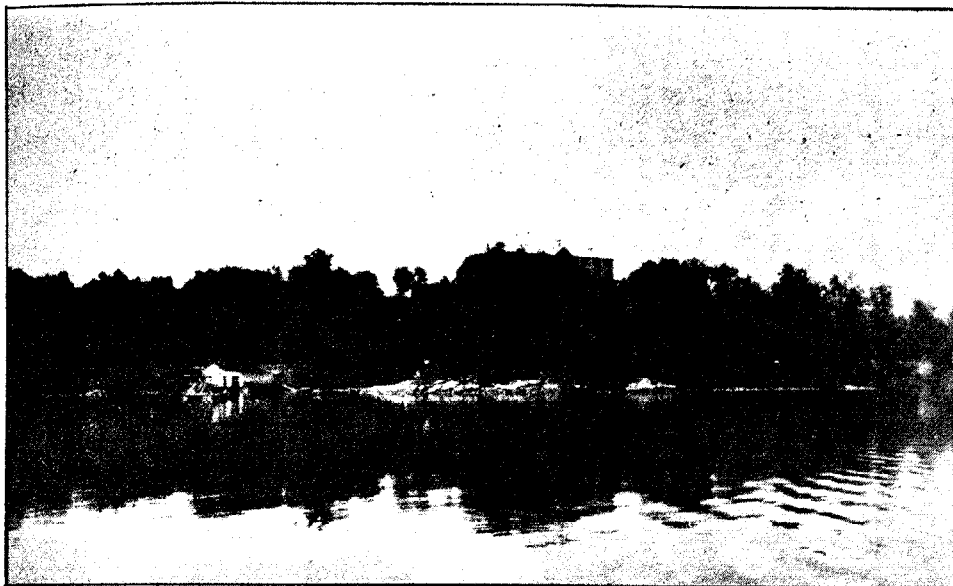
M. J.-Louis Croisetière, élève de 6ème année, présente les vœux reconnaissants des élèves et fait hommage au bon Pasteur de la soirée à laquelle s'associe l'élite paroissiale.

La petite Marthe Péloquin, benjamine de l'école, dit de façon remarquable un gentil compliment de fête et la *callisthénie* des garçonnets mérite des rappels. Mais le clou de la soirée, c'est bien la pièce de fond : "*Miles Christi*", de Mme de Laval.

Dans son mot de la fin, M. le Curé exalte la valeur intrinsèque de ce drame, en dégage l'idée maîtresse : l'emprise de la vertu. Il souligne aimablement aussi la perfection avec laquelle la pièce a été rendue. "*Vous ne trouverez pas mieux ailleurs*," daigne encore ajouter le bon Père, fier de ses enfants.

Se sont distinguées dans l'interprétation de leurs rôles, Mlles : Mariette Juneau-Zénona, Rhéa Lalande-Quintinus, Gertrude Gaudet-Cécilien, Marguerite Brais-Maxime Galère, Marie-Renée Ostiguy-Lucius.

Pour faire remonter les actions de grâces vers l'Auteur de tout bien, le chœur rend avec ensemble l'"*Hymne au Créateur*", paroles de sœur Marie-de-Sainte-Roseline, c. s. c., mises en musique par



POINTE DES RR. PP. JESUITES



VILLA SAINTE-CROIX

sœur Marie de S.-François-Solano, c. s. c. Sur ce chant mélodieux se clôt la fête patronale du digne pasteur de Nominingue.

*

* *

A la demande de nombreux auditeurs et des gardiennes du logis, au soir du 13 mars, la séance est répétée. Cette *répétition* dépose – dans le chapeau qui passe – la jolie somme de \$75.75, joyeusement offerte à M. le Curé pour ses œuvres.

Fêtes, séances et concerts appellent comme pendants obligatoires des moments de détente pour les élèves; en conséquence, jours de congé, parties de sucre avec M. le Curé, excursions, pique-niques ou promenades suivent inmanquablement et *de près* chacune des soirées paroissiales. A leur gracieuse invitation, Mesdames Potvin et Greer, MM. Louis Godard et R. Jetté ont vu tour à tour et plus d'une fois s'ébattre les écoliers et les écolières, sur leurs belles propriétés, près des rives miroitantes du Grand Nominingue.

*

* *

La belle nature et la vie idéalement reposante que Nominingue procure à ses hôtes continue d'y attirer avec les vacances, des touristes de plus en plus nombreux.

L'Université McGill de Montréal y conduit ses colonies d'étudiants, au nombre de quatre-vingts à cent chaque année.

Ces jeunes gens, très distingués, répartis par groupes de quinze, sous la garde de surveillants, se livrent à des exercices de natation et à différents sports. Une belle et sage discipline est respectueusement observée dans leur domaine dont l'entrée — ou la visite — est interdite au *beau sexe*. Accompagnés de guides de notre foi, les étudiants catholiques assistent à la messe, le dimanche, soit à l'église paroissiale, soit encore à la chapelle des Sœurs de l'Immaculée-Conception. Si le renseignement est exact, l'Université McGill recevrait une *petite indemnité quotidienne de cinq dollars par tête*, en échange du bien-être qu'elle assure à sa colonie de vacances.

De même les Frères de la Charité amènent leurs élèves à Nominigue, pendant la belle saison. L'éducation sportive est aussi en honneur parmi ces jeunes et intéressants touristes.

Les domaines et maisons d'été que possèdent encore les Pères Jésuites, les Pères de Sainte-Croix et les Clercs de Saint-Viateur maintiennent également, dans la localité, un grand nombre de religieux dont la présence suffit à éloigner les mécréants et, par là même, à sauvegarder la population d'un voisinage indésirable comme de toute pernicieuse doctrine.

CHAPITRE TREIZIEME

L'école Ménagère Régionale

Ses activités - Ses espérances

“ Aucune grande chose n'eut de grands commencements. C'est une loi que l'on peut à bon droit appeler divine, puisqu'elle est en vigueur dans toute la nature et qu'on ne lui trouva jamais aucune exception. ”

J. de Maistre.

Ce dernier chapitre de l'histoire de Nominique et de son couvent sera, tel qu'annoncé, consacré à l'École ménagère régionale.

Il semble opportun, pour le bénéfice du lecteur – que ce sujet pourrait intéresser – de donner ici quelques détails sur le but et les avantages de ce genre d'écoles. Nous les extrayons des “ Règlements du Comité catholique ”, dernière édition.

*

* *

Les écoles ménagères régionales constituent des maisons de formation ménagère spécialisée.

Elles ont pour but de préparer une élite :

- a) pour l'enseignement de l'économie domestique dans les écoles primaires ;

- b) pour la diffusion des arts ménagers par les cours post-scolaires ;
- c) et, en tout premier lieu, pour l'organisation aussi parfaite que possible de la vie morale et matérielle au foyer.

Plus que toute autre maison d'éducation, l'école ménagère régionale tend essentiellement à préparer les jeunes filles à la vie normale qui les attend : la vie *réelle* avec ses problèmes, ses charges, ses difficultés.

L'atmosphère des écoles ménagères favorise les initiatives personnelles, cultive le sens des responsabilités, entraîne les jeunes filles à agir par elles-mêmes, sous une orientation constante, mais discrète.

Les écoles ménagères régionales comprennent *maintenant* trois cours :

- a) le cours régulier,
- b) le cours familial, récemment ouvert,
- c) les cours de vacances.

Les règlements du cours *régulier* exigent une preuve de culture assez poussée : le certificat de 9e, ou son équivalent. Ceci afin d'assurer la préparation d'une élite dans le domaine vital de la formation domestique.

Au cours *régulier*, l'enseignement théorique ne doit pas prendre plus du tiers de l'ordo des

classes. Tout l'effort doit tendre à discipliner les mains, à développer les aptitudes féminines pour les diverses besognes du ménage et à cultiver les vertus nécessaires à une bonne maîtresse de maison, consciente de ses responsabilités d'épouse, de mère et de reine du foyer.

L'initiative des élèves s'exerce largement dans des locaux organisés de façon à donner l'allure d'un véritable logis dont l'entretien leur incombe. Placées en face des difficultés, elles apprennent à les vaincre et à se débrouiller elles-mêmes.

Afin de permettre aux élèves de s'entraîner à la méthodologie de l'enseignement domestique, l'école ménagère régionale a son école d'application, c'est-à-dire des classes où se donnent des cours théoriques et pratiques d'enseignement ménager.

La dernière année du cours régulier donne droit à un Diplôme de " Compétence domestique " accordé par le Surintendant de l'Instruction publique, d'après les résultats des examens subis selon les règlements en vigueur.

*

* *

Le souci d'étendre à un plus grand nombre de jeunes filles les services précieux qu'offrent l'équipement et le personnel spécialisés des écoles ménagères régionales, a poussé la Direction de l'Enseignement ménager à établir un cours *familial*, ou-

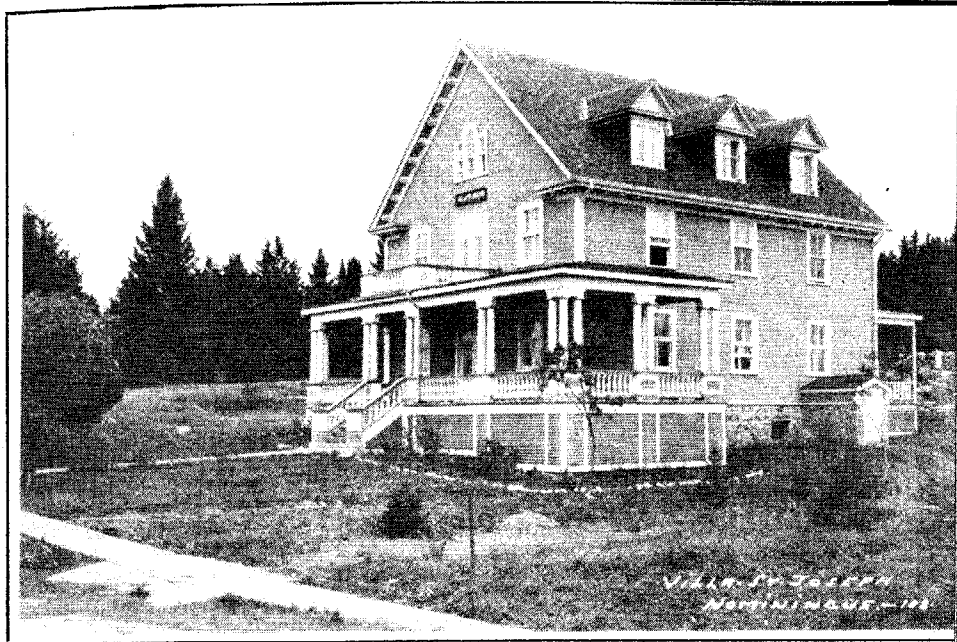
vert largement à toutes les jeunes filles de bon vouloir, soucieuses d'acquérir un entraînement domestique particulier. De cette façon, sans négliger leur but premier, les écoles ménagères régionales offrent à la masse les avantages d'une organisation mise sur pied à coups de sacrifices et de dépenses considérables.

A ce cours *familial* sont admises les jeunes filles, porteuses d'un certificat de 6e année (7e aujourd'hui). Pour certains cas particuliers, cette condition ne sera pas exigée, mais alors il faudra que la candidate ait au moins quinze ans révolus et qu'elle fasse preuve de remarquables aptitudes domestiques.

Plus que la culture scolaire, en effet, les aptitudes naturelles, l'amour du travail, le sens du devoir, constituent l'essentiel des qualités requises pour bénéficier d'une formation préparant directement aux vertus et aux tâches de la vie familiale.

Ce cours *familial* ne donne évidemment aucun droit à l'enseignement ménager, soit dans les écoles, soit au service du Gouvernement ; il prépare essentiellement et uniquement à la vie du foyer.

A ce cours, les travaux pratiques occupent les quatre-cinquièmes de l'horaire. Les manuels, les cours purement théoriques sont réduits au minimum. On cherche, par tous les moyens, à créer



VILLA SAINT-JOSEPH
ROCAILLE À VILLA SAINT-JOSEPH

une atmosphère de travail, de bonne humeur, d'enthousiasme.

Le programme, très souple, s'applique à donner le culte de la chose ordinaire faite à la perfection ; le sens de la beauté, de l'ordre, de la propreté obtenus, non à coups de dépenses et d'achats onéreux, mais à force d'ingéniosité, d'habileté manuelle, de ferveur d'âme, toutes choses qui s'obtiennent sans le recours aux manuels. La lecture, le chant, les arts décoratifs à la portée de tous, la comptabilité familiale, etc., sont aussi en honneur et contribuent fortement à créer l'atmosphère voulue. On exalte résolument la vie simple, embellie par les vertus et les talents domestiques développés par l'école ménagère. Des leçons pratiques de formation religieuse, d'initiation élémentaire à la psychologie et à la pédagogie familiales, complètent les exercices et travaux divers préparant à toutes les responsabilités des futures épouses et mères de famille.

Les élèves du "*cours familial*" sont la portion de choix de la famille ménagère.

*
* *

L'objectif des "*cours de vacances*" est d'aider les institutrices en fonction à donner l'enseignement ménager dans les écoles primaires rurales, en vue de :

- a) Propager les saines idées d'hygiène, d'économie domestique, d'alimentation rationnelle et économique ;
- b) Assurer aux enfants une éducation en rapport avec leur destinée naturelle, leur position sociale.

Ces cours de vacances ne portent pas sur l'enseignement du programme en général, mais sur des sujets précis :

- I. – Hygiène du foyer ; soins d'entretien.
- II. – Alimentation et cuisine.
- III. – Travaux manuels : coupe, couture, confection et entretien des vêtements.
- IV. – Horticulture.

*

* *

Jetons maintenant un regard rétrospectif sur la vie de l'École ménagère régionale de Nominigüe, depuis sa fondation.

Née en octobre 1930, elle recevait, dès novembre suivant, la paternelle visite de Sa Grandeur Monseigneur Limoges.

L'École saisit la circonstance pour offrir de vive voix à Monseigneur l'évêque de Mont-Laurier ses plus sincères remerciements. Elle n'a garde d'oublier que c'est à la puissante intervention du prélat diocésain qu'elle est redevable de son titre et des honneurs qui lui en reviennent.

Monseigneur félicite, encourage, bénit, et le personnel de l'école se livre à sa tâche avec une ardeur, une joie renouvelées.

En février 1931, M. l'abbé Ulric Couture, inspecteur des Écoles ménagères régionales, fait subir des examens oraux et écrits aux élèves des cours supérieur et complémentaire, sur le programme d'études de leurs années respectives, y compris la science ménagère. Inspecteur averti, M. Couture conseille, guide, encourage. Ses visites se renouvelleront chaque année. Puis, devenue centre d'attraction et d'intérêt, l'École ménagère régionale a l'honneur de recevoir, en cette première année de son existence et surtout lors de l'exposition des travaux des élèves (juin 1931), nombre de visiteurs de marque, entre autres : MM. les curés et abbés des paroisses du Nord, M. l'abbé R. Mercure, principal de l'École normale de Mont-Laurier, M. Rodolphe Maltais, inspecteur régional des écoles, accompagné de M. Joseph Bédard, inspecteur du district.

Mère Marie-de-Sainte-Clotilde, supérieure provinciale et mère Marie-de-Sainte-Julienne, secrétaire générale, visitent aussi l'exposition. La première revoit son ancien couvent en voie de progrès ; sa compagne jouit des beautés d'un site tout nouveau pour elle.



En juillet, s'ouvrent les premiers "*cours de vacances*" sous les auspices de "*Mater admirabilis*". Quinze religieuses et deux institutrices laïques, Mlles L. Lanthier et Y. Thibault, les suivent avec entrain et satisfaction. (1)

PROFESSEURS et MATIÈRES
SONT AINSI RÉPARTIES :

Sœur Marie de Saint-Tharsicius, supérieure :
Filage et tissage.

Sœur Marie-des-Chérubins :
Religion et sciences :
Anatomie, physique, chimie.

Sœur Marie-de-Sainte-Hermine :
Pédagogie familiale et botanique.

Sœur Marie-de-Sainte-Julia :
Coupe et confection des vêtements –
Régime alimentaire.

Sœur Marie-de-Sainte-Jeanne-de-Chantal :
Art culinaire – Hygiène du foyer.

Sœur Marie-de-Sainte-Agnès-d'Assise :
Art culinaire – Médecine domestique.

(1) De 1931 à 1938 inclusivement l'École ménagère régionale de Nominigüe a octroyé dix-huit certificats et trente-neuf diplômes supérieurs, la plupart avec la note "grande distinction".

Les années suivantes de nouveaux professeurs suppléeront au besoin les précédents ou leur seront adjoints à mesure que les inscriptions se feront plus nombreuses aux "cours de vacances".

*

* *

En voyage dans le Nord avec des confrères, M. l'abbé Couture salue et bénit les nouveaux cours d'étudiantes et les gratifie d'une conférence sur la science domestique, dont il relève le mérite et la dignité. Rappelons ici quelques-unes de ses bonnes paroles :

"Ce n'est pas seulement ce qui brille, dit-il, qui a de la valeur. Non ! et pour faire œuvre durable, il incombe aux professeurs de mettre plus de sérieux dans le cœur de l'enfant. Il faut lui apprendre à souffrir, à tremper son caractère par la pratique des vertus chrétiennes solides. Oh ! si l'on pouvait souffrir un peu plus, un peu mieux ! Il n'est rien comme la souffrance pour ouvrir les yeux et rendre sage ; il faut avoir l'âme *apostolique* et *religieuse* pour accomplir son devoir, tout obscur qu'il peut être.

" La Sainte Vierge, des saintes authentiques, nos bonnes mamans, n'ont jamais eu honte de leur tâche de ménagères. Gardons les traditions de nos aïeux. Rendons-nous compte de la situation présente et faisons-la comprendre aux jeunes filles ; formons-les bien en vue de leur avenir. "

*

* *

Quelques jours plus tard, M. Amplement, agronome, parle en maître du sujet qui lui revient : l'importance de l'agriculture pour la prospérité du pays. Et M. Damien Desjardins, aviculteur, entretient les étudiantes des oiseaux de la basse-cour et du merveilleux parti que sait en tirer la bonne ménagère. A son tour, le R. Frère Crète, c. s. v., présente ses amis les plus tendres, *les oiseaux du ciel*. Il complète son enseignement intuitif par d'intéressants détails sur certains oiseaux de notre beau pays.

La clôture de ces premiers "cours de vacances", dont les leçons pratiques sont précédées d'un entretien sur la matière à traiter, se fait dans l'intimité. Puis, sœur Marie-de-Sainte-Hermine trace d'une main expérimentée un magnifique programme pour la formation des élèves du cours ménager.

Chaque étudiante comprend que la femme chrétienne, la bonne ménagère est et restera toujours la grande dispensatrice du bonheur au foyer domestique. Elle réalise aussi la noblesse de la tâche de maîtresse de maison et constate que le devoir qui lui incombe recèle, en compensation, des charmes discrets, générateurs de paix profonde, de joie saine et pieuse ; car, faire son devoir, c'est aimer et servir Dieu, comme il veut être aimé et servi : *le vrai bonheur est là*.

La-dessus, on se sépare. Nombre de religieuses filent vers Mont-Laurier, où elles suivront les exercices de la retraite que va prêcher le R. P. Albert Blais, c. s. c.

De la sphère prosaïque de la cuisine, du ménage, de la buanderie . . ., les âmes devront, entraînées par le prédicateur, tenter de s'élever vers les sommets de l'amour divin, par le détachement des choses terrestres, l'abandon total de leur vie au service du souverain Maître.

*

* *

Aux vacances de l'hiver, les professeurs de l'École ménagère bénéficient des cours de dessin qui leur sont aimablement donnés par sœur Marie-des-Victoires, selon le "*Manuel de Dessin d'Observation*" dont elle est l'auteur.

A l'affût des sources de renseignement et de perfectionnement, la Directrice générale des Études, mère Marie-de-Sainte-Flore-d'Auvergne, profite de toutes les occasions propres à donner aux mêmes professeurs toute la compétence désirable. C'est ainsi qu'elle fera suivre aux unes le cours de tissage à l'Institut des Arts domestiques, à Québec ; qu'elle déléguera des représentantes de l'École aux congrès des Écoles ménagères, tenus à Montréal et à Québec, de même qu'au congrès des Dames Fermières, à Mont-Laurier.

Intéressée au succès de l'École de Nominique, la dévouée Mère s'imposera plus d'un voyage dans le Nord, soit pour y présider les examens des cours de vacances, soit pour répartir sur les années du cours les matières à étudier, soit encore pour monter le laboratoire, selon les exigences du programme spécial aux Écoles ménagères.

Pour tant de précieux services, le couvent de Nominique assure la dévouée Mère de sa constante gratitude.

Sœur Marie-de-Sainte-Jeanne-de-Chantal, examinatrice de l'enseignement ménager, secondera bientôt la Directrice générale et fera aussi bénéficier Nominique de son savoir-faire, de son intelligente activité.

*

* *

Les premiers diplômes supérieurs, octroyés par l'École ménagère régionale, datent de 1933. Sept candidates reçoivent alors ce parchemin au nombre desquelles il convient de nommer la supérieure, sœur Marie-de-Saint-Tharsicius, adroite, ingénieuse, et qui s'y entend dans toutes les activités du domaine ménager.

Onze candidates terminent leur second stage et sont vivement invitées à parfaire leurs études ménagères, l'an prochain. Toutes promettent de revenir. La collation des diplômes donne lieu à une fête intime.



MUSÉE EN ESPÉRANCE

TISSAGE - COUTURE - BRODERIE
A L'EXPOSITION

M. le Curé veut bien, chaque année, présider et bénir l'ouverture des cours de vacances. Vu les conditions actuelles de la vie, il ne manque point de souligner l'opportunité, la pressante nécessité de la formation domestique et toujours avec une justesse d'expression remarquable, dont il garde le secret.

*

* *

En septembre 1932, les grandes élèves sont assez nombreuses pour justifier la tenue d'une classe séparée pour la 7^e année.

L'exposition, qui a lieu au cours du mois suivant, étonne plus d'un visiteur, peu au courant de l'œuvre importante réalisée par l'École ménagère. Mieux que par des vues cinématographiques, tout le programme suivi est illustré d'une façon tangible. Ainsi, entre le canevas lettré ou chiffré des petites jusqu'aux robes élégantes ou simples, taillées et confectionnées par les finissantes, se déploie toute une série d'ouvrages à l'aiguille : articles de lingerie, unis et brodés, ou garnis de dentelles à la main ; raccommodage, pièce invisible, reprise artistique sur divers tissus ; remmaillage et ravaudage ; enfin, tous les secrets de l'aiguille, de même que des applications du tricot : crochet, navette et fuseau, sont livrés à l'admiration des visiteurs.

Joliment disposés sur une table, les produits de l'art culinaire, nombreux, variés, substantiels, délicats ou économiques, se recommandent également à l'attention générale. La section des arts domestiques n'est pas moins intéressante à examiner : elle exhibe deux métiers avec pièces en cours de fabrication ; des articles produits à l'atelier au cours de l'année : foulards, bérêts, sacs à ouvrage, serviettes - le tout tissé, taillé et cousu surplace ; puis, des bas, des gants, des mitaines, des chandails et même des coussins.

Bientôt des onze métiers de l'atelier de tissage sortiront des couvertures de laine de toutes dimensions, des serviettes aux extrémités barrées, de rose, de vert ou de bleu pâle, au goût des ouvrières ; des étoffes légères pour robes ou complets de jeunes filles ; des tissus plus serrés pour habits d'hommes ; des couvertures d'automobiles, de chaises de camp, etc., etc., jusqu'à des hamacs.

De retour au foyer, quelques élèves s'emploient à confectionner des habits, des tentures, des articles de lingerie, voire même à remplir des commandes qui leur viennent d'amis ou d'amateurs.

Douée d'une habileté peu commune, Mlle Antoinette Ragot confectionnera même sous la direction de son professeur, sœur Marie-de-Saint-Elphège-de-Cantorbéry, un tissu riche et soyeux - y compris la soutache ornementale - que l'on transformera en habits sacerdotaux, et que

l'École offrira en hommage de reconnaissance au bon curé de Nominique, son généreux protecteur.

*

* *

A la longue liste des articles fabriqués à l'École de Nominique jusqu'à date et qu'on a pu admirer dans les expositions annuelles, il est convenable de signaler l'un des plus beaux, celui qui a exigé le plus long travail : un rideau de scène pour la salle académique du pensionnat Notre-Dame-des-Anges, (Saint-Laurent) : ouvrage considérable d'environ quatre-vingts verges de longueur avec motifs d'ornements au navajo, d'exécution délicate et très difficile. Ce magnifique travail a été accompli par Mlles J. et A. Ragot, selon les inspirations et les directives de sœur Marie-des-Victoires, qui a transporté pour quelque temps ses pénates à Nominique afin d'en surveiller la réalisation, telle qu'entrevue par son goût sûr et délicat et son œil créateur d'artiste.

Comme on peut le constater, la jeune fille du modeste couvent de Nominique n'a pas à chercher ailleurs une culture complète de ses aptitudes et de ses talents. Sans sortir de son milieu, elle rencontre l'aliment nécessaire à son intelligence qui s'enrichit des connaissances les plus utiles, les plus variées. Grâce à la science ménagère, elle s'initie à tous les secrets de son futur rôle de maîtresse de maison, rôle assigné d'avance au plus grand nombre

des jeunes filles qui fréquentent l'École ménagère.

Science et tenue du ménage, art culinaire, tricot, travaux à l'aiguille, coupe, confection et entretien des vêtements s'accompagnent encore de notions pratiques sur l'élevage des oiseaux de basse-cour et des abeilles, sur l'horticulture, voire même la culture, le brayage et le tissage du lin, récolté dans le jardin scolaire.

Ces divers enseignements sont confiés à des religieuses munies de toutes les qualifications requises par leurs fonctions. D'un regard intelligent, chacune d'elles suit la marche progressive de la science ménagère à programme de *constante extension*, au point sinon d'englober du moins de se teinter fortement des connaissances nouvelles, qui se font jour à notre époque de découvertes et de vulgarisations.

*

*

*

Les propriétés médicinales, industrielles ou tinctoriales des plantes de la région sont aussi révélées aux élèves et mises à contribution dans des cours d'économie domestique, d'hygiène ou de médecine pratique.

Si, un jour ou l'autre, le lecteur visite le *musée* en germe de l'École, il s'intéressera, sans doute, aux multiples collections déjà formées à même la localité : oiseaux de divers plumages, principales

essences forestières, multiples graines de semences pour jardin potager, grande culture ou parterre ; céréales, légumes, fleurs ; ingrédients utiles au blanchissage et au détachage des divers tissus.

Le cabinet de sciences (laboratoire) appellera aussi son attention sur nombre de sirops, liniments, teintures, préparés par les élèves, bien embouteillés, étiquetés avec indication de provenance et d'usage. Un examen dans les classes de IXe et de Xe, séparées lors de la modification du programme en 1935, lui permettra encore de constater que les étudiantes savent, selon le programme, causer pertinemment d'anatomie, de physiologie, de physique et de chimie, puis encore de pédagogie familiale et de médecine domestique.

*

* *

Dans une visite à l'École Ménagère, en juin 1931, Monseigneur de Mont-Laurier daigna s'enquérir du contenu et de l'utilité des " 67 " petites bouteilles mises à l'exposition. Vivement intéressée, Sa Grandeur souligna l'avantage inappréciable, pour les jeunes filles, de connaître et de savoir utiliser les plantes qu'elles foulent aux pieds, chaque jour, et de faire ainsi bénéficier leurs familles de si précieuses expériences.

*

* *

Dès 1933, lors de la visite conjointe de l'honorable Cyrille Delâge, surintendant de l'Instruction

publique, et de Son Excellence Mgr Limoges, les élèves, dans un langage simple et précis ont su intéresser leurs distingués visiteurs aux multiples aspects du Cours ménager.

En témoignage de satisfaction, et en réponse à l'adresse que lui présenta Mlle Annonciata Lalande, M. le Surintendant promit une médaille et plusieurs prix pour la fin de l'année. Émanées de la première autorité scolaire, ces récompenses ont été l'objet de longues convoitises et l'occasion révélatrice de talents jusque-là inconnus.

De retour, à Québec, l'honorable M. Delâge écrivait à la Supérieure en ces termes :

Madame la Supérieure,

Permettez-moi de vous dire que je suis revenu absolument satisfait de ma visite dans votre région et particulièrement de l'accueil qui m'était réservé à votre École ménagère régionale, par vos religieuses et par vos élèves.

Je partage, avec Monseigneur de Mont-Laurier, les sentiments les plus sincères d'admiration pour votre dévouement à l'oeuvre de l'éducation féminine, et je suis assuré que votre institution remplira le but pour lequel elle a été fondée.

En plus du congé accordé à vos élèves, je suis heureux de mettre à votre disposition six volumes de récompense que vous pourrez attribuer au mérite.

En attendant le rapport que je vous ai demandé, j'ai fait part de mes impressions au Directeur de l'Enseignement ménager de mon Département.

Veuillez agréer, Madame la Supérieure, l'expression de mes sentiments dévoués.

Votre obéissant serviteur,

Cyrille Delâge,

Surintendant.

Au cours d'une visite qu'il fait à Nominique, vers le même temps, M. le docteur Cartier, de l'Annonciation, se dit également émerveillé de ce qu'il voit, de ce qu'il entend. Il complimente sans restriction ; puis, quelques jours plus tard, il adresse à la supérieure une lettre élogieuse sur le beau, l'utile travail qui s'accomplit à l'École ménagère.

Et M. Alphonse Désilets, directeur provincial de l'enseignement ménager, écrivait plus tard à la supérieure de l'École, pour donner suite à leur récent entretien sur les plantes de la région :

"La création d'un jardin de plantes médicinales et tinctoriales pour vos élèves et vos religieuses est une idée bien pratique. Si nous pouvons vous aider à en faire un succès, nous serons très heureux. Il n'y a pas d'ouvrage canadien qui puisse vous guider parfaitement et ce serait une excellente chose, si vous pouviez vous servir d'abord des connaissances populaires, en fait d'espèces végétales, dans leur culture et de leur utilisation dans l'industrie des teintures et de la médecine domestique.

"Peut-être pourriez-vous rédiger vous-même un cours théorique et pratique sur ce sujet. Après quelques années d'expérience, il vous serait facile de rédiger un texte définitif et nous pourrions répandre votre livre dans toutes les Écoles ménagères de la Province."

Ce manuel ira sous presse quelque *bon matin*.

*

* *

Pour le bon fonctionnement de l'École ménagère, l'espace a fait défaut au cours des premières années de son existence : le local n'était guère

attrayant pour la jeune fille en apprentissage des travaux domestiques. Aussi, l'administration de la maison profita-t-elle de toutes les circonstances pour obtenir du secours, des crédits. C'est ainsi qu'elle invita monsieur Pierre Lortie, député de Labelle, à visiter l'Institution afin d'assurer un puissant appui à sa requête auprès de la Législature. Pour des raisons incontrôlables, sans doute, M. Lortie ne vint pas à Nominigüe, mais sa bienveillante réponse assurait l'œuvre de sa haute protection.

L'aide, attendue de ce côté, tarda bien un peu à venir. . . On garda quand même l'espoir que la Providence, par des moyens connus d'elle seule, répondrait, l'heure venue, aux suppliques de ses enfants dans le besoin. Cette heure va bientôt sonner.

Par suite de sa reconstruction à côté de la nouvelle église, le presbytère paroissial (1) devient vacant. Le conseil général autorise l'Économe à acquérir cet immeuble, en vue d'accommoder l'École ménagère. Mère Marie-de-Sainte-Jeanne achète aussi, vers le même temps (juin 1934), un terrain libre, près du couvent, pour l'utiliser en jardins scolaires, selon les exigences de l'École

(1) Primitivement, résidence des Chanoinesses des Cinq-Plaies, puis des Sœurs de l'Immaculée-Conception, logées maintenant à l'ancien monastère des Chanoines Réguliers.

régionale. Chaque classe des cours supérieurs y possède le sien qu'elle entretient et cultive avec intelligence et fierté. Précédemment, la Communauté avait aussi acquis des Sœurs de l'Immaculée-Conception un lopin de terre, afin d'y situer le hangar et autres dépendances, trop rapprochées du couvent.

Depuis lors, la résidence des Sœurs ne compte à l'usage des pensionnaires qu'une salle d'étude, une salle de récréation et un dortoir. Il va sans dire que, pour les pieux exercices, la chapelle réunit le personnel entier, religieuses et élèves.

Les leçons d'art culinaire utilisent la cuisine et le réfectoire, aménagés à cette fin. L'équipement y est très convenable : rien ou à peu près n'y manque.

A l'heure des cours, un silence fait d'aisance et de sérieux règne bellement parmi les jeunes ménagères en tabliers blancs et rayonnantes d'activité. Chacune concourt à la préparation du dîner ou du souper, que la famille entière dégustera en louant l'habileté des unes, la célérité des autres, l'arome des mets préférés, le goût délicat des desserts, la belle ordonnance qui a présidé à la composition du menu, que l'on varie suivant les données hygiéniques d'un régime alimentaire à la fois économique et substantiel.

*

* *

L'ancien presbytère, devenu la Villa Saint-Joseph, a subi les transformations nécessitées par sa nouvelle destination. Outre quatre salles de classe correspondant aux quatre années du cours ménager – 7^e, 8^e, 9^e et 10^e – il compte une salle de musique, un cabinet de sciences utilisé aussi comme laboratoire, à trois sections : physique, chimie générale, chimie appliquée à l'alimentation, à la médecine domestique et aux teintures ; puis un musée scolaire, déjà mentionné, endroit prisé des connaisseurs ; enfin, sous les combles, l'atelier de tissage avec ses onze métiers et leurs accessoires : ourdissoir, dévidoir, bobineuse et canettes. C'est là que revit le travail diligent des pionnières canadiennes.

Sur ce dernier étage se trouvent encore quelques chambres où des pensionnaires, institutrices ou autres, trouvent un repos salubre, pendant la saison des vacances.

A l'arrière de la Villa s'allonge un jardin de plantes médicinales et, tout autour, croissent et fleurissent des plantes d'agrément de toutes variétés. Au centre du jardin, le saint patron de la résidence domine une rocaille, rêvée et exécutée par les religieuses, d'où émergent à travers les cailloux des centaines de fleurs aux teintes chaudes et nuancées.

Le 30 mai 1937, la procession de la Fête-Dieu choisit la Villa Saint-Joseph pour y ériger son reposoir.

*

* *

En plus de la haute protection dont l'a honorée dès sa naissance et que lui continue Son Excellence Mgr Limoges, l'École ménagère régionale s'est encore acquis la bienveillante sympathie de tout le clergé du Nord, à la suite de M. le curé Noisieux, puissant ami de l'éducation et de tout progrès.

Des personnalités de Québec, de Montréal et de la région facilitent son œuvre par leurs bons témoignages à son adresse ou leurs réconfortantes visites, lors des expositions des travaux scolaires. A Nominique, l'École se flatte de ne compter que des amis sincères et dévoués à la cause.

*

* *

Les cours de vacances qui contribuent à la rendre populaire ont connu des conférenciers de choix. Tour à tour les cordes religieuses, nationales, utilitaires, scientifiques, économiques et ménagères ont agréablement vibré au bénéfice des étudiantes religieuses et laïques, devenues autant de multiplicateurs qui s'en vont distribuant la *bonne semence* parmi la jeunesse confiée à leurs soins.

D'autres voix autorisées se sont aussi fait entendre dans les cours réguliers de l'année. Ainsi, les RR. PP. A. Dugré et F. Laurendeau, s. j., ont indiqué aux jeunes filles la voie à suivre dans la recherche de leur vocation et les moyens d'y être fidèles. L'honorable Albini Paquette, secrétaire provincial, a bien voulu raconter, au profit d'un auditoire enthousiaste, les péripéties de son récent voyage à Londres, en qualité de représentant du Québec, au couronnement de Leurs Majestés Georges VI et Elizabeth (12 mai 1937). M l'abbé Eugène Gareau, visiteur des Écoles à Montréal, a traité de façon superbe le sujet formateur par excellence : la *lecture expliquée*. Et M. l'abbé Hector Deslauriers, curé de Lac-Mercier, a savamment illustré le rôle social de la jeune fille.

Madame Bienjonetti, directrice de l'École des Arts domestiques, à Québec, a ouvert de nouveaux horizons sur " l'Art paysan dans l'habitation ". Mlles Éveline et Estelle Leblanc, conférencières d'Ottawa, la première au ministère de l'Agriculture, la seconde, au ministère des Pêcheries, ont plus d'une fois mis leur remarquable expérience au service des élèves du cours ménager et des directrices de l'Enseignement domestique, réunies aux cours de vacances. Conférences, démonstrations, vues cinématographiques ont tenu leur auditoire en haleine trois jours durant (mai 1938), partagés



VIVE LE BRAYAGE!

entre la théorie et la pratique concernant l'hygiène et la valeur de l'alimentation.

Mentionnons encore Madame Hormisdas Lefebvre et son incomparable leçon *pratique* sur le *brayage du lin*, durant quatre heures d'affilée. Tout le monde en était fourbu, sauf la vaillante animatrice.

*
* *

Dans une conférence aux Cercles des Dames Fermières, Mlle Desjardins, du gouvernement de Québec, a dévoilé à son tour des *secrets professionnels* sur l'art du tissage. La salle paroissiale n'étant pas chauffée, la réunion eut lieu à l'atelier de la Villa Saint-Joseph, où, à titre d'invitées, les ménagères en herbe ont été les premières bénéficiaires du service qu'elles croyaient rendre.

Dans la suite, l'École ménagère s'intéressera encore davantage aux mouvements de ces Dames et déléguera des représentantes à leur Fédération.

Il va sans dire que les Dames Fermières des environs : Mont-Laurier, Labelle, Val-Barrette et Ferme-Neuve, sont des visiteuses attitrées de l'École ménagère qui les considère comme des sœurs aînées, de sincères amies, propagandistes de son œuvre dans la région.

Au cercle de Val-Barrette, Mlle Jacqueline Paquin, diplômée de l'École ménagère de Nominique recueillera, pour son intelligente initiative,

des éloges publics de la part de Monsieur Gauthier, chef du service de l'Enseignement domestique.

Ce même Monsieur Gauthier, ainsi que Monsieur Parenteau, inspecteur agronome, ont à plusieurs reprises, favorisé l'École de Nominigüe de leurs judicieux conseils toujours appréciés.

De près ou de loin, les directives de ces deux conférenciers se rattachent à la *science ménagère*, à sa haute valeur éducative, à son indispensable nécessité, à ses multiples avantages pour la femme, quel que soit le rang de celle-ci dans la société.

Là-dessus, Monsieur Gauthier confie à son auditoire que son épouse, autrefois conférencière, *excelle* encore plus en *pratique* qu'en *théorie* . . . et que sa jeune fille, de santé débile, refuse d'abandonner ses études, ce qu'il approuve. "J'aime mieux, ajoute-t-il, la voir descendre dans sa tombe que *vivre la tête et le cœur vides*" : double et discrète leçon à retenir . . .



Nommons encore M. Albini Noël, agronome régional, présentant à l'École de Nominigüe trois bons amis de l'éducation : le R. P. Louis-Marie, botaniste à la Trappe d'Oka, M. François Boudreau, instructeur avicole du même endroit, et M. l'abbé C. Arpin, curé à l'Annonciation. Les trois visiteurs discutent savamment le programme des études,

s'intéressent au musée, à l'atelier de tissage ; puis causent entomologie, ornithologie et botanique, au bénéfice des étudiantes en admiration devant les attraits des sciences naturelles. . . dont elles envient secrètement la clef aux trois érudits qui les émerveillent.

On ne saurait omettre de mentionner les précieuses visites du R. Frère Adrien, c. s. c., directeur général des Cercles de Jeunes Naturalistes, dont quatre cercles particulièrement actifs à l'École ménagère. Lors de son dernier passage à Nominque - juin 1937 - ce religieux, aussi docte que distingué, intéressa tout le personnel scolaire par des projections lumineuses et des causeries illustrées, vivantes, sur les oiseaux nocturnes, notamment les hiboux et les chouettes.

Au nombre des visiteurs de marque, qui ont honoré de leur présence la dernière exposition, figurent M. l'abbé Albert Tessier, directeur des Écoles ménagères, et M. Olivier, son collègue et compagnon de voyage.

Dès leur arrivée, vers quatre heures du soir, ces messieurs déballent et exhibent des spécimens recueillis au cours de leurs randonnées d'inspection; crochetage, tricot, couture, étain repoussé, etc., etc., véritable exposition ambulante propre à fournir des indications nouvelles, à créer des initiatives, à stimuler les bonnes volontés.

Et M. l'abbé, visitant l'exposition de dire : " Pas n'est besoin d'autre examen de l'École pour juger du dévouement des professeurs, de l'habileté des élèves. "

Après ces compliments, M. Tessier sollicite, pour sa collection, un châle tissé, un chemin de table au navajo, une garniture de skis pour jeune fille.

Les propriétaires, confectionneuses de ces articles, ont peut-être murmuré avec un brin d'orgueil : " *En nous choisissant, vous nous faites, Monsieur l'abbé, beaucoup d'honneur. . .* " Personne ne les a entendues. . . C'était tout de même un nouveau compliment à leur adresse personnelle et non le moindre.

L'exposition annuelle démontre d'ailleurs aux intéressés, et ils sont nombreux, que les élèves s'adonnent avec entrain et succès à la pratique de tout ce qui peut constituer la parfaite ménagère.

*

* *

Les retraites fermées pour dames et demoiselles qui se donnent, plusieurs fois l'an à " Béthanie ", — chez les Sœurs de l'Immaculée-Conception — amènent encore à la Villa des contingents de visitenses, rompues aux travaux domestiques et dont les appréciations sont de précieux encouragements.

Pris un jour pour le prédicateur d'une de ces retraites, Mgr Georges Chartier, vicaire général du diocèse de Montréal, s'amusa fort, avec ses compagnons de voyage, ses anciens vicaires de Saint-Edouard, de la méprise de la portière. Bientôt reconnu par la Supérieure, Mgr le Vicaire général fit au personnel et à l'École une visite fort agréable dont on gardera longtemps le souvenir.

La communauté de Notre-Dame de Mont-Laurier a donné à l'École ménagère un encouragement peu banal en inscrivant trois de ses membres pour suivre les "cours de vacances". Ce beau geste en faveur de la jeune Institution l'a vraiment honorée. Et en confiant à l'École de Nominique le soin de compléter la formation domestique de sa ménagère, M. l'abbé L. de Grandpré, curé à Notre-Dame de Pontmain, ajoutait récemment son nom à la liste déjà longue des apôtres de l'œuvre.

Les professeurs du Séminaire et de l'École normale de Mont-Laurier sont aussi de fidèles amis des expositions scolaires de Nominique. En retour, la direction de l'École ménagère ne manque point d'assister ou de se faire représenter aux journées pédagogiques qui se donnent annuellement à l'École normale. La valeur éducative de ces séances d'études compense, plus qu'on ne saurait dire, le temps qu'on y consacre et les frais de déplacement.

*

* *

En dépit de son jeune âge et de sa situation – tapie dans un repli des montagnes – l'École régionale de Nominique figure aussi, par ses déléguées, au Congrès d'enseignement ménager tenu à Québec en août 1937, pendant lequel on étudie des questions de capitale importance : personnel, enseignement, diplômes et octrois.

Et lors du remaniement du programme, en décembre suivant, la supérieure actuelle (1938), sœur Marie-de-Sainte-Gertrude-de-Nivelles, était de nouveau mandée à Québec, à titre de membre du sous-comité chargé de doter les Écoles ménagères régionales, – désormais autonomes et promues au rang d'Écoles primaires supérieures, – d'un programme bien défini et conforme aux besoins des temps présents.

De ce qui précède, on est en droit de conclure que l'École de Nominique est *à la page* et bien vivante.

*

* *

Les multiples activités de la jeune Institution s'interrompent néanmoins pour s'adapter aux circonstances et participer à la célébration des fêtes publiques, soit religieuses soit nationales.

Ainsi le quatrième centenaire de la découverte du Canada ; le vingt-cinquième anniversaire du

couronnement de Leurs Majestés, le roi Georges V et la reine Marie ; l'accession au trône d'Angleterre de notre souverain actuel, Sa Majesté Georges VI ; la fête annuelle de Dollard ; le deuxième Congrès de la Langue française (1937), le Congrès eucharistique national (1938), tous deux tenus en la capitale de notre province ; les jours de ralliement des groupes de l'Action Catholique, établie et préconisée par le Très Saint Père Pie XI, d'illustre mémoire, ont tour à tour leurs vivantes répercussions dans les grands bois du Nord et font vibrer des notes pieuses ou sincèrement patriotiques dans l'âme de la population.

Les questions d'ordre social sont également suivies, étudiées avec intérêt par les futures maîtresses de maison. Rien de ce qui touche à la vie, au progrès du pays, de la chère province de Québec, ne laisse indifférentes les âmes profondément canadiennes du personnel de l'École ménagère régionale des Laurentides.

*

* *

Enfin, pour affermir leurs convictions et les imprégner de sens chrétien, les élèves reçoivent quatre fois la semaine, des cours de religion : dogme, morale, liturgie et apologétique. Ajoutons à ces précieuses instructions les avis et conseils lumineux autant que formateurs de M. le curé

Noiseux, que son zèle pour le bien de ses grandes filles institue vraiment leur aumônier.

Il nous serait agréable de pouvoir rapporter ici l'un ou l'autre de ses substantiels entretiens, en particulier celui qu'il intitula : " Pourquoi la jeune fille doit sauvegarder sa vertu et préparer son avenir ? " Les finissantes n'auront garde d'oublier les fortes directives qu'elles reçurent en cette occasion.

Autant d'avantages qui font de l'École une maison de formation supérieure, digne à tous égards d'intérêt et d'encouragement.



Cette École nourrit encore la louable ambition de devenir un centre de bienfaisance, d'où rayonnerait, dans toutes les localités du Nord, l'indispensable culture religieuse, intellectuelle et ménagère. Déjà, elle se plaît à entrevoir dans chaque maisonnette de notre belle campagne, la femme idéale dont l'aprévoyance, l'économie, le savoir-faire sauront s'accommoder du plus mince budget et dont la formation maintiendra à l'honneur, dans son ménage, les données salutaires de l'ordre, de la propreté hygiénique, de la dignité personnelle et de la bonne éducation des enfants.

Quelle heureuse transformation ! quel relèvement moral, peut-être, l'École ménagère mieux

connue, puissamment aidée, n'opérerait-elle pas en certains milieux, où l'on se borne à déplorer sans y apporter remède, la malheureuse dégénérescence de plus d'une de nos familles canadiennes. . . Vienne bientôt l'heure où des bourses gouvernementales, largement ouvertes, favoriseraient le règlement de ce cas épineux ! Selon le mot de M. le curé de Nominingue, dans la lettre-préface de ce volume, l'École ménagère est bien encore l'*organisme tout trouvé* pour la réalisation de cet autre idéal.

*

* *

L'Institution se permet encore de rêver d'un local spacieux, de vastes salles, où les jeunes filles appelées à fonder un foyer, mais qui ont dépassé l'âge scolaire, viendraient, dans des stages particuliers, combler les lacunes de leur formation domestique et se préparer ainsi sagement à leur futur rôle de maîtresses de maison.

Un tel local serait, en même temps, le rendez-vous tout désigné des divers cercles de Dames Fermières qui assisteraient aux démonstrations des élèves finissantes, en des journées d'études, déterminées d'avance, échangeraient leurs vues, pourraient se communiquer leurs initiatives, leurs diverses expériences et, seraient mises en demeure de perfectionner de plus en plus, en les vulgarisant dans leurs milieux respectifs, les multiples applications de la science ménagère.

Ainsi se vérifierait la parole *prophétique* d'un saint prêtre, témoin des épreuves de la fondation :
" Sur tant de privations et de souffrances, s'élèvera une maison remarquable qui deviendra la force morale de la région. " (p. 144.)

Daigne la divine Providence continuer de bénir "l'École ménagère" et lui procurer, en temps opportun, les secours nécessaires au parfait accomplissement de sa mission !

*

* *

Et vous, *Anciens Élèves* de 1887 et des premières décades, déjà peut-être alourdis par les ans ou décorés de rides ; vous, leurs successeurs immédiats sur les bancs rustiques de la première école ; vous aussi, bons écoliers de jours plus récents ou derniers *candidats* et *candidates* à la vie étudiante, après Dieu qui l'a visiblement bénie, c'est vous tous, les vrais architectes de l'œuvre que nous admirons en cette année jubilaire.

Oui, c'est bien à votre esprit de travail, à votre virile endurance, au prestige de votre conduite exemplaire, de vos nobles vertus — précieux legs d'ancêtres intrépides et sans reproche — que l'humble couvent de Nomingue doit de célébrer, dans une auréole de gloire et par des chants d'allégresse, le cinquantenaire de sa fondation.

Chers Enfants, aînés, plus jeunes et benjamins, l'*Alma Mater* garde vos noms bénis dans ses

archives, mais bien mieux encore dans son cœur. Soyez-lui fidèles : demeurez à jamais sa joie rayonnante, sa couronne d'honneur...

*

* *

Précieusement conservés aussi, dans l'écrin de ses souvenirs, les multiples encouragements, les réconfortantes sympathies, les secours d'ordre pécuniaire et tant d'autres, reçus par les "*Premières Missionnaires des bois*" et la longue théorie de leurs *héritières*. Avant de clore ces pages, la Communauté de Sainte-Croix offre à nouveau à ses nombreux amis, à ses insignes bienfaiteurs, le respectueux hommage de sa gratitude émue, profonde, inaltérable.

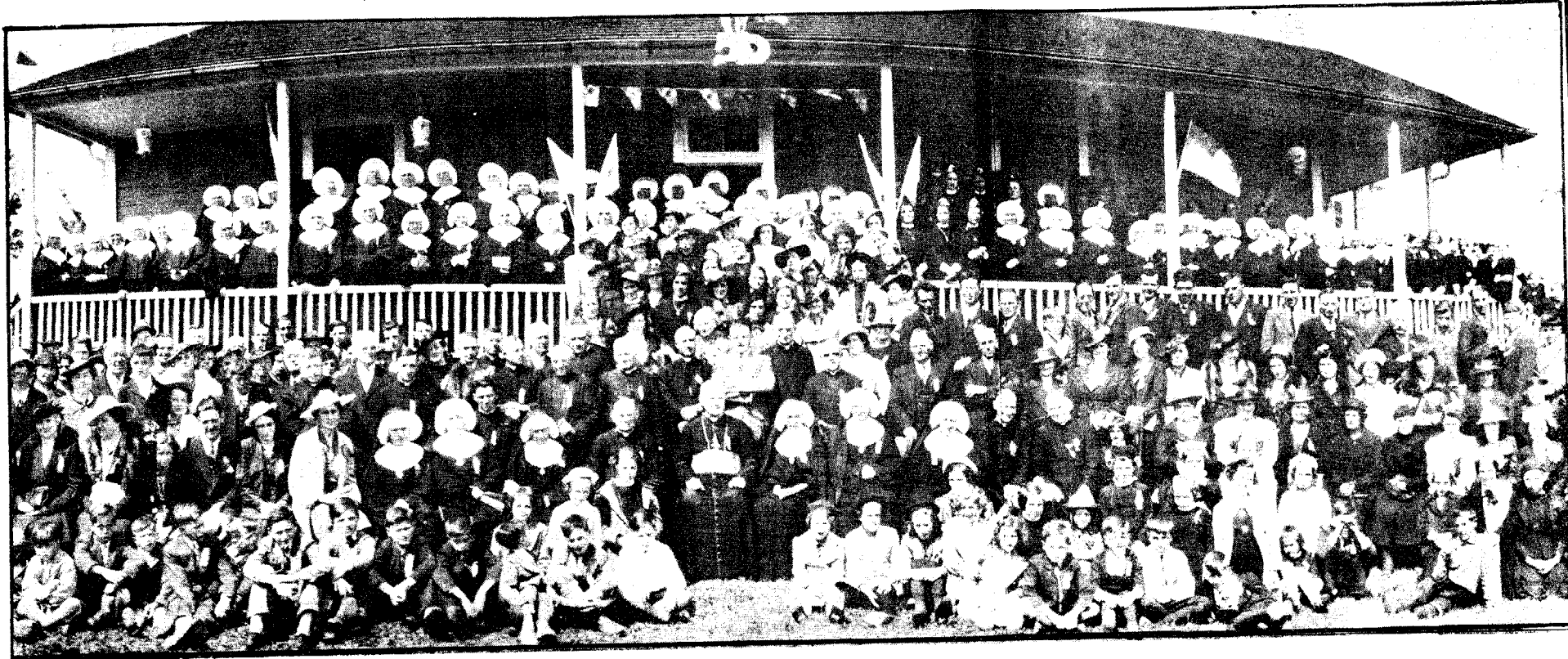
*

* *

Et toi, *cher vieux Couvent* de Nominingue, à la naissance obscure, à la pauvreté féconde, exalte du Seigneur la royale assistance... tressaille de joie en ces jours bénis de ton *Jubilé d'or*!

Que ta vie se prolonge généreuse au service des âges futurs! Le demi-siècle passé redit ton héroïsme... la génération présente t'admire et te magnifie!...





A LA FETE JUBILAIRE. JUIN 1938

Hommage à l'Alma Mater



O cher Couvent du village natal !
humble artisan d'une tâche magnifique,

REGARDE avec fierté le beau jour
qui se lève
sur ton oeuvre d'amour...

LE jour aux clartés d'or, qui remet en lumière
tant de pages d'histoire
qu'on allait oublier...

TANT de gestes sauveurs,
demeurés ignorés
de la jeunesse qui monte...

REGARDE avec fierté le beau jour
qui se lève sur ton passé
et sur ses gloires,

Sur ton avenir et ses espoirs !...

Claire Saguy.

Echos du Jubilé d'or



*" Et vous sanctifierez la cinquantième année... Car c'est un jubilé; il sera sacré pour vous."
(Lévitique, ch. XXV, 10, 12.)*

NOMININGUE est en fête ! Tout Nominingue... Depuis la plus humble demeure jusqu'à l'église elle-même, qu'on n'a jamais vue en si brillante parure !

Nominingue est en fête !

Nominingue qui a tant reçu de Sainte-Croix célèbre aujourd'hui, avec Sainte-Croix, un glorieux anniversaire : le cinquantenaire de fondation de son couvent. Le cinquantenaire de l'arrivée des " *Sœurs* " dans le " *Nord* ". Le Nord si cher au Curé Labelle.

On l'attendait cette fête... et depuis très longtemps. Les anciens et les anciennes la désiraient de toute la force de leur gratitude. Les chères maîtresses d'autrefois y songeaient davantage, à mesure que la date de la célébration se rapprochait...

L'heureux jour enfin s'est levé. Radieux et pur en son matin... prometteur de douces émotions et d'intimes bonheurs. Son soleil a mis de la joie partout... sur les figures, dans les coeurs, dans l'atmosphère même !



LA fête religieuse comme il convient, dans la "*Maison du Père*". C'est aux pieds du bon Maître que se fait le premier ralliement. C'est dans notre temple, si accueillant, qu'on se retrouve en premier lieu.

Trois générations d'élèves y sont représentées... Vivante couronne du cher Alma Mater.

Trois générations d'élèves !... et des religieuses, des maîtresses de tous les âges !... depuis la vénérable soeur Marie-de-S.-Ursule, une vaillante de la première heure, jusqu'aux maîtresses actuelles.

Son Excellence Mgr Limoges a bien voulu accepter d'ouvrir le jubilé d'or et la journée eucharistique, fixée aussi au 9 juin, par une messe pontificale. Tout le clergé des alentours ajoute par sa présence au faste de la grandiose cérémonie.

La Compagnie de Jésus, qui a fourni à Nomingue ses premiers curés, est représentée par les RR. PP. Primeau et Bouvier ; les religieux de Sainte-Croix, par les RR. PP. J.-A. Charron, provincial, A. Cousineau, supérieur, et A. Blais, de l'Oratoire Saint-Joseph.

La chorale des anciens avait préparé une messe grégorienne solennelle.



AU cours de l'office, M. le curé S. Noisieux souhaite la bienvenue à Monseigneur l'Évêque, aux membres du clergé, aux quelque soixante religieuses, à la foule des anciens qui remplit la nef.

Sa parole, toujours éloquente, se fait plus vibrante aujourd'hui quand il félicite Sainte-Croix de l'oeuvre magnifique accomplie à Nomingue en ce demi-siècle.

M. le Curé souligne la présence des autorités de la Communauté, des vénérables anciennes maîtresses, qui ont fait avec tant de joie le long voyage de la maison mère à Nomingue, en particulier, de soeur Marie-de-Sainte-Ursule, l'une des deux premières religieuses à s'aventurer pour le bien des âmes, dans les forêts du Nord.

Son émotion gagne l'assistance quand il rappelle à la connaissance des anciens les douze ans de supériorat de soeur Marie-de-Saint-Tharsicius, quand il la remercie au nom de tous ceux pour qui elle s'est tant dépensée. La prière que sollicite le Pasteur pour la chère Supérieure, aujourd'hui gravement malade à l'infirmerie de la communauté, doit monter bien fervente vers le bon Dieu, car le seul rappel de ses maternelles bontés a fait se serrer bien des coeurs *qui se souviennent*... se mouiller bien des paupières.



APRÈS l'allocution de M. le Curé, le R. P. A. Cousineau, c. s. c., prononce le sermon de circonstance.

Il invite son auditoire à chanter avec lui le "*Gaudemus in Domino*". A se réjouir dans le Seigneur en ce jour qu'Il a fait pour nous.

Puis il trace l'histoire du couvent de Nomingue Le premier à s'ouvrir dans les bois du Nord.

Il nous fait toucher du doigt l'héroïsme constant qu'il fallut aux premières missionnaires, d'il y a cinquante ans. A celles qui ont affronté tant de difficultés, humainement insurmontables, pour établir, dans un chantier de bois rond, ce qui devait devenir un jour l'École Ménagère Régionale de Nomingue.

Avec l'éloquence qu'on lui connaît, le distingué prédicateur énumère les sacrifices innombrables, les incroyables renoncements, l'inlassable activité, l'austère pauvreté des premières religieuses.

A la fête d'aujourd'hui - fête des réalisations - il compare celle de la bénédiction du premier "couvent" - fête de l'espérance. - Et du saisissant contraste qui s'impose, il tire une bienfaisante leçon : la nécessité du sacrifice pour l'oeuvre du bon Dieu. Pour récolter dans la joie, il faut avoir semé dans la douleur.



A l'issue de la messe, Son Excellence Mgr Limoges adresse à son tour des paroles élogieuses sur l'oeuvre des Soeurs de Sainte-Croix dans son diocèse. Monseigneur dit à la fois son admiration et sa reconnaissance, et le bonheur avec lequel il s'associe à la joie paroissiale. Il souligne la partie eucharistique de la fête et explique aux fidèles la grandeur du sacrifice de la messe, la nécessité d'y prendre part. Puis, Son Excellence exprime de nouveau ses vœux et donne sa bénédiction.

Après le premier ralliement à l'église, c'est le rendez-vous au couvent même, décoré pour la circonstance avec un goût très sûr.

Et, dans l'atmosphère de fête qui réjouit le cher couvent, on sert le "*dîner des noces d'or*".

La fête profane est commencée...

A voir ces deux cents convives réunis, on croirait que l'Alma Mater a élargi ses murs... à la mesure de son coeur...

Mgr Limoges préside le banquet. Trente-deux prêtres lui font couronne.

Les mets entièrement confectionnés et servis par les élèves disent la sollicitude, la délicatesse, la joie qui ont animé les préparatifs.

Chaque item de l'artistique menu évoque le passé ou chante le présent. Aussi chacun veut-il apporter le précieux

souvenir. Il en est ainsi de la photographie qui fixera à jamais expressions et sourires : preuve évidente de notre joie et de notre bonheur du moment.



ET l'on arrive à la fête civile, si l'on peut parler ainsi. L'Honorable J.-H.-A. Paquette, secrétaire de la Province et député de Labelle, la préside.

Cette fête a lieu en plein air, face à l'horizon merveilleux qui nous découvre, avec un peu de ciel, le lac et les montagnes.

Une adresse, lue par Mlle Jeanne d'Arc Lalande, exprime la bienvenue des élèves et des religieuses actuelles aux hôtes d'honneur et aux anciennes qui reviennent aujourd'hui.

Un ancien donne ensuite lecture des messages des absents. Tous sont éloquentes dans leur brièveté ! . . .

Devant un auditoire ému, les élèves évoquent ensuite les gloires du passé . . .

Toutes les gloires . . . Celles de la paroisse et celles de l'Alma Mater.



LE magnifique choeur parlé, où passe un souffle d'idéal, où vibre sans cesse toute la fierté que peut inspirer notre "petite histoire", acclame tour à tour les premières religieuses, les premières supérieures, toutes celles qui, sereines et vaillantes, joyeuses et résolues, ont accepté en venant ici,

" La Croix - toutes les croix ",

" La souffrance - toutes les souffrances ".

On nomme, pour les acclamer les premiers curés, les premiers colons. Tous ceux qui ont peiné pour nous faire ce que nous sommes. Tous ceux qui ont connu les difficiles débuts.

Entre les différentes parties du choeur parlé, la chorale des élèves intercale la "Cantate du Jubilé" et

"Nos Noms Canadiens... à nous".



*O chers Anciens, vous chantez l'espérance
Et dans vos noms resplendit la vaillance,
Brille la foi, la sublime endurance,
Comme jadis, la fierté des aïeux.
Ces noms vaillants qui rayonnent de gloire,
Parlant d'amour, d'honneur et de victoire,
En lettres d'or sont écrits dans l'histoire :
Vos noms, Chers Anciens, vous viennent des preux.
Jetté, Labelle, Nantel, Quevillon, Miller, Constantineau,
Wilson, Beaubien !
Breault, Martineau, Ragot, Godard, Lalande, d'Halewyn,
Charbonneau, Proulx, Moran !
Laroche, Varennes, Lefebvre, Loiselle, Potvin, Vachet,
Buck, Boyer, Nault, Paiement !
Père Léon, Père Etienne,
Père Henri, Père André !
Ah ! les noms charmants !
Ah ! les braves gens !*



COMME finale, la chorale paroissiale, formée uniquement d'anciens élèves, unit sa voix puissante et ferme à celle plus douce des élèves.

Pour traduire la fierté qui fait vibrer les âmes, l'émotion qui se lit sur tant de figures, M. le Curé sera cette fois encore un habile interprète. Nos sentiments, il les exprime avec son cœur ; et, c'est avec ferveur que nos applaudissements secondent sa parole autorisée.

L'Honorable Paquette félicite chaleureusement les élèves d'avoir, dans une émouvante page d'histoire, fait ressortir la beauté d'une oeuvre de haut mérite dans le domaine de l'éducation. En termes vibrants, il en apprécie la valeur et promet, à l'occasion, d'en favoriser le développement.

Le révérend Père Primeau, s. j., lui succède et offre les hommages des Jésuites à leurs collaboratrices de la première heure à Nominique.

M. le Curé donne ensuite la lecture d'une note de la Communauté annonçant la nomination d'un conseil provisoire de l'Amicale, et fixant la prochaine réunion des anciennes à novembre 1939.



■ LA réception est terminée. De nouveau, les groupes se reforment. Maîtresses et élèves revivent les chers souvenirs que ni les ans ni l'espace n'ont réussi à effacer. Plusieurs élèves sont devenues... maîtresses ! Mais on les retrouve bien toutes sous le "*voile*" et la "*cornette*" !

Reconnaissons parmi les religieuses : Mère Marie-de-Saint-Flavien, secrétaire générale, Mère Marie-de-Sainte-Clotilde, provinciale, et soeur Marie-de-Sainte-Delphine, anciennes supérieures ; Mère Marie-de-Sainte-Clarisse, provinciale, et soeur Marie de la Visitation, supérieure, anciennes maîtresses de musique. Soeur Marie-de-Saint-Euthyme, qui a retenu avec leurs espiègleries, les prénoms de tous ses "anciens" d'il y a cinquante ans ! Soeur Marie-de-Saint-Maximin, une autre qui a connu blondes et brunes les têtes blanches d'aujourd'hui ; Soeur Marie-de-Sainte-Maximilienne, supérieure de l'École normale de Mont-Laurier ;

soeur Marie-de-Sainte-Germaine, revenue récemment du Bengale ; Soeur Marie-de-Sainte-Hermine, " tellement intéressée aux oeuvres d'éducation qu'elle en oublie de vieillir " ! Les supérieures de toutes les maisons du Nord, depuis Saint-Faustin jusqu'à Sainte-Anne-du-Lac.



JUSQU'AU soir, on cause sans arrêt, refaisant son courage pour les luttes de l'avenir, au contact d'un passé où tout nous parle de vaillance et d'héroïsme.

On visite lieux anciens et lieux nouveaux. La villa Saint-Joseph, l'académie toute neuve encore. L'exposition des ouvrages, confectionnés au cours de l'année par les élèves de l'École ménagère, retient l'attention de tous les visiteurs.

A sept heures et demie, une heure d'adoration nous réunit de nouveau aux pieds du bon Maître. Le R. P. Denneville, s. s. s., y prononce le sermon.

Quel fervent "*Magnificat*" monte vers le Ciel pour cette journée mémorable, pour toutes les joies qu'elle a procurées. Pour les bienfaits reçus par l'entremise de Sainte-Croix durant ce demi-siècle qui finit.



LA chorale des élèves, avec la perfection à laquelle elle nous a habitués, chante "*l'Hymne au Créateur*", auteur de tout bien, source de tout bonheur. Elle prie pour tous :

"*Souvenez-vous, Seigneur, pour les bénir*". . . Souvenez-vous de toutes ces vaillantes religieuses qui ont dépensé ici à Nomingue et leurs forces et leur temps. Qui ont contribué à mettre votre nom dans nos coeurs, votre loi dans nos vies.

*" Dans les sillons que leur main a tracés,
Seigneur, centuple la semence ;
Quand leurs bras fléchiront, lassés,
Pour contempler ta divine présence
Donne-leur l'éternelle survivance. "*



UN feu de joie sur la colline termine joyeusement cette journée inoubliable. Longtemps nous regardons monter vers le ciel les fusées de lumière . . .

Nous admirons les clartés qu'elles jettent dans l'espace, la facilité de leur envol vers les étoiles . . .

Et nous souhaitons pouvoir comme les fusées blondes, monter très haut . . .

*Monter vers la Beauté,
Rayonner une clarté discrète,
Laisser après nous un sillage de lumière. . .*

Nous qui de Sainte-Croix avons reçu un si bel élan vers l'idéal.

Graziella Lalande, secrétaire

Nominingue, le 9 juin 1938

PRÊTRES

RELIGIEUX et RELIGIEUSES

Enfants de Nominique :

Révérénd Père Donat Boyer, Congrégation de Sainte-Croix
Révérénd Père Médéric Adam, Oblat de Marie-Immaculée,
(décédé)

Révérénd Père Garcia Adam, Oblat de Marie-Immaculée

Révérénd Père Conrad Lalande, Cong. du T. S. Sacrement

Monsieur l'abbé Jean Ragot

Monsieur l'abbé René Lalande

SŒURS DE SAINTE-CROIX ET DES SEPT-DOULEURS:

Soeur Marie-de-Sainte-Angélique ... (*Virginie Wilson, décédée*)

Soeur Marie-de-Saint-Donatien (*Glorivina Valiquette*)

Soeur Marie-de-Saint-Vincent-de-Paul ... (*Bernadette Gagnon*)

Soeur Marie-de-Sainte-Henriette (*Annette Lalande*)

Soeur Marie-de-Saint-Bernard-de-Rodez (*Bernadette Beaulieu*)

Soeur Marie-de-Sainte-Jeanne-du-Rosaire (*Lorette Charbonneau*)

Soeur Marie-de-Saint-Joseph-du-Sauveur (*Marguerite Beaulieu*)

Soeur Marie-de-France (*Agnès Ragot*)

Soeur Marie-de-Sainte-Antoinette-de-Brescia (*Thérèse Ragot*)
 Soeur Marie-de-Sainte-Françoise-d'Alençon (*Françoise Thibault*)
 Soeur Marie-de-Saint-Jean-du-Tabernacle ... (*Jeanne Lefebvre*)

SŒURS DE LA CHARITÉ DE LA PROVIDENCE :

Soeur Vincent-d'Avila (*Exérine Gagnon*)
 Soeur Antoine (*Cécile Gagnon*)

CHANOINESSES DES CINQ PLAIES DU SAUVEUR :

Mère Marie-Rose (*Èva Beaulieu*)
 Soeur Marie-Honorine (*Diana Cyr*)

SŒURS DE NOTRE-DAME AUXILIATRICE :

Soeur Marie-du-Divin-Agonisant (*Cécile Charbonneau*)

Élèves du Couvent de Nominigue :

SŒURS DE SAINTE-CROIX ET DES SEPT-DOULEURS :

Soeur Marie-de-Saint-Martin-de-Nantes (*Alma Parent*)
 Soeur Marie-de-Sainte-Augustina (*Augustine Désormeaux*)
 Soeur Marie-de-Sainte-Georgie (*Gracia Sénécal*)
 Soeur Marie-de-Saint-Jean-du-Carmel (*Cécile Caron*)
 Soeur Marie-de-Sainte-Denise (*Denise Colette*)

Soeur Marie-de-Saint-Jean-de-Milan	(<i>Éva Brault</i>)
Soeur Marie-de-Saint-Marius	(<i>Marie-Rose Rousseau</i>)
Soeur Marie-Dolorès.....	(<i>Dolorès Thompson</i>)
Soeur Marie-de-Saint-Paul.....	(<i>Cécile Bouvier</i>)
Soeur Marie-de-Saint-Jean-Marcel	(<i>Simonne Martin</i>)
Soeur Marie-de-S.-Agnès-du-Bon-Pasteur ...	(<i>Simonne Bêland</i>)

SŒURS DE LA CHARITÉ DE LA PROVIDENCE :

Soeur Pierre-d'Alcantara	(<i>Marguerite Adam</i>)
Soeur Antoinette-du-Rosaire	(<i>Carmen Adam</i>)
Soeur Alphonse-du-Rédempteur	(<i>Cécile L'Allier</i>)
Soeur Geneviève-de-Paris	(<i>Monique L'Allier</i>)

PETITES MISSIONNAIRES DE SAINT-JOSEPH :

Soeur Joseph-Calasanz	(<i>Marie-Rose Adam</i>)
-----------------------------	----------------------------

SŒURS DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION :

Soeur Pierre-de-Rome	(<i>Sidonia Roussel</i>)
Soeur Joseph-Calasanz	(<i>Jeanne-Berthe Morin</i>)

SŒURS DE L'ASSOMPTION DE LA SAINTE-VIERGE :

Soeur Joseph-Albert	(<i>Émilie Champeau</i>)
---------------------------	----------------------------



TABLE

Avant-propos

Chapitres	Pages
I. — Extrait de la vie de saint Ignace de Loyola	15
“ A mon Pays ”... <i>Alice Lemieux</i>	
II. — Mgr Antoine Labelle : courte biographie	25
“ La Colonisation ”... <i>A.-W. Baker</i>	
III. — Comment Dieu prépare son œuvre	37
“ Les Grands Bois ”... <i>Louis-Joseph Doucet</i>	
IV. — Tribulations — Succès des œuvres (1883-1885)	59
“ L'Ame de la Forêt ” ... <i>Alice Lemieux</i>	

- V. — Espoirs - Joies - Tribulations
(1885-1887) 79

“Heures rustiques”... *Louis-Joseph Doucet*

- VI. — Difficultés - Secours et Sympathies - Profond Chagrin
(1887-1891) 105

“Les Flots”... *Alice Lemieux*

- VII. — Nouveaux Pasteurs - Nouvelle Église - Nouvelles Épreuves
(1891-1894) 129

“Actes”... *Alice Lemieux*

- VIII. — Progrès du Couvent - Les Chanoinesses des Cinq Plaies - Visiteurs de marque (1894-1902) 157

“La Brise du Terroir”... *A. L. et L.-A. Désilets*

- IX. — Arrivées et Départs - Visiteurs nombreux - Progrès - Fêtes - Deuils (1902-1910) 191

“L'Ame des Bois”... *Jacques Savane*

- X. — Fondation d'un collège classique : sa courte existence - Ordinations - Érection du diocèse de Mont-Laurier - Mgr F.-X. Brunet, 1er évêque - Départ des Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception et des Chanoinesses des Cinq Plaies - Sœurs de l'Immaculée-Conception (1910-1916) 231

"La Maison du Passé" . . . *Albert Lozeau*

- XI. — École pédagogique : diplômes - Nominique, centre d'examen - Jubilé d'or du R. P. Martineau - Décès de Mgr Brunet - Mgr Limoges, 2e évêque de Mont-Laurier - Conventum (1916-1927) 281

"Les Colons" . . . *Pamphile Lemay*

- XII. — Jubilé d'argent de M. Bazin : son départ - M. le curé Noisieux, curé de Nominique - Reconstruction de l'Église et du Presbytère - Incendie de l'Externat (1927-1938) 337

"Le Chemin de l'Amour" . . . *Albert Lozeau*

XIII. — École Ménagère Régionale - Ses activités - Ses espérances (1930-1938)	381
---	-----

“ Hommage à l'Alma Mater ”... *Claire Saguy*

Échos du Jubilé d'Or.	421
<i>Graziella Lalande</i>	

Prêtres, Religieux et Religieuses - Enfants de Nominique . . .	431
---	-----

Table	435
-----------------	-----
